TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 784 — MARDI 2 OCTOBRE 1979

L'or dépasse les 400 dollars l'once

Le dollar continue à s'effriter

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 rls. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le voyage de Jean-Paul II

Boston et New-York réservent au pape un accueil chaleureux

Venant d'Irlande, Jean-Paul II devait arriver vers 15 heures (heure locale), ce lundi 1er octobre, à Boston, où les Américains lui préparent un accueil triomphal. On évalue à cinq millions le nombre des New-Yorkais qui se presseront, le 2 octobre, sur le parcours pontifical, avant que ne soit prononcé le message à l'ONU.

En Irlande, où il n'a passé que deux jours et demi, Jean-Paul II a prononcé un discours contre le terrorisme et la violence laquelle, à ses yeux, est « un mensonge ». Ce discours, prononcé le samedi 29 septembre, à Drogheda, a fait une vive impression et a déjà été l'objet de nombreux commentaires.

De notre envoyé spécial

Drogheda. — Si la visite au sanctuaire marial de Nock marquait le haut point spirituel de la tournée pontificale, le discours prononcé par Jean-Paul II, la veille, à Drogheda, était sans aucun doute le plus important du point de vue politique.

Ayant dû renoncer à se rendre au siège primatial d'Armagh, situé en *Irlande du Nord, pour ne pas* exacerber la tension provoquée par l'assassinat de lord Mountbatten, le pape s'est contenté de la visite à Drogheda, petite ville qui se trouve pourtant dans le diocèse d'Armagh (les circonscriptions ecclésiastiques sont *antérieures à la partition de l'île*), dans laquelle saint Oliver Plunkett, primat d'Irlande pendu par les Anglais en 1681, avait longtemps vécu.

Le pape s'était rapproché de l'Ulster pour permettre aux catholiques du Nord, amèrement déçus par sa décision de renoncer à Armagh, de venir plus facilement le voir, puisque Drogheda se trouve à quelque 35 kilomètres de la frontière.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 8.)

Un plaidoyer pour la paix en Irlande

Qui ne souscrirait aux principes énoncés par Jean-Paul II à Drogheda ? Son vigoureux et chaleureux plaidoyer en faveur de la paix, symboliquement prononcé à quelques kilomètres de la frontière entre la République d'Irlande et l'Ulster, restera le discours le plus remarqué et le plus commenté du voyage pontifical en Eire. Suffira-t-il cependant pour mettre fin aux affrontements intercommunautaires en Irlande et à l'imbroglio juridique et politique dans lequel se débattent Londres, Dublin et Belfast depuis tant d'années ?

Sans doute le pape a-t-il pris soin de préciser qu'il fallait « mettre clairement en évidence les causes de cette lutte dramatique ». Mais il ne l'a guère fait lui-même dans le détail. Au demeurant, ce n'était pas son rôle. Les premières réactions que son discours a suscitées hors d'Irlande pourraient laisser croire que le conflit entre catholiques et protestants en Ulster n'est au fond qu'une guerre de religion.

Or ce conflit est essentiellement politique, comme le pape l'a dit lui-même. Si les catholiques du nord de l'île sont, dans leur ensemble, si hostile à leurs compatriotes protestants, c'est d'abord parce que ces derniers *sont plutôt favorables au maintien* de l'Ulster dans le Royaume-Uni. Pour la grande majorité des catholiques irlandais, et singulièrement au Nord, le protestantisme est avant tout la religion de Londres et l'expression, sur le plan spirituel, de ce qu'est sur le plan politique la fidélité à Londres.

D'autant plus que le mouvement nationaliste irlandais, naguère encore très imprégné de catholicisme (et probablement assez lié à la hiérarchie) a beaucoup évolué depuis quelques années. Une nouvelle génération de militants de l'IRA provisoire — celle qui, justement, prône la lutte armée contre l'« occupant » britannique en Ulster — ne s'embarrasse guère de considérations religieuses. Elle a même probablement noué, hors d'Irlande, des relations au moins « techniques », sinon idéologiques, avec des organisations ou des gouvernements dont la défense de l'Eglise catholique n'est certes pas la préoccupation première.

L'IRA provisoire n'a d'ailleurs pas tardé à démentir l'information selon laquelle elle envisageait, en réponse à l'appel du pape, la possibilité de mettre fin aux hostilités. On observe à Dublin et à Belfast que l'organisation nationaliste n'avait donné aucune suite, voici quelques semaines, à un appel similaire que lui avait publiquement adressé l'épiscopat irlandais.

La communauté protestante de son côté a réservé un accueil plutôt favorable aux propos tenus par Jean-Paul II à Drogheda. A l'exception du pasteur Paisley, dirigeant du parti unioniste démocratique, la classe politique protestante d'Ulster estime que l'appel du pape aux partisans du recours à la violence est utile et salutaire. Même si, comme le pasteur Smyth, leader du parti unioniste officiel, on y décèle des « ambiguïtés » et si l'on met en doute que cet appel puisse être entendu.

Il reste que Jean-Paul II, en évoquant le « vide politique » parmi les facteurs de la violence, a sans doute mis en lumière une des causes essentielles de l'interminable crise irlandaise. Ce « vide » n'est évidemment pas celui des partis — ils sont nombreux en Ulster — ni même des idées, mais des institutions. Depuis les événements de 1969, les positions des uns et des autres sur la question irlandaise ont fini par se neutraliser à Londres, condamnant les gouvernements successifs à un immobilisme qui rendait la répression du terrorisme nationaliste d'Ulster de plus en plus insupportable aux Irlandais du Nord.

Les cérémonies de Pékin

Le parti communiste chinois fait son autocritique au sujet de la révolution culturelle

Dans le discours qu'il a prononcé, samedi 29 septembre, pour la célébration du trentième anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, le maréchal Ye Jianying, président du comité permanent de l'Assemblée nationale, a présenté l'autocritique *du parti en ce qui concerne la révolution culturelle et ses excès.*

A l'occasion de cet anniversaire, le Vietnam, l'U.R.S.S. et les P.C. français et italien ont notamment adressé des messages de félicitations à Pékin. Dans son discours de samedi, le président Hua Guofeng s'était abstenu de prononcer le mot « hémonisme », en usage depuis des années en Chine pour condamner l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Pékin. — Le trentième anniversaire de la République populaire a été célébré sans fastes particuliers, sans défilé ni feux d'artifices. Après la cérémonie du samedi 29 septembre — dix-sept mille personnes ont entendu le *rapport du maréchal* Ye Jianying. — un grand banquet était cependant offert dimanche soir au palais du peuple, sous la présidence de M. Hua Guofeng. Le prince Sihanouk et sa femme, arrivés la veille de Pyongyang, étaient au premier rang des invités d'honneur à cette réception, aux côtés de M. Hoang Van Hoan, ancien dirigeant vietnamien récemment réfugié en Chine.

Le discours du président Hua Guofeng était essentiellement protocolaire et comportait des salutations à toutes les catégories de citoyens, ouvriers, paysans, intellectuels, militaires et même représentants des « *milieux religieux* ».

On n'a pu manquer de remarquer toutefois, au moment où les négociations sino-soviétiques démarrent à Moscou, une omission significative de l'orateur. Au moment où il évoquait brièvement les relations extérieures de la R.P.C., M. Hua Guofeng a parlé de l'opposition « *aux politiques d'agression et d'expansion* », mais il s'est abstenu de prononcer le mot d'hégémonisme, très régulièrement en usage depuis des années pour dénoncer les ambitions de l'U.R.S.S.

Samedi soir, le très long rapport présenté par le maréchal Ye Jianying, qui avait été annoncé par le comité central du parti comme devant dresser « *un premier bilan* » des trente dernières années, était surtout révélateur de la prudence avec laquelle la direction estime nécessaire d'approcher les problèmes historiques.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Prétérition

Mark Twain et Lénine ont ceci de commun d'avoir dit un jour que toute l'éternité dont un homme dispose ne dépasse pas trente ans.

S'il a entendu le discours de M. Hua Guofeng, le président Mao peut maintenant vérifier la justesse de cette remarque. En ce qui le concerne, dans la réthorique chinoise, la prétérition a fait place à l'hyperbole.

ROBERT ESCARPIT.

L'Élysée et la gauche

M. Edmond Maire n'est pas dupe du « clin d'œil » de M. Giscard d'Estaing mais il accuse le P.C. d'« antisyndicalisme »

La directive donnée par le chef de l'Etat au gouvernement de tenir compte des propositions formulées par M. Edmond Maire, devant le colloque Informatique et Société, continue de susciter de nombreux commentaires. Dans une interview au « Matin », le secrétaire national de la C.F.D.T. se défend d'être dupe d'un tel *« clin d'œil », mais il accuse aussi le P.C.F. d'« anti-syndicalisme »* et le soupçonne de favoriser par son « attitude sectaire » le gouvernement et le patronat (lire page 44).

Ce jugement rejoint l'analyse que l'on peut faire de la stratégie de l'Élysée dans la perspective de 1981, stratégie qui pourrait viser à faire apparaître le parti communiste comme le seul pôle *d'opposition dure et à priver ainsi le candidat du parti socialiste* d'une partie de ses voix de gauche.

Ce danger explique que l'accent soit mis, au P.S., sur une idéologie plus radicale, proche des thèses du CERES. Le comité directeur, qui a siégé durant le week-end, a approuvé les « orientations fondamentales » du « *projet socialiste* » préparé initialement *par M. Chevènement. Ce document servira de « plate-forme »* au candidat socialiste à l'élection présidentielle. La rivalité entre MM. Mitterrand et Rocard en vue de cette échéance a dominé une fois encore les débats des instances nationales du P.S.

Séduire et compromettre

Séduire et compromettre : c'est entre ces deux pôles qu'oscille la stratégie du pouvoir vis-à-vis d'une partie de l'opposition, dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981. Et les deux objectifs ne sont pas exclusifs l'un de l'autre.

Quand M. Valéry Giscard d'Estaing donne publiquement pour directive au gouvernement de tenir compte des suggestions formulées par M. Edmond Maire devant le colloque Informatique et Société, il joue sur ces deux registres. En témoignent l'intérêt immédiat suscité par ses propos, la réaction non moins immédiate des communistes et de la C.G.T. et le commentaire à double détente du secrétaire général de la C.F.D.T. Dans l'interview qu'il a accordée du *Matin* (numéro du 1er octobre), M. Maire dit sa méfiance à l'égard de ceux qui, dans la « *majorité présidentielle* », lui lancent des clins d'œil « *qui ne sont pas innocents* », mais il consacre ensuite de longs développements à stigmatiser l'attitude « *antisyndicaliste du P.C.F.* ».

Quand M. Barre reçoit pendant près de trois heures à Matignon les responsables cédétistes et les traite de manière telle que ceux-ci le quittent convaincus que, pour la première fois, le chef du gouvernement est disposé à négocier, il agit de manière identique. Quand M. Lecanuet met en relief, comme il l'a fait samedi, le caractère « *courageux* » du diagnostic posé par certaines personnalités « *responsables* » de la « *gauche réformiste* » et des centrales syndicales non affiliées au P.C.F., son discours prend sa source à la même inspiration. Enfin, il en va pareillement quand M. Lionel Stoléru emprunte à M. Michel Rocard une de ses formules (« *archaïque* ») pour critiquer le projet socialiste vis-à-vis duquel on sait le député des Yvelines réservé.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 12.)

Point de vue

Une politique sans alternative

par ALBIN CHALANDON (*)

Le raisonnement au nom duquel la croisade contre le gouvernement est menée peut se ramener à un schéma simple : il faut changer une politique dont les objectifs n'ont pas été atteints et qui ne bénéficie plus d'un « consensus » national.

A y regarder d'un peu plus près, ce raisonnement ne tient guère.

Les Français souffrent de maux qu'ils partagent avec le monde entier. La hausse des prix est générale ; elle touche les pays socialistes — même l'U.R.S.S. — plus fortement encore que les pays capitalistes, parmi lesquels la *France n'est pas la plus mal placée.* Le chômage, lui-même est omniprésent ; si la situation, à cet égard, continue à évoluer de façon défavorable dans notre pays, elle n'est pas aussi sombre que l'indiquent les statistiques : les demandeurs d'emploi, auxquels elles se réfèrent, constituent un monde hétéroclite dont le chômeur, au sens traditionnel du terme, n'est qu'une partie. La publication mensuelle de leur nombre démoralise le pays sans l'informer sur la situation réelle de l'emploi. Quant aux contraintes extérieures, hormis quelques pays privilégiés qui leur échappent, comme le Japon, l'Allemagne ou certains pays de l'OPEP, tous les autres en subissent la loi : l'évolution de leur production est conditionnée par la relation entre leurs importations et leurs exportations.

Condamner la politique d'un gouvernement pour des maux dont il ne peut avoir la maîtrise n'a de sens que s'il existe une politique de rechange capable de les effacer. Cette politique existe : sans aller jusqu'au modèle collectiviste qui règne autoritairement le *fonctionnement* de l'économie, et dont on voit se répandre les fruits amers et secs à travers le monde, une action s'avère possible qui, respectant les libertés politiques, mais répartissant le travail et réorientant la production, viserait à une certaine autonomie dans le cadre de la fermeture des frontières. Mais le prix à payer serait, pour les individus, la réduction immédiate du niveau de vie et, progressivement, sous l'effet du repli sur soi, l'affaiblissement de notre économie.

(Lire la suite page 9.)

(*) Ancien ministre U.D.R.

L'assemblée du F.M.I. à Belgrade

Les pays du tiers-monde lancent une vigoureuse offensive

L'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui se tient cette semaine à Belgrade, a donné lieu dès dimanche 30 septembre à une vigoureuse offensive des pays du tiers-monde.

***Ils ont notamment proposé aux pays riches, qui orientent* traditionnellement les travaux du Fonds et de la Banque, d'établir un lien entre les crédits accordés par les institutions internationales et l'aide allouée par les nations aisées aux pays en voie de développement. Les pays riches ont refusé et se sont contentés de reconduire le système de prêts spéciaux baptisé « facilités ».**

Avant l'ouverture des travaux, les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale s'étaient déclarés prêts à « prendre des mesures de concertation où cela serait nécessaire ».

[Lire page 45 l'article de notre envoyé spécial Paul Fabra.]

DEUX JOURS DE DÉBATS A LONGWY

L'Europe des radios libres

La première réunion européenne des radios libres s'est tenue les 29 et 30 septembre à Longwy : soixante-deux radios (dont des radios belges, italiennes, espagnoles, anglaises, suisses), avaient répondu à l'appel de Radio-S.O.S.-emploi, la radio de la C.F.D.T. à Longwy. Chiffre important qui aurait permis une réunion tout aussi importante si les conflits entre les participants français n'avaient en partie gâché et étouffé ces deux jours qui devaient être de vrai travail, de réflexions et d'échanges. Des décisions ont cependant pu être prises, qui engagent l'avenir.

Les Belges et les Espagnols regardaient les Français avec un certain effarement. Débat houleux et confus, ordre du jour non maintenu, vraies et fausses sorties, il a fallu l'extrême patience de quelques-uns — et la ténacité des Belges — pour maintenir, sinon l'union, du moins une certaine cohésion.

Le clivage qui sépare la Fédération des radios libres et l'Association pour la libération des ondes ne semble pas prêt de disparaître. Il ressort à tous les bouts de chemin, il dépasse la question récurrente — pierre d'achoppement des deux mouvements — de la publicité comme mode de financement des radios libres. C'est aussi un conflit de personnes.

Plusieurs commissions ont travaillé pendant deux jours dans la grande salle du centre aéré, et dehors dans l'herbe : la commission technique, la commission programmes, la commission initiatives, la commission européenne, la commission juridique. *Chacune fit un texte qu'elle* présenta au vote le dimanche après-midi en assemblée générale. Rien d'absolument nouveau dans les idées, sinon celle d'un moratoire de trois ans pour la France, mais beaucoup d'actions à mener qui seront importantes si elles ont lieu.

CATHERINE HUMBLOT.

(Lire la suite page 30.)

PSYCHANALYSE

Le mouvement animé par Jacques Lacan

par SERGE LECLAIRE (*)

L'INCONSCIENT est un mot qui doit aujourd'hui sa notoriété quasi universelle au fait historique de la psychanalyse. Ce fait *historique, ne nous hâtons pas de* le réduire à une théorie, une pratique ou même... une science. La *psychanalyse mérite* d'être analysée plutôt que d'être abandonnée aux idéologues qui ne manqueraient pas d'en faire, ainsi que Freud le dénonçait en 1932, une « conception d umonde ». (...)

On y trouve, d'abord, une pratique fondée sur un dispositif où le sujet *souffrant* est *invité à dire à haute* voix tout ce qui lui vient, sans rien écarter délibérément de ce qui se présente à *lui* : où *l'autre écoute ce qui se dit à travers l'énoncé du discours manifeste*, afin d'entendre. Entendre ce qu'un lapsus laisse échapper de sincérité : « *Je suis navré de vous rencontrer* », ce qu'une dénégation comporte d'aveu : « *Je n'ai même pas vu cette femme* » ; entendre surtout, au long d'un discours, la *répétition*, l'insistance de phonèmes, mots ou figures, afin de les *reconnaître* dans leur *syntaxe* inouïe, relevant d'une langue non codée socialement.

Corrélative de cette pratique, nous trouvons une *théorie* qui *n'est* qu'un corpus d'élaborations diverses, chacune fondamentalement ordonnée par les faits qui s'imposent dans la pratique. Ainsi, un « *appareil* psychique », montage fictif propre à recueillir les faits échappés aux carcans des catégories idéologiques traditionnelles. Il est divisé en *instances : ça, moi, surmoi*, après *avoir* été, auparavant, ordonné en systèmes : *inconscient, préconscient, conscient*. Le système inconscient rend compte du fonctionnement d'une logique absolument différente de celle que nous reconnaissons : sans contradiction, sans causalité ni temporalité linéaires, logique t o u t autre (...)

Des constantes se dégagent. Dans la pratique d'abord, où les relations des partenaires de la cure se spécifient comme psychanalytiques dans la mesure où elles laissent place au phénomène du *transfert*, qui n'est autre que l'effet de la reconnaissance, dans la relation d'un sujet à un autre, que le moi individuel n'a que statut de fait imaginaire ; dans *la mesure où, corrélativement*, est prise en compte la *résistance* inhérente aux implications de cette reconnaissance. Dans la théorie aussi, où des thématiques majeures persistent, à travers tous leurs avatars : celle de l'*Œdipe*, d'abord, qui, sur un canevas mythique, marque et remarque le jeu de « quatre coins » sur quoi se fonde le désir de l'être parlant ; *celle de la castration* ensuite, qui ne cesse de dire et redire que nul n'est possesseur des causes, *moyens et objets du désir qui l'anime*.

Ce que l'on appelle « *la psychanalyse* » *est le lieu historique* d'un soulèvement de questions aussi vieilles que le monde. Soulèvement qui vise à ce que ces questions vitales soient *affranchies* de leur esclavage à l'endroit des dieux, maîtres et tyrans. Ce que la pratique psychanalytique soutient, c'est, dans chaque *situation concrète particulière*, la possibilité de vivre en être parlant et responsable avec d'autres êtres *parlants et responsables*. (...)

La réalité du mouvement psychanalytique, comme toute entreprise révolutionnaire, achoppe sur les pièges mêmes qu'elle dénonce : le dispositif psychanalytique, conçu pour être *un lieu* de *libre parole*, tend à se figer en un rituel contraignant : le patient *ne se laisse aller* qu'à y *réciter des incantations* érotico-théoriques, en réponse au fait que le psychanalyste, imbu d'un speudo-savoir, *tend à transformer son écoute* en un morne décodage selon une grille préfabriquée ; le moi « fort » du psychanalyste fait obstacle à toute possibilité de transfert, s'assurant, sans le savoir, le monopole de toutes les résistances qu'il est censé analyser.

Retour à la parole

Quant à la théorie, elle s'érige progressivement en un ensemble de dogmes, *produisant* des schismes, régissant une pratique dont elle devait pourtant n'être que l'élaboration ouverte à toutes les inventions. Mais c'est surtout *l'irrésistible institutionnalisation du mouvement psychanaytique* qui met en place, avec une naïveté déconcertante, *les formes d'organisations propres à reconduire* les ségrégations, hiérarchies et refoulements que la psychanalyse entend *déconstruire*. (...)

Vers les années 50, à l'aube d'une décennie de fortune pour la psychanalyse américaine, commença à être reconnu le travail que Jacques Lacan poursuivait depuis vingt ans déjà. Reconnaissance qui va entraîner, au fil des années, des processus de censure, d'exclusion, et même d'excommunication, *de la part de* l'institution psychanalytique nationale, puis internationale ; jusqu'à ce que Lacan, fondant sa propre « *école* » en 1964, l'école *freudienne* de Paris, se donne à lui-même les moyens d'une périlleuse indépendance.

Toute l'œuvre de Lacan est marquée *par* l'intérêt pour la psychanalyse, dont il va animer et ranimer le mouvement avec tous les *moyens* de sa culture, de son histoire, de sa passion. Et d'abord en interrogeant son principe fondateur : la *cure par la parole*. Il questionne donc la parole et le langage, seuls instruments du dispositif psychanalytique, curieux de savoir ce que parler veut dire. (...) Il tente de dégager et d'établir la spécificité de cette espèce de vivant qu'il finira par nommer, en un néo*logisme, un « parlêtre », ruinant* ainsi la question mythique de l'origine de la parole, ou de sa genèse. (...)

Le langage n'est pas une superstructure qui viendrait s'ajouter au système physico-chimique : il s'avère, à toute analyse objective, matériellement constitutif du parlêtre. Rien *n'est plus* difficile que de faire reconnaître cette évidence, car elle va à l'encontre de tout ce qui fait, *dans toutes les sociétés, lieu de pouvoir*. (...)

Analyser les composants élémentaires du langage, ce versant constitutif *du parlêtre (de l'humain), constitue la tâche prioritaire* du *psychanalyste*. Lacan prend appui, pour ce *faire, sur la linguistique (comme il* le fera ensuite avec la cybernétique, *la mathématique, la topologie)* non *pour s'y rallier mais pour s'emparer* de la notion de *signifiant*, qu'il élaborera en psychanalyste. A partir de l'idée qu'il s'agit là de la matérialité du signe, dont la potentialité générative excède infiniment le signe et le signifié, il s'emploiera à en faire apparaître le fonctionnement, déterminant en ce qu'il échappe à toute saisie, comme à toute limitation significative. Les significations importent moins que les valeurs métaphoriques, importent *moins, surtout, que les valeurs littérales ou phonématiques*.

Les signifiants, leurs séries et leurs *articulations en ce qu'elles échappent* au contrôle des langues *officiellement* répertoriées, forment l'amorce d'une combinatoire *aussi déterminante*, mais infiniment plus spécifique, pour le parlêtre en question qu'un code *génétique*.

Un abord aussi radical des éléments en jeu dans toute relation humaine conduit *nécessairement* à repenser les modèles, notions et concepts qui en *régissaient la pratique*, y compris ceux que la psychanalyse, déjà instituée, tendait à dogmatiser.

Il fallait repenser la question du sexe pour commencer à l'élaborer en termes convenables à un vivant constitué autant de mots que de corps, et l'affranchir des surdéterminations idéologiques qui l'ordonnent ; la faire sortir, enfin, de la misère conceptuelle où la maintient cette représentation tenace qui la confine en un fait « *animal* », pure*ment biologique, ou maintenant* génétique.

Le sexe du parlêtre, littéralement ce qui le divise en deux genres, n'est pas seulement un fait anatomique, mais aussi et surtout le fait de dis*poser de mots pour dire et faire la différence*. (...)

Le fait de disposer de chiffres, de *mots*, de *représentations, implique* l'ancrage déterminant de l'humain dans un monde de division, autre*ment dit dans un monde sexué (sectus : coupé, divisé)*. De ce monde, le chiffre premier est donc deux ; et la *représentation qui en symbolise* (au sens mathématique du terme) la fonction générative est le *phallus*.

C'est le rapport de chacun à cette fonction qui constitue spécifiquement l'identité sexuelle chez l'être parlant, opérant ainsi une véritable transmutation par rapport au seul fait dit de « nature ». Ni dieu ni organe, le phallus est un opérateur à double face, mi-corps, mi-mot, dont la fonction opère dans les rapports quotidiens des personnes, *comme le témoin de la structure divisée* et contradictoire qui ordonne le mouvement en quoi consiste la vie du *parlêtre*.

Division incontournable, constitutive de la logique du parlant-vivant dont la thématique sexuelle n'est, en quelque sorte, que la représentation la plus immédiatement présente. Ce qui s'impose par ce travail d'analyse, c'est que la division entre corps et mots, entre matérialité corporelle et matérialité signifiante, loin d'avoir à *se représenter* en termes de *substrat* et de superstructure, *ne peut se* penser que comme un processus dialectique qui *est la vie même*.

Pour ne pas répéter l'opération religieuse qui dogmatise cette divi*sion-contradiction en corps et âme, il* convient donc de ne pas reconduire le p r o c e s s u s d'abstraction qui consiste à *donner statut de transcendance* à l'un des termes de la structure, de quelque nom qu'on le *nomme, eidos, psyche* ou *theoria* ; *car* il n'y a, pour le parlêtre, pas d'au-delà de la logique du parlant-vivant, *pas de superstructure* qui puisse rendre compte de la structure faite de corps et de mots. Ce que Lacan résume en une formule : « *Il n'y a pas de métalangage* » ; étant entendu que « langage » est à comprendre comme le processus dialectique en quoi consiste la vie de l'être parlant, corps et mots.

Plusieurs « modèles » sont venus, au cours des années, thématiser l'élaboration lacanienne des principe et effets du mouvement psychanalytique : *d'abord, la « robuste trilogie »*, symbolique - réel - imaginaire, par laquelle se travaille surtout l'analyse de l'*imaginaire* comme catégorie où se déploient toutes unifications ou totalisations fictives du rapport du symbolique au réel (des mots au corps).

Puis, c'est le travail sur le concept de *sujet*, qu'il dégage absolument de toutes les identifications imaginaires constitutives du « moi » des psycho*logues, pour en faire* le lieu même du processus de division intrinsèque à la structure du parlêtre.

Ensuite c'est, avec la production *du concept d'objet « a » (dit petit a)* dérivé, en p a r t i e, du concept d'objet de la pulsion partielle, que *se travaille plus spécialement la catégorie* du *réel*, à distinguer de la réalité, toujours construite ou reconstruite sur un modèle imaginaire. Le *réel, au sens lacanien, est précisément* ce qui *résiste* à la captation par le symbolique, ce qui échappe, dans l'instant même, à toute opération de mise en mots qui ne laisserait pas de « reste ».

Plus récemment encore, c'est le recours à la topologie, où se travaille, à la limite du vertige, ce fait *de structure par lequel il apparaît* qu'il n'est aucun lieu à partir duquel puisse s'opérer — si ce n'est imagi*nairement* — une saisie totalisante du processus en cours qui est notre vie même. Enfin, c'est aujourd'hui, *avec l'étude de la théorie des* nœuds, et *particulièrement* du nœud borroméen, que Lacan retravaille les catégories du symbolique, *de l'imaginaire et du réel pour faire apparaître* nouvellement les articulations vives du parlêtre, qui en fait un *être de désir*.

Vers la limite du vertige

Tout au long de son œuvre, Lacan ne cesse de questionner ce nom spécifiquement humain de la « force vitale ». Il la démarque de façon décisive de ce que pourrait être la poussée d'un instinct. Travaillant sans relâche sur la formulation freudienne disant que la force des pulsions consiste dans le travail *imposé* au psychique du fait de sa relation avec le somatique, il en radicalise la conception.

La force du désir relève d'une économie spécifique réglant les *forces* pulsionnelles en fonction des *éléments* catégoriels promus par la psychanalyse : de morceaux de corps (objets partiels), de signifiants (représentations inconscientes), de représentations imaginaires (agencées en montages fantasmatiques), de scansion subjective (divison du sujet). Cette force vitale, spécifique au parlêtre, se distingue, de ce fait, de la *force du besoin, concept biologique*, en ce que l'un, le besoin, se satisfait d'un objet déterminé (le besoin *de sucre de l'hypoglycémique), alors* que l'objet du désir ne consiste, comme Freud l'avait déjà clairement *énoncé*, que dans la *différence* entre la satisfaction obtenue et le souvenir d'une première satisfaction *mythique*. *Corrélativement*, Lacan distingue le désir de la *demande*, forme abstraite qui consiste en l'appel d'une reconnaissance d'être, ouvrant ainsi sur toutes les opérations de transcendance propres à l'assurer illusoirement.

L'inconscient, si ce terme a encore quelque pertinence, ne saurait être pensé aujourd'hui que comme l'ensemble des systèmes réglssant les forces de désir, dont la *différence*, en son insaisissable écart, est la raison (ratio : mesure).

La résistance à *une* véritable reconnaissance de la « nature » désirante de l'homme, et de la structure divisée et contradictoire qui nous régit, n'est pas la moindre découverte de la *pratique* psychanalytique. (...)

Résistance extérieure, tacitement ou délibérément soutenue, voire organisée, par la grande majorité de *ceux qui n'ont pas d'expérience* de la pratique psychanalytique. Il ne saurait en être autrement : c'est un effet de structure, qui relève du fait que les organisations sociales restent régies par des systèmes qui, d'une façon ou d'une autre, maintiennent fermement la fiction d'une superstructure — religieuse, idéologique, étatique — au nom de laquelle tous les pouvoirs se légitiment.

Corrélativement à l'atténuation des résistances extérieures, la résistance au mouvement psychanalytique s'est infiltrée, et même solidement implantée, dans la psychanalyse elle-même, où il semble que l'on ne puisse s'empêcher de reconduire insidieusement la fiction d'une superstructure en sacralisant *de facto* l'œuvre de Freud ou les écrits de Lacan. Il n'y a là nul mystère ni fatalité : seulement une défense redoublée contre *l'inéluctable* retour du refoulé. Paradoxalement, le refoulé majeur de la psychanalyse reste *l'autre*, comme si la pratique, telle qu'elle s'institue, n'avait pour effet que de renforcer *les positions narcissiques* les plus ordinaires.

Sans doute la production théorique s'emploie-t-elle généreusement à c o n j u r e r cette infirmité, bien commune au reste, mais infiniment *pernicieuse pour qui se prétend* psychanalyste. Il ne suffit pas, cependant, de produire la théorie de l'alté*rité qu'impose la structure du parlêtre ; encore* faut-il être conséquent, et ne pas déléguer au système symbolique cette *qualité d'altérité absolue* qui ne peut qu'en faire une *super*-structure en *plus*, pareille à toutes les *autres, abstraite, impérialiste* et unifiante, même si elle s'intitule théorie psychanalytique, freudienne ou lacanienne.

Un interdit brisé

Depuis dix ans environ, c'est d'un autre type de mouvement que la *psychanalyse, sans le savoir encore*, s'anime *ou* se ranime : un mouvement politique qui, comme le mouvement ouvrier à ses commencements, telle la *psychanalyse* à ses débuts, suscite la dérision, le dénigrement, la condescendance paternaliste, si *ce n'est l'hostilité ou même* la *répression* la *plus* violemment sophistiquée : je parle du mouvement des femmes, nommément : le groupe Politique et Psychanalyse, animé par Antoinette Fouque.

Voilà *que*, d'un lieu dans la cité, l'autre sexe se met à parler par la voix et le corps de celles qu'en français on appelait « *les personnes du sexe* » : elles commencent à s'organiser et à se manifester dans leur altérité concrète, interrogeant de ce fait tout un chacun sur ce qui constitue « *l'autre* », et qu'il importait tellement de maintenir dans quelque au-delà, super ou infra, vierge (dans le *ciel*), ou sorcière (en *enfer*), mère ou putain, toujours exilées par l'interdit d'être simplement f e m m e s. *Tout comme le sexe s'avérait être* la *question* la plus quotidiennement présente de la structure, pareille*ment le mouvement des femmes s'im*pose comme la présence la plus quotidienne de l'autre. Et voilà que, *sans la moindre autorisation, elles se* mettent à braver l'interdit, si profondément ancré dans nos cultures, *qui les maintenait dans un statut* de moitié, d'ombre et d'exil.

On avait toléré, non sans condescendance, qu'elles assimilent les idéaux séculaires de l'ordre asexué des *hommes*, celui qui ne fait état que d'un seul genre, dit humain, où *ne peut s'épanouir, au mieux*, qu'une société de frères, fraternité sans sexe, bien entendu ; on avait donc *toléré que nos « sœurs » (vivre comme frère et sœur* veut dire *vivre hors sexe)* deviennent ce qu'on appelle, à juste titre, des « féministes », *c'est-à-dire les représen*tantes féminines du genre *unique*. Mais que, maintenant, bravant l'adage « *machiste* » « *sois belle et tais-toi* », *elles se mettent à parler, et* même à penser, voilà qui outrepasse le seuil de tolérance des sociétés paternalistes de tous types.

C'est que, ce faisant, elles bouleversent subtilement, mais *radicalement*, les fondements les plus soigneusement méconnus des idéologies dominantes, en imposant une *autre pensée* où le corps a sa raison et la dit. Elles s'affranchissent ainsi, sans retour possible, de leur enfermement séculaire et traditionnel dans les fonctions de donner leur corps pour *le repos du guerrier, ou leur* âme comme muse au poète, de faire de l'autre sous forme d'enfants, *ad majorem Dei gloriam ; elles donnent* enfin lieu à de l'autre hors de portée de toute prise réductrice : des *femmes, et, du même coup, des hommes*.

(*) Fondateur du département de psychanalyse de l'université de Paris-VIII. Le texte dont nous reproduisons ici l'essentiel est celui de l'intervention de Serge Leclaire au congrès sur l'inconscient, qui s'est ouvert à Tbilissi, capitale de la Géorgie soviétique, ce 1er octobre. Il s'agit d'un événement sans précédent, les recherches psychanalytiques ayant été pratiquement abandonnées en U.R.S.S. depuis des dizaines d'années.

SUR « L'EFFET' YAU DE POÊLE »

Répliques à... Roland Jaccard

L'article de Roland Jaccard sur le livre de François Georges « l'Effet' yau de poêle », paru dans « le Monde des livres » du 21 septembre, nous a valu d'assez vives réactions. Nous en publions quelques-unes, allégées, conformément à la loi, de ce qui mettait directement en cause l'honorabilité de notre collaborateur.

Du docteur G. Mendel, neuro-psychiatre à Paris-6e :

Jacques Lacan a *joué* un rôle utile dans les années 50 par sa critique d'une psychanalyse normative. Mais, peut-être emporté par son succès, il est devenu depuis vingt ans le Grand Prêtre d'une sorte de religion ésotérique : *son succès serait à expliquer* probablement autant par la sociologie de certains milieux et d'une certaine société que par la *psychologie*.

Il est bon qu'ait été dénoncé dans *le Monde* — et il y faut du courage, *s'agissant d'un phénomène* apparenté à celui d'une secte — ce qui était devenu une imposture intellectuelle déconsidérant la psychanalyse. Il est bon aussi que ce soit à propos du livre de François George, chef-d'œuvre d'humour, de pensée critique et de culture. Ironie des choses qui fait qu'un jour on ne connaîtra plus le nom de Lacan *que par ce livre !*

De M. Conrad Stein, directeur de la revue Etudes freudiennes :

Peut-être est-il permis à un psychanalyste qui n'a pas été l'élève de Jacques Lacan et qui n'a pas été « exclu de l'Association internationale de *psychanalyse* » de témoigner de ceci : le retour à Freud prôné par le fondateur de l'Ecole freudienne *de Paris* — retour à Freud dont Roland Jaccard se gausse, — loin de donner lieu seulement aux mouvements d'ailleurs assez divergents qui se manifestent au sein de ladite Ecole, a eu pour effet très radical d'inciter tout *simplement à une véritable lecture* de Freud, lecture à laquelle une tradition solidement établie avait substitué jusque-là un recensement dogmatique des propositions formulées par le fondateur de la psychanalyse. Une véritable lecture de Freud, autrement dit, une étude de la genèse de son œuvre.

S'il est vrai, comme le note Roland Jaccard, que les écrits de Lacan ne disent rien sur Lacan — du moins dans leur *texte manifeste*, — s'il est vrai que le maître a favorisé au sein de son Ecole une sclérose dogmatique qui s'apparente d'ailleurs singulièrement à celle qui affecte la tendance dominante de l'Association psychanalytique internationale, s'il est tout aussi vrai que Lacan semble avoir favorisé, dans certains secteurs, des pratiques abusives, il reste que celui qui écrit sur Lacan ne saurait se dispenser d'une lecture authentiquement critique qui n'exige nullement qu'on partage *ses vues ni qu'on* suive le phénomène de mode auquel elles ont pu donner lieu.

Du Dr Guy Benoit, psychiatre des hôpitaux à Paris, qui se présente comme « non analyste, ayant fréquenté aussi bien les écrits de Lacan que ceux des Parisiens ou des Français, n'appartenant à aucune école et ayant des amis dans toutes ».

Faire de Lacan un histrion, un exhibitionniste, c'est montrer que l'on n'a rien compris au personnage et ce que cette dimension peut avoir d'important chez lui si l'on est assez sensible pour la *connecter à celle* de la pensée.

Que l'homme soit discutable, que sa doctrine le soit de même, *qui en doute ; mais personne*, sinon ceux qui vivent l'histoire des sociétés de psychanalyse avec quinze ans à vingt ans de retard, ne s'exprimera ainsi.

On ne caricature pas les choses à ce point et ceux, par exemple, qui *ont vu* Lacan présenter des malades et ont pu apprécier le tact et l'intelligence qu'il y mettait, ceux qui *ont* tout à coup saisi cette expression nouvelle qu'il permettait, à celui ou celle avec qui il s'entretenait, sauront faire un sort à l'anecdote *misérable* de François George.

Enfin quoi ! S'il y a bien un orthodoxe de Freud, *c'est Lacan*, s'il y a quelqu'un qui a su donner aux études freudiennes un sang nouveau, c'est bien lui.

On ne gomme pas ainsi des apports considérables, que ce soit le stade du miroir, ou le nom du père, ni non plus ce génial décalage qui fait que, depuis Lacan, on ne lit plus Freud exactement comme avant.

Il est vrai que la pratique d'un certain lacanisme par des gens qui n'ont retenu que la forme est parfois bien agaçante et vient entraver parfois le cours d'un processus thérapeutique, mais on *ne saurait accuser un* homme des erreurs de ceux qui croient le suivre et ne font que pasticher ce qui est souvent chez lui métaphore histrionique pour mieux passer.

Le Monde

étranger

ESPAGNE

Le parti socialiste ouvrier se prononce pour une « révolution lente » de la société

M. FELIPE GONZALEZ RÉÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Madrid. — A la fin du congrès extraordinaire du parti socialiste ouvrier espagnol, alors que M. Felipe Gonzalez venait d'être proclamé secrétaire général, ses sympathisants se mirent à scander son nom : « *Felipe ! Felipe !* » Mais, du fond de la salle, dans la grand hôtel madrilène où le parti venait de tenir ses assises, un autre cri a couvert le premier : « *P.S.O.E. ! P.S.O.E. !* » Les contestataires de M. Gonzalez, bien que vaincus, avaient atteint un de leurs buts : dénoncer les dangers du « félipisme » — c'est-à-dire l'hégémonie d'un homme.

L'homme vient tout de même de remporter un succès à peu près total. Au vingt-huitième congrès, en mai, il avait été désavoué par la base et avait dû renoncer à la réélection. Il a retrouvé son poste, le samedi 29 septembre, avec 86 % des voix, et la plupart de ses fidèles au sein de la nouvelle commission exécutive ont été élus avec un majorité aussi confortable. En revanche, ceux qui l'avaient fait trébucher, en mai, en s'opposant à l'abandon de la définition « marxiste » du P.S.O.E. n'ont pas dépassé 7 % des suffrages. Un tel chiffre ne reflète pas leur influence réelle. Le mécanisme qui a présidé à l'élection des délégués a favorisé de façon excessive le courant majoritaire, dit « modéré ». On estime, en effet, que le secteur « critique », marxiste, du P.S.O.E. est appuyé par le quart ou le tiers des militants.

M. Felipe Gonzalez et son fidèle lieutenant, M. Alfonso Guerra, devenu vice-secrétaire général, ont fait élire, comme ils le souhaitaient, une équipe dirigeante homogène : trop au dire des minoritaires. Plus de la moitié de ses vingt-quatre membres sont des nouveaux venus. On a beaucoup remarqué l'entrée de M. Ignacio Sotelo, qui s'occupera de la culture, de M. José-Maria Obiols, représentant la Catalogne, de M. Joaquin Almunia, syndicaliste de l'Union générale des travailleurs. En revanche, le P.S.O.E. a commis un péché devenu familier en ne plaçant pas à sa direction une équipe économique de valeur.

Les « critiques » estiment avoir gagné malgré tout sur le plan des principes. Ils disent qu'avec la ligne politique qui a été adoptée le « virage à droite » a été évité. Ils affirment avoir maintenu le marxisme du P.S.O.E., cheval de

De notre correspondant

bataille du vingt-huitième congrès.

La résolution adoptée samedi indique que le P.S.O.E. assume le marxisme « *comme un instrument théorique, critique et non dogmatique, pour l'analyse et la transformation de la réalité sociale, en recueillant les apports marxistes et non marxistes qui ont contribué à faire du socialisme la grande alternative émancipatrice de notre temps et en respectant les convictions de chacun.* »

C'est une formule assez proche de celle que les « critiques » avaient proposée. D'où leur satisfaction, bien que le terme « marxiste » ait disparu de la définition du P.S.O.E., présenté comme un parti « *de masse, démocratique et fédéral* ». Il est vrai que M. Felipe Gonzalez assure qu'il n'en demandait pas davantage. La querelle est un peu byzantine. Un homme qui ne se situe dans aucun camp, M. Alonso Puerta, chef de la délégation madrilène, éclaire le débat en expliquant : « *Felipe voulait un parti où les chrétiens et les humanistes soient placés sur le même pied que les marxistes. C'est ce que nous avons évité en ne parlant à ce propos que de respect des convictions personnelles. Il faudrait que le P.S.O.E. représente un large éventail social. Or, nous avons maintenu le principe d'un parti de classe, d'un parti des travailleurs, qui prend des engagements à l'égard d'autres couches de la société.* »

Un langage réformiste

Le secteur modéré a néanmoins imprimé sa marque à la ligne politique. En mai, la majorité avait continué de présenter comme son objectif principal « *la socialisation des moyens de production, de commercialisation et d'échange* ». Cette fois, le P.S.O.E. est moins précis. Quand il parle de socialisation de l'économie — en la distinguant soigneusement de l'étatisation — c'est de façon générique. Il affirme qu'une fois arrivé au pouvoir il entend « *ne pas gérer purement et simplement le système capitaliste* », mais il y a quatre mois il était plus tranchant : il rejetait toute voie menant « *à l'accommodation avec le capitalisme ou à sa simple réforme* ».

L'idée chère à M. Felipe Gonzalez — celle d'agglutiner autour du P.S.O.E. une « *large majorité sociale* » — a été longuement développée. Les socialistes affirment qu'ils se défieront de tout sectarisme et de toute politique d'avant-garde pour favoriser l'« *unité sociale* » d'une « *ample majorité* ». Ils prévoient un processus de changements « *radicaux ou graduels* », qui ne seront « *ni linéaires ni simultanés* ». Ils annoncent « *une révolution lente de la société* ». Ils la provoqueront en luttant à la fois « *au sein des institutions et de la société* ».

Ce langage réformiste a été illustré lorsque M. Nicolas Redondo, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs, le syndicat socialiste, est monté à la tribune. Il a réaffirmé en effet son opposition à la campagne de mobilisation et à la consigne de grève générale que les commissions ouvrières (le syndicat communiste) ont lancées pour l'automne. Il s'est prononcé pour la modération dans les revendications de salaires là où la crise est particulièrement aiguë.

M. Felipe Gonzalez lui-même n'a pas craint de prêter le flanc à ceux qui lui reprochent de regarder un peu trop vers les social-démocraties de l'Europe du Nord. Il a cité à deux reprises le parti de M. Olof Palme, et la deuxième fois ce fut pour retourner l'un des arguments préférés de ses contestataires, qui font une distinction entre « *parti de cadres* » et « *parti de masse* ». Une telle distinction est oiseuse, dit-il en substance. *Le parti social-démocrate suédois a démontré qu'il pouvait être les deux à la fois : capable d'exercer le pouvoir et de mobiliser deux millions de personnes sur un thème comme l'énergie.*

Le débat politique a pris un tour plus concret avec la politique des alliances. La gauche du parti craint que M. Felipe Gonzalez ne soit tenté par un gouvernement de coalition avec le centre. Depuis deux ans, c'est un thème permanent de spéculation. Le congrès n'a répondu qu'imparfaitement à cette crainte. Le parti affirme qu'il ne partagera pas de tâche de gouvernement en position « *subordonnée* », ce qui reste assez vague. Il se dit conscient des inconvénients d'une telle coalition et affirme qu'il ne s'y résoudra qu'en cas d'urgence, pour « *sauver le processus constitutionnel et démocratique* ». « *En Espagne, nous savons tous ce que cela veut dire* », a précisé M. Obiols, qui a défendu à la tribune la stratégie du parti. Si une telle décision était prise, ce serait par le comité fédéral — non par la commission exécutive — pour un temps et un programme limités. Elle devait être ratifiée par un congrès extraordinaire. Le secteur « critique » n'a pas réussi à imposer l'idée de politique d'« entente » avec les autres partis de gauche — autrement dit le P.C.E. La formule a paru très vague.

M. Felipe Gonzalez a promis aux minoritaires qu'ils resteraient libres de défendre leurs positions au sein du parti. Le P.S.O.E. n'en continue pas moins de rejeter les tendances organisées. Quatre mois de discussions intenses viennent donc de se terminer. M. Felipe Gonzalez a dit avec modestie que *celles-ci n'avaient sans doute* contribué que partiellement au débat qui agite le socialisme contemporain. Elles ont en tout cas réanimé la vie politique espagnole, et le P.S.O.E. a donné un exemple de démocratie interne qui, malgré l'apathie générale, n'est pas passé inaperçu.

CHARLES VANHECKE.

Devant cent mille Basques

M. EDMOND SIMEONI AFFIRME A BILBAO QUE LA FRANCE EST « UNE PUISSANCE COLONIALISTE »

Bilbao (*A.F.P.*). — La France est une « puissance colonialiste », a affirmé le dimanche 30 septembre M. Edmond Simeoni, dirigeant de l'Union du peuple corse, devant cent mille Basques, à Bilbao, à l'occasion de la journée du parti nationaliste basque.

M. Simeoni, dont les propos, traduits du français en espagnol, ont été vivement applaudis, a déclaré : « *La France est une puissance colonialiste qui empêche le peuple corse, deux siècles après sa conquête militaire, d'exercer ses droits nationaux.* » Le dirigeant de l'U.P.C. a accusé la France de « *provoquer l'exil des jeunes Corses et de manipuler l'information, imposant ainsi une colonisation économique et culturelle et une occupation militaire et policière massive en Corse* ».

M. Simeoni a ensuite mis l'accent sur « *la convergence entre l'Union du peuple corse et le parti nationaliste basque pour la revendication commune d'un statut d'autonomie obtenu avec fermeté et dans la légalité* ». Le dirigeant de l'U.P.C. a enfin réclamé l'organisation d'un référendum en Corse.

On remarquait à la tribune, outre les députés membres du P.N.V., le sénateur et maire de Cambo (Pyrénées-Atlantiques), M. Michel Labeguerl (P.S.), et le conseiller d'État et maire d'Ascain (Pyrénées-Atlantiques), M. André Louberriaga.

UN POLICIER EST ASSASSINÉ A GUERNICA

Bilbao (A.P.). — Le chef de la police municipale d'Amorebieta, M. Alfonso Vilarino, a été assassiné le dimanche 30 septembre, à Guernica, au Pays basque. Selon les autorités, ce nouveau meurtre aurait été commis par des membres de l'E.T.A.

D'autre part, deux personnes ont été blessées à Pampelune où la police est intervenue pour disperser une manifestation favorable aux séparatistes.

UNION SOVIÉTIQUE

Moscou s'attend à un durcissement de ses relations avec Washington

C'est ce lundi soir (mardi à 2 heures, heure de Paris) que M. Carter doit prononcer une allocution télévisée pour préciser la position des États-Unis sur le problème de la brigade soviétique stationnée à Cuba. A Washington, on s'attendait qu'il annonce notamment un renforcement du dispositif militaire américain dans les Caraïbes et en Amérique centrale, trois semaines de négociations avec Moscou — par l'intermédiaire de M. Dobrynine, l'ambassadeur d'U.R.S.S. aux États-Unis — n'ayant permis aucun progrès. D'autres « options » seraient à l'étude à la Maison Blanche, notamment une augmentation du budget des services de renseignements, une intensification des survols de Cuba par des avions-espions, une limitation des exportations de technologie avancée vers l'U.R.S.S. (notamment d'ordinateurs perfectionnés) et un encouragement aux alliés des États-Unis pour vendre du matériel militaire à la Chine.

A Moscou, on semble préparer l'opinion publique à un report « sine die » des débats du Sénat américain sur la ratification des accords SALT 2.

Moscou. — Les dirigeants soviétiques se sont-ils fait à l'idée que le traité SALT 2 ne serait pas ratifié dans un proche avenir ? Sans doute serait-il prématuré de l'affirmer. Les déclarations officielles et la presse font toujours référence à cet événement historique que fut, à Vienne, la signature du texte par MM. Carter et Brejnev. Mais ils mettent de plus en plus l'accent sur les manœuvres des adversaires du traité, comme s'ils *voulaient peu à peu habituer leur* opinion publique à un échec, fût-il provisoire.

Bien qu'il y ait eu tout lieu de *penser — du moins jusqu'à la dernière « crise de Cuba »* — que les dirigeants du Kremlin tenaient beaucoup à la *ratification* de SALT 2, force est bien de constater qu'ils ne font rien pour faciliter la tâche de M. Carter. S'il leur était difficile de céder à ce qu'ils ont considéré comme un ultimatum, ils auraient pu mettre des formes à leur refus. M. Gromiko a choisi aux Nations unies *la méthode opposée*, en conseillant aux Américains de « classer » l'affaire.

La thèse soviétique tient en trois points : d'abord le gouvernement américain s'est placé dans cette situation délicate en reprenant à son compte les allégations du sénateur Church au lieu de chercher à apaiser les esprits. En croyant mettre Moscou en demeure de choisir, il s'est engagé dans une impasse d'où il ne peut sortir qu'en perdant la face ou en détériorant ses relations avec l'U.R.S.S. C'est à lui seul de se débrouiller.

Ensuite, les soldats soviétiques se trouvent à Cuba depuis dix-sept ans pour entraîner les Cubains au maniement des armes soviétiques. La situation ne s'est pas modifiée depuis et ces soldats ne menacent pas *la sécurité des Etats-Unis*, comme M. Carter l'a reconnu.

De notre correspondant

Enfin, comment les Américains, qui entretiennent plusieurs milliers de bases à travers le monde (dont certaines se trouvent à proximité des frontières de l'Union soviétique et une à Cuba), peuvent-ils reprocher *à Moscou de venir en aide à* un pays ami ?

Ce troisième argument est de plus en plus employé par les Soviétiques. En signant le traité SALT 2, les Etats-Unis ont reconnu qu'il existait une parité entre eux et l'U.R.S.S. Ils ont admis que l'U.R.S.S. est leur égale. Ils ne peuvent donc prétendre vouloir déterminer comment les pays socialistes doivent régler leurs *relations entre eux et avec les pays* tiers, affirmait dimanche 30 septembre la *Pravda*, rejetant par avance les décisions que M. Carter pourrait annoncer dans son discours de ce lundi.

« La parité et l'équilibre »

Si les Etats-Unis estiment qu'en tant que grande puissance ils ont le droit d'entretenir des bases à l'étranger — en raison de « *réalités historiques anciennes* », comme l'a dit M. Brzezinski, — pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'U.R.S.S. ? *Celle-ci* n'a aucun système d'armes sur le continent américain qui puisse atteindre des cibles sur le territoire des Etats-Unis et qui ne soit soumis à aucun contrôle, rappelait récemment l'agence Tass, laissant entendre que « *la parité et l'équilibre* » lui donneraient parfaitement le droit d'en posséder.

Autre attribut enfin d'une grande puissance, selon Moscou : elle doit *savoir tenir compte des intérêts* légitimes de ses partenaires. Les Soviétiques affirment l'avoir fait avec l'accord SALT 2 en acceptant une certaine « *non-équivalence* » des plafonds des fusées intercontinentales.

Au début de la crise actuelle, certains observateurs estimaient qu'un marchandage global n'était pas *exclu : les Américains auraient créé* ou tout au moins saisi l'occasion de l'affaire de la brigade soviétique à Cuba pour imposer à Moscou un texte interprétant le traité SALT 2. La majorité des sénateurs auraient accepté de se contenter des explications soviétiques à propos de cette brigade en échange de l'acceptation par le Kremlin des « réserves » américaines sur le traité. Il est possible que ces *arrière-pensées* n'aient pas été absentes du jeu, mais on ne voit pas, pour le moment, s'esquisser un tel compromis. On *s'en est même, semble-t-il, éloigné* au fil des semaines.

Il est certain que, si les responsables soviétiques veulent la ratification de SALT 2, ils ne sont pas prêts à la payer n'importe quel prix. Il n'est donc pas inutile de se demander si, malgré leurs déclarations publiques péremptoires, ils ne trouveraient pas quelque avantage à l'ajournement du débat.

Compte tenu de la situation politique intérieure américaine, les Soviétiques peuvent estimer qu'un *nouveau président, ou M. Carter*, confirmé dans ses fonctions, serait mieux à même de mener l'affaire à bien. La légèreté et les faux pas de l'administration américaine pendant cette nouvelle « crise de Cuba » n'ont pu d'ailleurs que les renforcer dans leurs préventions contre M. Carter, dont ils ont toujours mis en doute les capacités à gouverner. Certes, les dirigeants soviétiques *ont plutôt tendance, au moment des* élections dans les pays occidentaux, à préférer le maintien en place des hommes avec lesquels ils ont pu établir des contacts confiants. *Mais les* nombreuses déceptions qu'ils ont rencontrées avec M. Carter ne doivent pas les inciter à l'indulgence.

Certains observateurs occidentaux *estiment* qu'un ajournement de la ratification de SALT 2 signifierait du même coup le renvoi de toute décision sur la modernisation des « armes de théâtre » en Europe occidentale. Car on verrait mal, selon eux, les gouvernements européens qui, sincèrement ou du bout des lèvres, ont approuvé le traité braver les Soviétiques *après un échec qui ne pourrait* pas ne pas apparaître comme un revers de la détente.

Or, les dirigeants de Moscou sont de plus en plus préoccupés par les projets de l'OTAN concernant les « *armes de théâtre* ». Ils ont affiné leur argumentation à ce sujet en soulignant l'existence d'un « *équilibre global approximatif* » entre l'Est et l'Ouest, et en dénonçant la *prétention* des Européens à rechercher des « équilibres » pour tel ou tel type d'armes ou pour telle ou telle zone géographique. Ils mettraient certainement à profit un ajournement de la décision occidentale pour accentuer leur campagne et pour mobiliser les opinions publiques dans l'espoir d'obtenir d'aussi bons résultats que contre la bombe à neutrons. D'autant que, faute d'obtenir un accord avec les Américains, ils seraient vraisemblablement amenés à privilégier pour un temps leurs relations avec l'Europe occidentale.

Enfin l'absence — provisoire — du traité SALT 2 ne changerait rien dans l'immédiat à la course aux armements, les plafonds ayant été calculés de façon assez large pour permettre à chaque camp de développer sensiblement son potentiel. Changerait-elle fondamentalement les rapports soviéto-américains qui, depuis trois ans, ont connu plus de bas que de hauts ? Ce n'est pas certain. Les relations entre Moscou et Washington oscillent entre la rivalité et la coopération. Les Soviétiques accusent M. Brzezinski de vouloir privilégier la première en voulant mener de front l'intensification de la puissance militaire des Etats-Unis, le contrôle des armements quand cela correspond aux intérêts américains et la concurrence avec l'U.R.S.S. Ils s'attendent que M. Carter s'aligne, dans son discours de ce lundi, sur les positions de son conseiller.

DANIEL VERNET.

GRANDE-BRETAGNE

Les travaillistes vont engager au congrès de Brighton un débat sur la nature de leur parti

Brighton. — A la veille du congrès annuel du parti travailliste, qui s'est ouvert ce lundi 1er octobre, M. Callaghan a subi un premier échec. Après plusieurs heures de discussion, il n'a pu convaincre, dimanche, la majorité de l'exécutif dominée par la gauche de ne pas mettre aux voix les propositions de réforme des statuts du parti. Selon l'ancien premier ministre, la discussion suivie d'un vote sur ces changements controversés entretiendra inutilement les divisions du parti. Il suggérait d'attendre les résultats de l'enquête approfondie que les syndicats ont recommandée sur l'analyse de l'échec électoral de mai dernier, et sur les modifications à apporter aux structures du parti. M. Callaghan, de toute évidence, espère que cette enquête infirmera les propositions faites

De notre envoyé spécial

par la gauche visant en fin de compte à renforcer l'exécutif et les sections locales au détriment du groupe parlementaire.

L'exécutif a tenu bon. Il insiste pour que la conférence se prononce sur au moins deux des trois parlementaires de rendre régulièrement des comptes aux sections locales de leur circonscription et de remettre leur mandat à leur disposition en cours de législature. D'autre part, il reviendrait à l'exécutif, et à lui seul, de rédiger le manifeste électoral du parti. *Cependant, M. Callaghan semble* avoir obtenu que la décision sur cet amendement capital soit ajournée d'un an. De même, il a *obtenu l'ajournement de la discussion sur* un changement du système d'élection du leader (il serait désormais choisi par un collège et non par le groupe parlementaire).

La position des syndicats

Conscient d'avoir perdu la première manche dans le combat qui l'oppose à la gauche, M. Callaghan est décidé à dénoncer publiquement les réformes proposées par l'exécuif : « *Vous avez commis une grande erreur*, a-t-il dit aux membres de cet organisme... *Je suis profondément déçu, mais vous avez engagé une bataille qui va se poursuivre* ». Il a précisé qu'il prendrait la parole mardi pour combattre les projets de réforme.

L'issue de la bataille va dépendre des « *gros bataillons* » du syndicat des ouviers des transports et de celui des métallurgistes qui, par le système de « vote par bloc », contrôlent pratiquement la conférence. Les métallurgistes (876 000 mandats) ont finalement décidé à une très faible majorité d'appuyer les propositions de réforme de la gauche, et il est vraisemblable que les ouvriers des transports 1 250 000 mandats) se prononceront dans le même sens. Les mineurs (750 000 mandats) sont encore indécis. En fait, les syn*dicats entendent renforcer* davantage leur influence, voire leur contrôle sur le parti, dont ils sont pratiquement *les banquiers. Pour* les ménager, l'exécutif a indiqué que les décisions du congrès de Brighton, vraisemblablement *favorables au projet de réforme*, n'iterdiront en rien aux syndicalistes chargés de l'enquête de reprendre et même de modifier les changements proposés.

Ainsi, le violent débat de cette semaine risque d'être sans effet immédiat. Il illustre surtout la crise du mouvement travailliste dont les effectifs s'amenuisent et dont le déficit financier, selon son trésorier, atteindra environ 1 million de livres en 1980. Mais, surtout, le mouvement n'arrive pas encore à trouver son identité. transcendant le débat sur la réforme des statuts, la vraie question posée *aux délégués de* Brighton est de savoir si le Labour restera un parti social-démocrate de gouvernement ou s'il *deviendra un parti* « socialiste », idéologiquement plus pur, mais, selon l'avis du centre et de la droite, sans aucune chance de revenir au pouvoir. La gauche affirme, elle, qu'une alternative vraiment socialiste offerte à l'électorat en mai dernier aurait assuré le succès du parti.

Incontestablement, *l'offensive* de la gauche répond au besoin ressenti par le plus grand nombre d'un changement des *structures. Des militants, mécontents* que le leader des parlementaires ignore pratiquement les résultats de la conférence, voudraient exercer une plus grande influence dans l'orientation du parti. Le centre et la droite affirment également qu'ils sont favorables à un changement, mais ils voudraient réduire l'influence qu'ils jugent disproportionnée des petits groupes d'activistes peu représentatifs et dont beaucoup sont en fait des communistes ou des trotskistes.

Ainsi le débat de Brighton touche à la nature même du parti. Les problèmes de personnes sont dépassés. M. Benn, un intellectuel brillant mais assez éloigné des masses, sait qu'il a peu de chances de succéder à M. Callaghan, bien qu'il soit au premier rang des opposants au leader actuel.

HENRI PIERRE.

EUROPE

Allemagne fédérale

M. Strauss a été réélu triomphalement à la présidence de la C.S.U.

De notre correspondant

Bonn. — Au cours du congrès qui s'est déroulé pendant le week-end à Munich, dans une atmosphère *« triomphale »*, M. Franz-Josef Strauss, candidat chanceller de l'opposition, a été réélu à la présidence du parti chrétien-social bavarois, avec un nombre record de voix : 857 sur 876. Ce même week-end, les élections municipales de Rhénanie du Nord-Westphalie ont vu la C.D.U. progresser très légèrement, avec 46.3 % des voix, contre 46,1 % il y a quatre ans. Le S.P.D. tombe de 45,5 % à 44,9 %. Les libéraux, qui sont les plus touchés, reculent de 7,1 % à 6,5 %. Les communistes et les écologistes ont remporté quelques succès locaux spectaculaires, notamment à Ahaus, où les verts ont recueilli plus de 25 % des voix.

Le congrès de Munich est en tout cas de nature à rassurer ceux qui redoutaient de voir se poursuivre une guerre fratricide entre C.S.U. et C.D.U. Le président chrétien-démocrate, M. Helmut Kohl, après avoir perdu la patrie, a *« joué le jeu »*. C'est aux côtés de M. Strauss qu'il a traversé toute la Bayernhalle. Après quoi, les deux hommes se sont longuement serré la main sur la tribune, déchaînant l'enthousiasme des congressistes. Pour faire bonne mesure, le président de la C.D.U. a encore averti ceux qui, lors de la campagne électorale de 1980, comptent sur des divergences entre les deux partis frères, qu'ils commettaient une *« erreur fondamentale »*.

Cette démonstration d'unité comporte cependant quelques ombres. Si la plus grande partie de l'état-major démocrate était présente à Munich, on a cependant relevé l'absence de ceux que M. Strauss, en tant que bon Bavarois, appelle, non sans dérision, les *« lumières du Nord »*. Ni le ministre-président du Schleswig-Holstein, M. Stoltenberg, ni celui de la Basse-Saxe, M. Albrecht, n'avaient cru bon de se montrer.

Bien qu'il ait parlé pendant deux heures et demie, M. Strauss n'a pas été très explicite en ce qui concerne son programme. Sa prise de position la plus claire concerne le problème de l'énergie : *« Nous ne sommes pas des fétichistes de l'atome »*, a-t-il proclamé, en ajoutant toutefois que, à l'heure actuelle, il n'y avait pas d'autre voie que le recours à l'énergie nucléaire.

Pour le reste, le candidat chancelier de l'opposition a surtout affirmé que les élections de l'an prochain seraient les plus importantes depuis 1949, car il s'agirait de mettre un terme à une évolution qui détournerait le pays de la liberté et l'entraînerait vers le collectivisme. Comme à son habitude, M. Strauss s'est efforcé de mettre en relief les divisions internes d'un parti social-démocrate qui, selon lui, serait de plus en plus dominé par son aile marxiste.

JEAN WETZ.

Turquie

Une nouvelle démission dans son gouvernement accroît les difficultés de M. Ecevit

De notre correspondant

Ankara. — *M. Ahmet Karaslan*, ministre turc de la reconstruction, a donné sa démission samedi 29 septembre du cabinet de M. Ecevit, où il représentait les indépendants. M. Karaslan estime que, *« avec la structure actuelle du gouvernement et la majorité critique de l'Assemblée dont il dépend, on ne saurait résoudre aucun des problèmes du pays »*. Ce départ, qui fait suite à celui de M. Faruk Sukan (parti démocratique), vice-premier ministre, la semaine précédente (*le Monde* du 22 septembre), place M. Ecevit dans une situation très délicate à l'approche des sélections sénatoriales du 14 octobre.

Le premier ministre persiste à croire que la démission de M. Karaslan fait partie, comme celle de M. Sukan, d'une action orchestrée de ses adversaires pour discréditer son parti pendant la campagne électorale. Les observateurs, dans l'ensemble, sont plus nuancés : ils estiment que, de son côté, M. Ecevit cherche peut-être aussi à minimiser ses propres erreurs de gestion en accusant l'opposition de conspirer contre lui. En effet, M. Karaslan est le sixième membre du gouvernement, sur onze ministres n'appartenant pas au P.R.P. de M. Ecevit, à quitter le cabinet constitué en janvier 1978. Deux ministres du Parti républicain du peuple avaient également démissionné en janvier dernier.

Les spéculations vont bon train à Ankara sur la chute du gouvernement au lendemain du scrutin du 14 octobre. D'autant plus que, ce même jour, un autre scrutin devra pourvoir cinq sièges de députés devenus vacants par suite de décès. Le Parti de la justice (opposition de droite) espère bien enlever au moins quatre de ces sièges. L'arithmétique parlementaire joue dès maintenant contre le pouvoir. Celui-ci ne pourra plus compter que sur deux cent huit élus du parti républicain et sur huit des quinze députés indépendants, soit deux cent seize voix. L'opposition de droite, quoique théoriquement majoritaire, devra toutefois réunir deux cent vingt-six voix, majorité requise par la Constitution pour renverser le gouvernement. M. Demirel, qui prédit la *« chute irréversible »* du gouvernement Ecevit, attent la réouverture du Parlement, prévue pour le début de novembre, pour abattre ses cartes.

ARTUN UNSAL.

Tchécoslovaquie

A propos de Gustav Barès

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Pierre Daix.

Permettez-moi de compléter l'information nécrologique concernant Gustav Barès que vous avez publiée, d'après Reuter, dans votre numéro du 27 septembre. Sa carrière ne s'est pas arrêtée à la période stalinienne, et nous avons eu une autre image de lui, bouleversante, qu'il me paraît indispensable de lier à sa mémoire. Dans le film des obsèques de Jan Palach, l'étudiant pragois qui s'immola par le feu au début de 1969, Gustav Barès était ce recteur en toge, qui conduisait le deuil au nom de l'université Charles-IV. Il incarnait alors, aux yeux de la jeunesse tchécoslovaque, celui des anciens dirigeants qui s'était montré capable du plus honnête et du plus profond retour sur soi. Il a eu en effet ce courage intellectuel et moral, si rare, de ne rien éluder, ni du poids de ses responsabilités, ni de celui de ses silences. La « normalisation » le chassa de toutes ses fonctions et provoqua le suicide de son gendre, le poète Stanislav Neumann.

Belgique

DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS ONT OPPOSÉ FORCES DE L'ORDRE ET NATIONALISTES FLAMANDS

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Trois gendarmes et deux manifestants ont été blessés au cours des violents affrontements qui se sont produits samedi 29 septembre, à Comines, près de la frontière franco-belge, entre les membres du parti nationaliste flamand Volksunie et les forces de l'ordre. Un gendarme a été blessé grièvement à la tête par un jet de pierre, et une dizaine de personnes ont été arrêtées pendant la manifestation, qui avait été interdite par le gouvernement.

Trois mille militants du Volksunie s'étaient réunis pour réclamer la création d'un école flamande dans la municipalité de Comines, qui compte 95 % de francophones. Le gouvernement belge s'est prononcé pour la création de cette école d'ici à 1980, malgré le refus de la municipalité francophone.

AFRIQUE

Centrafrique

Le président Dacko a lancé un nouvel appel au calme

Tandis que le président Dacko lançait, le samedi 29 septembre, un appel radiodiffusé « au calme, à la paix et au maintien de l'ordre », M. Ange Patasse, ancien premier ministre de Bokassa Ier, et président du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.), arrivé la veille au soir à Tripoli, où il a obtenu l'asile politique, demandait à nouveau le départ des troupes françaises. Selon l'agence A.T.P., il a annoncé son intention de se rendre à Bangui le 4 octobre. Il a, en outre, suggéré l'organisation d'une « table ronde » après la démission de M. Dacko et, lancé un appel à l'O.U.A.

Par ailleurs, selon l'agence Associated Press, la présidence de la République du Tchad a démenti, samedi, avoir protesté contre l'envoi sans consultation préalable, en Centrafrique, de troupes françaises stationnées au Tchad, et avoir parlé de « geste inamical » et d'« atteinte à la souveraineté nationale » (« le Monde » daté 30 septembre-1er octobre).

Un monument tragi-comique : le « palais impérial » de Berengo

De notre envoyé spécial

Berengo. — Il faut toujours, à l'histoire du temps qui passe, apporter une contribution essentielle. Sait-on ce que lisait Catherine dans sa chambrette, les soirs d'avant le coup d'Etat, sur son petit lit rond d'impératrice ? « *Leonella ou les amours d'une Vénitienne.* » Sait-on comment Bokassa Imperator, dans l'ivresse conjuguée du pouvoir et du whisky, raffermissait ses convictions ? *En se projetant alternativement sur magnétoscope le Jugement des flèches* et les *Commentaires illustrés* sur l'Empire Centrafricain.

Visite du palais de Berengo. Toute la semaine, il avait fallu négocier. En vain. Tous les prétextes, même les plus fallacieux, avaient été avancés : « *domicile privé* », « *danger* », « *rien à voir* ». Trop à voir plutôt. Mais on voulait d'abord vider les poubelles d'une débâcle.

Enfin, l'autorisation, signée du ministre de l'intérieur, vint pour la journée de samedi. La meute se rassembla. C'est alors qu'arriva de l'ambassade de France un contrordre un peu embarrassé. On ne pouvait rentrer à Berengo, « *le gardien étant parti avec les clefs* ». On se lança tout de même. Le temps de fendre la foule agglutinée autour des échoppes du « *kilomètre 5* », où, depuis deux jours, réapparaissent, comme champignons après l'orage, les mille butins des récents pillages. C'était la route impériale Bangui-Berengo. Impossible de se tromper d'ailleurs, puisque, dans sa munificence, l'empire ne s'est doté que d'une seule route goudronnée de 80 kilomètres, gardée, à l'entrée, par un bâtiment baptisé, sublime euphémisme, « péage » et parsemée de postes de garde. Sortant de l'ombre des guitounes peintes en bleu et encore ornées d'un soleil impérial, des gendarmes s'essayèrent à décrypter nos laissez-passer.

La route fut passionnante. Non pas seulement en raison des références au régime défunt — « *Scierie Jean-Bedel Bokassa* », « *Plantation Jean-Bedel Bokassa* » — ou uniquement pour la splendeur odorante de la végétation tropicale sur laquelle des papillons géants font d'éclatantes taches, mais surtout pour ces villages mbakas immuables, sortis tout droit du fond des âges, impassibles à l'histoire, même à celle d'un de leurs enfants, devenu empereur fou, et figés autour des cases de terre battue ocre, des termitières géantes des petits feux toujours maintenus et des placettes où les femmes pilent le mil depuis que femme et mil existent.

L'Empire Centrafricain résumé en deux images, dans un prodigieux télescopage. Des tam-tams vus dans le dernier village à la station radio satellite, il n'y avait que trois kilomètres.

Berengo, c'est d'abord cela, plus un « *aéroport impérial* ». Sur la piste qu'utilisaient seuls les avions de l'empereur ou de ses invités, deux véhicules lourds, placés en travers, interdisent l'atterrissage. La passerelle d'accès à bord des appareils est restée plantée là, pour longtemps, dans le sens des départs précipités.

Ensuite, vient le palais. L'accès délabré est gardé mollement par quelques officiers. Un palais impérial, cela ? Plutôt un compromis entre une base militaire type Evreux, une hacienda somoziste, une zone industrielle à l'abandon et un camp de prisonniers réaffecté. Empire dans l'empire, fortin d'un tyran aux abois. Là, à droite, l'« usine impériale ». Plus loin, la « ferme impériale », où les chevrettes, privées de leur maître, remâchent leur désespoir.

Plus loin encore, les bâtiments de la garde impériale désertés, y compris ceux du 2e bataillon d'infanterie féminin, qui porte : « *Accès interdit.* » Viennent ensuite les « *ateliers de couture de l'impératrice* » et le « *parc autos impérial* ». Derrière une deuxième enceinte, le « *palais* » proprement dit surgit. Quel choc ! une série de bâtiments plats de piètre apparence forment un rectangle autour d'un parking de supermarché. Un officier hilare montre les trois résidences : « *l'ancienne, l'actuelle* » et « *la future* », un baraquement de bois, un pavillon « *modèle empereur* et un bunker en construction. Trois époques d'une chronologie heureusement rompue. Le soudard sous-officier, l'empereur « *Sam suffit* », le dictateur aux abois.

Une immense taupinière

Là-bas, contre la résidence empuantie par la décomposition des produits de la cuisine, la piscine a été vidée. On raconte, rumeur invérifiable, que l'empereur y avait fait creuser par des ouvriers des caches pour son butin. Et qu'en bon pharaon il les fit ensuite, sinon emmurer, du moins exécuter.

Pourquoi pas ? Ici, rien ne paraît impossible.

A l'entrée du sous-sol, immense taupinière, voici l'empire résumé. Une vingtaine de défenses d'éléphants pour symboliser la corruption et le pillage. Des caisses de munitions pour célébrer la force, enfin d'immenses rouleaux du tissu rayé qui servait à faire les habits des prisonniers pour rappeler la terreur. Les sous-sols ont déjà été visités par les soldats français. Les râteliers d'armes sont vides. Mais on trouve des caisses de cartouches sous étiquette de l'établissement régional du matériel.

Juste au-dessus, encore un symbole : voici la salle du conseil des ministres. Derrière le trône, un disque, *The Queens Silver Jubilee 1952-1977*, posé sur une étagère, rappelle la grande affection qu'avait Bokassa Ier pour sa « *chère parente* » Elizabeth. Sur la table, une liste confidentielle, celle des gardes du corps. Plus loin, le bureau encombré de dossiers et de bouteilles vides et un invraisemblable capharnaüm, des pots d'échappement de rechange à la vaisselle dorée à l'or fin, des caisses de sabres de la garde aux boubous du couronnement.

C'est à ce moment-là qu'arrivent, prévenus par queqlue circuit mystérieux, trois ou quatre conseillers de l'ambassade de France venus de Bangui en hélicoptère (et en catastrophe). Ils ont la mine inquiète de gens qui se seraient fait voler les clés de l'armoire à confiture. L'attaché militaire, soucieux de réactiver la coopération a, nous a-t-il semblé, sermonné les officiers centrafricains. *Avant de livrer à cette presse trop curieuse les appartements impériaux, deux conseillers ont tenu à y entrer seuls un bon quart d'heure. La place enfin était nette.* Quel bonheur de constater librement que l'impératrice disposait d'une bouteille d'eau de Lourdes, collectionnait les pâtes de verre, chérissait une poupée de foire et aimait les parfums violents.

Nous demandons à visiter l'étage inférieur, là où, un instant auparavant, un des deux hommes de la coopération s'était pris les pieds dans les tapis, provoquant un formidable bruit. Quelle malchance ! *On n'avait justement pas les clés.*

Sur la route du retour, dans les villages, les lampes-tempête ressemblaient à des lucioles, et l'odeur de manioc et de bois tropicaux donnait du moins le plaisir de respirer un autre air.

PIERRE GEORGES.

« INTOXICATION »

L'A.F.P. a diffusé samedi 29 septembre la dépêche suivante :

« On s'élève dans les milieux autorisés contre la diffusion, à propos de la situation en République Centrafricaine, d'informations de caractère sensationnel qui, n'ayant pas été au préalable vérifiées, sont trop souvent inexactes.

» A cet égard, l'annonce faite à la télévision d'un prétendu attentat contre le président Dacko, qui relève de l'affabulation pure et simple, montre à quel point une campagne d'intoxication peut conduire à présenter sous des traits erronés la situation en Centrafrique.

» Une compétition saine et bénéfique entre organes d'information, y compris ceux qui exercent une mission de service public, ne saurait justifier à elle seule de telles atteintes au sérieux de l'information. »

[L'information en cause a été diffusée par TF 1 et est donnée, ce lundi, comme « confirmée » par l'envoyé spécial de « France-Soir ». Même si elle était inexacte, il y aurait quelque chose de plaisant à voir les autorités françaises donner sur un ton aussi vigoureux des leçons d'objectivité et de rigueur à la presse, après s'être signalées avec constance par une étonnante « intoxication » dans toute l'« affaire Bokassa ».]

● *Une centaine de personnes* ont manifesté, samedi 29 septembre, à l'appel de la section locale du P.C.F., devant le château d'Hardricourt (Yvelines), propriété de l'ex-empereur de Centrafrique, Bokassa Ier.

Guinée-Equatoriale

L'ancien président Macias Nguema et six de ses collaborateurs ont été fusillés à Malabo

Le jour même de sa condamnation à mort, Francisco Macias Nguema, ancien président de la Guinée-Equatoriale, a été fusillé, le samedi 29 septembre, avec six de ses anciens collaborateurs, onze ans jour pour jour après son arrivée au pouvoir, dans l'enceinte de la prison de Malabo.

Le tribunal militaire avait prononcé son verdict à l'issue d'un procès d'une semaine qualifié d'« équitable » par un observateur de la commission internationale des juristes. L'ancien président était absent de la salle d'audience au moment de la lecture de la sentence, qui a été accueillie dans le plus grand calme.

Les juges avaient reconnu Macias Nguema coupable de « tentative de trahison, assassinat de plus de cent Guinéens, destruction de biens matériels, détournement de fonds publics et génocide ». Le tribunal a également ordonné la confiscation de tous les biens de l'ancien président et la restitution des sommes qu'il a détournées. La défense n'a pas sollicité la grâce présidentielle.

Les six co-accusés, contre lesquels le procureur avait requis trente ans de prison, ont été condamnés à mort par le tribunal et exécutés avec l'ancien président. Ce sont : Pastor Elveste Melena, ancien chef de la prison de N'zeng-Ayong ; Salvador Ondo Ela, chef de la prison de Malabo ; Fortunato Lfogo Bokoi, chef de la prison de Bata ; Eduardo Edou, chef de l'escorte présidentielle ; Madipha Nsue, neveu de Macias, ex-commandant de la garde présidentielle ; Miguel Eyegue Ntutumu, un des ex-vice-présidents de la République.

En outre, deux peines de prison ont été prononcées contre Norbero Se, ancien directeur de la sécurité, et N'dongo Aewono Ayang, ex-gouverneur civil de Bata. Les deux hommes ont été condamnés à quatorze ans, quatre mois et un jour de prison, selon le code militaire espagnol.

(Le Monde *du 7 août a publié un portrait de M. Macias Nguema.)*

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Iran

IMPORTANT REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Le gouvernement prend en main la gestion de l'industrie pétrolière

Le Conseil de la révolution a entériné, dimanche soir 30 septembre, l'important remaniement ministériel que le premier ministre, M. Mehdi Bazargan, avait effectué la veille. Il avait fallu deux réunions de trois heures chacune, samedi et dimanche, pour que la plus haute instance de l'Etat iranien se prononce sur les changements proposés. En tout, neuf ministres ont été nommés ou ont changé de poste. Aucun d'eux *n'appartient au clergé, alors que* certains d'entre eux, proches de M. Bazargan, passent pour être hostiles aux ingérences des mollahs dans les affaires de l'Etat, tel M. Ezatollah Sahabi, le ministre d'Etat chargé du plan et du budget.

LA COMPOSITION DU CABINET

Voici, d'après l'A.F.P., la composition du gouvernement iranien après le remaniement ministériel, approuvé le dimanche 30 septembre par le Conseil de la révolution :

Premier ministre : M. Mehdi Bazargan *.
Vice-premier ministre et porte-parole du gouvernement : M. Sadegh Tabatabai *.
Intérieur : M. Hachem Sabbaghian *.
Défense : M. Mostafa Tchamran.
Ministre d'Etat pour les affaires exécutives : M. Hossein Bani Assadi.
Justice : M. Ahmad Seyed Djavadi *.
Affaires étrangères : M. Ibrahim Yazdi *.
Ministre d'Etat : M. Darius Forouhar **.
Travail et affaires sociales : M. Ali Espahbodi **.
Ministre d'Etat pour la recherche : D. Yadollah Sahai Sahabi **.
Santé publique : M. Kazem Sami *.
Communications et transports : M. Youssef Taheri Ghazvini.
Postes et télécommunications : M. Mohammad Hassan Eslami *.
Energie : M. Abbas Adj.
Economie et finances : M. Ali Ardalan **.
Pétrole : M. Ali Akbar Moinfar **.
Culture et enseignement supérieur : M. Hassan Habibi **.
Ministre par intérim de l'éducation nationale : M. Mohammad Ali Radai.
Agriculture : M. Mohammad Ali Azadi.
Commerce : M. Reza Sadr **.
Ministre de l'orientation nationale et des fondations religieuses : M. Nasser Minatchi *.
Ministre d'Etat chargé du Plan et du budget : M. Ezatollah Sahabi *.

(*) Maintenu dans ses fonctions.
(**) Change d'attributions.

Il semble que M. Bazargan ait obtenu l'approbation de la composition de cette équipe en sacrifiant M Hassan Nazih, directeur de la SNIP (Société nationale iranienne des pétroles), qu'il a révoqué de ses fonctions (*le Monde* daté 30 septembre - 1er octobre). Le premier ministre n'a pas pour autant nommé *un religieux à sa place. Il a contourné* la difficulté en créant un ministère du pétrole, qu'il a confié à un autre *laïc, M. Ali Akhbar Moinfar, précé*demment chargé du plan et du budget. Quant à M. Nazih, convoqué par le *procureur général pour répondre* à l'accusation d'activités anti-islamiques et antinationales, il a disparu de son domicile.

Le remaniement ministériel, estime l'A F P., *renforce* l'autorité de l'Etat sur les finances par un contrôle direct des *revenus* énergétiques et sur les *provinces. Un ministre* d'Etat — *M. Darius Forouhar* — sera désormais spécialement chargé d'étudier les nécessites de leur développement *économique. La creation d'un mi*nistère du pétrole donne au gouvernement le pouvoir de gérer la principale source de *revenus* du pays, dont *le* contrôle *direct lui* échappait en fait depuis la nationalisation décidée en 1952. La production de gaz *et* toute la *pétro*chimie, qui *étaient* sous la supervision du seul directeur de la SNIP, passent également sous le contrôle du gouvernement. Cependant, la *création du ministère du pétrole aura* comme effet de fonctionnariser quelque soixante-sept mille employés de la SNIP, qui bénéficialent auparavant *d'un statut autonome. On s'attend à* une *sévère* épuration parmi ces derniers. M. Hassan Nazih s'opposait *précisément à des purges dans son* personnel. La seconde caractéristique importante du remaniement ministériel est la nomination à la tête du ministère de la défense d'un civil, M. Moustapha Tchamran, qui passe *pour être le chef des services* de renseignement. La dernière tâche qu'il a accomplie avec succès consistait à superviser la « *pacification* » du Kurdistan. M. Tchamran, qui a été formé aux Etats-Unis, a passé ses dernières années d'exil à entraîner des guérilleros iraniens, notamment au Liban, où il était étroitement associé à l'organisation El Amal et à l'imam Moussa Sadr, le chef des chiites libanais qui a mystérieusement disparu l'été dernier, à la suite d'une visite en *Libye*.

Dans une interview accordée au quotidien *Keyhan*, M. Tchamran a confié qu'il était opposé, jusqu'à ces derniers temps, à la reconstitution d'une forte *armée*, en raison de sa conviction que l'Iran ne jouerait « *plus jamais* » *le rôle* de gendarme dans la région du Golfe. Il avait souhaité que les gardiens de la révolution, les milices islamiques, se substitueraient aux forces régulières. Il assure avoir changé d'avis *en se rendant compte que seule* l'armée pouvait faire face au défi des impérialistes qui « *intriguent dans plusieurs partie de la Republique* ».

M. Tchamran a défini ses deux principaux objectifs : l'épuration des forces armées du sommet à la base ; l'abrogation de tous les accords militaires conclus avec l'Occident, afin que l'Iran ne serve plus de « *base stratégique américaine et sioniste dans la région* ». Il a indique à ce propos que Téhéran serait peut-être amené à acheter des pieces de rechange aux Etats-Unis, mais *seulement si aucune condition poli*tique n'était posée.

Tandis que les escarmouches entre guérilleros *kurdes et miliciens* islamiques se poursuivent dans l'ouest du pays, les attentats des autonomistes arabes du sud paraissent s'intensifier. A *la suite* de l'explosion d'une bombe, les télécommunications entre les villes d'Abadan et de Khoramshar et le reste de l'Iran ont été interrompues dimanche. L'explosion d'une charge de T.N.T. avait endommagé vendredi une partie du bazar de Khoramchar. Le journal *Keyhan* indique encore que « *des inconnus ont fait sauter une partie du pont routier et ferroviaire sur la ligne reliant Ahwaz* (chef-lieu du Khouzistan) *et le centre du pays* ». C'est la sixième fois en deux mois que des explosions endommagent ce pont. *On apprend, enfin, que deu militants* du Mouvement autonomiste arabe ont été exécutés à Khoramchar. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

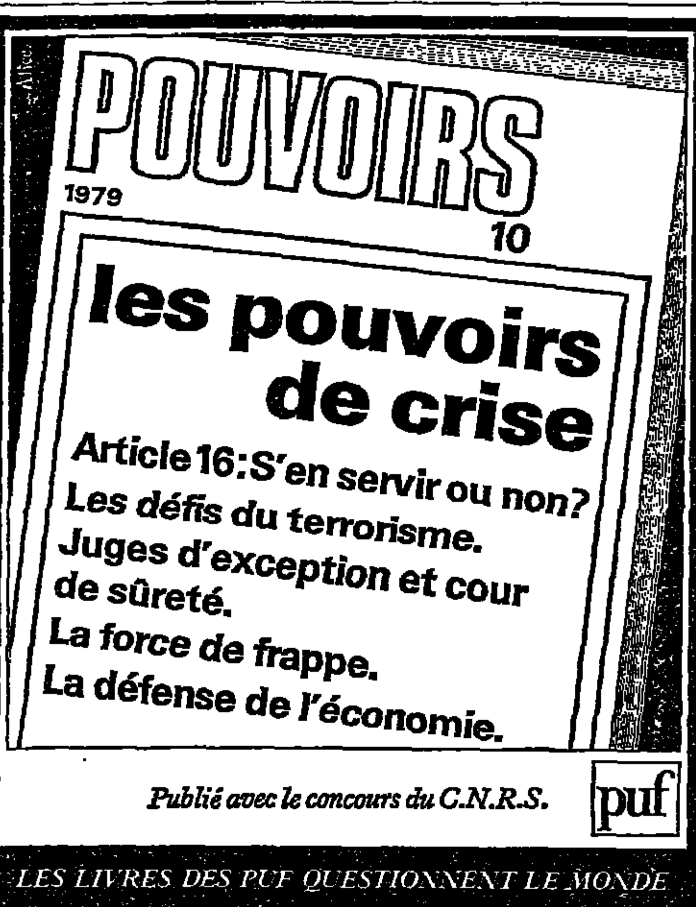
Libye

PREMIÈRE VISITE DU ROI KHALED D'ARABIE SAOUDITE

Tripoli *(A.F.P.)*. — Arrivé le samedi 29 septembre en Libye, *le roi* Khaled d'Arabie Saoudite, dont c'est la première visite dans le pays, a eu un long entretien avec le colonel Kadhafi et a visité plusieurs zones agricoles dans la région de Benghazi.

Dans un discours prononcé samedi soir à Tripoli, le colonel Kadhafi a estimé que « *l'Egypte est aujourd'hui plus dangereuse qu'Israël pour les Arabes, à cause de sa situation au sein du camp arabe* ». « *Le complot est clair*, a-t-il dit, *et l'ennemi se sert de l'Egypte pour atteindre des positions stratégiques importantes dans la patrie arabe* ». Il a évoqué « *l'envoi de soldats et d'armes à Mascate et à Oman* », une « *tentative d'intervention militaire à Bahrein* » et le fait que « *l'Egypte était prête à assister militairement le Yemen du Nord* », précisant que le gouvernement de Sanaa a décline cette offre.

Pour le colonel Kadhafi, le « *complot* » consiste à « *encercler l'Arabie Saoudite, ainsi que tous les autres Arabes, Libyens compris, du nord au sud et de l'est à l'ouest* ». *Les gisements de petrole de la presqu'ile arabique sont vises* », a-t-il affirmé.



A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● **LE RENOUVELLEMENT DE *LA DIETE DU TYROL*** — Les populistes (Oe.V.P.) ont gagné les élections qui se sont déroulées dimanche 30 septembre pour le renouvellement de la Diète du Tyrol. Avec 63 % des suffrages l'Oe.V.P. détient désormais vingt-cinq sièges au Landtag de cette province, soit un de plus qu'après la consultation de 1975. Les socialistes (S.P.Oe.) — avec 29,4 % des suffrages (moins 3,13 %) — ont perdu un mandat sur les onze qu'ils avaient jusqu'alors. Les libéraux (F.P.Oe.) avec 6,6 % (+ 0,7 %) conservent leur unique siège à la Diète. — *(Corresp.)*

Danemark

● **ELECTIONS LEGISLATIVES LE 23 OCTOBRE.** — Les élections législatives anticipées, rendues nécessaires par la démission du gouvernement de M. Joergensen et la dissolution du *Folketing* (*le Monde* du 29 septembre), auront lieu le 23 octobre, a-t-on annoncé à Copenhague, après que le chef du gouvernement eut officiellement annoncé sa décision à la reine. — *(A.F.P., A.P.)*

Grèce

● **M. CARAMANLIS EN VISITE EN UNION SOVIETIQUE.** — M. Constantin Caramanlis, premier ministre grec, a quitté Athènes, ce lundi matin 1er octobre, à destination de Moscou, pour une visite officielle de cinq jours en Union soviétique. Il demeurera jusqu'au 3 octobre à Moscou et s'y entretiendra avec MM. Kossyguine et Brejnev. M. Caramanlis séjournera ensuite à Léningrad, du 3 au 5 octobre, avant de faire des visites officielles en Hongrie, du 5 au 8 octobre, puis en Tchécoslovaquie, du 8 au 10 octobre. — *(A.F.P.)*.

Panama

● **LE DRAPEAU AMERICAIN A ETE AMENE.** — La bannière étoilée, qui a flotté pendant trois quarts de siècle sur la zone du canal de Panama, a été amenée le dimanche 30 septembre.

Dès ce lundi 1er octobre, la *République du Panama* étendra sa souveraineté sur la plus grande partie de la zone et la bannière étoilée ne sera plus hissée à côté du drapeau bleu, blanc, rouge panaméen que sur six points stratégiques du canal, qui resteront sous la responsabilité des Etats-Unis jusqu'en l'an 2000. — *(A.F.P.)*

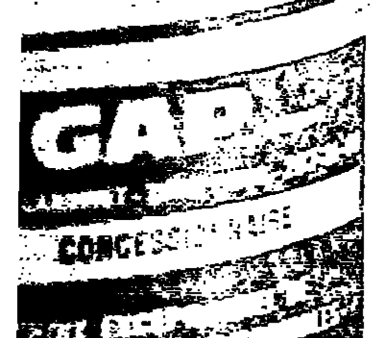
Pologne

● **UNE FONCTIONNAIRE INTERNATIONALE ACCUSEE D'ESPIONNAGE.** — Mlle Wesolowska, fonctionnaire internationale d'origine polonaise, est actuellement en « *détention provisoire* » à Varsovie, a-t-on confirmé samedi 29 septembre de source officielle polonaise. Mlle Wesolowska, précise-t-on de même source, a été arrêtée le 10 août dernier sous l'inculpation d'« *espionnage au profit d'un pays tiers* » (*le Monde* du 28 septembre). — *(A.F.P.)*

● **TRAFIC D'OR ET DE DEVISES DEMANTELE.** — Les polices polonaise et hongroise ont démantelé un important réseau international de trafiquants d'or et de devises fortes. Selon la presse de Varsovie, qui rapportait l'information samedi 29 septembre, quelque deux cents personnes ont été jusqu'à présent *écrouées tant en Pologne qu'en* Hongrie. Le trafic, qui, apparemment, durait depuis plusieurs années, a porté sur une somme de 230 millions de zlotys (plus de 3 millions de francs français).

République Sud-Africaine

● **M. JOHANNES VAN DALSEN NOMME AMBASSADEUR EN FRANCE.** — Le premier secre- étrangères, M. Johannes van Dalsen, a été nommé ambassadeur d'Afrique du Sud en France, a annoncé un communiqué officiel à Pretoria. Il doit remplacer M. Louis Piennar, qui regagne la capitale sud-africaine. — *(A.F.P.)*



ASIE

Cambodge

Une partie importante de l'aide internationale va transiter par la Thaïlande

Dans un discours prononcé à Pyongyang avant son départ pour Pékin, le prince Sihanouk a estimé que, « dans un an, il n'y aura plus au Cambodge qu'un million de Khmers survivants » et que ces derniers seront de « véritables spectres, ayant déjà un pied dans *la tombe*, parce que sans nourriture, malades, sans médecins ni médicaments ».

De son côté, M. Heng Samrin, qui vient d'être confirmé dans ses fonctions de président du comité central du Front uni de salut national du Kampuchéa, a indiqué, le 29 septembre, que ses troupes « avaient mis hors de combat plus de cinquante mille Khmers rouges depuis le début de la saison des pluies, il y a environ trois mois ». « Plus d'un million de Cambodgiens, a-t-il précisé, ont été libérés du contrôle des forces de l'ancien premier ministre Pol Pot. » *M. Samrin a également déclaré* que des milliers de tonnes de marchandises destinées aux populations touchées par la guerre arrivaient du Vietnam et d'Union soviétique. A Bangkok, il se confirme que Hanoï et Phnom-Penh n'entendent plus mettre d'obstacles à l'arrivée d'une aide alimentaire massive à la population du Cambodge.

De notre envoyé spécial

Bangkok. — *Il se confirme* que Hanoï et Phnom-Penh n'entendent plus mettre d'obstacles à l'arrivée d'une aide massive aux *populations* d'un Cambodge qui se meurt lentement, de faim, de maladie et de désespoir. Au lendemain du retour de Phnom-Penh de l'avion *affrété* par *l'UNICEF et* la *Croix-Rouge* internationale, les représentants de ces deux organisations, qui étaient chargés de vérifier la distribution de l'aide, ont transmis à leurs bureaux locaux les assurances des autorités cambodgiennes pro-vietnamiennes à ce sujet. Les antennes installées à Phnom-Penh, qui fonctionneront avec du personnel international et, sans doute, des employés recrutés localement, bénéficieront de facilités de distribution. Parallèlement, un bureau sera ouvert à Aranya-Prathet, à la frontière khméro-thaïlandaise. Il aura pour tâche *de coordonner l'aide aux centaines* de milliers de personnes affamées, qui se regroupent dans l'ouest du Cambodge, dans les zones sous contrôle du régime Pol Pot ou des Kmers Seret (nationalistes), dans celles occupées par l'armée vietnamienne ou dans celles qui échappent à toute autorité.

On avait pu croire, à la lecture de la déclaration rendue publique, le 26 septembre, par le ministère des affaires étrangères de Phnom-Penh, que les conditions exigées par les Vietnamiens et leurs alliés rendraient difficile *le lancement immédiat du plan* de sauvetage de la population cambodgienne. Ce *texte* réaffirmait en effet que seul le « *Comité populaire révolutionnaire du Kampuchéa* » était habilité à recevoir l'aide extérieure. Il semble toutefois que, derrière le paravent d'une propagande qui ne *peut accepter ouvertement* que l'on aide aussi l'ennemi kmer rouge, apparaisse à présent une attitude plus conciliante, et le temps semble dépassé où les deux régimes, qui se disputent le Cambodge, protestaient quand l'autre partie recevait du riz ou des médicaments. L'heure est trop grave, et l'opinion internationale trop attentive pour que l'on prenne le risque d'être responsable de la mort d'autres Khmers.

La satisfaction de voir que, dès les prochains jours, le Cambodge va recevoir un — bien petit — ballon d'oxygène ne saurait dissimuler que *bien plus aurait* pu être accompli plus tôt. Depuis des mois, la gravité de la situation alimentaire et sanitaire frappe ceux qui ne se sont pas bouché les yeux. Washington, tout d'abord, n'a pas voulu ajouter foi aux rapports alarmistes qui parvenaient de Bangkok. *Hanoï n'a pas non plus facilité* des négocations qu'il menait par l'intermédiaire de prête-noms cambodgiens, en raison à la fois de querelles de procédure déplacées dans de telles circonstances, d'une gabegie bureaucratique qui ne cesse de s'aggraver, mais surtout, semble-t-il, de divergences politiques entre les partisans d'une aide humanitaire et les tenants de la ligne dure. Comment comprendre autrement les propos du premier ministre, M. Pham Van Dong, selon lequel les Cambodgiens étaient « *heureux* », ou ceux, plus récents, de M. Phan Hien aux Nations unies, pour qui il n'y a pas de famine généralisée, mais seulement des « *poches de famine* » le long de la frontière thaïlandaise ? Comment expliquer qu'à l'offre d'aide du Japon le Vietnam ait répondu que le Cambodge *n'en avait pas* besoin ? Enfin, il aura fallu attendre ces dernières semaines pour que les Khmers rouges demandent des secours pour la population civile.

Toujours est-il qu'il va falloir travailler vite, sans attendre la fin de la saison des pluies, dans plusieurs semaines. Jusqu'à l'arrivée *des premiers* bateaux qui accosteront dans le seul port de Kompong-Som, qui serait à nouveau relié à Phnom-Penh par voie ferrée, les avions devraient apporter chaque jour de Bangkok des denrées de première nécessité qui, au début, seront distribuées *par* dix camions. Des *dépôts devraient* être installés à Bangkok et à Singapour. En même temps, les secours seront acheminés par la route vers la frontière thaïlandaise. Dans les deux cas, et à la demande des autorités de Bangkok comme de Phnom-Penh, la coordination sera assurée par l'UNICEF et la Croix-Rouge.

Insécurité

Les informations qui continuent à filtrer du Cambodge n'incitent pas à l'optimisme. Selon des réfugiés arrivés depuis le début de *l'été de la province de Battambang*, frontalière de la Thaïlande, entre 10 et 20 % des rizières ont été *cultivées*, le long des routes et à proximité des villages. Des pillards de tout bord extorquent leurs maigres réserves aux paysans, qui doivent souvent aller travailler sous la protection des *milices locales* créées par les Vietnamiens, qui se font payer en empochant une partie de la récolte. Le manque de matériel agricole, une saison sèche prolongée, mais surtout l'insécurité, sont aussi responsables de la situation. Si les Vietnamiens veulent parvenir à *stabiliser le régime de Phnom-Penh*, il leur faudra avant tout rétablir cette sécurité sans laquelle tout travail agricole demeure impossible.

Selon certains réfugiés, le nouveau régime a commencé lui aussi à appliquer un programme *de collectivisation rurale*. On peut se demander si une telle politique sera de nature à redonner à une population éprouvée et décimée par les effets de la collectivisation khmère rouge le goût au travail et même à la vie. Les paysans sont répartis en groupes de travail de dix à vingt familles. Ils sont parfois rémunérés en points-travail. Dans certains secteurs, les animaux de trait auraient été collectivisés.

En avril-mai, les citadins avaient été à nouveau chassés des villes par les soldats vietnamiens et repoussés progressivement vers les campagnes, afin de les inciter à cultiver. Cette politique avait *dû être interrompue* avec la saison des pluies, lorsque les Khmers rouges ont repris, par petits groupes, l'offensive. Dans la région de Sisophon, nous a-t-on dit, un certain nombre de personnes se sont vu refuser par les habitants de communautés villageoises le droit de s'installer parmi eux, parce qu'ils n'avaient rien à apporter. Ils ont été forcés d'errer à la recherche d'un autre lieu d'établissement. Quant au système d'irrigation khmer rouge, creusé au prix que l'on sait, il n'est pas toujours utilisable car, parfois, tracé en dépit du bon sens.

Il n'y a donc pratiquement plus de riz. Même les rations des militaires vietnamiens seraient réduites. C'est au cours des prochains mois que l'hécatombe de Cambodgiens risque d'être la plus sévère, d'autant que cette période devrait coïncider avec la nouvelle offensive vietnamienne contre les réduits khmers rouges. Les maigres récoltes et l'aide humanitaire permettront aux plus favorisés de survivre, car il semble difficile que l'assistance puisse parvenir à toute la population. Pendant ce temps, les plus faibles continueront de mourir.

Les Khmers rouges ne sont pas les moins frappés ; il en meurt plus de faim et de maladie qu'au combat. Certains auraient même échangé leurs armes contre du riz. Car, aussi paradoxal que cela paraisse, ceux qui soutiennent le régime Pol Pot et voient en lui le moyen d'embourber *encore plus les Vietnamiens* au Cambodge ne semblent guère préoccupés de nourrir et de soigner ses soldats. Dans ces conditions, on peut se demander si le malheureux Cambodge ne risque pas de se retrouver dans la même situation qu'au milieu du siècle dernier quand, après une occupation vietnamienne et une guerre entre Siamois et Annamites sur le sol khmer, il restait à peine un million de survivants.

PATRICE DE BEER.

M. MITTERRAND EN APPELLE A LA « CONSCIENCE INTERNATIONALE »

M. Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a lancé dimanche 30 septembre, un appel « *solennel* » à la « *conscience internationale pour sauver le peuple khmer* ». Il a proposé la création de « *zones entre les camps meurtriers, zones qui permettraient de sauvegarder le peuple khmer* ». « *Nous condamnons*, a-t-il déclaré, *les systèmes politiques qui aboutissent à cette situation et qui conduisent à la disparition d'un peuple, à la destruction des libertés, et qui choisissent les thèmes de la violence, de la torture et de la mort pour imposer telle ou telle idéologie.* »

De leur côté, les participants à la convention nationale de l'U.D.F. ont exprimé le 29 septembre à Paris, « *l'horreur* » que leur inspiraient les événements du Cambodge et condamné aussi bien « *les envahisseurs vietnamiens que les criminels khmers rouges* ». M. Michel Pinton, délégué général, a dénoncé « *les complices bruyants de ce génocide que sont les dirigeants du P.C., et les complices honteux et silencieux que sont ceux qui, au P.S., pour des raisons électorales inavouées, préfèrent se taire plutôt que de mettre en accusation le parti communiste* ».

CHINE : LE TRENTIÈME

Hanoï et Moscou ont envoyé des messages de félicitations

Le Vietnam a adressé un message de félicitations à la Chine, à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de la République populaire, a annoncé dimanche l'agence vietnamienne de presse.

Le message, envoyé par le gouvernement et le comité permanent de l'Assemblée, est adressé au gouvernement et au comité permanent du Congrès du peuple chinois.

« *Le peuple vietnamien*, déclare le message, *tient beaucoup à l'amitié avec les autres peuples et fera toujours de son mieux pour préserver l'amitié entre les peuples chinois et vietnamien.* »

● A MOSCOU, le présidium du Soviet suprême et le conseil des ministres de l'U.R.S.S. ont envoyé un télégramme de félicitations à Pékin.

« *L'Union soviétique a accordé et accorde une grande importance à ses relations avec son voisin, la Chine, et, par là même, s'efforce de les améliorer, et n'a pas manqué, à plusieurs reprises, d'apporter des propositions concrètes dans ce sens* », souligne le télégramme cité par Tass. « *L'établissement de relations de bon voisinage entre nos deux pays*, poursuit le message, *répond aux intérêts vitaux et aux espoirs des peuples soviétique et chinois, et aux intérêts de la paix et de la sécurité en Asie et dans le monde entier.* »

Comme tous les ans, indique notre correspondant à Moscou Daniel Vernet, l'Association d'amitié soviéto-chinoise a organisé une soirée à la Maison de l'amitié des peuples à laquelle ont assisté les chefs des deux délégations aux négociations sino-soviétiques, qui n'ont pas encore commencé. Pour marquer cette date, le représentant de l'U.R.S.S. à la réception donnée par l'attaché d'affaires chinois à Moscou était d'un rang plus élevé que les années précédentes. La presse ne se laisse pas aller à ses amabilités protocolaires. Son ton traduit la déception d'un père qui a assisté, impuissant, à la révolte de son enfant. Les commentateurs soviétiques ne pèchent pas par excès de modestie. C'est la révolution d'Octobre qui a *montré la* voie juste aux travailleurs chinois, affirme la revue *Temps nouveaux*, en rappelant la fraternité d'armes entre communistes soviétiques et chinois dans les années 20 et 30, la contribution « *décisive* » apportée par l'U.R.S.S. à la libération de la Mandchourie. Curieusement, *Temps nouveaux* écrit aussi que l'U.R.S.S. fut la première à « *liquider les traités illégaux imposés à la Chine par le gouvernement tsariste* », alors que ces traités, qui ont arraché à la Chine une partie de la Sibérie, constituent encore un des sujets de litige entre les deux pays.

Les vœux des P.C. français et italien

La célébration du trentième anniversaire de la République populaire a également été saluée par des P.C. occidentaux.

● A PARIS, le P.C. estime que des « *divergences importantes* », notamment sur les problèmes internationaux, le séparent du parti communiste chinois, mais que « *cela ne doit pas constituer un obstacle* » à leurs relations mutuelles.

Dans un message de félicitations, le comité central déclare que « *la République populaire de Chine affirme aujourd'hui vouloir jouer dans l'arène internationale un rôle à sa mesure et voir respecter sa souveraineté. Pour les communistes français, qui ont eux aussi de grandes ambitions pour leur pays, cette volonté est légitime. C'est pourquoi nous sommes profondément attachés au respect de l'indépendance, de la souveraineté de chaque pays, ainsi qu'à la coopération sur un pied d'égalité entre les nations, et souhaitons voir la Chine, comme il revient à un pays socialiste, y contribuer* ».

● A ROME, rapporte notre correspondant le comité central du P.C.I. a adressé un message chaleureux à son homologue chinois. On y apprend entre autres que l'installation du communisme à Pékin est « *l'événement mondial le plus important depuis la révolution d'Octobre* » et que les trente années écoulées, quoique traversées « *de contradictions et d'âpretés* », ont permis de « *commencer la construction d'une société nouvelle, socialiste* ».

Pesant chacun de leurs mots, les communistes italiens souhaitent que « *les efforts en cours pour consolider ces réalisations significatives* » puissent être développés. Ils se disent « *convaincus que le consolidement de la paix et la coopération entre tous les Etats et les peuples du monde ont besoin — dans le respect de la souveraineté de chacun d'eux — de la contribution active de la République populaire de Chine* ».

Il semble, poursuit Robert Solé, que le P.C.I. soit prêt à en faire davantage. L'un de ses plus hauts dirigeants envisagerait de se rendre prochainement à Pékin. Ce projet, qui serait bien avancé, expliquerait *a posteriori* les vacances inattendue de M. Berlinguer en Union soviétique cet été. Le P.C.I. ne peut tendre la main à Pékin sans donner des garanties à Moscou. Or il tient depuis longtemps à normaliser ses relations avec la seconde grande puissance communiste de la planète. Des contacts avaient été pris récemment avec le maréchal Tito pour qu'il serve d'intermédiaire dans ce rapprochement.

En mars, au quinzième congrès du P.C.I., on avait noté la présence de l'ambassadeur chinois à Rome. Il n'avait pu qu'applaudir à la rectification de tir intervenue en quelques mois : après avoir accepté et *justifié l'intervention* vietnamienne au Cambodge, le P.C.I. s'était décidé à condamner toutes les interventions étrangères quelles qu'elles soient. Autre signe de dégel : ces dernières semaines, des journalistes communistes italiens et même un parlementaire, M. Segre, avaient pu se rendre en Chine.

Le P.C. fait son autocritique

(Suite de la première page.)

Fondamentalement ce document constitue une synthèse des idées exprimées depuis un an sur toutes sortes de sujets et porte fortement la trace de compromis entre des écoles de pensée différentes.

Le passage le plus original du discours concerne la révolution culturelle. « *C'est*, dit le maréchal, *dans le but de combattre, de prévenir le révisionnisme que cette révolution a été déclenchée (...) seulement (...) il a été fait à propos de la situation au sein du parti et dans le pays une estimation qui ne correspondait pas à la réalité et une explication correcte de ce qu'était le révisionnisme a fait défaut.* »

« *Lin Biao et la « bande des quatre* », poursuit le rapport, « *ont exploité ces erreurs en appliquant une ligne politique ultra-gauchiste. Le sabotage méthodique contre-révolutionnaire auquel ils se sont livrés pendant dix ans a plongé notre peuple dans le désastre.* » « *Par leur nature*, ajoute cependant le maréchal Ye Jianying, « *ces menées conspiratrices et contre-révolutionnaires sont totalement différentes des fautes que notre parti a commises* », autrement dit, le P.C. fait son autocritique — et pas seulement sur la révolution culturelle, car les erreurs de la fin des années 50 sont également évoquées, — mais il rejette sur Lin Biao et la « bande des quatre » la responsabilité exclusive des excès les plus graves.

Le procédé peut paraître artificiel, mais il a l'avantage de ne pas remettre en cause la ligne générale suivie par le parti et d'exonérer par conséquent Mao lui-même de toute erreur fondamentale d'orientation. Certes, le maréchal Ye Jianying répète que Mao n'était pas infaillible — « *un dirigeant*, dit-il, *n'est pas un dieu* » — et ce qu'on appelle « *la pensée de Mao Zedong* » n'est « *pas seulement le produit de la sagesse* » d'un seul homme car « *elle est née dans la lutte commune du parti et du peuple* ». Ceci étant dit, il n'en est pas moins réaffirmé que « *le camarade Mao Zedong est le représentant le plus éminent du grand parti communiste et du grand peuple chinois* ».

L'heure n'est pas aux exclusions

S'agit-il d'un simple coup de chapeau au vénérable défunt ? Le discours va plus loin car, s'il encourage « *l'émancipation des esprits* » et condamne « *le conformisme livresque* » — thèmes favoris de M. Deng Xiaoping — il y est en même temps question à plusieurs reprises des « *quatre principes fondamentaux* » qui doivent encadred la nouvelle orthodoxie : supériorité du socialisme, maintien de la dictature du prolétariat, soutien à la direction du parti, fidélité au marxisme-léninisme et à la « *pensée Mao Zedong* ».

Cette insistance peut surprendre car les quatre principes en question ont été mis en avant, au printemps dernier, par réaction à des courants de pensée contestataires nés à l'époque du plénum de décembre du Comité central. Ils avaient même servi de justification à une reprise en mains policière, ce qui amène certains auteurs à parler plus tard du « *contre-courant* » ou du « *vent froid* » d'avril. La poursuite du débat sur « *le critère de la vérité* », encouragé par M. Deng Xiaoping, avait conduit par la suite à laisser un peu dans l'ombre les fameux principes, et le *Quotidien du Peuple*, par exemple, n'y a fait que de très rares allusions depuis plusieurs mois. Que le maréchal Ye Jianying en parle abondamment à l'occasion de ce trentième anniversaire montre que les divergences apparues il y a six mois n'ont pas encore disparu. Tout le spectacle de ces célébrations pékinoises est d'ailleurs révélateur d'une situation dans laquelle, en dépit de l'existence d'un courant nettement dominant, il reste nécessaire de ménager une minorité qui conserve ses bases à l'intérieur de la société. Tous les membres du bureau politique, sans exception, sont apparus à leur rang, toutes tendances confondues, comme pour bien montrer qu'à ce niveau du régime au moins l'heure n'est pas aux exclusions.

Il est également significatif que le maréchal Ye Jianying ait été choisi pour être le principal orateur de ces cérémonies. En fait, le président du comité permanent de l'Assemblée nationale, actuellement dans sa quatre-vingt-unième année, s'est fait remplacer par un présentateur de Radio-Pékin pour lire la majeure partie du texte qui lui est attribué et dont l'audition a duré plus de deux heures un quart. Il reste que l'on va étudier, à travers toute la Chine, « *le rapport Ye Jianying* », c'est-à-dire le point de vue d'un homme que son son âge, sa longue carrière, son prestige, mettent au-dessus des luttes de factions, désignent comme une sorte de caution des bonnes mœurs et du respect des traditions, comme l'homme enfin le mieux capable de dégager, dans le jeu complexe des tendances, le plus grand dénominateur commun du régime. — A. J.

Des manifestants réclament « la démocratie dans l'art »

De notre correspondant

Pékin. — *Une petite manifestation a eu lieu le 1er octobre à Pékin. L'ordre n'a guère été troublé, car la police s'est contentée de détourner le cortège d'une centaine de personnes parti du* « mur de la démocratie » *pour éviter qu'il ne passe par la place Tien-An-Men.*

Les manifestants sont cependant parvenus sans encombres devant le siège de la municipalité de Pékin, où leur groupe s'est augmenté de plusieurs centaines de badauds en congé en ce jour de fête nationale. Il s'agit d'artistes qui revendiquent le droit à la « démocratie dans l'art », *c'est-à-dire la possibilité d'exposer leurs œuvres, même si elles ne correspondent pas aux canons officiels. Apparemment toute l'affaire a commencé il y a quelques jours aux alentours du Musée des beaux-arts et l'autorisation réclamée aurait été donnée par certaines autorités.*

Pas par toutes, ce qui a amené les services de sécurité de la capitale à intervenir. D'où la manifestation de ce lundi devant le siège de la municipalité.

Les manifestants avaient leur propre service d'ordre qui n'a cherché aucun affrontement avec des policiers, eux-mêmes très prudents. La seule perturbation est venue d'une vieille dame qui, choquée, semble-t-il, que des jeunes gens puissent se livrer à de tels actes de contestation le jour de la fête, a entrepris de les disperser à grands moulinets de son panier.

Le plus intéressant est que la municipalité de la capitale sert de plus en plus fréquemment de cible pour des mécontents divers — étudiants, pétitionnaires venus de leur campagne, aujourd'hui artistes, — qui ne se heurtent à aucun obstacle sérieux pour venir haranguer les foules sur les marches de la mairie. Ce qui fait soupçonner quelques complaisances de la part de certains cercles qui trouveraient là un moyen pratique, et couramment en usage en politique intérieure, de faire pression sur une partie au moins des dirigeants de la capitale. — A. J.

ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU RÉGIME

La difficile synthèse de la tradition et de la révolution

Pékin. — Pour un homme, c'est à peine la force de l'âge ; pour un Etat, tout juste l'adolescence, *a fortiori* lorsqu'il hérite d'une *civilisation plusieurs fois millénaire*. Qui oserait d'ailleurs parler de maturité dans cette Chine où, au nom de la recherche du « critère de la vérité », il est aujourd'hui admis, recommandé de remettre en question pratiquement tout ce qui depuis l'instauration du régime a pu faire figure de dogme ?

Lénine, de Petrograd à Moscou, a exercé le pouvoir pendant moins de sept ans. Mao a régné quatre fois plus longtemps. Mais les deux hommes ont ceci de commun que leur stature de penseurs, leur génie de visionnaires politiques ont dépassé leurs capacités de dirigeants. Il y avait beaucoup à dire, par exemple, sur le choix que les deux hommes ont su faire de leurs collaborateurs, sur la manière surtout dont ils ont préparé leurs successions. L'un et *l'autre n'en ont pas moins* joué le rôle de père pour deux jeunes républiques. Il était normal que, sur des modes différents, leur enseignement soit *« révisé » par leurs héritiers*.

Là, *toutefois*, s'arrête le parallèle. Le poids de l'histoire pèse autrement lourd en octobre 1949 *sur la jeune République populaire chinoise* qu'en *octobre 1917 sur la* première République des soviets. Peut-on imaginer, d'autre part, ce que serait devenue l'U.R.S.S. si Lénine, comme Mao, était mort à quatre-vingt-trois ans — c'est-à-dire en 1953... comme Staline ?

De là, en Chine, une réflexion sur le passé qui ne peut être tout à fait la même qu'en Union soviétique et qui s'opère à travers une vision par plans historiques successifs remontant en fin de compte jusqu'au début du siècle. Il est aussi courant à l'heure actuelle de se référer à la longue marche et à la conférence de Tsunyi — où Mao assura, en 1935, son contrôle sur le parti et ses forces armées — ou aux thèses de Yennan (1942) qu'au programme énoncé en 1956 par le huitième congrès, aux excès du « grand bond en avant » ou aux chocs de la révolution culturelle.

C'est d'ailleurs par rapport à cette échelle de références historiques que le régime se définit politiquement. Ainsi la révolution culturelle a-t-elle condamné les dix-sept années qui l'avaient précédée, dénonçant la « ligne noire » imposée pendant cette *période par des dirigeants* embourgeoisés au point de se transformer en ennemis du peuple. Inversement, l'époque de la révolution culturelle est aujourd'hui désignée comme celle où *« Lin Biao et la bande des quatre se déchaînaient »*, ce qui équivaut à dire que rien de ce qui fut fait pendant ces dix années ne saurait être conservé et qu'il importe même d'extirper à tout prix les influences néfastes héritées de cette sombre expérience et qui subsistent dans les esprits.

Le procédé n'est pas moins artificiel dans un cas que dans l'autre, surtout si l'on pense à certains personnages que la *succession de ces « lignes » contradictoires* n'a pas empêchés d'exercer sans discontinuer de très hautes fonctions. D'autres, à des échelons plus modestes, ont eu *moins de chance*...

Le poids du passé

Là, cependant, n'est pas l'essentiel, car chaque période a eu ses privilégiés et ses persécutés (1). Le réquisitoire dressé contre le passé a surtout pour objet de *faire apparaître, a contrario*, le dessein politique du jour, trop flou, trop sujet à controverses pour pouvoir être présenté par un discours direct. Le jugement porté sur la révolution culturelle est ainsi révélateur d'aspirations diverses mais profondes, qui en disent long sur la mentalité des simples citoyens comme des dirigeants.

Les violences ont laissé un abominable souvenir et des traces trop visibles dans d'innombrables foyers pour qu'un désir d'ordre, de stabilité, de légalité ne se manifeste pas de façon prioritaire. C'est sans doute dans cette expérience que le mouvement « démocratique » — qui n'est encore le fait que d'une minuscule minorité de citadins — plonge ses racines les plus solides. Comment ne pas songer aux légistes français qui, au lendemain des terreurs de 93, s'efforcèrent de régler par des lois les rapports sociaux nouvellement établis ? Ce n'est certes pas un hasard si les historiens chinois accordent à *Napoléon* le mérite d'avoir favorisé cette entreprise.

Il y a plus grave. Si l'on met à part les amertumes personnelles, les désordres, le reproche fondamental que l'on adresse à la révolution culturelle est d'avoir été une entreprise aussi coûteuse que ratée. Ratée parce que, devant être une « révolution de la culture », c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus profond dans la société, elle n'a qu'à peine entamé les structures de cette société.

En Chine, contre quoi se bat-on ? Avant tout contre le poids d'un passé qui, si riche soit son héritage, pèse comme un boulet sur toute tentative de rénovation sociale. L'affaire ne date pas d'hier. La fameuse querelle des légistes et des confucianistes relève du même débat qui se poursuit depuis trois ou quatre siècles avant notre ère.

Peut-être la découverte de la révolution chinoise par l'Occident a-t-elle été parfois un peu trop celle de la Chine. Ce qui apparaissait comme nouveau, inédit, *différent enfin*, était souvent autant chinois que révolutionnaire. Et faut-il s'étonner qu'avec la plus parfaite sincérité les Chinois eux-mêmes aient surtout invité leurs *hôtes* depuis trente ans à observer ce qui était neuf, moins ce qui venait du passé, surtout lorsque ces séquelles constituaient encore des tares de leur société (2).

Deux *exemples*. A l'occasion de ce trentième anniversaire, quelques centaines de « travailleurs modèles » ont *été sélectionnés* à travers toute la Chine. Les journaux leur consacrent des pages entières, et ils seront couverts d'honneurs à l'occasion de la fête *nationale. Se souvient-on* qu'au dix-huitième siècle l'empereur avait ordonné que dans chaque province un « laboureur modèle » soit sélectionné pour être promu *au rang de « mandarin du huitième ordre »* et avoir ainsi le droit de s'asseoir dans la maison du gouverneur provincial (3) ?

Chacun sait, autre exemple, qu'en Chine les femmes *« supportent la moitié du ciel »*, qu'hommes et femmes libres s'y retrouvent *sur* un pied d'égalité dans la société nouvelle. C'est vrai pour une part et c'est un bonheur de voir les papas prendre soin de marmots dont les mamans sont au bureau ou à l'usine. Mais *sait-on que, trente ans après* l'instauration du pouvoir socialiste une majorité des mariages sont *encore « arrangés »* entre les parents des époux, pour des raisons sociales, économiques, parfois politiques ? Ne s'agit-il que de détails ? Beaucoup plus profondément en réalité d'un tissu social tissé en près de quatre millénaires et dont la trame a résisté jusqu'à présent à toutes les transformations imposées aux superstructures. La revue *Jeunesse chinoise* touchait au fond du problème en novembre 1978 en constatant que le peuple n'était pas même conscient de ses droits politiques face à un pouvoir impérial *« contre lequel aucune force sociale ne l'a jamais emporté »* (4). Jusqu'en 1911, ajoutait-elle... c'est probablement cela qui est aujourd'hui en question à travers la critique — auto-critique — à laquelle se livre la République populaire depuis la mort de son fondateur.

De notre correspondant

« Le peuple chinois, qui représente le quart de l'humanité, est désormais debout ! » proclamait Mao le 21 septembre 1949. Aucun doute sur le plan international et l'indépendance toute neuve de la *jeune République ne fera que se* confirmer dix ans plus tard lorsque la domination du grand frère soviétique sera à son tour rejetée. Mais à l'intérieur même de la Chine les paroles de Mao exprimaient-elles un vœu ou une réalité ?

La tentative de rénovation de la société a commencé bien avant *1949*. Il y a continuité à cet égard depuis les expériences des Ching à la fin du siècle dernier jusqu'à M. Deng Xiaoping aujourd'hui, en passant par Sun Yatsen et Mao. Mais, au cours de ce processus, la révolution n'a cessé de se radicaliser. Des alliances tactiques freinent parfois ce mouvement mais la tendance générale ne change pas. Les grandes étapes se succèdent avec logique : *L'empire qui a échoué* cède la place à une République dont les dirigeants impuissants sont emportés par la *« révolution démocratique »*, laquelle à son tour laisse la place à la *« révolution socialiste »*. Vient enfin la révolution culturelle qui attaque les structures de l'Etat c'est parce qu'elle non plus n'atteint pas ses objectifs qu'un an avant la mort de Mao se dessine une ultime offensive, contre le parti lui-même cette fois, accusé d'abriter dans ses rangs la nouvelle classe bourgeoise.

Un nouveau cap

Point d'orgue. Le navire a perdu son timonier, quel cap doit-il prendre ? Une réaction naturelle, après la poussée *« gauchiste »*, entraîne un coup de barre à *droite. Ce n'est pas la première* fois que le phénomène se produit depuis trente ans. Mais ne s'agit-il, cette fois encore, que d'un mouvement du balancier politique, appelé à revenir tôt ou tard dans la direction opposée ? Tout ce qui se dit, s'écrit à Pékin, incite à penser que l'avenir dépend de la réponse à une interrogation plus fondamentale.

En soixante-dix ans de révolution, en trente années de République populaire, la Chine a gagné son indépendance, elle est parvenue à assurer tant bien que mal, par un effort et une réussite sans autre exemple dans le monde, la subsistance de près d'un mil*liard d'êtres humains. Mais elle* reste un pays pauvre, sous-développé, technologiquement en retard de près d'une génération, où on laboure souvent avec des charrues en bois des champs moissonnés à la faucille et où de lourdes charges sont encore tirées à bras d'homme. Si gigantesques que soient les résultats obtenus en trente ans, l'économie n'a pas encore *« décollé »*, l'accroissement de la production ne parvient que de justesse à compenser celui de la démographie, le rationnement des produits alimentaires reste le seul moyen pour garantir à chacun le minimum vital. Alors ? Etait-il réelle*ment impossible de progresser* à meilleure allure ou existe-t-il une autre voie politique vers le développement que celle de la révolution *quasi-continue* ? L'heure serait-elle venue pour la Chine de changer cap pour cap, de s'engager dans une sorte de désescalade de la révolution ? Au bout du compte, *le socialisme est-il* vraiment meilleur que le capitalisme ? Telles sont les questions qui sont à l'arrière-plan du procès fait à l'*« égalitarisme »*, au *métaphysisme »* prêchés par la *« bande des quatre »* et auxquels on reproche de n'avoir pu conduire qu'à *« un socialisme dans la pauvreté »*.

L'inventeur du *« communisme du goulash »* doit sourire dans sa tombe en entendant les dirigeants chinois se poser ce genre de questions. Ne s'agit-il que de questions ? A lire certains textes, on pourrait croire que le débat est tranché. N'assiste-t-on pas à la réhabilitation de la notion de profit dans une société où ne sont plus censées exister de classes antagonistes, où l'on plaide pour que les entreprises aient la liberté d'embaucher et de licencier leur *personnel au mieux de leurs* intérêts, où les capitaux étrangers sont invités à profiter d'une *« rente de l'emploi »* qui rappelle les temps semi-coloniaux ? Le plus étonnant est de voir avec quelle aisance de vieux réflexes qui ont survécu à trente années d'éducation socialiste sont prêts à renaître pour que réapparaissent petits commerces, exploitations familiales, combines diverses, corruption, parfois. Tout ceci d'ailleurs s'inscrit dans le contexte *d'une vague nostalgie* pour un monde ancien, très vivant dans la tradition populaire et auquel appartiennent aussi bien les vieux messieurs qui promènent leurs oiseaux en cage au petit matin dans les parcs, que la paysanne installée sur un trottoir pour y vendre ses poulets.

Si la question de l'avenir reste en suspens dans cette République trentenaire, c'est parce qu'existe au moins une génération qu'un passé récent a *tout* autant marqué que le passé lointain. Cela a ses bons et ses mauvais côtés. Combien de Chinois qui dépassent la trentaine ont perdu dans des luttes politiques dont ils ont trop souvent fait les frais, le goût d'un engagement quelconque, pour une cause ou une autre ? Mais combien encore conservent au moins de ces trente années l'aspiration profonde à une justice sociale qui, pour une large part, reste à conquérir ? Ceux-là ne sont ni des privilégiés, ni des déshérités sociaux mais des hommes et des femmes que leur propre expérience rend capables d'un jugement personnel sur le monde dans lequel ils vivent, aussi dénués d'illusions sur l'hyper-capitalisme à la japonaise que sur les audaces stériles d'un communisme prématuré et déta*ché des réalités sociales. Ils sont* aujourd'hui ainsi quelques dizaines de millions qui ne veulent pas jeter le bébé du socialisme avec les eaux usées de la révolution. Qu'ils aient peine à se faire entendre ne saurait surprendre dans un monde où des dirigeants septuagénaires enseignent à des adolescents un peu gouailleurs que la politique, désormais, ne saurait être qu'au service de la production.

ALAIN JACOB.

(1) Un acteur pékinois, récemment réhabilité, a la générosité de se souvenir qu'il n'est pas parmi les plus à plaindre et que ses *adversaires d'hier, les jeunes gauchistes* qui furent arrêtés au plus fort de la révolution culturelle, ont subi un sort pire que le sien.

(2) Il est significatif à cet égard que trois ans après la chute de la « bande des quatre » il ne soit toujours pas question de présenter à Pékin le film d'Antonioni, auquel il était reproché de présenter une image trop passéiste, c'est-à-dire, trop négative, de la Chine.

(3) Voir les *Lettres édifiantes et curieuses de Chine par des missionnaires jésuites*, Garnier-Flammarion, page 309.

(4) *Le Monde* daté 26 et 27 novembre 1978.

LE VOYAGE DU PAPE EN IRLANDE

«La violence détruit le travail de la justice», *déclare Jean-Paul II*

De notre envoyé spécial

Dublin. — Jean-Paul II devait quitter l'aéroport de Shannon, en Irlande du Sud, pour Boston, aux Etats-Unis, ce lundi 1er octobre à 13 h. 30, heure locale, mettant fin ainsi à deux jours et demi d'activité intense.

Lundi matin a eu lieu la dernière grande manifestation publique : la messe au champ de courses de Limerick, célébrée à 10 h. 15. Jean-Paul II a parlé du laïc dans l'Eglise et de la place de la famille. Condamnant à nouveau le divorce et l'avortement, qualifié de « crime abominable », comme l'avait déjà fait le concile, il a fait une brève allusion à la contraception, en ces termes : « Le mariage doit rester ouvert au don des enfants et il faut respecter le cycle de vie donné par Dieu. »

Dimanche après-midi a marqué le sommet spirituel de la visite de Jean-Paul II. Les premiers mots de l'homélie du pape à la messe célébrée devant le sanctuaire marial de Knock furent : « Me voici arrivé au but de mon voyage en Irlande », et la rencontre avec les allongés et les handicapés, à qui le pape a tenu à parler et à administrer le sacrement des malades a été un des moments les plus riches en émotion.

Au cours de son homélie, dans ce Lourdes irlandais contesté, qui fut boudé pendant cinquante ans par la hiérarchie, Jean-Paul II a expliqué comment, depuis son enfance, il avait l'habitude de faire des pélerinages mariaux. Il a choisi ce cadre pour parler de l'Eglise conciliaire et de son adaptation nécessaire aux réalités d'aujourd'hui. Evoquant le rôle irremplaçable du concile et des synodes, le pape a souligné l'importance de la collégialité.

Dimanche matin, les jeunes de Galway avaient retrouvé le Jean-Paul II souriant, détendu et exéburant du voyage en Pologne. S'il est apparu plus solennel en Irlande, c'est, d'une part, à cause du grand respect mêlé parfois presque de crainte que témoigne le peuple irlandais envers la papauté, mais aussi du manque d'aisance du pape à s'exprimer en anglais qui lui a interdit apartés et plaisanteries.

Mais Jean-Paul II a une relation privilégiée avec les jeunes, et à Galway le courant a passé. Il a été acclamé avec délire : les jeunes ont chanté, interrompu le pape et lui ont fait une ovation de plusieurs minutes lorsqu'il leur a dit, à la fin de son homélie : « Jeunes Irlandais, je vous aime. »

Le thème de l'homélie était une invitation aux jeunes « à ne pas succomber aux sirènes de la facilité, de la richesse, de la jouissance égoïste et de la société de consommation (...) ». « Combien de jeunes gens ont déjà perverti leur conscience et ont remplacé la vraie joie de la vie par la drogue, le sexe, l'alcool, le vandalisme. » Le même thème, en fait, que celui de l'homélie au Phoenix-Park de Dublin, le premier jour, ainsi qu'une deuxième invitation à « aimer vos ennemis », avec une référence explicite aux « événements pénibles qui, depuis dix ans, se déroulent en Irlande du Nord ».

Si Knock a été le sommet spirituel du voyage, le temps fort politique en a été incontestablement le discours de Drogheda, samedi après-midi, essentiellement consacré à la condamnation de la violence : « Je proclame, a dit le pape, avec la conviction de ma foi dans le Christ et avec la pleine conscience de ma mission, que la violence est un mal, que la violence est inacceptable comme solution aux problèmes, que la violence n'est pas digne de l'homme. La violence est un mensonge, car elle va à l'encontre de la vérité de notre foi, de la vérité de notre humanité (...). La violence détruit le travail de la justice. »

Dimanche soir, Jean-Paul II était l'hôte de la conférence des évêques irlandais au couvent dominicain de Cabra-Road. Le pape a précisé que les obstacles avancés pour sa venue l'avaient stimulé. Revenant sur le thème de la violence, il a remarqué que « tout ne peut pas être obtenu par l'épée » et que les évêques avaient le devoir d'être les porte-parole de l'ordre moral et de « souffrir avec ceux qui souffrent ».

ALAIN WOODROW.

Une certaine déception chez les catholiques du Nord

(Suite de la première page.)

On a estimé que deux tiers environ des trois cent cinquante à quatre cent mille fidèles qui ont assisté à la messe en plein air avaient fait le voyage du Nord.

Les deux tiers de ce long discours représentent une dénonciation passionnée de la violence : mot qui fut prononcé non moins de trente-huit fois par le pape.

Les réactions au discours étaient mitigées dans la foule. Si la majorité des fidèles présents — à juger par leurs applaudissements — approuvaient la prise de position sans équivoque du pape contre toute violence, certaines minorités n'ont pas tardé à faire connaître leurs critiques. D'abord les protestants extrémistes du Nord. Le pasteur Ian Paisley avait déclaré, lors d'une interview à la radio, que la seule chose utile que « *Old Red Socks* » (1) pourrait faire en venant en Irlande serait d'excommunier les membres de l'IRA. Or déjà, dans l'avion, en réponse à la question d'un journaliste, le pape avait évidemment répondu qu'il n'excommunierait personne !

En ce qui concerne l'Ira, désignée implicitement dans le discours du pape derrière les mots de « *terrorisme* », « *subversion* » et « *meurtre* », il n'y a pas encore de réaction officielle.

Chez les catholiques du Nord, une certaine déception se fait jour. Le prêtre très connu Desmond Wilson, qui travaille chez les pauvres à Belfast, devait exprimer sa déception devant la décision du pape de renoncer à se rendre dans le Nord, en ces termes : « *Cela fait six siècles que nous attendons le pape. Puisqu'il a refusé le voyage de quinze minutes en hélicoptère nécessaire pour venir en Ulster, dorénavant, pour moi, le pape n'existe plus.* »

Et une femme qui avait fait le voyage à Drogheda à pied nous a déclaré : « *Je suis bien d'accord avec le pape pour dénoncer la violence, mais j'attendais qu'il parle aussi de la violence commise par les troupes britanniques et des conditions inhumaines infligées aux prisonniers politiques dans le bloc H de la prison de Long-Kesh.* »

Le journal britannique dominical *The Observer* avait publié un éditorial, « Le pape et la politique », dans son numéro du 30 septembre, qui est très critique pour le discours de Jean-Paul II. Certains croient reconnaître le style de M. Conor Cruise O'Brien dans cet éditorial qui déclare que les paroles du pape risquent d' « *accélérer le cycle de la violence* » et d' « *intensifier les pressions exercées par les catholiques irlandais en vue de la réunification de l'île contre la volonté des protestants de l'Ulster* ».

Dans l'ensemble, cependant, l'appel vigoureux du pape en faveur de la paix et de la justice a été bien reçu en Eire. Et son souhait que les protestants ne voient pas en lui « *un ennemi* » ou « *une menace* », mais « *un frère* », a trouvé faveur auprès des milieux protestants modérés.

Le danger est évidemment qu'un discours rédigé en termes aussi généraux soit diversement interprété et utilisé à des fins partisanes. Mais son impact immédiat sur la foule massée dans les champs devant la ville de Drogheda était grand.

A. W.

(1) C'est par cette description ironique, « *Vieilles chaussettes rouges* », qu'il qualifie souvent le pape.

A Dublin

Une longue journée de rires et de pleurs

De notre correspondant

Dublin. — Un quotidien de Dublin portait, samedi 29 septembre, en gros titre à la une : « *Un grand jour pour les Irlandais* ». C'était presque trop faible. Samedi allait être une journée comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'Irlandais.

Dès l'aube, et jusqu'à minuit, un homme dominait le cœur et l'esprit des Irlandais : Jean-Paul II. Durant cette longue journée de rires et de pleurs, c'est lui qui a été l'objet de toute leur émotion. C'était comme si, après des années de trouble, de doute et d'incertitude, ils avaient besoin que quelqu'un restaure leur confiance, les confirme dans leur conviction et leur foi. Ils se sont donnés à lui et lui à eux. On aurait dit la venue du Messie, tant cette immense foule écoutait avec ferveur les paroles lentes et solennelles dont elle voulait applaudir chaque phrase et tentait de voir le visage de celui qui les prononçait.

Le tiers de la population

Toute la nuit et dès l'aube, les habitants de la capitale s'étaient rendus à l'immense parc Phœnix — 800 hectares, — verte campagne à 2 kilomètres du centre-ville. A 10 heures, alors que le pape était accueilli à l'aéroport de Dublin, les neuf cent quatre-vingt mille tickets allouant les places sur le site dominé par la croix en acier de près de 40 mètres avaient été distribués, et le flot continuait. Avant l'arrivée du pape, le spectacle d'un million deux cent cinquante mille personnes — soit plus du tiers de la population du pays — rassemblées était difficile à concevoir.

A midi, la capitale était comme une ville dont tous les habitants auraient fui. Dans les rues silencieuses ornées de drapeaux jaune et blanc, du tricolore vert, blanc et orange et de portraits de Jean-Paul II, les quelques promeneurs ne faisaient qu'accentuer le sentiment d'étrangeté. Le contraste avec ce qui se passait dans ce que les habitants de Dublin appellent simplement avec affection « le Parc » était impressionnant. La foule gigantesque qui s'étendait semble-t-il à l'infini chantait et dansait dans une véritable ambiance de fête. Des hymnes, des chansons populaires, de la musique traditionnelle irlandaise, tout y est passé au fur et à mesure que les pèlerins joyeux, jeunes, vieux, des familles entières, se laissaient emporter par l'émotion grandissante.

L'organisation, qui avait été préparée, depuis qu'il y a deux mois Jean-Paul II avait annoncé son intention de se rendre en Irlande, était — de l'avis de tous — superbe. Chacun, sans bousculade, avait sa place. Même le temps, après un été bien pluvieux, était exceptionnellement beau. C'était le 29 septembre le plus ensoleillé depuis trente ans, a précisé la météo.

Lorsque l'hélicoptère transportant le pape de la résidence du nonce apostolique atterrit avec une heure de retard, la majorité ne s'en est même pas rendu compte. C'est seulement lorsqu'on a annoncé « *le pape est avec nous* » et lorsque Jean-Paul II — dans son habit de célébrant et coiffé de la mitre — est monté à l'immense autel d'un demi-hectare — accompagné de plus de cent cinquante évêques, prêtres et cardinaux, y compris le cardinal Casaroli, secrétaire d'Etat au Vatican, et le successeur du pape à Cracovie, le cardinal Franczek Macharski, — que la foule fut convaincue qu'il était enfin venu.

Aussitôt, elle s'est transformée en une mer de 50 hectares de drapeaux jaune et blanc d'où montait un immense cri d'émotion. Jean-Paul II demeurait immobile sur les marches de l'autel. Seuls ceux qui étaient près de lui et les caméras de télévision pouvaient le voir au bord des larmes.

Ses premières paroles en gaélique : « *Que Dieu vous bénisse* », ont particulièrement touché les Irlandais. Et dans son sermon purement spirituel sur l'eucharistie, la moindre référence au pays hôte sera reçue avec enthousiasme.

Mais c'est surtout lors du passage du pape dans les 2 kilomètres d'allées à bord du « Pope Mobile », un véhicule conçu pour que tout le monde puisse voir le pape, que l'euphorie a éclaté. On n'avait jamais vu en Irlande pareilles effusions tandis que la foule applaudissait, chantait, criait, chacun espérant qu'il le regarde en passant.

Le départ du pape pour Drogheda n'était pas, pour la majorité de cette foule, la fin de cette journée avec Jean-Paul II. Beaucoup rentraient chez eux pour regarder la télévision ou écouter la radio, les médias ayant suivi le pape presque sans interruption pendant les trois jours de sa visite. D'autres, toujours munis de chaises pliantes, ignorant leur fatigue, se dirigeaient vers le centre ville où l'illustre visiteur passerait quelques heures plus tard.

La nuit tombait lorsque le pape, avec deux heures de retard, revenu de Drogheda, commençait son itinéraire de l'aéroport à la résidence du président de la République. Au début du trajet, le véhicule allait lentement pour permettre à Jean-Paul II de recevoir les acclamations des habitants des banlieues. Mais, le centre atteint, la vitesse s'accéléra, de sorte que les habitants de la rue populaire de Shan McDermott, qui s'étaient évertués la veille à nettoyer devant leur porte dans l'espoir qu'il s'arrêterait, devaient se contenter

La journée de Jean-Paul II n'était pas encore achevée. Le président de la République, puis les membres du gouvernement, du Conseil d'Etat, de l'opposition au Parlement et du corps diplomatique, qu'il avait déjà rencontrés le matin à l'aéroport, l'attendaient.

JOE MULHOLLAND.

Aux États-Unis

Cinq millions de New-Yorkais sont attendus sur le passage du cortège pontifical

De notre correspondante

New-York. — Le voyage de sept jours que le pape commence ce lundi 1er octobre aux Etats-Unis provoque une véritable mobilisation des autorités locales. Partout, on s'attend que des foules immenses viennent saluer Jean-Paul II pour la première visite pontificale depuis 1965.

A New-York, on prévoit que quelque cinq millions de personnes se presseront sur le parcours du cortège pontifical qui partira mardi matin de l'aéroport de La Guardia pour se rendre aux Nations unies, où Jean-Paul II s'adressera à l'Assemblée générale. Le pape se rendra ensuite à la cathédrale Saint-Patrick, au cœur de la Ve Avenue, qui vient tout juste de retrouver sa blancheur initiale. Le soir, Jean-Paul II célébrera une messe devant quatre-vingt mille personnes au Yankee Stadium, dans le nord de Manhattan.

Les autorités espèrent au moins que Jean-Paul II renoncera à son goût pour les bains de foule : New-York compte près de huit cent mille habitants d'origine polonaise, et autant d'Irlandais et d'Italiens, sans compter les fidèles latino-américains, dont le nombre est mal connu, car beaucoup d'entre eux sont des immigrants clandestins.

Pour tenter de canaliser ces foules, la police new-yorkaise a mis en place l'opération « Berger » *(Shepherd)* : plus de onze mille hommes, soit près de la moitié de ses effectifs, trois mille cinq cents barrières, 80 kilomètres de corde et dix-huit mille pancartes d'interdiction de passer ou de stationner.

La visite du pape n'enthousiasme pourtant pas tous les Américains : un certain nombre d'organisations de laïques ou de libres penseurs militants ont fait valoir que la Fédération américaine multiconfessionnelle pratique la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elles protestent notamment contre le coût de la visite papale — de 6 millions à 8 millions de dollars, estime-t-on, qui seront partagés, dans des proportions qui n'ont pas été révélées, entre les municipalités et les paroisses. L'Association des droits civiques de l'Etat d'Iowa, dans lequel Jean-Paul II passera quelques heures le 4 octobre, a finalement renoncé à intenter un procès aux autorités du comté de Polk, où aura lieu la visite du pape, pour protester contre leur décision d'accorder un jour de congé aux écoliers. Mais l'association maintient son action contre le congé accordé aux employés de l'administration locale.

Les partisans de la libéralisation des lois sur l'avortement, qui réclament que les fonds publics soient plus largement utilisés pour financer les interruptions de grossesse des femmes déshéritées, s'inquiètent aussi des déclarations que fera Jean-Paul II sur cette question.

A New-York même, la municipalité a dû engager de délicates tractations avec les autorités de certains quartiers à forte majorité catholique, qu'on avait imprudemment assurées d'une brève visite de Jean-Paul II. Mais le programme du pape est si chargé qu'il devra sans doute renoncer à plusieurs de ses « escales ». Tel sera sans doute le cas pour l'école polonaise de Saint-Stanislas-Kostka, dans le quartier de Queens, dont les enfants avaient déjà répété leurs chants de bienvenue et confectionné des costumes de la région natale de Jean-Paul II. En revanche, le pape s'arrêtera presque certainement à l'école Saint-Charles-Borromée, à Harlem, pour y rencontrer le seul évêque noir américain, Mgr Emerson Moore. Très minoritaires, les catholiques noirs ne sont qu'une cinquantaine de mille à Manhattan et un peu plus d'un million dans l'ensemble des Etats-Unis.

NICOLE BERNHEIM.

LE DISCOURS DE DROGHEDA

« Les chemins où l'on donne la mort »

De notre envoyé spécial

Drogheda. — Après avoir rappelé l'histoire et l'évangélisation de l'Irlande par saint Patrick, premier évêque d'Armagh, et par saint Olivier Plunkett, qui « *refusait d'approuver la violence* », Jean Paul II, le samedi 29 septembre à Drogheda, expliquant pourquoi il a renoncé à se rendre à Armagh, aborde le conflit en Ulster : « *Les tragiques événements d'Irlande du Nord n'ont pas leur source dans le fait d'appartenir à des Eglises et à des confessions différentes ; il ne s'agit pas ici, malgré ce qui est si souvent répété devant l'opinion mondiale, d'une guerre de religion, d'un conflit entre catholiques et protestants. Au contraire, les catholiques et les protestants, en tant que peuple qui confesse le Christ, tirant son inspiration de sa foi et de l'Evangile, cherchent à se rapprocher les uns des autres dans l'unité et dans la paix. Quand ils se souviennent du plus grand commandement du Christ, le commandement de l'amour, ils ne peuvent pas se conduire autrement.*

« L'abîme du fratricide »

» Mais le christianisme ne nous commande pas de fermer les yeux sur des problèmes humains difficiles. Il ne nous permet pas de négliger ni de refuser de voir des situations sociales ou internationales injustes. Ce que le christianisme nous interdit c'est des solutions à ces situations dans la haine, dans le meurtre de personnes sans défense, dans les méthodes du terrorisme. (...)

» C'est pour cette raison qu'il convenait que je vienne ici avant d'aller en Amérique, où j'espère adresser la parole à l'Organisation des Nations unies sur ces mêmes problèmes de paix et de guerre, de justice et de droits de l'homme (...). Nous devons tout d'abord mettre clairement en évidence où résident les causes de cette lutte dramatique. Nous devons appeler par leur nom les systèmes et les idéologies qui sont responsables de ce conflit. Nous devons aussi nous demander si l'idéologie de la subversion travaille pour le véritable bien de votre peuple, pour le véritable bien de l'homme. Est-il possible de fonder le bien des individus et des peuples sur la haine, sur la guerre ? A-t-on le droit de pousser les jeunes générations dans l'abîme du fratricide ? (...).

» Tout être humain a des droits inaliénables qui doivent être respectés. Chaque communauté humaine — ethnique, historique, culturelle ou religieuse — a des droits qui doivent être respectés. La paix est menacée chaque fois que l'un de ces droits est violé. La loi morale, gardienne des droits de l'homme, protectrice de la dignité de l'homme, ne peut être écartée par aucune personne, par aucun groupe, ni par l'Etat lui-même, pour aucune raison, même pas pour la sécurité ou dans l'intérêt de la loi et de l'ordre public. La loi de Dieu est au-dessus de toutes les raisons d'Etat (...).

» Je proclame avec la conviction de ma foi dans le Christ et avec la pleine conscience de ma mission que la violence est un mal, que la violence est inacceptable comme solution aux problèmes, que la violence n'est pas digne de l'homme. La violence est un mensonge car elle va à l'encontre de la vérité de notre foi, de la vérité de notre humanité. La violence détruit ce qu'elle prétend défendre : la dignité, la vie, la liberté des êtres humains. La violence est un crime contre l'humanité car elle détruit le tissu même de la société. Je prie avec vous pour que le sens moral et la conviction chrétienne des Irlandais et des Irlandaises ne puissent jamais être obscurcis ni entamés par le mensonge de la violence, pour que personne ne puisse appeler un meurtre d'un autre nom que celui de meurtre, pour que l'engrenage de la violence ne puisse jamais être qualifié de logique, d'inévitable ou de représailles nécessaires. (...)

» Je désire maintenant m'adresser à tous les hommes et à toutes les femmes pris dans l'engrenage de la violence. Je fais appel à tous, et mon plaidoyer se fait passionné. Je vous supplie, à genoux, de vous détourner des sentiers de la violence et de revenir sur les chemins de la paix. Sans doute prétendez-vous rechercher la justice. Moi aussi je crois à la justice et je recherche la justice. Mais la violence ne fait que retarder le jour de la justice. La violence détruit le travail de la justice. Un surcroît de violence en Irlande ne pourra qu'entraîner la ruine de la terre que vous prétendez aimer et des valeurs que vous prétendez chérir.

» J'en appelle aux jeunes qui ont pu être entraînés dans des organisations engagées dans la violence. Je vous dis avec tout l'amour que j'ai pour vous, avec toute la confiance que je place dans les jeunes : n'écoutez pas les voix qui parlent le langage de la haine, de la revanche, des représailles. Ne suivez aucun chef qui vous entraîne sur les chemins où l'on donne la mort (...). Chers jeunes, si vous avez été entraînés sur les chemins de la violence, même si vous avez commis des actes de violence, revenez au Christ qui, en quittant ce monde, lui a donné la paix.

» Aucun de ceux qui se soucient de l'Irlande ne doit se faire d'illusion sur la nature de la violence politique et sur la menace qu'elle représente. L'idéologie et les méthodes de la violence sont devenues un problème international de la plus profonde gravité. Plus la violence continuera en Irlande, plus le danger grandira de voir cette terre bien-aimée devenir davantage encore le théâtre du terrorisme international.

» A tous ceux qui ont des responsabilités politiques dans les affaires de l'Irlande je veux m'adresser d'une façon aussi pressante et insistante que j'ai parlé aux hommes de violence. Ne provoquez pas, n'admettez pas, ne tolérez pas des conditions qui servent d'excuse ou de prétexte aux hommes de violence. Ceux qui ont recours à la violence prétendent toujours que seule la violence apporte des changements. Ils prétendent que l'action politique ne peut pas établir la justice. Vous autres, hommes politiques, vous avez le devoir de leur montrer qu'ils ont tort. Vous devez montrer qu'il y a une voie politique pacifique pour arriver à la justice. Vous devez montrer que la paix accomplit le travail de la justice et que la violence ne le fait pas.

» Je vous exhorte, vous qui êtes appelés à la noble vocation de responsables politiques, d'avoir le courage de faire face à vos responsabilités, d'être des leaders de la cause de la paix, de la réconciliation et de la justice. Si les hommes politiques ne décident pas et ne réalisent pas les changements qui s'imposent, le champ est libre pur les hommes de violence. La violence se développe plus facilement lorsqu'il y a un vide politique et un refus d'action politique. (...)

» Je suis venu aujourd'hui à Drogheda pour une grande mission de paix et de réconciliation. Je viens comme un pèlerin de la paix, de la paix du Christ. Pour les catholiques, pour les protestants, mon message est paix et amour. Qu'aucun protestant irlandais ne puisse penser que le pape est un ennemi, un danger ou une menace ! Mon désir est au contraire que les protestants puissent voir en moi un ami et un frère dans le Christ. Ne perdez pas l'espoir que ma visite sera fructueuse, que ma voix sera entendue (...) »

هكذا من الأصل

ET AUX ÉTATS-UNIS

Regards sur le catholicisme américain

I. — Une majorité méconnue

par ALAIN CLÉMENT

Les minorités sont dans le vent. Le mot même désigne à la sympathie, sinon à la compassion. N'appelle-t-il pas sourdement l'adjectif « opprimé » ? Les vaincus de l'histoire relèvent la tête et réclament réparation. Aux Etats-Unis, le souci de rendre *justice aux Noirs et aux Indiens* a provoqué une sorte d'émulation parmi les descendants d'« ethnies » européennes en veine de faire officialiser leur particularisme. Une encyclopédie des minorités américaines, en chantier à l'université Harvard, en a déjà recensé plusieurs centaines. Cette *abondance semble laisser peu de* place à la notion même de « majorité ». Dira-t-on par exemple que la majorité des Américains ont la peau blanche ? Ce n'est qu'un signe *extérieur, distinctif* uniquement des *autres*, les « gens de couleur ».

Si l'on prend en revanche, les critères d'allégeance à une communauté culturelle, on constate, avec surprise peut-être, que les catholiques constituent le groupe le plus important de la nation américaine. *Certes*, avec cinquante millions d'âmes sur une population totale de deux cent vingt, *ils* ne viennent qu'en seconde position derrière les protestants, qui en comptent peut-être une douzaine de plus, mais réparties entre environ deux cent cinquante « dénominations », sec*tes et chapelles en tout genre*. Sans doute ces cinquante millions ne forment-ils un « bloc » homogène que sur le plan de la foi, du culte et de l'organisation hiérarchique. Eux aussi sont un amalgame de minorités : irlandaise, allemande, italienne, polonaise, slaves, latino-américaines, chacune possédant ses traditions de piété et sa sensibilité héréditaire mais puisant aux même sources spirituelles et professant les mêmes principes.

Pourtant cette « minorité majoritaire » fait peu parler d'elle et il est probable que la plupart des Américains seraient bien en peine de la situer sur l'éventail des composantes de la société où ils vivent. Pour beaucoup, il doit s'agir des partisans d'une obscure survivance, répandue surtout chez les mal-lotis et vaguement liée à une « puissance étrangère », le Vatican. Vision simpliste qui coûta à John Kennedy en 1960, malgré ses efforts désespérés pour se dédouaner devant ses compatriotes, dans les dix millions de voix ataviquement hostiles au premier « papiste » ayant une chance d'entrer à la Maison Blanche (1). *Cette prévention pourrait-elle* jouer vingt ans plus tard contre son frère, le sénateur Kennedy ? Certainement pas dans la même proportion. Tout ce que l'on a appris depuis son assassinat sur la vie privée du premier, ce que l'on sait des écarts du second ne correspond pas à l'idée qu'on pourrait se faire de séides du Saint-Siège.

L'aura de luxe et de prédestination qui entoure la famille Kennedy ne rejaillit guère, en tout cas, sur l'ensemble d'une collectivité qui, vue du dehors, paraît plutôt vouée à se fondre dans une grisaille anonyme à mesure que ses membres sont mieux acceptés *par les non-catholiques. Mais les* clichés folkloriques d'hier font écran à l'un des phénomènes les plus remarquables de l'après-guerre américain : le « décollage » socio-économique d'un groupe religieux qui se trouve maintenant juste derrière la minorité juive, mais *devant* la moyenne *protestante pour le niveau de vie* et d'éducation (2).

Un manque d'« éminences » ?

Comment se fait-il alors que les « progrès » de tant de minorités sont scrutés à la loupe, que l'ascension massive des catholiques américains durant les dernières décennies soit passée quasiment inaperçue ? Il est vrai qu'elle se manifeste de manière inégale. Les quartiers ouvriers de Boston-Sud ou de Millwaukee ne respirent qu'une très modeste aisance. Mais quel chemin parcouru en si peu de temps ! Autour de 1965, la moitié des catholiques américains étaient encore les fils ou les petits-fils d'immigrants.

Sur ce chemin, cependant, un personnage reste statique et voilé d'ombre pour le non-catholique — un personnage central du « paysage » catholique, le prêtre, seul ministre du culte des confessions américaines à observer le célibat, personnification d'une « *separatness* » *inassimilable.*

D'autant que, contrairement à l'Europe continentale, où les échanges entre croyants et incroyants font de l'ecclésiastique une figure familière, le mode de vie américain confine à son homologue d'outre-Atlantique dans son milieu et sur son « turf social ». Il n'en sort pour l'opinion que lorsqu'il sort de l'Eglise, ce qui, pour peu qu'il prenne la plume pour justifier sa rupture, lui assure aussitôt un succès de scandale. Si, depuis le grand ébranlement du sacerdoce des années 60, les cas de désertion sont plus rares (et plus discrets), *il est encore plus rare qu'une voix* catholique acquière une audience nationale. Seul, de nos jours, le cardinal Spellman l'obtint, au bout d'une carrière beaucoup plus compliquée que ne le laisserait attendre le vedettariat « triomphaliste » de la fin de sa vie.

Ce qui manque aux catholiques *américains* pour mettre en relief leur émergence, serait-ce donc, justement, des *éminences*, au sens le plus large du terme ? La hiérarchie américaine, pour commencer par là (38 archevêchés, 138 diocèses, 18 625 paroisses), ne brille pas par son originalité — il n'en fut pas toujours ainsi, nous le verrons. Ni en politique, ni dans les affaires, ni dans le journalisme, l'université, les grandes fondations, dans les lettres ou les arts, il n'y a de personnalité catholique marquante *en tant que catholique*. Aucun secteur de l'activité publique n'est, comme le Foreign Office en Angleterre, « trusté » par les catholiques. Ceux-ci sont *partout, accèdent aux échelons* supérieurs de l'échelle sociale mais semblent bloqués avant d'atteindre le « top » et d'entrer dans la galerie des « grands noms ».

L'explication que donnent certains *sociologues non catholiques* de cette limite à la « percée » catholique relève du lieu commun plus que de l'analyse. Les catholiques, même les plus compétents, seraient moins ambitieux que leurs égaux d'autres confessions. Satisfaits de la simple prospérité, ils n'auraient pas les ressorts de l'« éthique protestante » ou de la stimulation juive ; ou bien, trop absorbés par la quête de l'au-delà, ils ne mettraient pas la dernière énergie à se pousser ici-bas au premier rang... Un sociologue catholique comme le Père Greeley a beau jeu de tourner en dérision ces interprétations, résidu *des préjugés d'antan, et de* soupçonner qu'une discrimination diluée, bienséante, pourrait bien rendre compte de l'absence des catholiques aux postes de notoriété.

La querelle de l'école

Sur un chapitre délicat, l'école, l'incompréhension entre catholiques et non-catholiques perpétue un conflit de mentalités tendant *à présenter les premiers comme* des citoyens d'une espèce particulière. Ce conflit n'a rien à voir avec le problème de la « *laïcité* » — inconnu aux Etats-Unis, où le rationalisme le plus radical n'a jamais embrassé l'athéisme, et sécrète, au contraire, une religion supplémentaire : celle des insti*tutions américaines. La Constitu*tion des Etats-Unis, qui date de 1787, n'est pas un document d'archives. C'est un texte sacré, invoqué et interrogé sans répit, et qui donne lieu à plus d'exégèses que l'Ancien et le Nouveau Testament réunis. Son premier amendement précise que le *Congrès ne doit pas passer de loi* favorisant une religion quelconque ou entravant le libre exercice d'un culte.

Clause plus lapidaire que limpide, bien que, depuis Jefferson, elle ait été regardée comme érigeant un « *mur de séparation* » entre Eglises et Etat. Ce qui *n'empêche ni le président de prê*ter serment sur la Bible le jour de son intronisation, ni le Congrès d'entrenir un chapelain, ni l'Etat *fédéral* et les Etats de la Fédération d'accorder un statut spécial aux corporations religieuses, qu'elles soient authentiques ou bidons. Statut qui comporte des *avantages importants* : exemption fiscale, dispense — quand il est en vigueur — du service militaire pour les ministres du culte (des « Eglises » de pacotille décrétaient impunément que tous leurs membres étaient ministres) et autres privilèges de respectabilité concédés pratique*ment les yeux fermés : le sinistre* Jim Jones, l'ordonnateur du suicide collectif de La Guyana, en a profité sans encombre.

Mais cette complaisance s'arrête au seuil de l'« école libre ». Chaque année, des dizaines de décisions de justice, prises par les instances fédérales ou par la *Cour suprême, des bibliothèques* entières de commentaires d'une subtilité casuistique sont consacrées à l'interdiction, supposée découler du premier amendement, d'aider directement ou indirectement les établissements scolaires affiliés à une confession. Des accommodements de bon sens *auraient pu être trouvés* — le président Johnson en chercha — pour partager équitablement le fardeau d'un système scolaire qui remplit une fonction tout aussi « publique » que l'autre — lequel, lui, baigne ouvertement dans une religiosité protestante. Chaque fois qu'une localité, un gouver*nement d'Etat ou le pouvoir cen*tral envisage une subvention aux activités — non confessionnelles, il va sans dire — d'une école catholique, il se trouve une ligue « libérale » pour porter plainte au nom de l'intégrisme institutionnel. Elle n'obtient pas automatiquement gain de cause, mais cette *querelle scolaire endémique* a contribué longtemps à placer les catholiques, leur Eglise et ses éducateurs en posture de « mauvais Américains » potentiels.

On peut penser également qu'elle a renforcé, jusqu'à ces dernières années, un « quant-à-soi » catholique, encouragé par la fraction conservatrice de l'épiscopat. On lui donnait raison en lui donnant tort d'insister pour recevoir des subsides. En même temps, on retardait peut-être, en lui déniant le droit de cité scolaire, l'essor intellectuel d'une communauté condamnée à tout tirer de son fonds. John Kennedy, le « père fondateur » de la dynastie, savait ce qu'il faisait, aussitôt avant et après la seconde guerre mondiale, en dirigeant ses fils, contre les objections de sa pieuse épouse, sur les écoles privées non confessionnelles et sur l'université Harvard (les filles suivirent la filière catholique) (3). Le réseau scolaire de l'époque n'avait rien à offrir de comparable. Ce n'est plus le cas au même degré aujourd'hui, où les deux cent trente-huit collèges et universités catholiques accueillent plus d'étudiants (dans les quatre cent cinquante mille) que les deux cent quatre-vingt-trois d'il y a huit ans. La preuve est faite qu'à ce niveau, loin d'être un handicap social, l'enseignement supérieur catholique des années 70, intelligemment réformé, sert à la promotion de nouvelles générations « compétitives » sur le marché des talents.

Faute de moyens, mais non du *soutien* familial qui, d'après les sondages, reste vigoureux, deux mille quatre cent cinquante-huit écoles primaires catholiques ont dû fermer leurs portes depuis dix ans, perdant du même coup plus d'un million et demi d'écoliers et n'en gardant plus que deux millions et demi environ (4). Mais celles qui restent ouvertes ne sont plus des protectorats catholiques. Dans les grandes villes, où elles arrivent à maintenir ce minimum de discipline et d'application pédagogique au-dessous duquel sévissent ailleurs le chahut terroriste et la drogue, elles rendent les mêmes services aux enfants des minorités déshéritées que, jadis, à ceux des immigrants miséreux débarquant sur le sol américain, selon la description d'un observateur français, « *avec deux pommes de terre sous le bras* ». Quand tout va à la dérive, la solidité et la charité « papistes » ont du bon...

Pendant ce temps, comment a évolué la communauté des fidèles ? La réussite sociale l'éloigne-t-elle de la fréquentation religieuse ? *Préserve-t-elle sa cohé*sion malgré le « réveil » des groupes ethniques qu'elle rassemble ? D'un côté, il semble que se fasse jour un vaste mouvement d'émancipation du magistère doctrinal de l'épiscopat. De l'autre, ce désenchantement ne paraît pas se traduire par une nette désaf*fection à l'égard des dévotions* classiques. Près de la moitié des catholiques en pratiquent une forme ou une autre, et les autres ne renient pas pour autant leurs antécédents. Etre catholique, aux Etats-Unis, ce n'est pas forcément résister à l'« américanisation ». C'est l'assumer autrement. *Comment ? Un regard sur le* passé nous instruira du présent. Mais, s'il y avait un pari à prendre sur l'avenir prochain, la tentation serait grande de prédire que le catholicisme américain fournira demain l'*élite bourgeoise* dont la « middle class » américaine a besoin pour confirmer sa dignité.

(1) Cf. notre introduction au cahier de *la Documentation française* « les Catholiques aux Etats-Unis », numéro 128 du 9 juin 1972.

(2) Nous empruntons cette référence au récent ouvrage d'Andrew Greeley, « The American Catholic », Basic Books, éd. 1977.

(3) Cf. Arthur M. Schlesinger Jr. *Robert Kennedy et son temps*, édit. Olivier Orban, 1979.

(4) Statistiques extraites de l'édition de 1979 du *Catholic Almanach 1979*, Huntington, Ind.

Prochain article :

LA CROIX
ET LA BANNIÈRE ÉTOILÉE

Le Monde

politique

Au comité directeur du P.S.

M. Mitterrand appelle les socialistes à se rassembler autour d'un « projet de civilisation »

Le comité diecteur du P.S., réuni à huis clos samedi 29 et dimanche 30 septembre à Paris, a approuvé les orientations fondamentales du « projet socialiste » élaboré par une commission spéciale et rapporté par M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire national aux études.

La résolution finale, adoptée par les représentants de la majorité du parti (les amis de M. François Mitterrand et le CERES), tandis que les courants de MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard refusaient de prendre part au vote, fixe une méthode de travail pour la suite du débat et assigne à celui-ci deux objectifs. Il est en effet prévu de confier à la commission spéciale et au bureau exécutif, réunis en comité de rédaction, le soin de rédiger le document qui sera étudié par les militants du parti, après examen des amendements et suggestions soumis au comité directeur. La résolution précise également que le « projet socialiste » doit permettre de parvenir « dans la clarté au plus large rassemblement des socialistes » et devenir « l'outil d'une vaste mobilisation populaire opposant à la politique du pouvoir une autre politique offrant une issue socialiste à la crise ».

Commentant cette réunion dimanche matin, M. François Mitterrand s'est félicité du « bon climat » qui a présidé aux travaux du comité directeur, a indiqué qu'il s'agit pour les socialistes de mettre au point un véritable « projet de civilisation » visant à « élargir les espaces de liberté ». La réalisation de cet objectif, selon le premier secrétaire du P.S., impose « de se défaire d'abord de toutes les formes d'oppression économique ».

M. Mitterrand a également estimé « probable » la mise au point d'un texte « où se reconnaîtront tous les courants » du parti.

Cette intention affirmée de rassembler les socialistes est partagée par les minorités du P.S. Celles-ci ont toutefois regretté que le déroulement du comité directeur n'ait pas été conforme à ce souci unitaire. C'est ainsi que, pour justifier leur refus de prendre part au vote de la résolution finale, les amis de M. Michel Rocard ont expliqué, par la voix de M. Gilles Martinet, que la direction du parti « a choisi une procédure de vote bloqué pour faire approuver un texte dont des interventions nombreuses et diverses avaient souligné qu'il méritait des amendements substantiels ».

Quant à M. Jean Le Garrec, il a, au nom du courant de M. Pierre Mauroy, indiqué que la troisième partie du texte, intitulée « Agir » et consacrée aux objectifs précis du P.S., est susceptible de « faire un large accord », tandis que la première partie, intitulée « Comprendre », qui traite des questions idéologiques, n'est guère acceptable.

Tous les courants ont cependant affirmé leur volonté de poursuivre le débat selon la procédure proposée par la majorité. Le comité de rédaction doit achever ses travaux le 15 octobre prochain. — J.-M. C.

Les travaux du comité directeur se sont ouverts samedi par le rapport d'activité rédigé par M. Lionel Jospin, secrétaire national aux relations internationales et « numéro deux » du parti. Après avoir décrit l'« *aggravation* » de la crise mondiale et s'être enquiété de la multiplication « *des indices de remise en cause de la détente* », M. Jospin a dénoncé la « *politique particulièrement rétrograde* » de M. Giscard d'Estaing. Il a souligné que « *la dégradation de la situation économique et sociale a entraîné de nouvelles atteintes à la démocratie* ». Il s'est félicité des propositions de relance de l'union de la gauche faites le 20 août à Anglet par M. Mitterrand, qui *ont, selon lui, placé le P.S.* « *dans une position offensive et constructive* » vis-à-vis des organisations de gauche, et qui ont contraint le P.C. « *à céder, à accepter un communiqué commun et l'esquisse d'actions communes* » au niveau municipal.

M. ROCARD : P.S. et P.C. ont des projets différents et autonomes

Cette analyse n'est pas partagée par M. Michel Rocard. Le député des Yvelines, convaincu que la ligne actuelle des communistes « *interdit une relance de l'union à partir d'un accord négocié au sommet* » entre le P.C. *l'union à parti d'un accord négocié au sommet* » entre le P.C. et le P.S., a en effet affirmé : « *Nous devons maintenir la permanence de notre volonté unitaire tout en sachant que chaque nouvel échec et chaque nouvelle polémique sont démobilisateurs pour l'opinion comme pour les travailleurs* ». M. Rocard a ajouté : « *La seule politique possible est alors d'en appeler aux électeurs et aux sympathisants communistes pour leur faire apparaître qu'il y a dans la gauche une volonté de changement commune, mais, pour la faire passer dans les faits, deux projets différents et autonomes, celui du P.S. et celui du P.C. Eviter qu'ils ne soient ressentis comme antagonistes, maintenir la priorité à la lutte contre la droite, voilà nos priorités, en même temps qu'un inlassable effort de rassemblement des forces populaires à partir des luttes et des revendications d'aujourd'hui.* »

M. Rocard a également critiqué « *quelques phrases récentes venant de socialistes* », qui, a-t-il indiqué, « *nous ont ramenés au niveau d'un anticommunisme primaire, notamment en ce qui concerne les relations du P.C. français avec l'Union soviétique, que jamais nous n'avons caractérisées comme des relations de dépendance mais plutôt de convergence* » (1). Il a conclu : « *Ce qui a été dit est politiquement grave, car c'est condamner la politique même d'union de la gauche.* »

Directement mis en cause, puisqu'il avait récemment dénoncé l'« *alignement* » du P.C. sur la politique étrangère de l'U.R.S.S., M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, a ironisé sur la déclaration de M. Rocard avant de lui préciser que la relance de l'union doit s'accompagner de la dénonciation des « *abandons* » du parti communiste par rapport au programme commun de la gauche, notamment en ce qui concerne l'Europe et la défense.

Après cette brève passe d'armes, le comité directeur a entamé l'examen du « projet socialiste ».

M. Jean-Pierre Cot a fait une synthèse des amendements présentés par le courant de M. Rocard, en insistant sur tout ce qui le distingue de la tonalité « *nationaliste et étatique* » du document en discussion. Il a souligné que le projet ne peut ignorer ni les acquis de mai 1968 ni la nécessité de transformer l'Etat. De même, il a indiqué que « *l'on n'assure pas la sécurité de la France à la frontière du Rhin* ».

M. MAUROY : un texte dogmatique

M. Pierre Mauroy a jugé le texte trop « élitiste », affirmant qu'un tel document de référence doit d'abord « *être accessible et lisible* ». Il a précisé : « *La plus grande hypocrisie, la plus insupportable, serait de faire adopter des textes qui n'ont pas été compris.* »

Sur le fond, le maire de Lille a contesté la première partie (« Comprendre ») et une fraction de la seconde (« Vouloir »). Estimant que, tel qu'il est, le projet érige l'une des cultures qui constituent le courant socialiste en culture dominante, le député du Nord a exprimé la crainte d'une « *restauration* » de certaines valeurs. Il a également souligné que le texte prend en *obligation individuelle pour cha-* compte des questions « *qui touchent au plus profond de chacun d'entre nous* » et refusé de s'associer à ce qui pourrait « *créer obligation individuelle pour chaque militant* ».

M. Mauroy a conclu en souhaitant que soient surmontées « *les divisions artificielles* » des socialistes.

Ses partisans, notamment Mme Denise Cacheux et MM. Jean Le Garrec et Roger Fajardie, ont également insisté sur l'idée que la partie idéologique du projet apparaît comme « *dogmatique* » et fermée aux cultures autres que celle du CERES.

Le courant du maire de Lille s'est donc prononcé pour une procédure qui permette d'écarter du projet sa première partie, pour ne conserver que la troisième et l'essentiel de la seconde.

M. MITTERRAND : la conquête de nouveaux « espaces de liberté »

Intervenant après M. Mauroy, M. François Mitterrand a affirmé qu'il s'agit, pour les socialistes, d'élaborer un « *projet de civilisation* ». Il a souligné que la principale finalité du projet est d'« *élargir nos espaces de liberté* ». Après avoir insisté sur la nécessité de refuser tout dogme (« *Le combat qui justifie notre engagement*, a-t-il dit, *est celui qui refuse tout dogme maître du monde et des consciences* »), le premier secrétaire du P.S. a indiqué qu'il faut conquérir ces « *espaces de liberté* » non seulement contre le système dominant, mais aussi par rapport au système marxiste-léniniste, ainsi que « *sur la marche du temps* ».

M. Mitterrand a ensuite précisé qu'il « *approuve l'essentiel du projet* », indiquant qu'il sera « *sage de poursuivre la discussion pour l'améliorer et non pour le mettre de côté* ». Puis il a développé ce qui est, à ses yeux, la définition du socialisme, c'est-à-dire une société plus juste, un pouvoir mieux partagé, un savoir sans frontière, et une vie mieux remplie et mieux respectée.

Quant à la dimension internationale de l'action des socialistes, M. Mitterrand a souligné qu'il faut « *que la première moitié de l'Europe s'organise de telle sorte qu'elle ne soit pas un facteur de division supplémentaire durable, puis il faudrait envisager de faire l'Europe avec l'autre moitié* ».

Le premier secrétaire a également indiqué que les conquêtes à entreprendre « *passent par la conquête du pouvoir économique et social, pour détruire le système dominant en face, source de l'oppression majeure* ».

M. Mitterrand s'est ensuite attaché à répondre aux critiques que M. Cot avait adressées au projet, indiquant que celles-ci ne correspondent pas au contenu du document. Il a indiqué : « *Il ne manque pas un seul bouton de guêtre. (...) Je ne dis pas cela pour gommer les différences. Mais je vois surtout des différences qui n'ont pas été exprimées.* » Il a proposé lui-même de compléter le texte, notamment pour les questions qui concernent les salariés et les couches moyennes de la population. Il a également admis la possibilité de le modifier, « *sans porter atteinte à sa cohérence* ».

Evoquant l'unanimité réalisée, en 1972, autour du programme « *Changer la vie* », M. Mitterrand a souhaité que « *ce projet pour une civilisation rassemble tous les socialistes* ».

Il a précisé : « *La loi d'une majorité restera la loi d'une démocratie, mais plus la majorité sera large, plus cela vaudra.* » M. Mitterrand a conclu en faisant allusion aux « *attaques politiques et personnelles* » dont il est l'objet, en soulignant : « *C'est seulement à partir du jour où cesseraient ces attaques convergentes que je demanderai si je sers encore à quelque chose. Tant qu'elles dureront, je pense que l'heure n'est pas venue.* »

Samedi soir puis dimanche matin, d'autres orateurs sont intervenus.

M. Martinet (courant Rocard) a estimé que les problèmes politiques et tactiques peuvent jouer « *un rôle important* » dans l'élaboration du projet. Il a proposé que, pour l'analyse de la crise, le texte élaboré au début de l'année sous la direction de M. Jacques Delors, et approuvé à l'unanimité, remplace celui de M. Chevènement.

De son côté, M. Sarre (CERES) a reproché à M. Mauroy de « *proposer un humanisme flou qui ne peut donner qu'un socialisme tiède* ». Quant à M. Bérégovoy, membre du secrétariat national, il a relevé les mérites du texte de M. Chevènement, qui met l'accent sur la crise du capitalisme et qui « *interpelle à la fois cette crise, l'idéologie de la droite et le parti communiste* ».

M. CHEVÈNEMENT : plaidoyer pour l'idéologie

Dans ses réponses aux minoritaires, M. Chevènement a fait valoir qu'il serait « *illusoire* » de vouloir opposer « *les luttes au discours idéologique* », car cela serait « *refuser de donner un sens à la lutte et laisser le terrain libre devant l'offensive de l'idéologie dominante* ». Il a opposé « *le besoin de cohérence* » aux auteurs des amendements et souligné que « *l'élargissement de la majorité ne peut pas être une simple opération tactique* ». Il a estimé que « *ce qui divise encore les socialistes est assez fort pour qu'il ne soit pas possible de faire l'économie d'un débat approfondi* ».

Après une suspension de séance consacrée à la mise au point de la résolution finale par la majorité, puis à la définition de leur attitude, de façon concertée, par les minorités, les membres du comité directeur ont approuvé cette résolution par soixante-treize v résolution par soixante-treize voix, trente-cinq ne prenant pas part au vote.

---

(1) *N.D.L.R.* — Allusion aux récentes déclarations de MM. Jean Poperen et Laurent Fabius (*le Monde* des 26 et 27 septembre 1979).

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

● *M. François de Barbeyrac-Saint-Maurice*, sous-préfet de Gex, est nommé sous-préfet de La Trinité, en remplacement de M. *Daniel Chenard*, réintégré dans le corps des administrateurs civils.

● M. *Georges Lefèvre*, sous-préfet de Lodève, est détaché dans un emploi d'administrateur civil.

● *Au cabinet de M. Mourot*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, M. Hervé Pelletier, juge au tribunal d'instance de Vanves (Hauts-de-Seine), est nommé conseiller technique, en remplacement de M. Jacques Schmelk.

● ERRATUM. — Une erreur a rendu incompréhensible une partie du dernier paragraphe de l'article de Maurice Duverger : « L'énarque et le syndicaliste », dans la première édition du *Monde* daté 30 septembre-1er octobre. Il fallait lire : « *Le défaut essentiel du style Chevènement, ce n'est pas d'être idéologique : c'est de se référer à une idéologie dépassée dont le mérite principal du style Maire est de souligner l'archaïsme.* »

RAPATRIÉS

● *L'ancien secrétaire de l'Association islamique des rapatriés d'Algérie du Haut-Rhin*, M. Driss Aissani, âgé de quarante-quatre ans, a été assassiné, samedi 29 septembre, vers 23 h. 45, à Mulhouse, alors qu'il regagnait son domicile en compagnie de son épouse. Deux personnes, vraisemblablement d'origine maghrébine, auraient tiré sept balles de calibre 7,65 sur la victime, touchée par cinq d'entre elles.

L'hypothèse d'un règlement de comptes n'est pas exclue par les enquêteurs. M. Aissani avait, le 31 octobre 1978, gravement blessé un ancien harki.

M. COT : M. Rocard est le meilleur candidat socialiste.

M. Jean-Pierre Cot, député de la Savoie, membre du comité directeur du P.S., a estimé, lundi 1er octobre au micro de France-Inter, que M. Rocard « *apparaît comme le meilleur candidat du P.S. à l'élection présidentielle de 1981* ». M. Cot a ajouté que M. Rocard « *rencontre une résistance à l'intérieur de son parti* ». Il a précisé : « *Il y a un effort à faire pour accepter ce qu'est Michel Rocard et tirer le meilleur parti d'un homme comme lui dans la dure bataille politique que nous devons mener aujourd'hui contre la droite. Michel Rocard et François Mitterrand sont les seuls noms capables de l'emporter aux élections présidentielles. Il n'y aura pas de querelle de chefs : les socialistes seront unis derrière le candidat désigné par le parti.* »

● *M. Guy Hermier*, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique du P.C.F., a protesté, le samedi 29 septembre, contre le communiqué de la station de Marseille de l'Union nationale des parachutistes, annonçant son intention d'interdire la vente, dans cette ville, de *la Marseillaise* de Serge Gainsbourg (*le Monde* du 29 septembre). M. Hermier a déclaré : « *Cette interdiction de fait est inadmissible, et intolérable. Elle n'aurait pas été possible sans la scandaleuse campagne menée contre le chanteur par certains journaux de droite.* »

● *Près de cinq cents personnes* ont manifesté, samedi 29 septembre, dans les rues de Loudun (Vienne), à l'appel de la fédération communiste, contre la politique du gouvernement. Les manifestants ont défilé en voiture, tandis que M. René Monory, ministre de l'économie, maire de Loudun, auquel la fédération communiste avait proposé un face-à-face », était absent. — (*Corresp.*)

● *M. François Hilsum*, nommé directeur adjoint de *l'Humanité* (*le Monde* du 22 septembre), a été remplacé dans les fonctions de premier secrétaire de la fédération communiste des Yvelines, le dimanche 30 septembre, par M. Claude Londemer, jusqu'à présent secrétaire à l'organisation.

L'échéance de 1981 détermine l'attitude des courants du P.S.

Le P.S. reste, parmi les grandes formations politiques, celle qui permet un débat d'idées de se développer de la manière la plus approfondie, car il est constitué de courants divers. C'est donc à bon droit que les dirigeants socialistes se sont réjouis, à l'issue du comité directeur, d'avoir pu « *aller au fond des choses dans une atmosphère sereine* ». Contrastant avec la passion et la crispation qui avaient caractérisé les débats du congrès de Metz et la mise en place de la nouvelle direction, ce nouvel état d'esprit pourrait contribuer à rétablir le crédit du P.S. dans l'opinion.

Bien qu'ils aient été feutrés, les affrontements tactiques ont cependant dominé les travaux du comité directeur. Ils ont abouti à un *statu quo*. Chacun est resté sur ses positions, la majorité groupée autour du texte de M. Chevènement, les minorités de MM. Mauroy et Rocard refusant de concert d'en approuver dès maintenant les « *orientations* ».

Sans négliger l'aspect idéologique de ces rivalités, force est de constater qu'elles s'ordonnent en fonction de l'échéance présidentielle.

La publication, samedi par *l'Express*, d'un sondage mettant en évidence la dégradation de l'image de M. François Mitterrand dans l'opinion et la plus grande popularité de M. Michel Rocard dans la perspective de l'élection de 1981 a achevé de convaincre les amis du premier secrétaire que le député des Yvelines garde l'espoir d'être désigné comme le candidat du parti. Ce dernier, n'ayant pu conquérir la majorité lors du congrès de Metz, mise en effet sur l'opinion publique. A cet égard, il peut être satisfait de constater qu'il constitue désormais, dans l'opinion publique, « *un phénomène structurel* » qu'il serait malaisé d'ignorer, fût-ce lorsque l'on contrôle l'appareil du P.S. Mais pour le moment c'est M. Mitterrand qui fait figure de candidat. Au cours de son intervention devant le comité directeur, le premier secrétaire s'est placé au-dessus des querelles de courants ; il a appelé les socialistes au rassemblement car, a-t-il expliqué, « *nous aborderions alors les prochaines échéances dans une position de vainqueur* ». De plus, il a situé son discours au même niveau que celui du président de la République, en évoquant d'emblée les problèmes de civilisation. Enfin il a constaté que « *la somme des attaques convergentes* » dont il est l'objet montre bien qu'il continue d'« *incarner un combat* », et qu'il lui faut donc « *poursuivre* ». « *L'heure du repos*, a-t-il ajouté, *ne viendra qu'avec l'absence de cette nécessité.* »

Quant aux amis de M. Pierre Mauroy, ils estiment que leur chef de file peut fort bien être l'arbitre entre MM. Rocard et Mitterrand, si ce dernier renonce à être candidat.

Une course de lenteur

Ce jeu à trois explique à la fois la course de lenteur à laquelle on assiste et ce pronostic de M. Mitterrand, assorti d'un constat : « *Il est probable que nous parviendrons à un texte où se reconnaîtront tous les courants. C'est l'intérêt de tous que de se trouver détenteurs d'un projet commun qui aurait l'avantage de n'éliminer personne.* »

L'intérêt de tous est en effet de parvenir, à la faveur du débat sur le projet socialiste, à une plus grande unité. Chacun se voulant rassembleur évite d'apparaître comme un diviseur. Cela ressort à travers les tactiques des uns et des autres au cours du comité directeur. Les amis du premier secretaire ont mis au point une procédure qui laisse le débat relativement ouvert, pour peu que la cohérence du texte actuel ne soit pas entamée. Les amis de M. Rocard ont présenté des amendements susceptibles de réunir des majorités d'idées. Ils ont évité de présenter un contreprojet qui les aurait isolés. Enfin l'acceptation de la troisième partie par le courant Mauroy était destinée à répondre favorablement au processus de rapprochement qui avait été esquissé, semble-t-il, au cours d'un entretien entre MM. Mitterrand et Mauroy. Toutefois, le maire de Lille ne paraissait pas décidé à se rapprocher seul, souhaitant ne pas se couper de l'autre minorité, celle de M. Rocard.

Ces volontés affirmées de rassemblement n'ont cependant pas abouti, car le CERES était désireux d'obtenir dès dimanche un vote de principe consacrant la ligne politique qui inspire le projet. Pour M. Chevènement, en effet, deux lignes existent au P.S. : la sienne et celle de M. Rocard. Il lui importait donc de faire prévaloir celle qui a inspiré le projet. Il s'est efforcé de limiter les conditions dans lesquelles pourrait se faire un rapprochement « dans la clarté », c'est-à-dire, dans l'esprit des didirigeants du CERES, de telle sorte que les minoritaires abandonnent leur discours actuel pour se rallier à celui de la majorité.

De leur côté, les proches de M. Mitterrand souhaitaient rappeler que M. Rocard est minoritaire. Aussi ont-ils provoqué, avec le CERES, un vote sur les orientations générales, contraignant M. Rocard à se démarquer.

La réunion, qui n'a eu d'autre effet que de confirmer les clivages enregistrés à Metz, ne présage cependant pas l'issue des débats qui s'engagent au sein du « comité de rédaction » pour la mise au point de ce qui sera le « support » du candidat socialiste.

M. Mitterrand a rappelé, non sans humeur, que le P.S. était parvenu en 1972 à adopter à l'unanimité le programme « Changer la vie », au lendemain d'un congrès « *où la majorité s'était affirmée à 51 % avec en face les 49 % d'hommes aussi remarquables et structurés que Guy Mollet et MM. Cot, Bérégovoy, etc.* »

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● ERRATUM. — Une coquille s'est glissée dans l'article où nous faisions référence au sondage *l'Express*-Louis Harris (*le Monde* daté 30 septembre - 1er octobre, page 5) Au cas où M. Mitterrand se retirerait de la vie politique, *5 % et non 52 %* des sympathisants socialistes souhaiteraient voir M. Chevènement prendre la direction du P.S.

Une lettre de M. Peyrefitte

M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, nous a adressé la lettre suivante : « *Dans* le Monde *du 25 septembre, M. André Passeron écrit, après avoir parlé du projet de Jacques Chirac de rassembler les gaullistes dispersés :* « Quant à l'appel de M. Peyrefitte, qui *se propose*, lui aussi, d'organiser un rassemblement des gaullistes, il n'a suscité que quelques sarcasmes. »

» *Votre collaborateur feint de croire que j'avais lancé un « appel » opposé à celui du président du R.P.R., pour réaliser de mon côté un autre « rassemblement » que le sien. Cette présentation des choses a en effet de quoi susciter des sarcasmes.*

» *Ceux qui ont entendu ou lu sans prévention ma déclaration de dimanche à Nangis — à commencer par tous vos confrères — ont compris sans ambiguïté que j'appelais de mes vœux un changement de cap du R.P.R., pour qu'il se montre à nouveau démocratique et ouvert, suivant la grande tradition du mouvement gaulliste. Thèmes que j'ai répétés depuis décembre dernier et qui ne paraissent avoir suscité aucun sarcasme, mais une approbation de plus en plus large.*

» *Dans* le Monde *du 26 septembre, M. André Passeron récidive en concluant ainsi un nouvel article :* « M. Peyrefitte, qui, dimanche, affirmait *que le R.P.R.* ne pouvait pas prétendre assurer la survie des principes gaullistes, exprimait le lendemain sa satisfaction à propos de la manière dont s'était déroulé le comité central du R.P.R. »

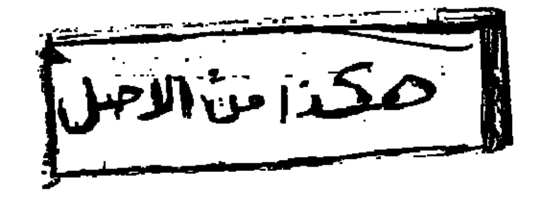
» *Votre collaborateur ne craint pas de tronquer la citation, omettant de rappeler la seconde moitié de la phrase :* « Le R.P.R. ne peut prétendre assurer la survie des principes gaullistes *s'il continue à vilipendier un président de la République qui est le pilier des institutions, etc.* »

» *Il présente ainsi ma position de lundi comme un revirement complet par rapport à celle de dimanche.*

» *La simple exactitude l'aurait amené à constater que ce commentaire n'était que le prolongement de celui de la veille : le dimanche, je formais le souhait que l'unité des gaullistes se reforme dans la tolérance ; le lendemain, je me réjouissais de voir qu'un pas semblait avoir été fait par le comité central dans cette direction, tout en espérant que les faits allaient bientôt confirmer les déclarations d'intention.* »

[Les « sarcasmes » dont nous avons fait état sont ceux exprimés par certains des membres du comité central, qui venaient de prendre connaissance de la première déclaration de M. Peyrefitte. Ce n'est pas « la présentation des choses » faite par « le Monde », comme le dit le garde des sceaux, qui a pu provoquer ces réactions, puisque, le dimanche 23 septembre, alors que siégeait cette instance à laquelle M. Peyrefitte n'assistait pas, « le Monde » du lundi auquel se réfère le ministre n'était naturellement pas encore paru.

Le reproche que nous adresse M. Peyrefitte d'avoir tronqué une citation de ses propos ne nous semble pas fondé, puisqu'elle figure intégralement dans « le Monde » daté du 25 septembre, page 8, colonne 6, sous le titre « M. Peyrefitte : la voix affaiblie du gaullisme ». — A. P.]



Une politique sans alternative

(Suite de la première page.)

Cette politique, les Français n'en veulent pas. L'âpreté avec laquelle ils luttent pour défendre leur mode de vie, qui cumule un niveau élevé de consommation, et une protection coûteuse des risques fondamentaux de l'existence, exclut le recours à un système étatiste qui administre la pénurie. En particulier, la façon dont les représentants du personnel et les syndicats résistent dans les entreprises à un partage du travail qui réduirait la part de chacun mais ferait une place à tous confirme, s'il en était besoin, ce refus individuel de voir son niveau de vie diminuer.

En réalité, même si, subjectivement, l'opinion publique condamne l'action du gouvernement parce qu'elle ne lui donne pas tout ce qu'elle espère, elle est objectivement en harmonie avec lui dans la mesure où elle rejette la seule alternative possible à cette politique : celle d'une solidarité sociale dans la pénurie et d'un appauvrissement collectif dans l'autarcie.

Pour améliorer la situation de *l'emploi et des prix tout en maintenant* durablement le progrès économique, la seule solution est de se doter d'une économie capable de participer le plus largement possible aux échanges internationaux. L'un des signes du monde actuel est le développement des échanges entre les pays. Dès maintenant, 15 à 20 % des PIB nationaux sont consacrés, en moyenne, au commerce extérieur. Le paysage économique mondial le révèle : plus les pays restent à l'écart de ce mouvement, plus ils stagnent ou périclitent.

Un double ajustement

Une solution durable à nos difficultés ne peut venir des pratiques traditionnelles : orientations inopportunes ou contrôles paralysants de l'Etat, protection des activités non performantes, relances globales de l'économie qui aggravent les relations avec les autres pays. La lutte contre l'inflation, le chômage, les déséquilibres, gagneront du terrain au fur et à mesure que notre économie se révélera plus capable de soutenir la concurrence internationale. Un pays privé d'énergie et de matières premières, dont la croissance est conditionnée par le développement des exportations ne peut maintenir ses progrès qu'en étant meilleur que les autres.

La progression dans cette voie suppose un double ajustement : celui du niveau de vie des Français aux possibilités de leur économie, qui viennent encore d'être limitées par l'augmentation brutale du prix du pétrole ; celui des mentalités et des outils aux règles de l'économie de concurrence. C'est la résistance à l'effort requis par ce changement qui explique les déboires de l'action du gouvernement. Ceux-ci ne *doivent cependant* pas masquer le bilan largement positif de cette action.

Les Français résistent. La stabilisation, même provisoire, de leur niveau de vie, première étape nécessaire à tout redressement *durable*, est sans *doute l'idée* la plus difficile à faire admettre. D'abord, parce qu'elle concerne les rémunérations fixes et garanties, à l'exclusion de celles qui sanctionnent la prise d'un risque : l'inégalité de traitement est mal acceptée dans un pays où la rémunération du risque capitaliste n'a jamais été légitimée, et dont l'égalitarisme pèse lourdement sur le développement économique.

Cette austérité est d'autant plus mal ressentie qu'elle n'a pas coïncidé avec les événements qui l'ont rendue nécessaire. L'ère de laxisme *ouverte en 1968*, au cours de laquelle les Français se sont vus distribuer plus qu'ils ne produisaient, a été prolongée artificiellement au-delà de la *crise* pétrolière de 1973. Au lieu de leur faire tout de suite endosser le choc, les gouvernements successifs l'ont fait *supporter*, d'abord par les entreprises puis, lorsque celles-ci se sont trouvées au bord de la faillite, par le budget de l'Etat lui-même : *les finances publiques* françaises, les plus saines d'Europe, ont connu à leur tour un déficit, qui ne peut être aujourd'hui financé sans création monétaire, et qui interdit de ce fait toute relance.

Cette politique, visant plus à contenir qu'à réduire le pouvoir d'achat, pour éviter une déflation trop rigoureuse des revenus, a été conduite avec une douceur qui contraste singulièrement avec la violence des critiques qui lui sont adressées. Elle est pourtant l'étape nécessaire minimale de tout redressement durable, tant pour contrôler nos coûts de production que pour financer nos achats supplémentaires à l'étranger.

Aussi, serait-il vain et nuisible de provoquer, comme certains le préconisent, une fuite en avant. Toutes les expériences tentées dans le passé ont démontré que le développement du pouvoir d'achat se traduisait nécessairement par un accroissement des produits importés et par une baisse des *exportations*, faute de préparation suffisante de notre industrie à la compétition et, par conséquent, par l'aggravation à terme de la *situation des prix et de* l'emploi. L'augmentation de l'endettement extérieur obligerait alors à recourir au Fonds monétaire international. *A la sévérité des* mesures nécessaires s'ajouterait l'humiliation de nous les voir imposer en contrepartie de l'aide extérieure dont nous aurions besoin.

En réalité, la politique du gouvernement Barre nous a engagés lentement, mais sûrement, dans la seule voie qui puisse déboucher sur une amélioration : la remise en cause d'une distribution excessive du pouvoir d'achat, directement à travers les salaires et, *indirectement*, à travers un système de garanties sociales et économiques qui, par sa rigidité et son poids sur le budget, nous rend incapables de stabiliser les prix et de résister à la concurrence internationale.

L'effort qu'il faut demander aux Français est d'autant plus contesté que chacun a l'impression d'en pâtir injustement plus que le voisin. Par sa *résonance sociale*, il polarise l'attention de l'opinion publique et enflamme les esprits. Aussi, personne ne se pose la seule *question importante pour l'avenir*, sur laquele il faut juger la politique actuelle : l'économie française est-elle plus forte en 1979 *qu'en 1976 ?*

La réponse est *oui*. Et le redressement en cours est d'autant plus encourageant qu'il s'opère à partir de données *défavorables*. Rappelons-les brièvement : un dénument quasi total en énergie et en matières premières ; l'agriculture la moins productive de la C.E.E. ; une industrie insuffisante en volume, et souvent en qualité, à l'exception de deux ou trois secteurs ; défaillante dans certains secteurs-clefs, et habituée par atavisme à chercher la solution dans la hausse des prix plutôt que dans la baisse des coûts. Des syndicats dont les analyses économiques dépassées — l'un de leurs *grands* dirigeants a aujourd'hui le courage de le souligner — et les comportements malthusiens qui en résultent freinent les *améliorations possibles, quand ils* ne contribuent pas au chômage ; une administration chez qui l'interventionnisme est devenu une seconde nature, qui n'a jamais su assimiler la règle du jeu d'une économie de concurrence et qui, par ses interventions souvent inopportunes, a engagé à maintes reprises l'économie française dans des impasses ; enfin, un système éducatif qui, à travers les grandes écoles, stérilise l'esprit d'initiative et complique singulièrement le problème de l'emploi en fabriquant des jeunes inadaptés aux emplois disponibles.

Dans cet environnement, choisir la voie de la concurrence peut apparaître *comme* une gageure, au moment où il faut affronter non seulement ses concurrents traditionnels, mais aussi un nouveau monde en pleine effervescence qui acquiert des techniques et des productivités valant largement les nôtres, *tout* en travaillant à des coûts très inférieurs. Le pari paraît cependant devoir être gagné.

Redressement de l'industrie

Tandis que la presse et l'opinion publique ont les yeux exclusivement braqués sur les indices des prix et de l'emploi, personne ne regarde le plus important : le redressement de l'industrie française depuis trois ans. Alors que la situation des entreprises était proche de la catastrophe, on peut observer non seulement l'amélioration de leur situation financière, et de leurs résultats, qui les met en position de plus grande résistance à l'égard de leurs concurrents, mais aussi une adaptation de leurs structures et de *leurs activités qui assure, spontanément*, ce fameux déploiement dont les pouvoirs publics parlent tant, mais qu'ils ne peuvent faire *par décret. Certes, le tissu industriel* français est encore mince, mais il a retrouvé une santé, et il acquiert peu à peu une qualité qui devrait permettre à notre industrie de se maintenir et de s'affirmer.

Cette transformation a été rendue possible par une politique économique qui, courageusement, a tourné le dos à toutes les idées maîtresses qui ont prévalu longtemps dans notre pays. Il a fallu opérer une sorte de révolution copernicienne. En effet, l'économie française connaissait depuis trente ans une politique qui voulait soumettre le marché aux *directives de plans plus ou moins* irréels, protégeant les mauvaises entreprises, les mauvais secteurs, faisant des investissements plus prestigieux que *rentables*, conduisant à des excédents ou des productions invendables, fixant les *prix sans tenir compte des coûts* de production.

Dorénavant, c'est l'inverse : la politique économique incite les entreprises à se plier *aux exigences* du marché, et non à les en protéger. La libération des prix industriels, liée à la concurrence étrangère (1), les encouragements publics aux bonnes entreprises ou aux bons secteurs, et non plus aux mauvais, la souplesse plus grande dans l'application des lois sociales, contrepartie nécessaire d'un renforcement des protections dont bénéficient les victimes de la crise, ont permis, à la fois d'assainir et de renouveler progressivement le tissu industriel en éliminant les mauvaises activités et, surtout, en l'adaptant aux nouvelles exigences de la compétition mondiale. Un travail souterrain s'opère tous les jours dans l'ensemble de l'économie française qui, s'il se poursuit, sauvegardera notre développement et notre mode de vie.

Ce travail est loin d'être achevé *tant des lacunes graves subsistent* dans notre panoplie industrielle, où manquent à l'appel des secteurs importants. Ce n'est pas par des décrets du gouvernement qu'elles seront comblées mais par l'initiative des entreprises. Plus les contraintes qui pèsent sur elles seront levées, plus leur tissu se développera, plus il y aura d'emplois. Trop de Français n'ont *pas encore* compris que l'effort et l'essor ne pouvaient venir que de la base, et l'incident récent du *France* l'illustre bien. Devant une manifestation, hélas ! éclatante de notre infériorité dans le domaine de la construction et réparation navale, par rapport à notre voisin allemand, c'est-à-dire à un pays à économie de marché, comment ont réagi les intéressés ? Tandis que l'homme de la rue français se disait : *« Comment le gouvernement laisse-t-il faire cela ? »*, traduisant l'incapacité des Français à se sentir responsables de ce qui leur arrive, ni les entreprises ni les syndicats n'ont paru se demander pourquoi ce secteur était si peu compétitif et envisager en commun les moyens d'y remédier. Rien de tout cela. Outre des tentatives dérisoires pour bloquer le navire, on n'a observé que le fatalisme chez les uns, la dénonciation du gouvernement chez les autres. Le sens des réalités était encore absent.

Il était assurément illusoire de penser que cette transformation pourrait se réaliser en trois ans. Mais la direction a été tracée ; l'industrie française, sauvegarde de l'ensemble de notre économie, s'y est engagée. Les résultats acquis l'emportent aujourd'hui sur les échecs. L'assainissement est opéré, la reprise et l'essor peuvent s'amorcer. Est-ce opportun d'attaquer la politique du gouvernement au moment où elle offre la seule voie qui laisse une chance à notre pays de rester, comme l'a souhaité le président de la République, *« dans le peloton de tête des économies mondiales »* ? Y renoncer, comme l'invite la coalition de ceux qui cherchent aujourd'hui à abattre le gouvernement, serait céder au vieux réflexe de peur de l'aventure et du risque économique et, revenant à l'étatisme et au protectionnisme, précipiter le déclin de notre économie et la paupérisation des Français.

Avant de condamner la politique actuelle, le pays doit savoir quelle est l'alternative qui s'offre à lui.

ALBIN CHALANDON.

(1) La concurrence en France ne peut venir que de l'extérieur.

POLITIQUE

A l'extrême droite

M. Le Pen envisage de se présenter à l'élection présidentielle de 1981

Le conseil national du Front national (F.N., extrême droite), réuni dimanche 30 septembre à Paris en séance extraordinaire, a souhaité que son président, M. Jean-Marie Le Pen, pose sa candidature à la présidence de la République en 1981. M. Le Pen, qui s'était présenté à l'élection présidentielle de 1974 (1), donnera sa réponse au mois de novembre, après avoir eu différents contacts au sein de l'extrême droite. « *Je suis sollicité par un certain nombre de personnalités de la droite nationale pour faire acte de candidature, mais, avant d'annoncer ma décision, je veux procéder à une consultation très large auprès de tous ceux que je considère comme représentatifs de l'opposition de droite*, a notamment déclaré le président du F.N. au cours d'une conférence de presse. *Je m'attends à ne pas recueillir que des sympathies, mais, si je bénéficie de l'appui d'une majorité importante, je me ferai un devoir d'engager ce nouveau combat.* »

A l'occasion de ses consultations M. Le Pen se propose aussi de négocier l'élaboration d'un programme politique qui soit de nature à obtenir un large consensus à l'extrême droite. Le président du Front national a souligné que sa formation entend, plus que jamais, « *conserver une attitude d'opposition tant à la gauche marxiste qu'au pouvoir présidentiel et majoritaire dont l'échec est patent dans la lutte contre l'inflation, le chômage, en matière de sécurité publique et de démographie* ». Très critique à l'encontre des orientations définies par M. Giscard d'Estaing, M. Le Pen a indiqué : « *Le pouvoir présidentiel continue d'appliquer une politique laxiste faite de faiblesses et de faux-semblants. Le président de la République sonde, dans ses différentes conférences de presse, l'avenir de la France aux horizons 2000, 2200, 2500. Nous avons besoin d'un chef et non d'un visionnaire des temps futurs ou d'un commentateur littéraire des œuvres du passé. Nous voulons essayer d'offrir une voie nouvelle à tous ceux qui, à droite, se désolidarisent de la politique majoritaire conduite par ce prétendu philosophe qui nous gouverne.* »

(1) Au premier tour de l'élection présidentielle de mai 1974, M. Jean-Marie Le Pen avait recueilli 0,74 % des suffrages exprimés (190 921 sur 25 538 636).

● *Le GRECE (1)* dénonce, dans un communiqué, le « climat de violence » qui est en train de s'installer en France, les attentats « *dont certains ont un caractère raciste évident* », ainsi que « *tous ceux qui, par leurs écrits et par leurs déclarations, poussent au crime politique* ». Le GRECE ajoute que, « *fidèle à sa vocation, il fera tout pour que le respect du droit à la différence et à la libre expression soit sauvegardé* ».

(1) Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (Nouvelle Droite).

Séduire et compromettre

(Suite de la première page.)

Conscient, d'ailleurs, de représenter au sein du P.S. la cible privilégiée de ces appels du pied, et inquiet de l'utilisation que peuvent en faire ses concurrents (n'est-ce pas lui que vise M. Mitterrand quand il dénonce les « *coalitions objectives* » ?), M. Rocard est conduit à se démarquer. Cette nécessité explique sans doute l'inversion des rôles à laquelle on a assisté samedi devant le comité directeur du P.S., quand le député des Yvelines a reproché à la direction de son parti son « *anti-communisme primaire* ».

La séduction vise, au demeurant, plus l'électorat que les personnalités. Ainsi, le ralliement presque inscrit dans les faits d'un *homme comme M. Robert* Fabre, pour intéressant qu'il puisse paraître aux dirigeants de la majorité, est incomparablement *moins* riche de promesses que l'effet produit dans l'opinion par des *discours compréhensifs à l'égard* de l'opposition modérée — voire des écologistes, — par la manifestation d'une préoccupation réformiste de bon aloi et par la mise en avant de dispositions d'esprit généreuses sur le consensus social, le refus des extrêmes, la solidarité nationale, etc.

On est là dans la mythologie de base du giscardisme et du centrisme. Une mythologie dont les phrases-clefs sont : « *comme tout serait plus facile si chacun y mettait du sien* », « *nous sommes bien plus proches des socialistes réformistes que de certains gaullistes sectaires* », « *avec la C.F.D.T., on peut s'entendre* », « *ah, si le P.S. rompait avec le P.C. !* »...

Rudimentaire, cette mythologie ? Contredite chaque jour par l'incapacité à réformer, cette préoccupation réformiste ? Certes, mais qu'importe. Les dirigeants de l'opposition eux-mêmes se gardent bien d'en sous-estimer l'impact. En témoignent les réactions de MM. Maire et Rocard. Ceux qui sont visés ne méconnaissent pas l'effet que peut toujours produire sur l'opinion ce genre d'arguments, dans un pays où une forte tradition social-démocrate imprègne la gauche, où les deuxièmes tours d'élections législatives traduisent fréquemment une réticence d'une fraction des électeurs du P.S. à voter communiste, où la bipolarisation, créée par les institutions de la V[e] République semble autant admise dans les faits qu'elle demeure étrangère aux mentalités. *Combien de Français réglaient-ils*, naguère encore, leurs contradictions « bipolaires » en souhaitant, plus ou moins secrètement, un tandem Giscard président - Mitterrand premier ministre ?

Le « corps central »

Rien d'étonnant, donc, à ce qu'en période pré-électorale — et nous y sommes — réapparaissent dans les propos publics ce genre d'appels et, dans les attitudes, ces clins d'œil et ces mains tendues.

Peu importe que M. Barre laisse entendre que, s'il n'a pu instituer une législation fiscale plus juste, c'est à cause de la majorité elle-même — et peut-être aussi, dit-on parfois autour de lui, de M. Giscard d'Estaing en personne. Peu importe qu'il soit patent que le chef de l'État ne dispose pas des troupes parlementaires susceptibles d'appuyer une éventuelle politique de réel changement. Et peu importe que ce soit chimère d'imaginer un *hara-kiri* social, une nuit du 4 août fiscale, de la part de cette partie de la France sur laquelle se fonde la réalité du pouvoir giscardien : celle de la propriété, de l'industrie, de l'argent. Pour ne pas dire des châteaux. Peu importe tout cela. Ce qui compte c'est de faire appel à quelques réflexes sûrs d'une collectivité dont le « *corps central* », cher au président de la République, n'est pas insensible à l'œcuménisme politique. Ce qui compte, c'est de faire jouer quelques ressorts toujours prêts à servir — et qui le sont d'autant plus depuis que la gauche s'emploie à détruire les *espoirs qu'elle avait pu faire* naître.

Les conséquences électorales sont évidentes. Après tout, l'opposition a fait ce qu'elle pouvait depuis deux ans pour que certains de ses électeurs modérés portent leurs regards de l'autre côté, afin d'y chercher des réponses.

Mais le danger pour la gauche n'est sans doute pas là. Il réside dans le fait que cette stratégie peut être aussi efficace si elle échoue que si elle réussit. Ou plutôt dans le fait que, simultanément, elle est aussi payante auprès de ceux qui croient à des rapprochements qu'auprès de ceux qui n'y croient pas. Séduire et compromettre sont deux objectifs complémentaires.

En tendant la main à ce que M. Lecanuet nomme « *la gauche réformiste* » et « *les centrales syndicales qui ne définissent pas leur action en fonction des mots d'ordre du parti communiste* », le pouvoir va dans le sens non seulement de ceux qui souhaitent des convergences mais aussi de ceux qui les rejettent et qui ne peuvent être soupçonnés de pouvoir en bénéficier : le parti communiste et la C.G.T., auxquels est offerte ainsi l'occasion d'apparaître, un peu plus sûrement encore, comme les représentants de l'opposition intransigeante, le seul pôle d'attraction de ceux des électeurs qui ne composeront jamais avec leur refus du système.

Coup double, triple même, quand M. Giscard d'Estaing, le 17 septembre à FR 3, regrette l'absence de consensus dans la société française et en rend responsable le P.C.F. : il témoigne de sa volonté d'ouverture, gêne les socialistes en les plaçant en position d'alliés potentiels et offre aux communistes le royal cadeau d'un brevet d'anti-giscardisme. Royal cadeau dont M. Georges Marchais ne manque pas, dès le lendemain, de tirer avantage. « *Consensus ? Non, non, trois fois non !* »

La cible est claire : le P.S. Et avec lui tout ce qui est « récupérable ». *Ou plus exactement tout* ce qu'il est possible de faire apparaître comme tel.

Le premier tour de 1981

L'objectif pour 1981 n'est pas moins net : faire tout ce qui est possible pour que le candidat du P.C. arrive devant le socialiste au premier tour de l'élection présidentielle, en suscitant au besoin des candidats (radicaux ou écologistes) destinés à enlever des voix au socialiste. Ce qui n'aurait pas pour seul avantage d'assurer le succès de M. Valéry Giscard d'Estaing au second tour. Du même coup, *seraient obtenus* non seulement une élection avec une majorité confortable donnant au président une légitimité accrue, *mais* aussi le regroupement d'une très forte majorité de voix gaullistes sur le chef de l'État, prémice d'une majorité plus « giscardienne », et la déconfiture du parti socialiste, prologue à des scissions et à des ralliements espérés de longue date (1). A cela s'ajouteraient les conséquences que pourrait avoir l'existence d'un parti communiste gonflé d'aise par les quelque 30 ou 35 % de suffrages qu'il aurait recueillis, mais rendu, par là même, moins dangereux pour le pouvoir, puisque sa puissance le priverait sans doute d'alliés.

Que l'on puisse dire, à la fin de 1980 : « *Le P.S. et la C.F.D.T. ont obtenu des concessions non négligeables en ne refusant pas la main tendue du gouvernement* », ou que l'on dise l'inverse : « *Les réformistes ont répondu à l'appel des sirènes sans rien obtenir* », le résultat pourrait être le même : une partie de l'électorat de l'opposition modérée aurait été séduite par la bonne volonté du pouvoir. Une autre partie aurait été repoussée vers le P.C. (et du même coup stérilisée) par les compromissions de la gauche non communiste. M. Giscard d'Estaing serait gagnant sur les deux tableaux.

Que les stratèges qui, d'ores et déjà, travaillent à l'Élysée sur cette campagne caressent ce projet *ne paraît guère douteux*. Que le P.C. voie dans une issue de ce type *la consécration du processus* dans lequel il s'est engagé (fermeture au P.S., renforcement interne) ne semble pas non plus relever d'une analyse machiavélique. La navigation ardue à laquelle se consacrent actuellement les dirigeants socialistes dans leur compétition interne pour la candidature n'est rien à côté de celle qui attend le représentant de la gauche non communiste en 1981.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(1) Selon le sondage de la SOFRES publié fin septembre par le bimensuel *l'Expansion* (*le Monde* du 22 septembre), dans l'hypothèse d'un duel entre M. Giscard d'Estaing et M. Marchais au second tour des l'élection présidentielle de 1981, 64 % des électeurs voteraient pour le premier et 36 % pour le second. Toujours dans cette hypothèses, les électeurs ayant accordé au premier tour leurs suffrages à M. Mitterrand voteraient alors à 47 % pour M. Marchais et à 30 % pour M. Giscard d'Estaing, tandis que ceux ayant voté au premier tour pour M. Chirac accorderaient dans leur grande majorité (70 %) leurs suffrages au président sortant contre 9 % seulement à M. Marchais.

La deuxième convention nationale de l'U. D. F.

M. Lecanuet : il y a dans la gauche réformiste des hommes responsables qui portent un diagnostic courageux

La deuxième convention nationale de l'U.D.F. a siégé, samedi 29 septembre, dans les locaux de l'hôtel Sofitel, à Paris. (La première avait eu lieu le 8 juillet 1978, également à Paris.) Si les journées d'études, qui avaient réuni les parlementaires giscardiens au début de la semaine à Vittel, avaient donné l'occasion aux élus de débattre de leur attitude vis-à-vis de la politique du gouvernement — et en particulier du projet de budget pour 1980 — cette convention a permis aux responsables locaux, régionaux et nationaux de mettre en route la préparation de leur congrès de mars 1980. M. Michel Pinton a confirmé le refus de sa formation de préparer un programme dans la perspective de l'élection présidentielle, à laquelle M. Jean Lecanuet a publiquement souhaité que M. Giscard d'Estaing soit candidat (ce qui ne fait de doute pour personne à l'U.D.F.). M. Lecanuet a aussi dit son espoir de voir se former un plus large « consensus national » *sur les moyens de permettre à la France de surmonter la crise. Mais, tout en reconnaissant que certaines personnalités de la* « gauche réformiste » *et des centrales syndicales non affiliées au P.C. portent des* « diagnostics courageux » *sur la crise actuelle, il s'est défendu d'appeler de ses vœux des* « rapprochements trompeurs ».

Au cours des travaux en commission qui ont eu lieu samedi matin, les cadres de l'U.D.F. ont débattu des thèmes suivants : « *répondre au défi économique* », *société de responsabilité* », organisation de l'Union pour la démocratie française. Neuf groupes de travail ont été constitués pour prolonger ces travaux jusqu'au congrès de 1980.

Samedi après-midi, ouvrant la séance plénière, M. Jean Lecanuet, président de la formation, a souhaité que M. Giscard d'Estaing sollicite en 1981 un second mandat présidentiel. M. Michel Pinton, délégué général, a répété les raisons pour lesquelles l'U.D.F. ne rédigerait pas un programme pour l'élection de 1981. Il a déclaré : « *Nous en aurons un chaque fois que cela sera nécessaire, nous en avons eu un au moment des élections européennes, nous en aurons pour les législatives. En revanche, pour la présidentielle de 1981, l'U.D.F. n'en aura pas, car c'est un homme que les Français envoient à l'Élysée et non un parti. Nous n'avons pas à nous substituer à lui ou à lui souffler des réponses, mais cela ne nous empêche pas d'avoir des idées sur les sujets qui préoccupent les Français.* »

M. Stoléru, secrétaire d'État, a déclaré à propos du projet socialiste. « *Il ne s'agit, de rien moins, derrière un vocabulaire un peu nouveau, que de reprendre les bonnes thèses qualifiées par M. Rocard d'« archaïques » sur le marxisme à la française.*

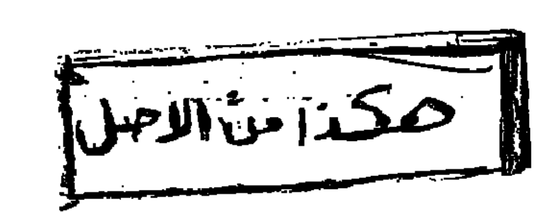
» *La présence en France d'un fort parti communiste incapable de gouverner avec les socialistes nous amène, nous, à une autre vision des choses. Cette vision est simple : la France veut être gouvernée au centre, et c'est autour du « groupe central » que se crée la majorité démocratique. L'alternance politique en France sera celle d'un « groupe central » mobile qui se renforce tantôt sur sa droite, tantôt sur sa gauche.* »

Dans son discours de clôture, M. Lecanuet, visant indirectement certains gaullistes, a stigmatisé les partisans de la « *thèse du repli sur la France seule* », et a notamment affirmé : « *Ce choix de la France seule conduit à la France affaiblie. Il procède pour les uns d'une sincérité anachronique et, pour les autres, d'arrière-pensées machiavéliques. Ils promettent le meilleur tout de suite, pour provoquer à moyen terme le pire générateur du chaos, pour en devenir les sauveurs.*

Il a ajouté : « *Mais il y a aussi ceux pour qui cette stratégie du repli représente — et c'est plus grave — le choix délibéré et pernicieux de l'affaiblissement de la France. Quand j'entends le parti communiste, internationaliste par naissance, par dogme et par alliance, privilégier et épouser les thèmes du nationalisme le plus intransigeant, qu'il soit économique, politique, diplomatique ou militaire, comment croire à la sincérité de sa brutale conversion ? Comment ne pas voir l'existence d'arrière-pensées tactiques ? Comment ne pas penser que, à défaut de convergence sur la cachent pas quelque objectif révolutionnaire savamment camouflé ?* »

Le président de l'U.D.F. a encore déclaré : « *Je considère aussi qu'à défaut de convergence sur la politique à mettre en œuvre pour affronter la crise, il y a dans les rangs de la gauche réformiste et dans ceux de centrales syndicales ouvrières qui ne définissent pas leur action en fonction des mots d'ordre du parti communiste des hommes responsables portant sur les difficultés de l'heure un diagnostic courageux.*

» *Point n'est besoin de récupérer le cheminement qui est le leur. Point n'est besoin de nous bercer d'illusions sur des rapprochements trompeurs. Mais attendons au moins comme la chance d'un plus large consensus national le moment où un nombre plus important de Français se retrouveront pour apprécier les difficultés de la France et manifester une volonté identique à les lui voir surmonter.* »



هكذا من الأصل

DÉFENSE

ttre

de l'U.D.F.

uche réformiste

bles

courageux

DU 1er AU 7 OCTOBRE EN FRANCHE-COMTÉ

M. Giscard d'Estaing et des observateurs étrangers assisteront à la plus grande manœuvre de blindés jamais organisée en France

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui assistera, le mercredi 3 octobre dans *l'après-midi, aux manœuvres « Saône-1979 »* dans l'est de la France, a décidé d'inviter des observateurs *étrangers — y compris de pays membres du pacte de Varsovie —* à cet exercice, en terrain libre, de *troupes blindées le plus important* jamais organisé en France. Du lundi 1er octobre au dimanche 7 octobre, *en effet, près de dix-sept mille hommes,* plus de cinq mille véhicules dont neuf cents blindés, cent vingt *hélicoptères et deux cents avions* participeront, principalement, dans les départements de Haute-Marne, Haute-Saône, Doubs et Jura, à l'opération sous les ordres du général de corps d'armée Bernard Lemattre, commandant le 1er corps d'armée et la 6e région militaire à Metz.

Chaque année depuis 1976, en septembre ou en octobre, ont lieu de grandes manœuvres en terrain libre des nouvelles divisions blindées. Cette année, il a été décidé de réunir les exercices de la 6e divison blindée, à Strasbourg, et de la 7e division blindée, à Besançon, avec des manœuvres des éléments du corps d'armée, comme les régiments de missiles anti-aériens Roland, les régiments d'hélicoptères de combat et la logistique d'accompagnement.

Les forces aériennes tactiques, dont le P.C. est à Metz, ont prévu d'aligner les Mirages-III, de Nancy, Luxeuil, Colmar, Dijon et Strasbourg, et des Jaguar, de Saint-Dizier et de Toul, pour un total de sept cent cinquante sorties.

Selon l'état-major, le thème général de « Saône-1979 » est celui d'une manœuvre offensive classique (sans utilisation des missiles nucléaires tactiques Pluton) sur le flanc d'un ennemi venant de l'est. L'un des points forts *de l'exercice, à la préparation duquel* assistera le président de la République, sera le franchissement, dans *la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 octobre*, de la Saône par des blindés et des véhicules amphibies, en submersion ou sur des ponts Gillois.

Face aux 6e et 7e divisions blindées appuyées par des avions Mirage, l'adversaire sera représenté par des éléments de la 10e division blindée, de Châlons-sur-Marne, renforcés par des avions Jaguar. *Si, pour l'armée* de terre, « Saône-1979 » est l'occasion d'une instruction en vraie grandeur des commandements du corps d'armée et des échelons qui lui sont subordonnés, l'exercice permettra à l'armée de l'air d'entraîner ses pilotes à la recherche du renseignement et à la coordination de leurs actions avec des moyens terrestres.

Trente-quatre pays observateurs invités

Cette manœuvre a été étudiée dès le mois de mai dernier et on estime, à l'état-major de l'armée de terre, que la consommation de carburant durant les sept jours de l'exercice, sera équivalente à la consommation civile des habitants des quatre départements intéressés de la Franche-Comté, pendant une seule journée. D'autre part, quatre mille hommes, au total, *seront chargés des missions de prévention et de réparation* en cas de litige avec les propriétaires de terrains.

Pour la première fois, le gouvernement a averti de l'organisation de ces opérations les Etats signataires de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, *à Helsinki, pour qu'ils envoient des* observateurs le cas échéant.

Le dernier article des accords d'Helsinki précise, en effet, que, *lorsqu'un des Etats engage des manœuvres impliquant plus de vingt-cinq mille hommes, notification doit être adressée aux partenaires. Bien que ce seuil ne soit pas atteint par « Saône-1979 », le gouvernement français a voulu accomplir, selon le porte-parole de l'Elysée, *« un geste significatif qui doit être mis en parallèle avec les efforts que la France déploie pour promouvoir la confiance en Europe ».*

Des invitations ont donc été adressées à trente-quatre Etats de l'Alliance atlantique et du pacte de Varsovie pour qu'ils délèguent des observateurs ou leurs attachés militaires à Paris. A la date du vendredi 28 septembre, vingt-trois pays, dont les Etats-Unis, l'Union soviétique, le Canada, la Grèce, la Norvège, la *Suisse et l'Autriche, ont répondu* favorablement à l'offre de la France. Il est prévu que ces invités étrangers *assisteront, plus particulièrement,* à la phase ultime du franchissement de la Saône par les blindés dans la *matinée du jeudi 4 octobre.*

Les deux journées finales de la manœuvres seront réservées à des *prises de contact de la troupe* avec la population.

JACQUES ISNARD.

MALADRESSE OU PROVOCATION ?

Depuis quelques semaines déjà, les armées ont diffusé, auprès des élus locaux et de la presse, des documents expliquant le sens de la manœuvre « Saône-1979 » et son organisation, dans l'espoir que les populations concernées comprendront, par leur intermédiaire, les raisons d'un exercice aussi important.

Tant dans les notes distribuées aux *élus locaux que* dans les textes remis aux journalistes, il est assez curieusement repris une distinction, qui avait disparu depuis quelques années au profit d'une dénomination plus neutre, entre le « parti bleu » (la France) et le « parti rouge » (l'adversaire).

A l'occasion d'une manœuvre à laquelle sont conviés des observateurs étrangers, cette appellation de « parti rouge » est pour le moins une maladresse ou, au pis, une provocation, même si les dénominations précédentes de parti « carmin » ou « écarlate », par leur hypocrisie, pouvaient difficilement prétendre à tromper l'ennemi... — J. I.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	278 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CORRESPONDANCE

L'objection de conscience

LES RAISONS D'UNE DÉSERTION

M. Philippe Rysman, membre de la Fédération des objecteurs, nous adresse la lettre suivante :

Le 1er août 1979 j'ai décidé de quitter le lieu d'affectation où j'effectuais mon service civil en tant qu'objecteur de conscience, *bien qu'ayant bénéficié d'une* affectation dans une association (type loi 1901) dès ma première *année de service civil.*

Auparavant les objecteurs de conscience étaient affectés autoritairement à l'Office national des forêts (excepté quelques affectations dans certains bureaux d'aide sociale ou au secrétariat d'Etat à la culture) pour leur première année de service civil. Un grand nombre d'objecteurs s'étaient insoumis, contestant le caractère d'intérêt général du travail qu'on leur donnait (1), et s'insurgeant contre une mesure *manifeste d'isolement.*

En juin 1978, devant cette grève permanente d'un grand nombre *d'objecteurs, mais aussi devant* le mécontentement de l'Office national des forêts, qui n'a jamais vu d'un bon œil l'affectation des objecteurs dans ses services, le ministère de l'agriculture, dont dépendent les objecteurs, a tenté *quelques rares affectations dans* deux associations, dès la première année de service civil des objecteurs. Cette pratique s'est déjà nettement étendue au cours des dernières affectations en juin 1979 (une dizaine d'associations maintenant peuvent accueillir des objecteurs dès la première année).

J'ai ainsi été affecté le *30 juin 1978* dans l'association A.T.D. quart-monde, après avoir obtenu mon statut quelques mois plus tôt. Le travail qui m'a été confié constistait en un premier travail de chantier pendant trois mois, puis en un travail de recherche pendant les neuf mois suivants. Ce travail me satisfaisait sur le critère de l'intérêt général, m'apportant une connaissance des milieux les plus pauvres de la société et me permettant d'agir avec l'association contre l'exclusion sociale.

Pourquoi avoir pris la décision de déserter ?

Un fait concret m'a permis de réaliser l'ambiguïté de ces affectations dans ces associations et de conclure qu'elles ne changeaient rien dans le fond de la situation des objecteurs de conscience.

Après six mois de service, j'ai demandé auprès d'A.T.D. quart-monde de m'accorder, prise sur mon temps de service une période consacrée aux problèmes de défense nationale et à l'élaboration d'autres formes de défense telles que la défense populaire non violente. Cette demande découlait naturellement des motivations qui m'ont poussé à demander le statut d'objecteur de conscience.

L'association A.T.D. quart-monde m'a refusé cette demande sous le motif qu'elle ne pouvait me l'accorder, car elle aurait alors dérogé à la convention qui la lie avec le ministère de l'agriculture. Cette convention est basée sur le décret de Brégançon, décret qui réglemente l'affectation des objecteurs ; il leur impose une discipline paramilitaire ; obligation d'obéissance, interdiction d'abandon de poste, interdiction d'organisation, de revendication et *d'expression, permissions,* sanctions... Accéder à ma demande aurait pu remettre en cause l'agrément accordé par le ministère à l'association et lui permettant de recevoir les objecteurs de conscience.

La remise en cause de l'exclusivité du système de défense

Dès lors, il m'apparaissait :

1) Que, comme à l'Office national des *forêts*, les objecteurs devenaient une main-d'œuvre à bon marché, privée de tous les droits de revendication, d'expression, d'organisation reconnus aux travailleurs et aux citoyens ;

2) Que la menace de perdre l'agrément *ministériel permettant* de recevoir les objecteurs pendant leur service civil avait suffisamment de force pour contraindre, si nécessaire, les associations à appliquer le règlement de discipline paramilitaire du décret de Brégançon. Il faut, en effet, savoir que l'apport de main-d'œuvre peut être très substantiel pour lesdites associations (en juin 1979, c'est dix objecteurs qui étaient affectés à A.T.D. quart-monde, théoriquement pour deux ans) ;

3) Que ce nouveau régime d'affectation ne changeait en rien la véritable reconnaissance du droit à l'objection de conscience : à l'Office national *des forêts* comme dans ces associations, les mesures de soumission imposées aux objecteurs empêchent toute recherche et formation à d'autres formes de défense que la défense armée, nucléaire, centralisée, qui est la nôtre aujourd'hui.

Or ce qui fonde la démarche d'un bon nombre d'objecteurs de conscience, c'est la remise en cause de l'exclusivité du système de défense imposée à la population, et c'est la croyance en d'autres modes de résolution des conflits.

Reconnaître l'objection de conscience, c'est reconnaître cette démarche et ses conséquences, c'est donner les moyens aux objecteurs d'effectuer cette recherche, c'est leur en donner le droit, comme cela se passe en Belgique, par exemple.

Le droit véritable à l'objection de conscience passe aussi par la modification de la loi actuelle, qui fixe les conditions d'obtention du statut. Cette loi interdit plus *l'objection* qu'elle ne la reconnaît : durée de service double, délai très court pour faire la demande, un mois dans sa vie, publicité de la loi pratiquement interdite, arbitraire de la commission juridictionnelle...

Après cette analyse, j'ai décidé de rejoindre une des associations membres du Comité de coordination pour le service civil. Ces associations ont refusé l'organisation actuelle du service civil et n'ont donc pas obtenu l'agrément du ministère. Le travail que j'y effectuerai ne sera dès lors pas reconnu comme service civil. Les grandes lignes du service civil alternatif que proposent ces associations sont :

— Travail d'intérêt général offert aux objecteurs ;

— Reconnaissance des droits reconnus à tout travailleur et citoyen ;

— Droit de bénéficier d'un temps de recherche et de formation consacré aux problèmes de défense et aux autres formes de défense ;

— Contrôle des organisations des objecteurs de conscience sur les modalités de ce service.

Mon acte de désobéissance rejoint celui de nombreux objecteurs qui n'ont que ce moyen *pour se faire entendre*, puisqu'on ne leur reconnaît aucune possibilité légale de s'organiser et de s'exprimer, et qu'ils n'ont jamais été consultés et entendus lors de l'élaboration des mesures qui les concernent.

(1) Le tribunal de Lille a admis que l'Office national des forêts n'effectuait pas que des travaux *d'intérêt général (procès Jabœuf, 29 mars 1978).*

Pour un service volontaire européen

M. Jean-Claude Moreteau nous adresse la lettre suivante au sujet de la page « Idées » du 26 juillet où figuraient deux libres opinions consacrées à l'objection de conscience :

Personne n'a pensé jusqu'à présent, ni d'un côté ni de l'autre, à faire éclater les dimensions trop étroitement hexagonales du problème, alors même que celui-ci vise à l'absolu et à l'universel. De récentes élections nous ont rappelé, ces temps derniers, que nous vivons, paraît-il, à *l'heure européenne*. Qu'on le prouve concrètement. Il existe des *objecteurs de conscience* dans la plupart des pays de la Communauté. Alors pourquoi ne pas créer un service civil volontaire européen, ouvert à tous les objecteurs de conscience de la Communauté ? Et pas seulement aux *garçons, mais aux filles et à tous* ceux et à toutes celles qui voudraient donner un peu de leur temps pour construire l'Europe et pour construire la paix, et pas seulement par des paroles, mais par des actes concrets et constructifs... *Quel instrument* magnifique pour construire une Europe vraiment fraternelle, loin des nationalismes étroits et vieillots, pour faire tomber les préjugés de toutes sortes, quel bel instrument pour construire la paix *! Un service civil volontaire* européen qui serait une véritable alternative aux services militaires obligatoires nationaux (dont je ne nie pas la nécessité momentanée...), l'amorce d'une société et d'une civilisation nouvelles, une idée, un espoir dignes de l'an 2000...

On peut rêver, mais les tâches auxquelles pourraient s'attaquer dès maintenant les volontaires d'un service civil européen existent réellement : ce sont toutes les injustices et les inégalités dont souffre notre société : régions sous-développées d'Europe, classes sociales défavorisées, mal-logés, isolement des personnes âgées, etc.

Comme il ne s'agirait pas de faire la charité ou de se substituer aux pouvoirs politiques locaux, mais de poser des actes, il va sans dire que la confrontation avec les problèmes aigus de notre société, de nos volontaires européens, ne pourrait qu'aiguiser leur conscience politique. C'est bien le risque auquel voudrait échapper le gouvernement français en cantonnant les objecteurs de conscience dans nos belles forêts. Mais c'est un risque à courir, quand on traverse une crise de société sans précédent, quand il s'avère de plus en plus évident que l'espérance ne viendra ni de l'Est ni de l'Ouest.

Un service civil volontaire européen ? Quel beau cheval de bataille pour tous les écologistes ! Et quel défi au Parlement européen !

Un radotage périmé ?

M. Jean Fraissinet nous écrit d'autre part :

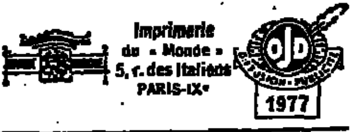
En 1914, la durée du service militaire était de trois ans, après avoir été de cinq ans. Qu'est-elle actuellement en pays communistes, alors que le parti communiste, chez *nous*, attise l'antimilitarisme ?

Il faut avoir vécu l'exaltation *patriotique d'août 1914*, et de novembre 1918, pour juger comme elles méritent de l'être les prétendues convictions philosophiques et religieuses par lesquelles certains osent tenter de justifier le refus de servir la nation, fût-ce par *cette année de « service civil au sein de l'Office national des forêts »*, dont le législateur leur a fâcheusement concédé le refuge.

« L'amour sacré de la patrie » serait-il devenu radotage périmé ? L'idéal de tout Français, aux yeux de M. J.-J. de Felice, de Mme Huguette Bouchardeau et consorts, serait-il, répudiant tout devoir civique de solidarité nationale, de vivre dans l'oisiveté aux dépens de l'Etat-providence ?

Quelle est donc *« la meilleure façon de défendre son pays »* si la France doit être désarmée dans un monde s'armant à outrance ? Aurait-on déjà oublié la honteuse déroute de 1940 ?

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

société

JUSTICE

Le procès de vingt-deux militants bretons devant la Cour de sûreté de l'État

La Cour de sûreté de l'Etat, présidée par M. Claude Allaer, a refermé, vendredi 28 septembre, le volumineux dossier des faits et gestes (attentats, vols d'explosifs, réunions, etc.) retenus contre les vingt-deux militants bretons comparaissant devant elle. Cet examen a ébranlé tardivement la thèse du ministère public qui veut que derrière le F.L.B. (Front de libération de la Bretagne) se dissimule un « Maître Jacques », en l'occurrence M. Yann Fouéré, jugé par défaut, dont on ne cesse de rappeler la biographie : sous-préfet de Morlaix durant la dernière guerre, condamné le 29 mars 1944 par contumace aux travaux forcés à perpétuité pour intelligence avec l'ennemi, puis acquitté en 1955 par le tribunal permanent des forces armées de Paris... La réalité, jeudi 27 et vendredi 28 septembre, est apparue plus complexe et d'une coloration politique peut-être ambiguë, mais du moins toute différente.

Le mythe du chef d'orchestre

Pourquoi le cacher ? Rarement le doute aura été aussi *profond* et *aussi durable* quant à la nature réelle de ce fameux Front de libération de la Bretagne des années *1974-1976, et quant aux idées de* ses membres. De droite, d'extrême droite, les activistes du F.L.B. ? Allez savoir ! De gauche, d'extrême gauche ? Comment l'affirmer ? Des nationalistes ? A coup sûr.

Dans le petit monde des militants bretons que ne rebute pas le maniement des pains de plastic, il apparaît surtout que rien n'est tout uniment ou blanc, ou noir. M. Patrick Montauzier, vingt-neuf ans, chauffeur-livreur — déjà condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour *l'attentat contre le château de Versailles*, et qui fait remarquer qu' *« on ne pose pas une bombe pour s'amuser »*, — se définit comme étant de gauche et marxiste ; M. Daniel Hamon, trente-deux ans, employé municipal, entend vivre et travailler au pays et indique qu'il a été syndicaliste C.G.T. ; M. Michel Herjean, trente-six ans, électro-mécanicien, voulait lutter pour la Bretagne et, partant, contre *« le remembrement et l'énormité de l'*Amoco-Cadiz » ; M. Bernard Delacca-Minot, vingt-huit ans, chanteur, qui n'est ni breton ni membre du F.L.B., mais auteur d'un attentat à l'explosif, avoue : *« Mon truc, c'est l'écologie »* ; M. Serge Rojinsky, trente-deux ans, instituteur, déjà condamné à huit ans de réclusion criminelle lors d'un précédent procès, reconnaît, pour sa part, ne pas très bien savoir s'il est indépendantiste, autonomiste ou régionaliste. Ce qu'il sait, en revanche, c'est que ses camarades et lui sont *« des Bretons, des pères de famille et des smicards »* pour qui la route conduisant au F.L.B. a été *« la voie de la désespérance »*.

Car ces hommes ont tous, peu ou prou, d'abord milité au sein d'organisations légales et notamment dans le mouvement Strollad ar Vro (Parti du pays), pour faire valoir que la nation et le peuple bretons sont autre chose qu'une galéjade. Mais les scissions internes du parti, ajoutées au mur d'incompréhension des autorités, les ont progressivement écœurés et précipités dans la clandestinité. La clandestinité du groupe de Rennes (F.L.B.-République), celle des militants de Brest (F.L.B. révolutionnaire), ou celle du F.L.B. Trawal'ch. Trois noyaux côte à côte.

Cette dispersion relative des militants, se côtoyant parfois en l'ignorant, explique apparemment que, *plongés malgré eux* dans une sorte de partie de colin-maillard, ils se soient retournés vers des hommes aussi différents, *mais connus en Bretagne, que MM.* Yann Puillandre, Yann Fouéré et Ange Peresse. Ce dernier, soixante-neuf ans, employé de commerce *résidant en République* fédérale d'Allemagne, et jugé par défaut, représente à l'évidence la fréquentation la plus surprenante. M. Peresse, qui ne supporte ni les Noirs, ni les Juifs, ni les Arabes, est l'ancien adjoint de Célestin Lainé, commandant de la « milice Perrot » durant l'Occupation, et condamné à mort par contumace, le 25 juin 1946, par la cour de justice de Rennes.

Le F.L.B.-République entra en contact avec le personnage par hasard. Quels furent leurs liens ? Le ministère public a retenu trois faits établis. Tout d'abord, M. Peresse remit à M. Lionel Chenevière, vingt-neuf ans, typographe, une liste d'une vingtaine de noms, essentiellement des anciens de la milice, *« en cas de coup dur ou pour discuter politique »* ; ensuite, il donna à l'occasion 500 francs pour couvrir les frais de déplacement de trois militants ; enfin — cas le plus trouble, — le F.L.B.-République rendit compte à M. Peresse, *par téléphone*, d'un vol de quelque 700 kilos d'explosifs, en mai-juin 1977. « Ami » breton d'hier, ennemi d'aujourd'hui : le même groupe F.L.B. de Rennes proclame bien haut, à présent, que *« sur le plan politique, Peresse n'a rien de commun avec nous »*.

« Un grand monsieur »

Des contacts eurent aussi lieu entre le F.L.B. et M. Yann Fouéré, contacts clandestins à coup sûr. Il ppraît toutefois qu'ils évoluèrent *rapidement*. L'ancien sous-préfet de Morlaix, auteur d'ouvrages sur le mouvement breton, membre actif du conseil national de la Bretagne (organisation clandestine), tenta en effet, de manière peu élégante, une O.P.A. sur le F.L.B. en 1978, lorsqu'il fit diffuser un communiqué de son organisation sous l'estampille du Front de libération de la Bretagne. Ce texte ne proposait rien de moins que de s'attaquer *à l'explosif aux écoles*, puisque la langue bretonne n'y trouvait pas sa *place. C'en était trop. Une réunion*, non loin du village de Gouarec, le 7 mai 1978, entérina alors le divorce entre M. Fouéré, certes *« un grand monsieur »*, et le F.L.B.

En fait, dès le *mois* de novembre 1977, grâce à M. Yann Puillandre, militant de gauche tous azimuts (*le Monde* du 22 septembre), *« ambassadeur neutre »*, selon son *expression*, les trois groupes du F.L.B. avaient pu se rencontrer, faire connaissance, et *établir* une *plate-forme commune*. Aussi n'était-il plus besoin de cette figure mythique, vieille génération en diable, de Yann Fouéré, jouant les messagers entre des fils bâtards, tous plus militants de gauche les uns que les autres. Parlons clair : Yann Fouéré avait suffisamment servi.

Serait-ce le « patron » du F.L.B., ce « maître Jacques » qui tire les ficelles et fait que sautent dans la nuit les gendarmeries bretonnes ? M. Jacques Colette, avocat général, persiste à le croire en dépit du bon sens. M. Fouéré n'est pas un *chef* d'orchestre mais un *homme*-orchestre, comme le dit M[e] Jean-Michel Baloup.

« Un homme seul, grelots aux pieds, trompette en bouche, grosse caisse sur le ventre et cymbale sur la tête. »

LAURENT GREILSAMER.



LES SIX PERSONNES ARRÊTÉES LORS DES OBSÈQUES DE PIERRE GOLDMAN SERONT JUGÉES LES 15 ET 18 OCTOBRE

Trois des six jeunes gens interpellés le 27 septembre devant le cimetière du Père Lachaise, après les obsèques de Pierre Goldman, ont été maintenus en détention (*le Monde* du 29 septembre). MM. Lionel Lemare, âgé de vingt ans, cuisinier ; Pascal Magron, âgé de vingt-quatre ans, ramoneur, et Hamidi Lallaoui, âgé de vingt et un ans, étudiant, ont comparu samedi 29 septembre, à l'audience des flagrants délits de la vingt-troisième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Les magistrats ont rejeté les demandes de mises en liberté déposées par leurs défenseurs. M. Pascal Magron bénéficiait *déjà d'une mesure de mise en* liberté conditionnelle après avoir été condamné, le 7 décembre 1978, à trois ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, pour détention d'engins incendiaires et vol. Les trois garçons nient avoir jeté des pavés, — trouvés à l'angle du boulevard de Ménilmontant et de la rue de la Roquette (20[e] arrt) — contre les forces de l'ordre. Leur procès a été renvoyé au 15 octobre.

Les magistrats ont aussi désigné un médecin chargé d'examiner les trois prévenus, ceux-ci ayant affirmé à l'audience avoir été victimes de mauvais traitements de la part des policiers.

Trois autres jeunes gens, Mlle Christiane Henriot, âgée de vingt-deux ans, étudiante ; MM. François Brouchot, âgé de vingt-quatre ans, étudiant, et Serge Sanchez, âgé de vingt ans, employé, doivent comparaître, le 18 octobre, devant la vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris.

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

Un matériel complet de fabrication d'héroïne est découvert à Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Alors que s'ouvre à Marseille, devant le tribunal de grande instance, le procès de neuf trafiquants impliqués — en compagnie du « chimiste », M. Henri Malvezzi, quarante-cinq ans — dans une filière d'importation de morphine-base de Turquie, transformée en héroïne dans un laboratoire situé à la périphérie marseillaise, les policiers de la brigade des stupéfiants de Marseille, dirigés par le commissaire principal Bernard Gravet, viennent de découvrir un matériel complet de transformation de drogue dans la cave d'un immeuble situé en plein centre de la ville.

Ce matériel, en parfait état de fonctionnement, avait été stocké, non pas dans une maison isolée, mais dans un immeuble bordant une rue passante, la rue du Camas, à moins d'un kilomètre de la Canebière, et surtout — ô ironie — à quelque 500 mètres de la rue d'Oran où est situé le siège de la brigade des stupéfiants.

Paradoxalement, les policiers ont découvert l'activité de M. Bedros Vartanyan, cinquante et un ans, au hasard d'une tout autre enquête : un trafic de faux billets de 500 francs. Depuis la découverte, l'an dernier, de 8 millions de francs dans sa villa de Riez (Alpes - de - Haute - Provence), l'homme était étroitement surveillé. Il avait réussi, en 1973, un important hold-up dans une entreprise de réparations navales, où il avait volé la paye du personnel. Arrêté, puis libéré après quatre années de détention provisoire, il avait disparu avant son procès et avait été, de ce fait, condamné à mort par contumace par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

Depuis, bien que clandestine, son activité de faux-monnayeur avait continué. Jeudi 27 septembre, après avoir appréhendé le trafiquant devant son domicile, les policiers passèrent l'appartement au peigne fin. Mais aux lieu et place des liasses attendues, c'est un matériel soigneusement rangé dans des cartons, au fond d'une cave de l'immeuble, qu'ils découvrirent : centrifugeuse, pompe à vide et autres cornues qui n'avaient pas encore servi.

Présenté à deux juges d'instruction, M. Pierre Michel (pour la drogue) et Mlle Marie-Chantal Coux, pour le faux-monnayage, M. Vartanyan, qui déclare ignorer la provenance du matériel, a été incarcéré aux Baumettes.

La découverte d'un laboratoire, même démonté, intéresse les policiers dans la mesure où, à la suite de la saisie, voici plusieurs semaines à Vintimille, de deux kilos d'héroïne pure en transit vers les U.S.A. — que l'on suppose avoir été fabriquée à Marseille, — elle tend à prouver que l'activité des trafiquants de drogue pourrait *avoir repris, même si elle* ne connaît pas le niveau atteint dans les années 70. Voici deux ans, on avait quand même découvert un laboratoire en pleine activité à La Ciotat. Malgré les coups qui lui ont été portés, le milieu marseillais semble n'avoir pas renoncé au trafic de l'héroïne vers les Etats-Unis.

JEAN CONTRUCCI.

Faits et jugements

Le concierge d'un collège d'Ajaccio meurt après une altercation.

Une autopsie devait être pratiquée, lundi 1[er] octobre, pour déterminer les causes exactes du décès du concierge du collège des Pradule, à Ajaccio, M. François Rossi, qu'une bagarre a opposé, le 27 septembre, à un mineur âgé de quinze ans, extérieur à l'établissement, qui avait pénétré à vélomoteur dans la cour à l'heure du déjeuner en compagnie de deux autres jeunes gens.

Une altercation avait eu lieu entre ce mineur et M. Rossi, invalide de guerre, qui se déplaçait difficilement. Des témoins auraient vu son agresseur lui porter un coup de tête. Tombé à terre, M. Rossi est mort — d'une crise cardiaque, pense-t-on — une heure plus tard. Il souffrait depuis un certain temps de troubles cardio-vasculaires.

Attentat au domicile de deux magistrats parisiens.

Une explosion a endommagé, dans la matinée du dimanche 30 septembre, la porte d'un appartement situé 124, avenue du Maine, à Paris (14[e]), habité par M. et Mme Pasturel, tous deux magistrats à Paris. Cet attentat a *été revendiqué quelques heures* plus tard dans un appel téléphonique à l'Agence France-Presse par un « noyau communiste d'intervention radicale », groupe qui avait déjà revendiqué l'attentat commis le 1[er] août au domicile de M. Pierre Drai, magistrat à Paris. « *Nous revenjustice bourgeoise*, a déclaré le groupe, *qui réprime la délinquance prolétarienne et laisse impunie la délinquance bourgeoise des promoteurs et des magouilleurs politiques...* »

DEVANT LE MÉMORIAL JUIF DE PARIS

Bernard-Henri Lévy évoque l'heure présente « bruissante de sinistres présages »

Devant un millier de personnes qui participaient dimanche 30 septembre, au Mémorial juif de Paris, à la cérémonie commémorant le souvenir des victimes juives de la déportation — et notamment parmi ces personnes Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes ; MM. Alain de Rotschild, président du CRIF ; Jean Pierre-Bloch, président de la LICA ; Claude Kelman, président de la Fondation du Mémorial du martyr juif, et l'ambassadeur d'Israël, M. Meir Rosenne — M. Bernard-Henri Lévy a prononcé un discours dénonçant la résurgence de l'antisémitisme.

« *Il y a là*, a-t-il déclaré, *un devoir que j'assume d'autant plus volontiers que l'heure me paraît grave et toute bruissante de sinistres présages. (...) Ce sont les vieux nervis de la plume, rescapés eux aussi, mais du pétainisme et de la honte, qui relèvent allégrement la tête et voudraient acquitter le crime de cet Etat français qui, jadis, de son chef, livra d'autres Français au bourreau qui attendait et n'en demandait d'ailleurs point tant. C'est la droite de toujours, nouvelle comme à l'habitude, mais nantie désormais d'inavouables complicités, qui, sur fond de scientisme, de paganisme et de racisme, nous redit la vieille haine du judaïsme, de son message, de son martyr, et de sa résistance. (...)*

» *Pourquoi ce soudain manège de mots et d'arguments où l'on nous enjoint si vivement — et sur quel ton ! — de prescrire l'imprescriptible ? Pourquoi sont-ils si nombreux, si étrangement unanimes surtout, les doux pédagogues d'amnésie, à nous clamer, de droite et de gauche, que la guerre est finie, les cadavres au placard et l'horreur histoire ancienne ? Eh bien, je crois qu'à cet acharnement se mêlent d'autres raisons que celles qui nous sont dites. Je crois bien que si nous cédions et dispersions les cendres, en enterrant nos pères, c'est nos enfants que nous exposerions. Je suis convaincu que, si devait sonner pour les juifs l'heure de ne plus honorer leurs cimetières, c'est que les camps ne seraient pas loin ni le mufle de la bête.* »

Bien sûr, ajoute Bernard-Henri Lévy, « *nous n'en sommes pas là encore* ». Il revient même aux juifs de clamer qu'« *il y a d'autres racismes beaucoup plus meurtriers à ce jour* », qui visent l'Arabe, ou le Noir. « *Pourtant, un doute obscur nous saisit. (...) Les juifs se posent des questions, tandis que d'autres posent des bombes.* »

L'orateur évoque alors la liste « *déjà longue* » des attentats récents et la mémoire de Pierre Goldman, « *un de nos plus grands écrivains juifs d'aujourd'hui* ». A propos d'Israël, « *fille des camps* », il se demande si l'antisionisme n'est pas le « *pavillon* » sous lequel passe « *la très ancienne contrebande de la haine du juif* ». Puis il conclut : « *Kafka disait un jour que lorsqu'on frappe un juif on jette l'humanité à terre. Il aurait pu ajouter que lorsqu'on frappe un homme, c'est toujours le juif, en lui, qu'on porte en terre.* »

LE PRÉSIDENT DE L'AGENCE JUIVE :

« La situation des juifs en France est bonne »

M. Areyh Dulzin, président de l'Organisation sioniste mondiale et de l'Agence juive, qui en est l'expression, ancien ministre du gouvernement israélien, interviewé par M. Alain Griotteray, ancien député républicain indépendant, pour le compte du *Figaro-Magazine*, a notamment déclaré :

» *Après la guerre et l'holocauste de six millions de juifs, nous n'étions plus que douze millions. A l'heure actuelle, nous sommes près de quatorze millions. Ces données ne rendent pas compte du fait que la plupart des juifs ont surtout disparu du fait de l'assimilation. Sans elle, les six millions de juifs de l'époque du second temple pourraient être quelques centaines de millions. (...)*

» *Un juif où qu'il se trouve est d'abord et avant tout soumis à l'autorité du pays dans lequel il vit. C'est pourquoi nous pensons qu'il n'y a absolument pas lieu de parler de double allégeance. D'ailleurs, un homme vivant dans un pays de liberté a de nombreuses loyautés. Il est loyal envers sa famille, envers sa région, envers son parti. Il n'y a que dans une dictature où il n'y a qu'une seule loyauté.* »

» *Nous ne sommes pas seulement un peuple, nous ne sommes pas seulement une religion, nous sommes une civilisation, et nous pensons qu'il vaut la peine de faire partie de cette civilisation. De même que les Français veulent rester français, les Anglais anglais, les Polonais polonais, nous voulons être juifs et le rester. En Israël, nous avons les moyens de rester ce que nous sommes ; quant à savoir comment rester juifs en Diaspora, c'est uniquement une question d'éducation (...). La communauté juive en France jouit pleinement de ses droits civils et religieux. Ce n'est pas à nous de leur dire ce qu'ils doivent faire, ils savent eux-mêmes comment préserver leur caractère. La seule chose que nous essayons de faire pour les aider, c'est de leur fournir les moyens en matière d'éducation et de culture (...). De nos jours, nous vivons dans un monde où il y a de l'antisémitisme même là où il n'y a pas de juifs. C'est une des tragédies du monde contemporain. Quant à dire qu'il y a en France un antisémitisme qui menace les juifs et les oblige à se défendre, non. Absolument pas. Je pense que la communauté juive en France jouit d'une totale liberté, et, s'il y a çà et là des indices d'antisémitisme, je ne pense pas que ceux-ci affectent cette liberté (...). Par comparaison avec d'autres pays, la situation des juifs en France est bonne. Elle est comparable à celle des juifs vivant dans les autres démocraties du monde occidental, comme les Etats-Unis, l'Angleterre, la Hollande.* »

A Jérusalem, le silence du Kippour

De notre correspondant

Jérusalem. — Tout s'est progressivement arrêté. Magasins, bureaux, usines, ont fermé leurs portes. Les rues se sont vidées, voitures et autobus ont disparu. Le pays s'est totalement retranché du monde. Ni avion ni bateau. La radio et la télévision ont cessé leurs émissions. Pour vingt-quatre heures, plus de trois millions de personnes ont cessé toute activité.

Le dimanche 30 septembre, au soir du neuvième jour du mois de Tichri, a commencé la célébration du Yom Kippour, jour du grand pardon, moment de jeûne, de prière et de pénitence, le jour le plus sacré de l'année, où tous les juifs d'Israël (dont les deux tiers sont d'ordinaire non pratiquants) communient au moins dans un profond recueillement.

Le soleil disparu au-delà des collines de Judée, à l'heure où tout devient étonnamment blanc : le ciel, les pierres et le désert au loin, Jérusalem s'est enfermée dans le silence. Une impression de vide inimaginable dans une ville de près de cinq cent mille habitants. Plus aucun bruit de la vie moderne. Un temps retrouvé. Du haut des collines qui dominent la cité on peut percevoir distinctement le murmure d'une conversation à des centaines de mètres de là, ou bien le chant qui s'élève d'une synagogue, ou bien l'écho régulier des pas des fidèles qui convergent lentement vers le Mur des lamentations.

L'austérité du Yom Kippour s'impose à tous — croyants et non-croyants. Les quartiers arabes de Jérusalem perdent ce jour-là une partie de leur animation. Dans la ville juive, les touristes, s'ils ne participent pas au recueillement général, regagnent leur hôtel où leur seront prodiguées des recommandations d'usage.

Yom Kippour marque, d'autre part, l'anniversaire d'une guerre-surprise. Aussi, depuis 1973, l'armée et un certain nombre de services publics indispensables se tiennent prêts à intervenir à la moindre alerte. Comme lors de chaque grande fête, les mesures de sécurité sont partout renforcées par crainte des attentats. Les Israéliens gardent le souvenir tout proche de l'explosion meurtrière qui s'est produite au cœur de Jérusalem le 19 septembre, à la veille du Nouvel An juif. Durant vingt-quatre heures, les communications entre les territoires occupés et la Jordanie, à travers les ponts sur le Jourdain, sont arrêtées. Les habitants de Cisjordanie et de Gaza ont interdiction de se rendre en territoire israélien. D'où ce silence partagé dans le secteur arabe.

FRANCIS CORNU.

هكذا في الأصل

Bureaux

GUY DE SAINT ANTHOST

Une bonne implantation d'entreprise est une implantation bien préparée. Consultez la Sari.

Une implantation d'entreprise est un problème complexe.
Sa préparation est cruciale pour sa réussite. C'est une affaire de spécialistes et de techniciens conseils. C'est l'affaire de la Sari.
Sari réunit un ensemble de structures, d'hommes et de moyens qui dans tous les cas, permet de prendre la responsabilité totale d'une implantation réussie.
Sari ne se contente pas de proposer un choix étendu de m2 de bureaux.
Sari recherche pour ses clients, les bureaux dont la conception correspond exactement aux impératifs d'utilisation de l'entreprise. Et, Sari peut le faire, car Sari fait partie d'un groupe qui est aussi constructeur.
Sari étudie avec ses clients les moyens de financement les mieux adaptés à la structure financière de l'entreprise.
Sari peut prendre en charge pour ses clients tous les travaux d'aménagement, depuis les simples cloisonnements jusqu'à l'installation d'ordinateurs et toute la bureautique.
Sari assiste ses clients dans toutes les démarches administratives nécessaires dans le cadre d'une nouvelle implantation.

Sari, filiale d'un grand groupe qui construit, étudie et finance, est à côté de ses clients à toutes les étapes de l'implantation.
Cela, un simple agent immobilier ne saurait le faire.



Conseil en Immobilier d'Entreprises
32, avenue d'Iéna - 75116 Paris
Téléphone : 720.14.15.

Groupe SEERI, filiale des Compagnies d'Assurances du Groupe Drouot et du Groupe Worms.

SOCIÉTÉ

Une polémique entre le secrétaire général du P.C. et les deux auteurs du livre « Juifs et Français »

M. MARCHAIS : « Je suis intransigeant sur tout ce qui touche au racisme et à l'antisémitisme »

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, vient d'adresser à MM. André Harris et Alain de Sedouy la lettre suivante :

J'ai pris connaissance de votre livre intitulé *Juifs et Français*.

Je tiens à élever auprès de vous, à propos de cet ouvrage, une vigoureuse protestation contre vos méthodes de travail, qui ne sont pas loyales.

De quoi s'agit-il ?

Vous avez interrogé diverses personnalités juives et publié leurs propos. Parmi elles figure un homme qui a quitté notre parti à la suite de désaccords politiques. Cette personne fait état d'une discussion que j'ai eue avec elle, au sujet de l'édition d'une plaquette électorale dont je précise qu'elle n'avait aucun rapport avec les questions dont traite votre livre. En outre, elle affirme que je lui aurais — je cite — *« fait des promesses en ce qui concerne le juif soviétique Chtcharansky, promesses qui n'ont pas été tenues... »*

Or, je n'ai jamais discuté avec cette personne d'Anatole Chtcharansky.

En revanche — dois-je vous l'apprendre, — le sort de ce mathématicien soviétique ne nous a pas laissés indifférents, ni moi-même ni mon parti. Je veux indiquer à ce sujet que, dès le moment où s'est posé le problème de M. Chtcharansky, nous avons décidé qu'un représentant de notre parti rencontrerait l'épouse du scientifique afin de recueillir le maximum de données sur sa situation. Et cette rencontre a eu lieu. Je rappelle également que notre presse a consacré à cette affaire de nombreux articles et éditoriaux dont le contenu ne laisse pas planer le moindre doute sur notre condamnation du procès dont a été victime cet homme, ainsi que des conditions dans lesquelles ce procès s'est déroulé. J'ajoute à ce propos qu'il est de notoriété publique qu'un des avocats français qui ont demandé à participer à la défense d'Anatole Chtcharansky est membre de notre parti, et que nous avons *protesté publiquement* contre le fait que les autorités soviétiques aient récusé ces défenseurs. Je précise enfin qu'une délégation du parti communiste français composée notamment d'Henri Fiszbin, membre du comité central, et de Guy Ducoloné, vice-président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, était présente à une manifestation organisée à Paris en faveur de la libération du scientifique soviétique.

Le moins que l'on puisse dire est donc que votre livre est porteur de contrevérités. Mais il y a beaucoup plus grave : vous avez choisi de présenter ces contrevérités à vos lecteurs — en y mêlant mon nom dans un chapitre intitulé « l'antisémitisme de gauche ».

Au cas où vous l'ignoreriez, je vous fais savoir que — non seulement en tant que secrétaire général du parti communiste français, mais en tant qu'homme — je suis *intransigeant* sur tout ce qui touche au racisme, à l'antisémitisme, à la discrimination raciale. Mon combat résolu — fût-il, pendant un temps, impopulaire — contre toute caution à la politique de l'apartheid en Afrique du Sud, y compris sous la forme d'une tournée de l'équipe des Springboks en France, en porte témoignage. C'est là mon honneur et ma fierté.

A l'inverse, pour avoir publié des propos que vous n'avez même pas pris la précaution de vérifier, et pour les avoir présentés de manière à jeter un doute sur l'attitude des communistes vis-à-vis d'un problème aussi crucial que l'antisémitisme, vous me décevez profondément.

Pour autant, je ne regrette pas de vous avoir, naguère, permis — et facilité — un « voyage à l'intérieur du parti communiste français » — qui vous a rendu célèbres, avec tout ce qui en découle. Je ne regrette qu'une chose, c'est que vous n'ayez pas retenu d'une aussi riche expérience cette idée majeure : au-delà des défauts que nous pouvons avoir, nous communistes, nous nous faisons une haute idée de l'honnêteté de la loyauté et du respect des individus.

MM. HARRIS ET SEDOUY : « Quand le P.C. a-t-il mis en question la justice soviétique poursuivant le militant juif ? »

Voici la réponse de MM. Harris et Sedouy à la lettre de M. Marchais :

Nous ne nous attarderons pas sur vos attaques personnelles mettant en cause nos méthodes de travail que vous n'aviez pas critiquées lorsqu'elles pouvaient sembler vous être favorables (1).

C'est sur le fond que nous vous répondons puisque vous vous sentez interpellé, et nous nous en félicitons, par le chapitre de notre livre intitulé « L'antisémitisme de gauche ».

De ce chapitre, où témoignent Jean Elleinstein, Annie Kriegel, Jacques Frémontier, notamment, tous membres ou anciens membres de votre parti, citons notamment Jean Elleinstein.

Sur la « spécificité » des militants juifs dans les organismes dirigeants du parti :

Question : « *Vous êtes dirigeant de l'U.J.R.F.* (2) *pendant les années de guerre froide. L'antisémitisme soviétique vous pose-t-il un problème ?* »

Réponse : « *Ce qui me pose un problème, c'est le jour où — je crois que c'était en 1951 — on a élu le bureau national de l'U.J.R.F. On a dit : « Voyez un tel et un » tel. Il y a trop de juifs dans le » bureau national... Ce n'est plus » représentatif de la jeunesse » française. Il faut enlever des » juifs. » Et moi on m'a enlevé...* »

Question : « *Qui, on ?* »

Réponse : « *Le bureau politique.* »

Question : « *Cette attitude implique que le parti considère les juifs comme une catégorie spécifique de Français et de militants.* »

Réponse : « *Oui, je suis d'accord, on m'avait même proposé de changer de nom. Mes articles de l'Avant-Garde sont signés Jean Ellen.* »

Sur l'antisémitisme d'Etat en Union soviétique :

Jean Elleinstein : « *La direction du parti a pris position pour Chtcharansky, qui est juif... Mais si elle avait soulevé le problème général de l'antisémitisme en U.R.S.S., elle aurait du même coup soulevé le problème du « socialisme » en U.R.S.S. Comment expliquer qu'un pays qu'on qualifie de socialiste ait une politique globalement antisémite...* »

Là est en effet le centre du débat. *Vous écrivez dans votre lettre : « Je suis intransigeant »* — et c'est le seul mot que vous soulignez — *« sur tout ce qui touche au racisme, à l'antisémitisme, à la discrimination raciale ».*

Ni nous, ni aucun de nos interlocuteurs, ne vous suspectent d'antisémitisme, mais que dire d'une « intransigeance » qui se contente de dénoncer l'antisémitisme en général et non pas là où il s'exerce de la manière la plus spectaculaire et la plus officielle, c'est-à-dire en U.R.S.S., dont votre parti a jugé le « bilan globalement positif ».

Permettez-nous de reproduire un extrait, pour ne citer qu'un seul exemple dans une foule d'articles, de brochures et d'ouvrages antisémites, trouvant leur inspiration dans le texte de la propagande tsariste du début du siècle, du répugnant « poème », signé de Maxime Loujanine, candidat au Soviet suprême de Biélorussie en 1975 :

Les youpins ?
Ça doit être une race à part
Tiens : le youpin 100 %, pour
[les manières et pour la gueule
Tu lui craches dessus ? Pas fier,
[il s'essuie
Si le cœur t'en dit, crache
[encore
Du moment qu'il a besoin de toi,
[il est docile, tout courbettes...

Ce « poème », paru en avril 1974, n'a pas été condamné non plus que son auteur, « l'intransigeance » n'aurait-elle pas exigé que le parti communiste français et sa presse s'en émeuvent ?

Venons-en à l'affaire Chtcharansky, objet principal de votre lettre. Il est exact que le parti a condamné les atteintes portées au droit de la défense et plus généralement aux libertés dans ce procès, mais quand et où a-t-il mis en question la justice soviétique *poursuivant le militant* juif ?

Pourquoi la presse du parti n'a-t-elle jamais reproduit ou même mentionné la déclaration finale de Chtcharansky à son procès, où il revendique avec force sa qualité de militant juif persécuté ?

Enfin, point qui n'est pas de détail — et vous pourrez constater *que nous vérifions nos informations* — Mᵉ Rappaport, l'un des avocats de Chtcharansky, est bien membre de votre parti, mais il est inexact de décrire comme vous le faites qu'il a « demandé » à participer à la défense du mathématicien. Mᵉ Rappaport lui-même nous a confirmé : « C'est à la demande de mon confrère Mᵉ Jacoby que je l'ai rejoint dans cette affaire. J'ai agi seul et sans en référer à mon parti... »

Pour Chtcharansky, votre « intransigeance » peut encore se manifester. Mais il vous faudra *faire vite, vous savez qu'il est très* malade.

Voulez-vous une autre occasion ? Cinquante-quatre personnes dont quarante-huit juifs originaires de Géorgie et d'Azerbaïdjan viennent d'être condamnés par la cour suprême d'Ukraine pour « crime économique ». Ils sont accusés de « vente illégale de textiles ». Quatre d'entre eux sont condamnés à mort. Tous les quatre sont juifs. Le téléphone de leur défenseur à Kiev, Mᵉ Kroulikovskaïa, est : bureau 934017 ; domicile : 937261.

(1) *Voyage à l'intérieur du parti communiste* (Editions du Seuil).

(2) Union des jeunesses républicaines de France, organisation qui a précédé l'Union de la jeunesse communiste.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LE CENTRE ENFANTS-ENVIRONNEMENT AU JARDIN DES PLANTES DE PARIS

Une jolie vitrine

Sur l'initiative de la délégation à la qualité de la vie, le Jardin des plantes accueille jusqu'au 31 décembre le centre Enfants-Environnement, « maison de la culture » enfantine. Beaucoup d'argent pour un projet ambitieux mais conçu plus pour des adultes que pour des enfants, toujours faciles à émerveiller.

« Laisser parler les enfants dans le silence des adultes. » C'est le beau projet du centre Enfants-Environnement mis en place au Jardin de Plantes à Paris, par la Délégation à la qualité de la vie (D.Q.V.) à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant.

Au cours du mois de juillet (1) un chapiteau blanc de 700 mètres carrés, aux formes biscornues, est apparu au bord du bassin des otaries, à côté du marchand de barbe à papa. La D.Q.V., pour monter cette opération, n'a pas lésiné sur les moyens (4 millions de francs, la moitié du budget global consacré à l'Année de l'enfant) et le choix d'une équipe originale chargée de l' *« animation-recherche »*.

Cette équipe est celle de Lucide, association animée par MM. Denis Joxe et Xavier de La Salle, conjonction de deux associations pré-existantes, Acide et Ludic, qui avaient à leur actif des expositions, des animations liées à la culture, et souvent à l'enfance. La direction pédagogique a été confiée à Mme Françoise Prédine qui avait animé les crèches sauvages de la Sorbonne ; elle dirige actuellement une expérience avec des enfants, dans son exploitation agricole près de Bordeaux. Avec le temps, le projet s'est transformé : laisser parler les enfants, non plus en liberté, mais sur des thèmes précis : l'environnement et le cadre de vie, et en particulier l'eau, l'architecture et l'urbanisme, la pollution et les déchets. Sous le chapiteau, des ateliers sont apparus les uns après les autres : promenade, bricolage, expression (corporelle, artistique...), expositions...

Le « nouveau torchon »

Le plus original est sans doute l'atelier information. Comme dans une véritable rédaction, les enfants disposent d'un téléscripteur de l'A.F.P., de documentation, d'un réseau de correspondants en province (groupes scolaires, journaux), du téléphone, afin de faire de véritables journaux, assistés de journalistes professionnels et de maquettistes.

Le principe de l'opération est simple : les enfants ont des choses à dire sur leur environnement et leur cadre de vie. Le centre doit donc leur donner les moyens de s'exprimer et de se faire entendre. Notamment de ceux que la D.Q.V. appelle les *« décideurs »* (pouvoirs publics, urbanistes, éducation), qui pourront à leur tour utiliser les résultats de l'expérience du Jardin des Plantes et de ses « enfants cobayes » pour mener d'autres opérations.

Les centres aérés, les enfants du quartier et, depuis le 15 septembre, les groupes scolaires se succèdent donc sous le chapiteau.

En deux mois, le décor (superbe et théâtral) s'est mis en place dans un désordre savant, un mélange étudié de meubles disparates : la « table ronde » de l'agence où les adultes recueillent avec déférence la « parole enfant » ; les vitrines de l'exposition-animaux, « boîtes » de verre décoratives mais qui ne permettent ni jeu ni manipulation, accompagnées de textes bien tournés mais hermétiques pour les enfants. Derrière des tentures de velours cerise, on a construit un « temple » bien mystérieux, aux impressionnants murs dorés et rouges, prolongé dans un semi-obscurité, au centre duquel trône un oiseau de proie en pierre, réplique d'une statue égyptienne.

D'un bout à l'autre de la France, par télex interposés, des enfants communiquent. Enfin, pourrait-on espérer, la « parole enfant » est exprimée, voire entendue. Et pourtant... dans ce discours parfaitement photogénique, sophistiqué, beau jouet (entre les mains des adultes ? des enfants ?), on se demande parfois si les beaux projets ne sonnent pas un peu creux. Entre les animateurs et la D.Q.V., entre les animateurs eux-mêmes, les relations sont souvent tendues. De réunion en réunion, de discussion houleuse en discussion houleuse, le dialogue se bloque entre le ministère de l'environnement et du cadre de vie, dont le prestige est en jeu, et les animateurs : monde antagoniste par essence, d'ex-soixante-huitards, dont certains semblent effrayés de voir leur projet détourné de son but initial, vidé de son contenu et repris en main par des technocrates. Dans cette jolie vitrine qu'est le chapiteau du Jardin des Plantes, derrière les caméras de télévision et les carnets des journalistes, l'on se prend parfois à se demander, comme la Sido de *la Maison de Claudine* : *« Où sont les enfants ? »*

AGATHE LOGEART.

(1) Jusqu'au 31 décembre, date à laquelle le chapiteau sera transporté dans la forêt de Sevran pour abriter d'autres activités

BIBLIOGRAPHIE

« LIRE LE JOURNAL »

d'Yves Agnès et Jean-Michel Croissandeau

La presse à l'école ; la presse dans l'animation culturelle ; dans les réunions de militants, les sessions de recyclage, les stages les plus divers de formation professionnelle... *Un phénomène d'ampleur croissante* depuis plus de cinq ans a doublé le cap en deçà duquel il eût seulement été mode, engouement. *Il est devenu besoin profond*, désir manifeste, demande diversifiée de la part d'éducateurs, de responsables, de citoyens actifs : connaître les *sources*, *les contenus*, le langage propre, les techniques du journal, ou encore son audience, son « pouvoir ».

Jusqu'à présent, cette large demande se heurtait à un double obstacle ou plutôt à un double hiatus, l'un pratique, l'autre théorique. Hiatus pratique : *l'enseignant*, *l'animateur*, comme tout lecteur curieux, ne disposait pas d'un instrument pour « lire le journal » tout au long du parcours, depuis la collecte des nouvelles jusqu'à l'influence en société. Voilà qui est fait grâce à l'ouvrage de deux journalistes du *Monde*, Yves Agnès et *Jean-Michel* Croissandeau. Le sous-titre précise nettement le projet : *« Pour comprendre et expliquer les mécanismes de la presse écrite avec cent dix fiches pratiques »*. Globalement, le livre fait sérieusement le tour des questions essentielles sans verser dans un long encyclopédisme. *Il s'avère* instrument clair et agréable sans ressembler à un « manuel ».

Le hiatus théorique est bien connu. Depuis les années 30, aux États-Unis, depuis les lendemains de guerre, en France, les sciences de l'information et, plus particulièrement, les études de presse, se sont développées tant pour les domaines à couvrir que pour les méthodes de recherche. Les travaux y connaissent la rigueur et la spécialisation des sciences sociales d'aujourd'hui : économie, sciences politiques, statistiques, analyses structurales, psycho-sociologie, voire psychanalyse... Tout cela, sur le journal de masse comme sur le périodique spécialisé. Les thèses universitaires commencent à s'empiler. *Mais — en* France surtout — ces travaux et ce savoir risquent de s'édifier hors de tout contact avec les hommes de presse ou avec des usagers *actifs*. En outre, des études sur la « communication » font souvent preuve d'un langage... incommunicable.

Sociologue habituellement et journaliste à l'occasion, je crois pouvoir parler de la principale réussite du livre, *Lire le journal* : il tient les deux bouts de la chaîne. Il se documente à bonne source professionnelle comme aux études les plus pertinentes et actuelles des sciences de l'information, veillant, par exemple, à parler une langue limpide et précise, à expliquer s'il le faut les termes techniques, à établir un bref lexique.

Le livre se partage en deux parties sensiblement égales. La première, en douze chapitres, fait précisément le tour des questions essentielles et des informations indispensables sur *la presse écrite* : les sources des nouvelles ; les choix du journaliste ; l'apport publicitaire ; la fabrication du journal ; les caractères d'une entreprise de presse ; les enjeux politiques, sociaux, culturels, la pédagogie par le journal, etc. La seconde partie comporte les cent dix « fiches pratiques » qui vont permettre aux animateurs, pédagogues, aux parents en famille, comme à tout lecteur curieux de pénétrer davantage dans l'univers du journal grâce à d'ingénieux et sérieux travaux... pratiques. Des travaux qui vont être normalement d'équipe, de groupe.

Dire ainsi les contenus de l'ouvrage risque de faire oublier un aspect original, lui aussi novateur : le travail sur le support lui-même, sur le « médium ». Deux journalistes auteurs sont en mesure d'animer un livre par un art de la mise en pages. La variété des caractères typographiques, les chapeaux de présentation comme les résumés, les inter-titres, les encadrés, les graphiques, les illustrations au besoin humoristiques... Tout cela permet d'accorder le « médium » et le « message ». De plusieurs côtés à la fois, des journalistes font leur entrée dans le travail d'édition. *Lire le journal* contribue, pour sa part, à renouveler l'image du livre. Il y a là un phénomène culturel à suivre avec intérêt.

Une objection vient à l'esprit. Est-il encore temps d'entreprendre de si bons travaux sur la presse écrite, à l'heure, dit-on, de l'impérialisme audio-visuel ? Serions-nous comme des ethnologues face à une forme de culture (écrite) en déclin ? La tranquille intrépidité d'Yves Agnès et de Jean-Michel Croissandeau donne une réponse d'espoir résolu : éducateurs et journalistes, ils prouvent le mouvement en marchant. Ils annoncent une nouvelle phase de la presse écrite, du journalisme de réflexion active.

JULES GRITTI.

(*) *Lire le journal*, d'Yves Agnès et Jean-Michel Croissandeau, Éditions F.P. Lobies, 264 pages. Diffusé par *le Monde*, en vente dans les maisons de la presse, les principales librairies et au *Monde*, 5, rue des Ltalens, 75427 Paris Cedex 09.

Le Monde

sports

MOTOCYCLISME

Patrick Pons champion du monde en 750 cm^3

Patrick Pons est devenu champion du monde moto en 750 cm3 en se classant, dimanche 30 septembre, troisième du Grand Prix de Yougoslavie à Rijeka. Courant avec prudente et doigté, il a évité la chute qui aurait permis à ses principaux rivaux, le Suisse Frutschi et le Vénézuélien Cecotto, de le battre sur le poteau.

Pour devenir le premier Français champion du monde dans un sport mécanique, Patrick Pons s'est successivement classé cinquième à Mogello (Italie), premier à Nogaro (France), puis au Canada et à Hockenheim la semaine dernière. Deux chutes à Assen (Pays-Bas) avaient cependant failli lui coûter le titre. La saison prochaine, il espère pouvoir piloter une Yamaha 500 cm3 d'usine.

L'homme qui revient de loin

Un père agent de change. De bonnes études. Bachot et deux années de gestion. Un peu réservé, bien élevé et élégant. L'anti-portrait du « loubard »-motocycliste. Les propos qu'il tient correspondent à son caractère. Naturellement mesuré. De sorte que Patrick Pons ne tire aucun orgueil excessif de son titre de champion du monde. Il est simplement satisfait d'être devenu le premier Français à pouvoir se prévaloir d'un titre mondial dans une discipline mécanique, auto et moto confondues.

Il revient de loin pourtant. En 1971, il fait des débuts pétaradants. L'année suivante, vainqueur de la coupe Kawasaki, ce dingue de vitesse est engagé dans l'écurie Sonauto, importateur de Yamaha en France. Il est alors considéré, à juste titre, comme l'un des plus sérieux espoirs nationaux. En 1974, il termine troisième du championnat du monde en 250 et 350 centimètres cubes ; en 1975, il est encore troisième en 750 centimètres cubles et cinquième en 250 et 350 centimètres cubes. La saison suivante, il se classe deuxième du Grand Prix de Hollande en 350 centimètres cubes, mais commence la série noire : une fracture de la jambe au Venezuela, puis un traumatisme crânien au Castelet, pendant des essais. *Il perd deux saisons* et sa position de meilleur jeune pilote français. Car Rougerie était encore là, et Fernandez arrivait avec Sarron, qui se voyait bien vite promu « pilote d'usine » sur une 500 centimètres cubes.

Deux grands défauts

Aujourd'hui, il reconnait volontiers qu'il porte pour une grande part la responsabilité de son effacement. Qu'est-ce qui a provoqué cette courte rupture avec le vedettariat sur deux roues ? A l'écouter, on retient surtout que les deux grands défauts qu'il a dû corriger étaient un manque de concentration et une mauvaise analyse de la course. Il se mettait mal « dans la peau d'un vainqueur », ne réussissant pas assez à s'isoler moralement avant les courses. Son caractère le poussait à aller le plus vite possible dès le baisser du drapeau, quelquefois à tenter l'impossible. Avec l'expérience, Patrick Pons a appris que l'important n'était pas de boucler en tête le ou les premiers tours du circuit, mais de franchir le premier la ligne d'arrivée. Que l'enthousiasme devait faire bon ménage avec la tactique, que *le succès était souvent* lié à la réflexion. Bref, il s'est assagi. La page de ses écarts de jeunesse tournée, il continue de penser qu'il n'est pourtant pas facile de s'imposer une telle discipline.

« Après la course, on sait toujours ce qu'on aurait dû faire, mais dans le feu de l'action les choix ne se présentent pas avec autant de clarté. On peut toujours, après, se dire qu'il aurait fallu réagir différemment. Sur le moment, ce n'est pas évident. »

Patrick Pons a presque vingt-sept ans. Il y a quelques années, il a caressé le projet de passer des deux aux quatre roues. De devenir, comme l'ont fait beaucoup d'autres motocyclistes, pilote d'automobile, de faire de la formule 1. L'idée est désormais abandonnée. Il considère que c'est trop tard. La moto occupe plus que jamais l'essentiel de son temps, ce qui ne l'empêche pas de prévoir l'avenir.

Patrick Pons, c'est aussi le nom de deux magasins où l'on vend des motos, l'un à l'est de Paris, l'autre à l'ouest. Plutôt que des motos, on devrait dire une marque de motos Yamaha. Car Patrick Pons est fidèle, même en affaires, à l'importateur qui lui a permis de continuer à courir. Aujourd'hui que la gloire refrappe à la porte, ils sont nombreux à être prêts à lui faire confiance. Au temps du doute, il n'a trouvé que peu d'appuis, et il s'en souvient.

D'accord pour les World Series

Patrick Pons n'est pas ce qu'on appelle un « pilote d'usine », celui qui dispose du meilleur matériel, des innovations techniques les plus récentes et qui est aussi à l'abri de tous les tracas financiers. C'est assez dire que son titre de champion du monde est encore plus méritant. L'importateur français de Yamaha lui a cependant permis de n'avoir pas grand-chose à envier à ce petit lot de privilégiés que sont les pilotes d'usine. Les résultats sont là pour le prouver. Il doit partir le 21 octobre pour le Japon, où Yamaha le fêtera *comme il le mérite ; son* souhait est à coup sûr de revenir en Europe avec de nouveaux avantages au plan du matériel, et de pouvoir courir sous les couleurs du constructeur japonais en 500 centimètres cubes l'an prochain.

Comme la plupart des pilotes de renom, il croit que les catégories en moto sont trop nombreuses et que le public s'y perd. Même s'il est champion en 750 centimètres cubes, il admettrait que les titres moto se disputent à avenir en 250 et 500 et qu'une seule catégorie serait encore préférable à cause du plus grand impact qu'elle aurait sur l'opinion publique. Sur ce point, Patrick Pons est tout à fait d'accord avec ceux des pilotes qui ont le projet de créer une nouvelle catégorie de course, baptisée World Series (*le Monde* du 4 septembre), précisément réservée aux 250 et aux 500.

Le don de l'attaque

Il n'en reste pas moins attaché aux 750 centimètres cubes, la plus puissante de toutes les catégories, où tout le monde court avec un modèle comparable.

En 1980, il partagera son temps entre les 500 et les 750, mais l'on sent que sa préférence déjà va à la formule reine : les 500. Sans doute aura-t-il plus de précisions à ce sujet à son retour du Japon. Il ne se cache pas qu'il rencontrera plus de difficultés à s'imposer en 500 qu'en 750 centimètres cubes. Ses modèles sont Hailwood, Saarinen, Agostini et Roberts. *Chacun à son époque, ils ont eu* en commun le « don de l'attaque », le goût de la bagarre réfléchie et l'habileté de se bien vendre, une qualité indispensable pour un pilote professionnel. Le Patrick Pons nouvelle manière est devenu un pilote professionnel réfléchi et il a conservé ce qu'il nomme le don de l'attaque. Il n'a jamais *été aussi* proche de ceux à qui il porte la plus grande estime.

F. J.

RUGBY

France A' bat Canada 34 à 15

Le coup d'envoi de la saison de rugby a véritablement été donné, samedi 29 septembre, avec le match France A'-Canada, disputé au stade Charléty à Paris (34 à 15), suivi à Bruxelles par un France B-Angleterre B (25 à 9) et par la première journée du championnat de France de première division (groupe B), au cours de laquelle Mont-de-Marsan s'est illustré en battant Saint-Girons 46 à 16.

Après une virée triomphale aux antipodes, un arrêt aux Jeux méditerranéens de Split (1) et quelques challenges décontractés, le rugby français s'est mis samedi 29 septembre à l'heure d'hiver : ciel gris et quinze Canadiens au menu sur la pelouse de Charléty. Quatre-vingts minutes de bourlingue peinarde en attendant les choses plus sérieuses, d'abord les Roumains, en décembre, et puis, naturellement, le Tournoi des cinq nations.

Oh ! bien sûr, ces bûcherons en maillot rouge n'étaient pas des *touristes. Mercredi 26*, à Lille, ils avaient eu la manière (trois essais) pour faire brouter la pelouse aux deuxièmes couteaux français (14 à 4). Et on s'était souvenu que l'an passé, au retour d'un tournoi au Japon, les Français avaient dû mettre les points sur les i fermement : 17 à 10 contre la Colombie britannique, à Vancouver, et 24 à 9 contre la *sélection nationale* à *Calgary*. Comme de surcroît ces Canadiens venaient de remporter deux victoires au Pays-de-Galles contre le Somerset (15 à 6) et le Cornwall (10 à 6) les sélectionneurs n'avaient pas fait de demi-mesure : l'équipe de France — baptisée A' pour la circonstance, car il ne fallait tout de même pas trop en faire — ne comptait pas moins de sept des « Néo-Zélandais », qui, le 14 juillet dernier, avaient triomphé des All Blacks sur leur propre terrain.

En fait l'espoir de découvrir *une nouvelle grande planète dans* la galaxie ovale ne devait pas durer plus de deux minutes. Le temps pour l'arbitre d'ordonner une première mêlée, pour les piliers de s'arc-bouter mufles à *mufles et*, pour les Français, de soulever littéralement du sol le pack canadien pourtant composé de garçons faisant au *bas mot* leur petit quintal. La mesure était donc donnée au rythme des coups *de sifflet intempestifs* de l'arbitre gallois Williams.

A la mi-temps, le Lourdais Caussade avait passé trois coups de pied de pénalité et le Toulonnais Gallion avait inscrit un essai bien dans sa manière, aus*sitôt après qu'un* premier essai en force des avants avait été refusé. Treize à rien donc, à la remise en jeu, et, huit minutes plus tard, 19 à rien sur un deuxième essai de l'arrière Blanco lancé comme un dard de long de la ligne de touche, essai aussitôt transformé par Caussade.

Quartiers de noblesse

A ce point, les Français, qui s'étaient appliqués jusque-là, mais sans plus, ont manifestement laissé jouer. Les Canadiens ont alors montré qu'ils ne manquaient pas de qualités et qu'ils aussi du tempérament. Pendant vingt minutes, l'arrière Taylor (deux pénalités transformées), les trois-quarts Babby (un drop) et Greig (un essai), bien amené par le demi d'ouverture Hiramaya, ont fait des trous dans la défense française un peu assoupie. Mais, lorsque le tableau d'affichage indiqua 22-15, les Français se sont réveillés. Un petit coup d'accélérateur. En cinq minutes, le cours du rugby canadien s'effondrait à nouveau. Un essai de Belascain, un autre de Gourdon, tous deux transformés par Caussade, décidément très en verve. 34 à 15 pour finir.

On regardait ces Canadiens d'un autre œil. On peut avoir des quartiers de noblesse qui re*montent à 1868 avec la création* d'un premier club à Montréal, on peut faire des frayeurs à des sélections régionales en début de saison, on peut aligner des malabars aussi impressionnants que Hindson (115 kilos), Peace, (113 kilos) ou Grand (100 kilos), sans pour autant pouvoir prétendre briguer une place parmi les grands de l'ovale. Mais, finalement, la logique a été respectée. Pratiqué par quelque dix mille joueurs répartis dans trois cents clubs essentiellement installés en Colombie britannique, où les conditions climatiques sont moins rigoureuses, le rugby canadien reste une affaire d'universitaires amateurs — Mike Luke, le talonneur-capitaine de l'équipe nationale, est professeur d'université et a enseigné entre autres en Angleterre, à Bordeaux et à Stuttgart — qui font figure d'originaux dans un pays où le football nord-américain et le hockey sur glace distribuent à profusion les dollars.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Le quinze national, qui a gagné le tournoi des Jeux méditerranéens en Yougoslavie, a dû se soumettre pour la première fois à un contrôle antidopage.

AUTOMOBILISME

Alan Jones gagne le Grand Prix du Canada

De notre envoyé spécial

Montréal. — L'Australien Alan Jones (Williams) a remporté, dimanche 30 septembre, à Montréal, le Grand Prix du du Canada, avant-dernière épreuve du championnat du monde des conducteurs. C'est la quatrième victoire de Jones en 1979, qui fait donc mieux que le Sud-Africain Jody Scheckter (trois victoires), ***couronné champion du monde*** **le 9 septembre à Monza, à l'occasion du Grand Prix d'Italie.**

Le Grand Prix du Canada a surtout valu par la lutte entre Jones et le Québécois Gilles Villeneuve (Ferrari), qui a duré du premier au soixante-douzième tour de l'épreuve. Meilleur temps des essais, Jones n'a rien pu faire pour empêcher Villeneuve de prendre un plus prompt départ, et c'est au cinquante et unième tour que Jones a porté une franche attaque et a dépassé Villeneuve, après que les deux voitures furent entrées en contact à plusieurs reprises au cours de la manœuvre. L'habileté des deux pilotes a fait cependant que rien de fâcheux ne se produise et, par la suite, Villeneuve n'a jamais été en mesure d'inquiéter son adversaire.

Transferts

De toute évidence, c'est le pilote *disposant de la voiture la plus* compétitive qui a gagné à Montréal. Tout le Québec, la télévision et les cent dix mille spectateurs, n'avaient bien évidemment d'yeux que pour Gilles Villeneuve, l'enfant du pays, qui avait enlevé l'année dernière sa première victoire en grand prix, ici, à Montréal. L'enthousiasme est *tout naturellement tombé lorsque* Jones a fait en sorte que le jeune Québecois ne puisse rééditer dans son fief son coup d'éclat. C'est même la fièvre qui est tombée, puisque dans tout le Québec, journaux, radio et télévision, menaient une campagne de soutien, naïve mais au demeurant sympathique, proclamant partout : *« J'ai la fièvre Villeneuve. »*

La réussite d'Alan Jones a provoqué une série de calculs de probabilités sur les chances respectives de Jacques Laffite (Ligier) et de Villeneuve à la lutte pour la deuxième place du championnat du monde, le 7 octobre à Watkins Glen, mais, à vrai dire, quelle que soit l'importance de ce qui reste en jeu, ce qui a retenu au premier chef l'attention à Montréal, c'est le mouvement des transferts. Toutes les conversations ont roulé sur ce qui pourrait être la composition des écuries l'année prochaine. A la même époque, jamais la formule 1 n'avait connu une telle incertitude et le retrait sportif de Niki Lauda, annoncé le vendredi 28 septembre, a encore ajouté à la confusion. Car il faut bien le remplacer, qui plus est au pied levé, et comme il s'agit d'une bonne écurie (Brabham), la place à prendre suscite bien des convoitises.

Intrigues et complots

D'intrigues en complots, de bluff en faux bruits, directeurs d'écurie et pilotes tentent de trouver un terrain d'entente. Beaucoup prennent des airs mystérieux, baissent le ton, organisent des rencontres discrètes. Ce petit jeu de l'offre et de la demande concerne pour l'instant la plupart des équipes de formule 1. Seuls sont reconduits à coup sûr pour 1980 les contrats des pilotes de Ferrari et Renault, soit ceux de Scheckter, Villeneuve, d'une part, Jabouille, Arnoux, d'autre part, et ceux de Laffite chez Ligier, et Jones chez Williams. Tyrrel, Williams, Mac Laren, Brabham, Lotus, Ligier, Alfa Roméo, pour ne citer que les écuries les plus connues, n'ont encore rien décidé de définitif, et chaque pilote essaie de se trouver dans la meilleure position pour négocier. Le plus important est souvent de savoir à quel moment il convient de donner son accord à un constructeur. Celui qui signe trop tôt court le risque de ne pas profiter de la surenchère du dernier moment, et celui qui signe trop tard est, au contraire, exposé à n'avoir qu'un choix réduit. Le juste milieu n'est d'habitude pas facile à trouver, et il l'est encore moins à *cette période de l'année*, à cause du grand nombre de postes théoriquement à pourvoir. Quelquefois, faute de s'entendre, le *statu quo* reste la plus pratique des solutions.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

Le duel Hinault-Saronni profite à Zoetemelk

On ne saurait parler du Grand Prix d'automne, l'ex-Paris-Tours, devenu... *Blois-Chaville*, sans le situer dans le contexte du trophée Super-Prestige, qui désigne chaque année le meilleur coureur de la saison et qui représente pour les routiers professionnels un championnat du monde officieux.

L'enjeu de ce challenge important, doté d'un premier prix de 40 000 francs, explique en particulier l'attitude négative du leader Bernard Hinault, dimanche 30 septembre, dans *la dernière classique française*. Contrairement à son habitude, le double vainqueur du Tour des nations n'a pas cherché à vaincre. Il n'a couru qu'avec la préoccupation de neutraliser son principal adversaire du Super-Prestige, l'Italien Saronni. Autrement dit de provoquer sa défaite.

Une telle tactique peut se concevoir, mais en l'occurrence elle s'est retournée contre son auteur. En effet, l'antagonisme des deux hommes a d'abord profité à Joop Zoetemelk, dont les principaux *favoris* ne s'étalent peut-être pas suffisamment méfiés, compte tenu de la fin de parcours accidentée à travers la *vallée de Chevreuse. Servi* par ses talents de grimpeur et par la conjoncture, le champion néerlandais s'est opportunément détaché dans la côte de l'Homme-Mort, à 7 kilomètres du but, pour renouveler sa victoire dans la même épreuve en 1977.

Ensuite Hinault a perdu son match contre Saronni, et cela en dépit du *comportement passif* qui lui avait *pourtant permis d'économiser ses* forces. Surveillé en permanence par son rival, qui possédait de surcroît l'équipe la plus puissante, contraint de produire des efforts prolongés pour tenter de conserver la maîtrise du *terrain* — c'est *notamment* lui qui opéra la jonction avec Bittinger, Priem, Renier et Nilsson, à 10 kilomètres de l'arrivée, — Saronni a néanmoins pris la deuxième place, tandis que Bernard Hinault, nettement battu au sprint, ne se classait que sixième ; le jeune transalpin, vainqueur cette année du Tour d'Italie, du Tour de Romandie et du *Midi libre*, a *réalisé* là une performance qui met une fois de plus en valeur ses grandes qualités.

L'épilogue du Super-Prestige se jouera le 13 octobre à l'occasion du *Tour de Lombardie*. Séparés par une marge de 36 points alors que cette épreuve en attribue 60 au vainqueur, Hinault, Saronni et Zoetemelk restent en concurrence. Le Français, qui sait *combien il est difficile de battre les* Italiens chez eux, devra faire preuve de la plus grande vigilance et ne pas spéculer exclusivement sur la course d'attente.

JACQUES AUGENDRE.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX DU CANADA
Formule I

1. Alan Jones (Aust.), sur Williams Saudia, 1 h. 52 min. 6 sec. 89, moyenne 169,536 km/h. ; 2. Gilles Villeneuve (Can.), sur Ferrari, m. tour ; 3. Clay Regazzoni (Suisse), sur Williams Saudia, m. tour ; 4. Jody Scheckter (Afr. Sud), sur Ferrari, à 1 tour ; 5. Didier Pironi (Fr.), sur Tyrrel, etc.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Jody Scheckter (Afr. du Sud), 51 pts ; 2. Gilles Villeneuve (Can.), 44 ; 3. Alan Jones (Aust.), 40 ; 4. Jacques Laffite (Fr.), 36, etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(deuxième journée)

Stade Franç. b. *Monaco	81-73
Le Mans b. *Lyon	105-85
Villeurbanne b *Vichy	109-88
Tours b. *Berck	100-78
*Mulhouse b. Caen	100-97
Antibes et Limoges	76-76
Orthez b. *Nice	99-77

Classement : 1. Le Mans, Tours, Stade Français, Mulhouse, Villeurbanne, 6 points ; 6. Antibes, 5 ; 7. Monaco, Orthez, 4 ; 9. Limoges, 3 ; 10. Vichy, Nice, Caen, Berk, Lyon, 2.

Cyclisme

GRAND PRIX D'AUTOMNE

1. Zoetemelk (P.-B.), 236 km en 5 h. 38 min. 27 sec. (41,638 km/h.) ; 2. Saronni (It.), à 40 sec. ; 3. Raas (P.-B.) ; 4. Willems (Bel.) ; 5. Van den Broucke (Bel.) ; 6. Hinault (Fr.) ; 7. Renier (Bel.) ; 8. Criquielion (Bel.) ; 9. Priem (P.-B.) ; 10. Bossis (Fr.), etc.

Super-Prestige : 1. Hinault (Fr.), 361 points ; 2. Saronni (It.), 330 ; 3. Zoetemelk (P.-B.), 325 ; 4. Moser (It.), 245 ; 5. Raas (P.-B.), 240.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(huitième journée)

GROUPE A

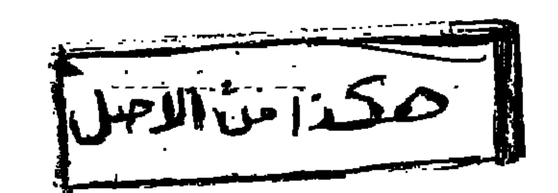
*Nœux-les-Mines et Angoulême	1-1
*Châteauroux et Reims	1-1
*Blois b. Lucé	1-0
*Orléans b. Tours	2-1
Rouen b. *Dunkerque	2-1
*Limoges b. Montmorillon	2-0
*Besançon et Chaumont	1-1
*Le Havre b. Quimper	4-1
*Guingamp et Rennes	2-2

Classement : 1. Rennes, Rouen, 12 points ; 3. Le Havre, Reims, Nœux, Guingamp, Tours, 10 ; 8. Besançon, Angoulême, 9 ; 10. Chaumont, 8 ; 11. Limoges, Orléans, 7 ; 13. Blois, Quimper, 6 ; 15. Dunkerque, Montmorillon, Châteauroux, 5 ; 18. Lucé, 3 points.

GROUPE B

*Ajaccio et Gueugnon	1-1
*Thionville et Auxerre	0-0
Cannes b. *Alès	2-1
*Béziers b. Tavaux	1-0
*Martigues b. Mulhouse	3-0
*Toulon b. Montluçon	3-2
*Avignon et Toulouse	2-2
Montpellier b. *Saint-Dié	2-1
Thonon b. *Paris F.C.	2-0

Classement : 1. Thonon, 13 points ; 2. Cannes, Auxerre, 11 ; 4. Martigues, Béziers, 10 ; 6. Montluçon, 9 ; 7. Montpellier, Paris F.C., Thionville, Toulouse, Alès, 8 ; 11. Gueugnon, Ajaccio, Avignon, 7 ; 14. Tavaux, Toulon, 6 ; 16. Mulhouse, 4 ; 17. Saint-Dié, 3.



هكذا من الأصل

ATHLÉTISME

Thierry Vigneron bat le record du monde junior du saut à la perche

Au cours d'une réunion d'athlétisme, à Longwy, qui devait initialement permettre à Patrick Abada d'établir, le 30 septembre, un nouveau record du monde de saut à la perche, son cadet et camarade de club Thierry Vigneron a porté le record du monde « junior » à 5,61 m, battant d'un centimètre la performance du Soviétique Constantin Volkov réalisée, le 5 août, à Turin. Ce saut — la troisième meilleure performance de l'année après les bonds à 5,65 m d'Abada et Houvion — témoigne de la bonne santé de cette discipline en France.

Thierry Vigneron, dix-neuf ans, a en effet détenu un record mondial au début de la saison avec des sauts de 5,45 m et 5,52 m, dépassés ensuite par Volkov.

Vigneron a commencé à pratiquer la perche au R.C.F., à quatorze ans. Il franchit alors 3,70 m. A quinze ans, il était à 4,10 m, à seize ans, à 4,80 m, à dix-sept ans, à 5,10 m, à dix-huit ans, à 5,30 m. Une progression exceptionnelle. D'allure peu impressionnante (1,80 m pour 70 kg), le jeune athlète aurait pu briller dans de nombreuses spécialités, du sprint aux courses de haies. Il possède une merveilleuse souplesse, indispensable dans le saut à la perche, qu'il développe en pratiquant le trampoline.

Assez taciturne, il est cependant un véritable casse-cou. A l'entraînement et en concours, sa témérité lui a coûté plusieurs accidents : fracture du poignet, éclatement de la rate, traumatismes lombaires. En 1979, après avoir réussi son baccalauréat, il s'était classé troisième au championnat d'Europe junior.

FOOTBALL

Remous autour de la Coupe du monde 1982

Président du comité royal d'organisation de la Coupe du monde 1982, M. Raimundo Saporta a présenté, vendredi 28 septembre, sa démission au ministre espagnol de la culture, M. Clavero Arevalo, pour protester contre « l'ingérence du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) dans des affaires du domaine sportif ». *Par l'intermédiaire du sénateur Francisco Delgado, le P.S.O.E. avait demandé à M. Saporta que le délégué de la Coupe du monde dans les villes désignées soit le maire de la localité et que la majorité du comité local soit composée d'élus municipaux. Sur les quatorze villes qui accueilleront au moins un match, dix d'entre elles ont un maire socialiste.*

« Le Mundial est un événement sportif qui doit être dirigé par des sportifs », *estime M. Saporta, qui souhaite que le délégué du comité local soit nommé par le comité d'organisation sur proposition de la Fédération espagnole de football. Cette crise intervient au moment où les villes envoient à Madrid leur budget en vue des travaux à effectuer dans les stades, à l'exception de Madrid et de Barcelone. Ces travaux atteindraient 3 milliards 300 millions de pesetas (147 millions de francs). Le comité d'organisation doit décider du bien-fondé de ces sommes et de l'octroi de crédits à des taux privilégiés.*

Le président de la Fédération espagnole et le ministre de la culture ont apporté leur soutien à M. Saporta dans ce conflit. Le P.S.O.E., réuni à Madrid pour élire ses instances dirigeantes, n'a pour l'instant fait aucun commentaire. Dans l'attente de cette réaction, M. Saporta reste à la tête du comité organisateur comme président démissionnaire.

JEUX MÉDITERRANÉENS

La Yougoslavie, l'Italie, la France et les autres...

De notre correspondant

Belgrade. — *C'est par un défilé de deux mille huit cents athlètes de quatorze pays méditerranéens, devant les cinquante mille personnes rassemblées dans le stade municipal de Split, que les VIII*es *Jeux méditerranéens ont pris fin dans la soirée du 29 septembre. La Yougoslavie, la France et l'Italie se sont adjugé cent soixante médailles d'or sur les cent quatre-vingt-quinze attribuées, suivies de l'Espagne, de la Grèce, de la Turquie, de l'Egypte, etc. A l'exception d'une bagarre à la fin de la demi-finale de football entre les joueurs algériens et yougoslaves, et la décision des Algériens de déclarer forfait en handball face aux Egyptiens pour des raisons qui n'ont pas été parfaitement élucidées, aucun incident majeur ne s'est produit. Les dirigeants de toutes les équipes ont exprimé leur satisfaction de l'* « atmosphère cordiale et sportive » *qui a caractérisé les Jeux.*

Aucun record européen ou mondial n'a été battu à Split. Néanmoins, la quasi-totalité des records méditerranéens et de nombreux records nationaux ont été pulvérisés. Avec cinquante-cinq médailles d'or (une de moins que les Yougoslaves et six de plus que les Italiens), les Français se sont distingués en athlétisme (treize médailles d'or), natation et gymnastique. D'excellents résultats également pour les judokas, pongistes, canoéistes, régatiers et cyclistes. Selon les dirigeants de l'équipe française, ces résultats confirment un redressement par rapport à la situation d'il y a deux ans.

*Les IX*es *Jeux méditerranéens auront lieu en 1983, à Casablanca. Le comité international des jeux a pris cependant la décision de principe de supprimer, pour des raisons techniques et financières, certaines disciplines qui, à Split, ont atteint le nombre de vingt-cinq : un record.*

PAUL YANKOVITCH.

TENNIS

Une belle victoire de Noah à Madrid

Yannick Noah a brillamment étrenné son titre de champion de France en remportant, dimanche 30 septembre, sur la terre battue du Real Club, le Tournoi international de Madrid, doté de 75 000 dollars de prix. Sa victoire est d'autant plus probante qu'il prit le meilleur tour à tour sur José Higueras en demi-finale (6-1, 3-6, 6-4) et sur Manuel Orantes en finale (6-3, 6-7, 6-1, 6-2). Battre à la file les deux champions espagnols sur leur propre terrain, devant leur public, et ce sur une surface lente qui ne convient guère au jeune Noir, prend la valeur d'une performance de haut niveau. Après Flushing-Meadow, Madrid : Noah paraît bien parti pour la saison tous terrains et tous hémisphères 1979-1980...

A Franulovic la Coupe Porée

Le racingman yougoslave Zeljko Franulovic (trente-deux ans) a enlevé, à la Croix-Catelan, dimanche, pour la deuxième année consécutive, la Coupe Porée, aux dépens de Georges Goven (trente ans), qu'il a battu sévèrement 6-2, 6-0. Cette fête de famille du tennis, disputée depuis trois semaines dans une atmosphère de club — avec les matches au couteau qui rappelaient les tournois amateurs les plus acharnés d'autrefois, — avait réuni mille concurrents et concurrentes. Ce fut un plaisir de voir en finale « Franulo » taper dans les balles comme à l'époque glorieuse de sa révélation, à Roland-Garros, il y a dix ans. Quant à Goven, qui avait été éblouissant en demi-finale contre François Jauffret (qu'il avait battu 6-3, 6-0), il fut inexplicablement ce dimanche l'ombre de lui-même. Belle victoire, chez les dames, de Nathalie Fuchs sur Elysabeth Dinopoulos (6-4, 6-3). — O. M.

ÉCHECS

MIKHAIL TAHL REMPORTE BRILLAMMENT LE PREMIER TOURNOI INTERZONAL

Anatoly Karpov étant champion du monde, il faut désormais désigner celui qui sera appelé à le défier. Huit candidats s'affronteront l'an prochain en un tournoi par élimination ; après les quarts de finale, les demi-finales et la finale, on connaîtra donc l'adversaire du jeune Soviétique.

L'ancien champion du monde Robert Spassky et le dernier challenger Victor Kortchnoï sont qualifiés d'office, et deux tournois interzonaux, rassemblant l'élite des grands maîtres, désignent chacun trois prétendants.

Le premier de ces tournois vient de s'achever à Riga (U.R.S.S.). Il a été brillamment remporté par l'ancien champion du monde, le Soviétique Mikhail Tahl, qui compte 14 points sur 17 possibles ! Il est suivi par Lev Polugajevski, lui aussi qualifié. Quant à la troisième place, il faudra qu'un match de barrage fratricide départage les deux Hongrois Ribli et Adorjan, *ex aequo* avec 11 points.

L'autre tournoi interzone a débuté à Rio-de-Janeiro (Brésil).

PRESSE

Refusant de révéler le nom de certains de ses interlocuteurs

UN JOURNALISTE DE « NICE-MATIN » EST MENACÉ DE LICENCIEMENT

Un journaliste de *Nice-Matin*, M. André Baudin, délégué du syndicat des journalistes C.G.T., fait l'objet d'une menace de licenciement « *parce qu'il refuse de révéler à la direction du journal les destinataires de ses communications téléphoniques* », déclare un communiqué syndical C.G.T., qui précise : « *Ce contrôle policier est devenu possible depuis la mise en place d'un ordinateur qui enregistre, à tous les postes téléphoniques, les numéros demandés et — peut-être — les conversations.* »

Un arrêt de travail d'une heure a été observé vendredi soir par les ouvriers du livre de *Nice-Matin* en signe de protestation, tandis que l'Union nationale des syndicats de journalistes déclarait : « *Ce nouvel acte de répression visant un militant syndical constitue une grave atteinte aux libertés individuelles, au secret professionnel, et donc au droit pour chaque journaliste de protéger ses sources d'information.* »

Se référant aux propos du président de la République clôturant la semaine sur l'informatique (*le Monde* du 30 septembre-1er octobre), les syndicats mettent l'accent sur le danger que peuvent constituer les techniques nouvelles, « *lorsque le progrès est ainsi dévoyé* ».

La direction de *Nice-Matin* affirme pour sa part que « *les assertions du S.N.J.-C.G.T. sont dénuées de tout fondement* » et précise que « *M. Baudin, secrétaire de rédaction, et qui, par ses fonctions, est étranger à la collecte de l'information* », tombe simplement sous le coup d'« *insubordination caractérisée à l'encontre de la direction quant à l'application d'une mesure prévue par le règlement intérieur* ».

M. Baudin doit être entendu, ce lundi 1er octobre, par la direction du journal tandis que deux réunions syndicales sont convoquées à cette occasion.

Le 11 octobre

ARRÊTS DE TRAVAIL DANS LES IMPRIMERIES DE PRESSE ET DU LABEUR

Les ouvriers de la presse et du secteur labeur, à l'appel de la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T., sont invités à faire de la journée du 11 octobre le « *temps fort* » d'une action revendicative étalée sur trois semaines, destinée à appuyer leurs revendications sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail.

Cette journée du 11 octobre sera marquée par des arrêts de travail dont la durée sera déterminée à l'échelon local. En outre, des actions spécifiques sont prévues pour l'entreprise Chaix, de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), fermée depuis décembre 1975, et le groupe Néogravure.

AÉRONAUTIQUE

DE PRÉFÉRENCE A DES MOTEURS GENERAL ELECTRIC-SNECMA

Air France pourrait être autorisée à commander des réacteurs Pratt and Whitney pour l'Airbus A-310

Si le gouvernement se rallie aux suggestions que viennent de lui adresser, à sa demande, ses propres services administratifs et techniques de l'aviation civile et de l'armement, il se pourrait que la compagnie Air France soit *rendue libre de choisir* — entre des propositions concurrentes des sociétés américaines Pratt and Whitney et General Electric — le modèle des réacteurs qui équiperont ses prochains moyen-courriers Airbus A-310 capables de transporter deux cent vingt passagers.

Le gouvernement français n'ignore pas que la compagnie nationale marque une préférence pour les offres de Pratt and Whitney pouvant lui permettre une économie de 135 millions de francs, selon les évaluations des *hauts fonctionnaires chargés* d'examiner le dossier.

Pénétrer le marché

Ouverte depuis plusieurs mois (*le Monde* du 1er août), la compétition dépasse largement la seule clientèle de la compagnie Air *France, limitée* à une *quarantaine* de moteurs pour cinq A-310 commandés ferme et dix avions en option. En réalité, Pratt and Whitney tente, par ce biais, de pénétrer sur le marché de l'Airbus, au succès duquel le constructeur américain n'avait pas cru initialement, et, de son côté, General Electric tente de sauvegarder une alliance industrielle à long terme qu'il a conclue, il y a plusieurs années, avec la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) en France.

D'où la surenchère ou les concessions sans précédent auxquelles se livre Pratt and Whitney pour enlever le contrat et casser l'entente de General Electric avec la SNECMA, et, *du même coup*, la mauvaise humeur de son rival américain, associé au constructeur français, qui n'est pas décidé à laisser à Pratt and Whitney le marché d'Air France, parce que d'autres transporteurs aériens, *dans le monde*, pourraient ensuite imiter le choix de la compagnie *nationale*.

Pour pouvoir installer ses JT9-D-7R sur les Airbus A-310 d'Air France, la firme Prat and Whitney fait *valoir* notamment qu'elle s'engage à moderniser, à ses frais, les réacteurs anciens de sa conception, dont sont dotés les dixsept gros porteurs Boeing-747 *de la compagnie nationale, et elle* promet de rapatrier en France, où seront créés des emplois, le centre de révision et de réparation de ses réacteurs primitivement installé en Allemagne fédérale. De surcroît, Pratt and Whitney sous-traitera en France la valeur de 30 % des moteurs JT9-D qui seraient appelés à propulser les diverses versions de l'Airbus.

Face à ces *assurances* de principe, General Electric, qui coopère déjà effectivement avec vingt-deux entreprises françaises, propose le CF-6-80 pour l'A-310 d'Air France. La société américaine considère qu'elle a jeté, de longue date, les bases d'une alliance industrielle avec la SNECMA — pour la réalisation *en commun* de trois modèles de réacteurs (le CF-6-50, le CFM-56 et le CF-6-32) — *suffisamment* sérieuse pour être crédible.

Un risque

Avant de trancher entre l'intérêt d'Air France et celui de la SNECMA, le ministère des transports et le ministère de la défense, tutelle de la construction aéronautique, *ont* demandé à un groupe de hauts *fonctionnaires* d'examiner le bénéfice pour l'économie française de l'une ou l'autre des solutions.

De cette enquête, dont les conclusions ont été déposées le 20 septembre dernier sans, pour autant, engager définitivement la décision gouvernementale, il ressort que la proposition de Pratt and Whitney — à la condition d'être négociée avec précision dans tous ses détails — pourrait permettre à Air France d'économiser l'équivalent de 135 millions de francs en une période où les comptes de la compagnie nationale doivent être calculés au plus juste.

L'hypothèse la plus souvent admise, dans ces conditions, est que la compagnie Air France devrait obtenir du gouvernement l'autorisation d'acquérir les matériels de son choix dans le cadre du contrat de société conclu précédemment avec l'Etat et lui conférant une relative autonomie de décision. En reconnaissant à Air France la *liberté de se fournir* auprès de Pratt and Whitney et en enlevant au concurrent l'espoir qu'il caressait de s'approprier, dans la pratique et pour longtemps, la clientèle française, le gouvernement *court le* risque de jeter indirectement un doute politique et commercial sur le soutien qu'il était censé apporter à l'union de General Electric avec la SNECMA depuis le temps qu'il encourage, *par* ses subventions, les deux constructeurs à collaborer.

JACQUES ISNARD.

SCIENCES

INAUGURÉ LE 28 SEPTEMBRE

Le télescope franco-canadien d'Hawai a commencé de fournir ses premières images

De notre envoyé spécial

Hawaii. — Le grand télescope Canada-France-Hawaii (C.F.H.), construit en collaboration par le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), le Conseil national de recherches (C.N.R.E.) *au Canada et l'Université* de Hawaii a été inauguré, vendredi 28 septembre, en présence de MM. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la recherche, Roch Lasalle, ministre des approvisionnements et services du Canada, et George R. Ariyoshi, gouverneur *de l'Etat de Hawaii.*

Situé au sommet d'un ancien volcan, le Mauna-Kea, à 4 200 mètres d'altitude, ce *télescope*, dont *le miroir* principal mesure3 ,60 mètres de diamètre, a fourni ses premières images il y a six semaines *environ*. Il devrait être opérationnel au mois de janvier pro*chain*.

Si le télescope C.F.H. est, par la taille, le sixième du monde, il est, en revanche, le premier à être intallé à une altitude aussi élevée.

En effet, la qualité des instruments ne dépend pas seulement de leurs caractéristiques tech*niques (diamètre du miroir, qua*lité de la monture), mais surtout de la qualité de l'atmosphère du site (2). Aussi les responsables de l'observatoire de Hawaï laissent-ils entendre qu'ils vont disposer dans quelque temps du meilleur instrument du monde.

Le site semble idéal : l'île d'Hawaï est la plus grande île de l'archipel, mais elle est peu *peuplée et* ne dispose pratiquement pas d'industries polluantes. L'observatoire est situé dans un pays lunaire dépourvu de toute végétation, où existent déjà cinq autres télescopes américains et britannique ; il bénéficie, d'autre part, d'une situation atmosphérique privilégiée, car il est, la plupart du temps, au-dessus de la couche de nuages qui recouvre l'île. L'atmosphère y est donc relativement sèche, ce qui favorise les observations dans la gamme des rayonnements infrarouges, et, de plus, cette couche de nuages l'isole des lumières et des *fumées* des *agglomérations* de l'île.

A cet endroit, l'air est donc très peu perturbé, ce qui donne l'assurance aux astronomes d'obtenir de bonnes images. La construction de l'instrument a été réalisée avec beaucoup de soin : le miroir principal est conçu dans une céramique, le CER-VIT, dont le coefficient de dilatation thermique est pratiquement nul. Pour limiter les déformations qui pourraient résulter des changements de température, le plancher de l'observatoire est pourvu d'un système de réfrigération qui permettra de porter, durant la journée, l'ensemble des installations optiques à la température prévue pour la nuit suivante.

Le polissage du miroir principal, qui avait 60 centimètres d'épaisseur au départ et qui pèse 14 tonnes, a été réalisé avec une tolérance d'environ 1/10 000 de millimètre. Cete opération a duré trois ans et a demandé environ trente et un mille heures de travail aux techniciens de l'observatoire fédéral d'astrophysique de Victoria (Colombie britannique). La monture, la base et le tube du télescope ont été pour leur part construits par la Société nouvelle des ateliers des chantiers de La Rochelle-la Pallice.

Le téléscope C.F.H. a coûté au total environ 20 millions de dollars américains (123 millions de francs). Les investissements ont été répartis entre la France et le Canada, l'université de Hawaii fournissant pour sa part le terrain et l'infrastructure. Comme il est d'usage pour ce type de réalisation scientifique internationale, le C.N.R.S., le C.N.R.E. et l'université de Hawaii disposeront d'un temps d'observation proportionnel à leur participation : 42,5 % pour les deux premiers, 15 % pour l'université.

XAVIER WEEGER.

(1) La France dispose au Chili de 30 % du temps d'observation de cet observatoire dont le miroir a 3,57 mètres de diamètre.

(2) Les Soviétiques, qui disposent du plus grand télescope du monde au mont Pastoukhov (6,05 mètres de diamètre), connaissent quelques difficultés de mise au point.

MOTOCYCLISME

PLUSIEURS MILLIERS DE « MOTARDS » ONT MANIFESTÉ CONTRE LA VIGNETTE

Aucun incident

Les motards de Lille, Marseille, Le Havre, Strasbourg, Brest, Dunkerque, Toulouse, Albi, Montauban, Avignon, Bordeaux, Périgueux, La Rochelle, Montbéliard, Belfort et de bien d'autres villes de France, y compris la capitale, ont « célébré » la Journée nationale de la moto, le samedi 29 septembre, en défilant en très grand nombre en signe de protestation contre le projet gouvernemental de création d'une vignette sur les motos de plus de 500 centimètres cubes. Sur le thème « *Non à la vignette !* », les cortèges, s'ils ont immanquablement — et volontairement — perturbé la circulation, n'ont pas, en revanche, provoqué d'incident, le fait vaut d'être noté.

A Saint-Etienne, toutefois, trois piétons ont été renversés par une machine un peu trop nerveuse.

Après une impressionnante « générale » qui avait paralysé jusque tard dans la nuit de vendredi à samedi les rues de Paris (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre), les motards de la capitale ont défilé de nouveau dans l'après-midi du samedi 29, puis dans la soirée du même jour.

Enfin, dans l'après-midi du 30 septembre, un millier de machines étaient rassemblées au carrefour de l'Obélisque, à la lisière de la forêt de Fontainebleau. Après s'être rendus à Saint-Pierre-les-Nemours en remontant sur toute sa largeur la nationale 7, les manifestants allaient investir pacifiquement pendant quelques instants les postes du *péage de Fleury, sur l'autoroute* A-6, puis reprendre le chemin de Paris en roulant de front à une vitesse de 30 kilomètres-heure.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Si l'Europe renaissait de ses cendres...

Ancien vice-président de la Yougoslavie, l'un des plus vieux compagnons du maréchal Tito devenu dissident, *Milovan Djilas*, lance ici un appel à la cohésion européenne pour balancer la politique américaine et équilibrer le monde. Agé de soixante-huit ans, l'écrivain fut, au lendemain de la seconde guerre mondiale, membre du bureau politique du parti communiste yougoslave à vingt-neuf ans avant d'être exclu de celui-ci en 1954, puis emprisonné de 1956 à 1961, à nouveau de 1962 à 1966, encore condamné en 1970.

Il prend le risque de soutenir la thèse selon laquelle la diversité de l'Europe fait sa force. Pour lui, son déclin militaire même la rend plus crédible à l'extérieur, où elle n'est pas suspectée d'ambitions expansionnistes. Au moment où l'Amérique parait incertaine, il estime qu'il appartient à l'Europe d'exercer l'influence qu'elle mérite. A défaut pour *elle de le vouloir et pour les Etats-Unis de l'accepter*, des déséquilibres graves risquent d'en résulter à l'Ouest comme à l'Est. Si elle y parvient, les pays de l'Europe de l'Est aussi y trouveront leur intérêt.

L'EUROPE, comme phénomène culturel de civilisation, englobe le monde entier par quelques-unes de ses propriétés, ce qui la rend irrésistible et indéfectible.

La caractéristique la plus frappante et la plus vitale de l'Europe

par MILOVAN DJILAS

est sa multiplicité et l'absence, chez elle, de « fermeture » à l'égard des autres cultures. Elle est née de la *synthèse de toutes* les contradictions et de tous les courants possibles. Elle existe par eux. *C'est un volcan à tous égards.* Mais ses contradictions et ses différences secrètent la liberté. Cette *liberté qui est avant tout un* concept, une « invention » européenne.

L'Europe a résolu à certains moments ses contradictions par des guerres et des révolutions, faisant naître de nouvelles synthèses, encore contradictoires, ouvrant un nouveau cercle de liberté. Puis la vie reprenait son cours, avec encore plus de dynamisme. Aujourd'hui, le vieux continent vit déchiré entre la démocratie de sa partie occidentale et le despotisme de sa partie orientale, qui ont aussi leurs propres contradictions marginales. *Apparemment*, l'Est est un monolithe, mais il est contaminé en fait, et sans espoir de *guérison*, par l'esprit « occidental ».

L'Europe partagée n'a-t-elle pas déjà perdu ses forces dans un monde transformé ? Peut-être *d'autres puissances, d'une autre* sorte, *ont*-elles déjà pris sa place et son rôle ? Les superpuissances, *les Etats-Unis d'Amérique* et *l'U.R.S.S.* — les extrêmes de l'Occident et de l'Orient européens — *n'ont-ils pas définitivement pris* possession de l'esprit et de la force de l'Europe ?

De telles questions contredisent les réalités et l'expérience. Car l'Europe n'a jamais été une unité, ni au plan politique ni économiquement. Et elle n'a jamais été non plus sous la domination durable d'une ou de plusieurs des grandes puissances qui en faisaient partie.

Une conscience retrouvée

Si le partage actuel de l'Europe est plus radical et plus dangereux que jamais, tant pour l'Europe elle-même que pour le monde entier, c'est parce qu'il n'est pas naturel, et qu'il contredit à la fois l'héritage des nations européennes et la *créativité* de ses esprits. Ce partage porte donc en lui-même son incapacité de durer : son instabilité.

Les idées d'indépendance nationale et de liberté individuelle — idées qui sont européennes aussi bien dans leurs origines que dans leur essence — se répandent depuis longtemps en Europe de l'Est. Il est inévitable que — vraisemblablement sous la forme de l'égalité des droits économiques et de l'indépendance militaire — elles reprendront également possession de l'Europe de l'Ouest. Ce processus est lent et pénible. Mais *l'Europe n'a pas le choix*. Il lui faut se retrouver dans sa vigueur intellectuelle et technique inépuisée. Et il lui *faut faire* des Etats-Unis son partenaire, au lieu de les laisser mener une barque *peu stable et qui*, à beaucoup de points de vue, ne va nulle part. Elle se libérera aussi de l'ombre *mortelle du « despotisme oriental »* de l'Union soviétique.

On se souvient que l'Europe de l'Ouest s'est remise des ravages de la guerre grâce à une aide américaine considérable. La puissance américaine a même été décisive lorsqu'il s'est agi de protéger les démocraties du danger venu de l'Est. Mais une telle relation entre l'Europe et les Etats-Unis portait en soi, dès le départ, le risque d'une subordination et d'une contrainte. Les Européens sentaient de façon encore trop imprécise la renaissance de l'authenticité et de l'intégrité européennes. Ils *en prirent* conscience lorsque l'Europe s'unit.

Et l'Europe a de nouveau échappé à l'autodestruction. Déjà des modifications s'annoncent dans ses rapports avec les Etats-Unis. « *Plus tôt Europe de l'Ouest et Etats-Unis se rendront compte qu'ils ne peuvent faire autrement que d'être des partenaires, moins cette évolution sera difficile ou dangereuse, et plus elle sera utile dans tous les domaines pour les Etats-Unis comme pour l'Europe de l'Ouest. Elle contribuera aussi à stimuler l'indépendance des Etats de l'Europe de l'Est, et la chute du système impérialiste soviétique.* » Mais, si ce processus devait être artificiellement freiné par la force, l'Europe de l'Ouest, même dans la partie « pro-américaine » de sa population, deviendrait anti-américaine. L'avenir des *nations dépend de leur union*, mais il n'y a pas d'union sans indépendance ni égalité des droits.

L'Occident vit actuellement une crise. Nombreux sont les signes indiquant qu'elle se poursuivra, et même s'aggravera. Mais, dans les rapports entre l'Europe de l'Ouest *et les Etats-Unis, les causes décisives de cette crise se trouvent aux Etats-Unis*, d'où elles ont gagné l'Europe. *Elles ont d'autant plus touché* les pays occidentaux que ceux-ci dépendaient des Etats-Unis.

Le destin de la démocratie

L'économie et la personnalité des dirigeants américains ont *changé aussi bien* au niveau des affaires mondiales que dans la vie intérieure. La seconde crise, celle des dirigeants américains, est plus dangereuse que n'importe quoi pour l'Europe. On peut dire, certes, que la bureaucratie du parti communiste soviétique a perdu son âme idéologique mais, d'un point de vue militaire, elle a acquis une force incomparable qu'elle accroît toujours. Elle étend son influence dans le monde *entier*. Aux Etats-Unis, des administrations toutes aussi inefficaces les unes que les autres, et auxquelles manque toute vision prospective, se succèdent. Pire, on ne rencontre, *aux Etats-Unis, ni chefs ni idées* susceptibles de garantir qu'une solution à la crise est en vue. On peut le regretter, et il faut le faire. Mais cela ne suffit pas. Les défaites et les erreurs américaines doivent prendre fin. Les Américains ne savent pas diriger *le monde, ou tout au moins* leur part du monde. Sans l'Europe de l'Ouest, ils n'en seront plus capables du tout, quelle que soit leur supériorité financière et *technologique*.

L'Europe, l'Europe de l'Ouest, doit prendre en main son destin, d'autant plus qu'il s'agit pour une large part, sinon de façon décisive, du destin de la démocratie. Les Etats-Unis devront l'accepter tôt ou tard. Car, sans l'Europe, les Américains n'ont guère de chances de voir survivre leur propre démocratie et de la voir progresser. La crise de la civilisation occidentale est aujourd'hui un thème *quotidien*, mais il me semble que les actuelles réflexions « apocalyptiques » confondent la crise d'un certain système, dans certaines *conditions de vie sociale*, avec l'héritage et les conquêtes intellectuelles des hommes. L'héritage est plus ancien et plus durable. Il ne dépend pas automatiquement de l'économie, ou de la forme de propriété. La philosophie grecque a survécu au Moyen Age. Le fascisme et le nazisme n'ont pu emprunter aucune pierre de leur édifice à un monument de la Renaissance ni à aucune idée de Descartes, *Newton*, Einstein, Hume ou Kant.

(Lire la suite page 26.)

Les coupes dans le budget européen manifestent la crainte, l'égoïsme et la myopie des États

nous déclare M. Giolitti, membre de la Commission de la C.E.E.

Antonio Giolitti est membre de la Commission de la Communauté européenne depuis novembre 1976 ; il est res*ponsable de la politique régionale* et de la coordination des fonds de la C.E.E. Né à Rome en 1915 d'une illustre famille piémontaise, résistant, il fut élu à l'Assemblée constituante sur les listes du P.C.I. et devint sous-secrétaire aux affaires étrangères dans le premier gouvernement de la République. En 1957, il quitta le parti communiste et s'inscrivit au parti socialiste. Ministre du budget et de la programmation économique dans les gouvernements de centre-gauche en 1964, il a publié *trois livres*, parmi lesquels « *le Socialisme possible* ». Dans cet entretien pour « Europa », M. Giolitti fait le point sur le problème régional et sur d'autres questions d'intérêt général concernant la Communauté européenne.

« La dotation du Fonds régional était, pour 1979, de 945 millions d'U.C.E. (1). Pour 1980, la Commission avait proposé 1 200 millions d'UCE. En première lecture, le conseil des ministres a réduit la dotation à 850 millions d'U.C.E. Manque de confiance à l'égard de l'instrument, manie d'économies ou nécessité due aux importantes dépenses du secteur agricole ?

— Que le Fonds régional se trouve parmi les victimes des *restrictions* budgétaires, ce n'est pas une surprise. Il n'y a pas une « attaque » contre le Fonds régional *en tant que* tel. Il y a plutôt un comportement révélateur d'une attitude plus générale, qui se trouve à la *racine des faiblesses* actuelles de la Communauté. Au cours de la réunion du conseil des ministres, il n'y a eu qu'une seule préoccupation : réduire les dépenses. Le couperet est tombé *sur* toutes les dépenses. On a effectué une espèce de *réduction* générale, en exceptant, naturellement, les frais dérivant des décisions relatives aux prix agricoles et des excédents : il s'agit là de dépenses obligatoires et on n'y touche pas. Les autres politiques peuvent être sacrifiées, ou bien elles peuvent attendre. Le conseil les a massacrées. A mon avis, *c'est* le signe d'une attitude générale : ce qui l'emporte, *c'est la crainte*, l'égoïsme, la myopie. Crainte que l'on n'augmente les dépenses, égoïsme parce que chacun regarde son propre avantage, le « juste retour », myopie parce que l'on pense aux effets immédiats sur les finances de la Communauté, et non pas aux conséquences. La Communauté a besoin du contraire : d'audace, de générosité et de vues à long terme.

— A combien devrait s'élever la dotation idéale du Fonds ?

— Les choses étant ce qu'elles sont, et compte tenu des contraintes existantes, la dimension de 1 200 millions d'U.C.E. est réaliste et raisonnable. Si nous *devions* viser à une croissance des politiques communautaires afin de résoudre le problème des « convergences » — dont le conseil des ministres et le Conseil de l'Europe nous exhortent à nous préoccuper — il faudrait prévoir un Fonds régional beaucoup plus richement doté.

— La politique régionale de la C.E.E. a-t-elle eu des incidences sur le rapprochement des revenus des populations ? Ou bien les riches sont-ils plus riches, et les pauvres plus pauvres ?

— Nous constatons qu'en termes de niveaux de revenus, d'emploi et surtout de productivité, l'écart s'est accentué, même si le Fonds régional a contribué à la création de quelque deux cent cinquante mille nouveaux emplois.

— Que ferez-vous afin d'empêcher que la dotation du Fonds ne soit amputée ?

— La position de la Commission est extrêmement *ferme*. Depuis le président jusqu'à M. Tugendhat, commissaire responsable du *budget*, au moment où nous avons constaté amèrement cette cruelle opération chirurgicale, nous avons tous affirmé la détermination de la Commission de renouveler ses propositions et de chercher l'appui du Parlement européen. Déjà l'an dernier il y a eu un conflit à propos du *Fonds régional. C'est une espèce* de revanche que le conseil des ministres semble prendre pour *toutes les dépenses sur lesquelles* le Parlement européen a un pouvoir de décision. La situation qui s'est produite pour la seconde fois à propos du budget est également le reflet d'une situation *internationale* que je voudrais décrire brièvement, sans exprimer de jugements de valeur.

L'utilisation des fonds

» Le fait *caractéristique de ces* dernières années, qui apparaît toujours davantage, est le rôle *décisif du conseil européen*, organe extra-institutionnel par rapport à la configuration des *institutions communautaires offertes* par les traités. Le conseil européen s'est attribué le pouvoir *de décider en dernière* instance. Cela signifie que la médiation entre les volontés souveraines *des Etats membres* qui s'opposent dans le conseil européen se surajoute à la volonté communautaire qui devrait s'exprimer dans les organismes prévus par les traités.

— Les régions les moins développées et les Etats intéressés ont-ils toujours su utiliser de façon satisfaisante les fonds de développement (régional, agricole, social, etc.) mis à leur disposition par la C.E.E. ?

— Si les contributions du Fonds régional européen sont utilisées par un Etat membre pour rembourser des dépenses qu'il a *supportées pour les régions* à la charge du budget de la nation, ce qui lui permet, par exemple, *de donner plus d'argent* aux fonctionnaires, cela peut contribuer à l'inflation plutôt qu'au *développement*.

» Il faut que les interventions du Fonds régional puissent s'ajouter à celles de la nation, et qu'elles soient coordonnées selon une conception d'ensemble rattachant les politiques régionales nationales avec les politiques régionales communautaires. Une politique régionale communautaire au sens plein de ce terme n'existe pas encore vraiment.

— La politique pétrolière est-elle, ou non, véritablement « organisée » par l'OPEC, comme le dit votre collègue Brunner ?

(Lire la suite page 23.)

Propos recueillis par

RENATO PROMI.

Le défi démographique

L'année 1979 est celle de l'enfance. Occasion nouvelle d'attirer l'attention de l'Occident sur le défi démographique *qui lui est proposé*. « Europa » a demandé à *des spécialistes* d'Allemagne fédérale, de France, d'Italie et du Royaume-Uni d'étudier un aspect de cette redoutable question. Ce dossier aide à combattre des idées reçues telles que la « prolifique Italie » ou « la pilule, cause de la chute de la fécondité ».

Des interrogations qui subsistent sont également analysées : veut-on ou non encourager la natalité ? Pourquoi l'Allemagne fédérale a-t-elle le plus faible taux de naissan*ces ? Pourquoi le marché très productif* de la contraception reste-t-il dans l'ombre alors que l'exploitation commerciale de la sexualité continue au grand jour ?

Veut-on ou non encourager la natalité ?

LE non-remplacement des générations en Europe occiden*tale implique notre vieillissement, maladie aussi mortelle* pour la société que pour l'homme, avec la diminution du nombre et le cortège de craquements par contraction, qu'accompagnent des répercussions défavorables à l'emploi, contrairement à une optique aussi naïve qu'onéreuse. Pour *assurer le simple remplacement des générations, la fécondité* devrait être relevée de 10 à 50 % selon les pays. Comment y parvenir ?

Excluons d'abord tout retour en arrière par action sur deux causes de cette chute : avènement de techniques antinatales efficaces et non *nocives (pilule stérilisante et avortement)* et émancipation de la femme, y compris travail professionnel.

Avant 1965, en effet, dans tous les pays, un nombre appréciable de naissances n'avaient pas été voulues. Il faut donc agir de façon que le nombre moyen de naissances voulues

par ALFRED SAUVY

par un ménage dépasse un peu deux enfants. Si cet objectif *national primait tous les autres, la solution serait facile. Mais* tout moyen efficace perturbe quelque chose dans la société, s'oppose à des principes admis (sans même parler des charges financières), et se trouve, de ce fait, repoussé. Pour que la volonté des ménages soit modifiée, il faut donc avant tout *que la volonté* de la *nation* soit suffisante, ce *qui* est loin d'être le cas, pour le moment, dans aucun pays.

Voici trois exemples préalables, choisis volontairement parmi ceux qui n'entraînent aucune charge financière :

● Le « *vote familial* » *ou la représentation des mineurs* dans les suffrages, selon des modalités à déterminer, aurait une grande efficacité, moins par l'incitation directe du ménage que par la prise de conscience nationale. Mais citer simplement ce moyen provoque immédiatement des objections de principe, parfois violentes.

● La carte de *priorité aux mères de trois enfants*, accordée en France après la guerre, avait été un *puissant* stimulant, non individuel, bien entendu, mais, cette fois encore, par prise de conscience collective et réhabilitation sociale de celles *qui assurent l'avenir du pays. Elle avait, à l'époque, été* appliquée sans difficulté, mais il en serait aujourd'hui bien différemment du fait de l'absence de volonté nationale.

● L'aide au logement n'a jamais, et en aucun pays, en dépit des annonces officielles, pleinement tenu compte des besoins en espace, en *oxygène*, en *lumière. Il ne s'agit* ici que d'équité : l'aide financière a été répartie de façon antisociale.

Ces trois exemples sont édifiants : l'obstacle financier n'est pas seul en cause.

Voici maintenant trois incitations propres à transformer un certain nombre de refus en acceptations : le niveau de vie des familles ; le congé parental pour le troisième enfant ; la *révision* du système des retraites, dans un sens social.

C*ONTRAIREMENT à un préjugé courant, il y a eu plusieurs* réussites en matière de politiques de natalité. Ce fut notamment le cas du code de la famille de 1939 et 1946 en France : ce pays qui se trouvait depuis près de deux siècles au dernier rang est maintenant à peu près au premier, en *Europe occidentale. Le résultat eût été plus probant* encore sans la diminution de moitié des prestations familiales.

Seule*ment, les esprits les plus avancés socialement*, les plus attachés aux besoins des hommes, renient leurs principes dès qu'il s'agit des enfants. Le droit de vivre disparaît pour ceux-ci. Tous *les jours, la presse dénonce l'infortune du salarié* modeste (en France, le « smicard »), sans relever qu'une famille de trois enfants a un pouvoir de consommation moindre, même si son ou ses salaires sont notablement supérieurs au minimum.

Une action en ce sens est donc, en même temps, nataliste et sociale, si l'aide est accordée surtout au deuxième enfant *et au troisième, clé de l'opération... Les pays socialistes de* l'Est l'ont bien compris. Tout va ici dans le même sens : natalité, équité, aspect financier.

Solution minimale : toute majoration à venir du pouvoir d'achat global doit porter exclusivement sur les familles et *notamment le troisième enfant (du type complément financier* garanti pour les familles de trois enfants comme l'a décidé la France le 1er juillet 1979).

Seulement, depuis la guerre, un tiers de siècle est passé : si important que demeure le budget familial, il n'est plus seul en cause. En outre, il est aggravé par la cessation de travail qui résulte de la venue d'un enfant. Les quelques pas *timides faits en Europe occidentale sont très en retard sur* les réalisations des pays socialistes : dans ces pays, la natalité a remonté (même une fois éliminé l'effet des restrictions mises à l'avortement), notamment en Allemagne de l'Est où le nombre de naissances a augmenté de 31 % en quatre ans, en raison notamment du congé payé d'un an après la naissance du deuxième enfant.

(Lire la suite page 24.)

L E panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) Croissance la *plus forte* possible ; b) Croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) Croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Un nouveau clivage entre les forts et les faibles

L E fait saillant de l'évolution récente reste toujours l'accélération des hausses de prix et ses effets sur l'escalade des taux d'intérêt. Antérieure à la deuxième crise pétrolière, elle est maintenant amplifiée par les conséquences de cette dernière. Ainsi nos courbes montrent que l'inflation moyenne des quatre grands pays européens est encore passée de 12 à 13 %. Cependant, fait nouveau, alors que jusqu'au deuxième trimestre il y avait convergence, les prix s'accélérant partout à la même allure, en Allemagne et ailleurs, il y a maintenant divergence, surtout entre cette dernière, où ils semblent s'essouffler, et à l'autre extrême la Grande-Bretagne, où ils ont littéralement explosé en juillet.

Le cas allemand est particulièrement intéressant à suivre pour juger des possibilités d'absorption du nouveau choc pétrolier. Le rythme des prix, calculé sur trois mois, a reculé entre mai et août de 7 à 4 %, grâce au bon résultat de 0,1 % d'août et en dépit de l'augmentation de 1 % de la T.V.A. au 1er juillet (même si le chiffre évalué sur douze mois s'accélère, lui, à 4,9 %). Ainsi s'amorcerait ce que souhaitent les autorités allemandes : la neutralisation progressive de ces hausses « externes » (qui, selon les calculs du ministère de l'économie, représenteraient à fin juillet quelque 1,5 %), grâce aux efforts de productivité des entreprises et aussi à la discipline des syndicats. A cet égard la récente décision de la centrale syndicale D.G.B. refusant de soutenir certaines fédérations cherchant des compensations à l'accélération des prix est particulièrement significative !

Mais les autorités n'oublient cependant pas les causes « internes », d'autant plus menaçantes que l'Allemagne connaît une croissance qui s'est même nettement accélérée au cours des derniers mois (le P.N.B. a augmenté de 4,3 % en rythme annuel au premier semestre), entraînant des tensions dues à la forte demande de crédit et à l'insuffisance de l'offre dans des secteurs comme le bâtiment. D'où les réactions de la Bundesbank, maintenant d'accord avec le gouvernement et même les syndicats, pour serrer le frein monétaire tant qu'il sera nécessaire. Tous gardent confiance, comme l'a exprimé récemment le B.D.I. (le patronat) : d'après lui, l'économie allemande se porte plutôt bien, sauf pour les prix, mais ceux-ci peuvent être maîtrisés.

Au Japon, on note aussi un certain optimisme. Comme l'Allemagne, ce pays a réussi en 1979 une remarquable reprise, axée sur la demande interne et les investissements, et moins sur les exportations, réduisant donc son traditionnel excédent : ainsi, son P.N.B. a augmenté de 6 % au deuxième trimestre. Mais le gouvernement japonais est lui aussi confronté à une inflation qui a atteint les prix de gros (17 % en rythme annuel sur les trois derniers mois), mais beaucoup moins les prix de détail (8 % seulement). Est-ce dû à la capacité d'absorption et de productivité des entreprises et à la sagesse des syndicats ? Ou, comme le pense la Mitsubishi Bank, n'est-ce que partie remise, les autorités étant condamnées à terme à réagir plus vigoureusement, entre autres par une hausse accélérée des taux d'intérêt ? Quoi qu'il en soit, le Japon peut réussir aussi bien que l'Allemagne, grâce à la « *remarquable capacité d'adaptation de son économie* » soulignée dans le Livre blanc annuel que vient de publier l'Agence de planification.

Si nous passons maintenant aux trois grands pays européens qui nous restent à examiner, le tableau change. La nouvelle vague inflationniste les a surpris dans des conditions beaucoup moins favorables, n'ayant pas encore eu le temps de se rétablir, comme la France, ou en plein virage économique comme la Grande-Bretagne, ou encore plus simplement n'ayant rien fait du tout ou presque, comme l'Italie.

Le cas le plus étonnant est celui de la Grande-Bretagne, qui ajoute aux effets inflationnistes pétroliers (qu'elle subit elle aussi, bien qu'elle soit en passe de produire suffisamment pour ses besoins) ceux de la reconversion libérale, que Mme Thatcher conduit à marches forcées, notamment par un transfert massif d'impôts. Conséquence : les prix ont explosé, en juillet, sous l'effet des hausses T.V.A., responsables des deux tiers d'un bond de 4,3 % ! D'où des réactions syndicales très vives, une vague de revendications appuyées par des grèves et la menace d'une forte relance de la spirale des prix et des salaires.

Essayant de la désamorcer, Sir Geoffrey Howe, le chancelier de l'Echiquier, a rappelé que les récentes hausses n'ont en réalité pas entamé le pouvoir d'achat, puisque l'augmentation de la T.V.A. a été pratiquement compensée par les allégements fiscaux. Il a même proposé un nouvel indice de « niveau de vie » prenant en compte ce calcul. Sans succès ! De leur côté les chefs d'entreprise, après le bel espoir soulevé par le nouveau gouvernement, sont maintenant pessimistes, comme l'ont fait apparaître un rapport du C.B.I. (le patronat) et une enquête du *Financial Times* : ils craignent les flambées salariales, qui réduiraient leurs marges, déjà rognées à l'exportation par une livre artificiellement gonflée (il est vrai qu'elle se dégonfle maintenant) et un ralentissement de l'activité.

Activité médiocre

Le cas français ressemble à certains égards au britannique, bien que beaucoup moins préoccupant : l'inflation s'y est certes accélérée, mais à un peu plus de 13 % elle reste dans la moyenne. On constate la conjugaison des effets pétroliers avec ceux d'un virage économique, en l'occurrence une libération des prix industriels déjà décidée en juillet 1978, et qui permet aux chefs d'entreprises de répercuter plus rapidement les hausses subies en amont. A cela s'ajoutent les facteurs traditionnels de hausse au niveau de la distribution.

Ainsi, au lieu d'être neutralisée comme en Allemagne, l'inflation « externe » court plutôt le risque d'être répercutée intégralement, sinon multipliée. Certes, c'est le côté bénéfique, les sociétés ont pu commencer à reconstituer leurs marges, et ce d'autant plus que le rythme des salaires s'est nettement ralenti, avec une augmentation de 3,3 % seulement au deuxième trimestre contre 4,2 % un an auparavant. Mais d'après les dernières enquête de l'INSEE (l'institut de statistiques), elles n'ont pas encore relancé leurs investissements.

En effet, l'activité reste médiocre (à peine 2 % de croissance) et un certain pessimisme se développe. Le mauvais indice des prix de juillet (1,3 %) a été publié précisément au terme des trois années que M. Raymond Barre s'était fixé pour vaincre l'inflation.

Reste le cas de l'Italie, bien particulier lui, et qui semble échapper aux règles habituelles de l'économie. Dans une fuite en avant spontanée, et sans gouvernement pendant six mois, ce pays a réussi cette année une bonne croissance (plus de 4 % du P.N.B.) tout en gardant une balance des paiements excédentaire. Mais l'inflation s'accélère à 15 %, et le danger de dérapage se précise avec le jeu d'une échelle mobile dont les syndicats veulent même précipiter le fonctionnement en demandant une révision trimestrielle et en appuyant cette revendication par une grève. Aussi l'une des premières tâches du nouveau chef de gouvernement, M. Francisco Cossiga, a-t-elle été de désamorcer la spirale : il propose tout simplement d'éliminer du panier de la ménagère, qui intervient dans le calcul de l'échelle, les produits énergétiques.

C'est une manière de neutraliser les hausses « externes » qui ne va pas être facile à mettre en œuvre, pas plus que ne le sont les solutions choisies par la Grande-Bretagne et même la France. En revanche, comme nous l'avons vu, l'Allemagne et le Japon semblent en voie de réussir. Peut-être ces derniers pourront-ils alors à terme desserrer leurs freins monétaires, et arrêter ainsi la dangereuse escalade des taux d'intérêt, qui leur a d'ores et déjà fait dépasser les records atteints en 1974. La récente réévaluation de 2 % du DM va dans le bon sens en permettant à l'Allemagne de mieux lutter contre son inflation et en diminuant la pression sur les autres monnaies.

MAURICE BOMMENSATH.

NOTATION DES GESTIONS A COURT TERME COMPARÉES

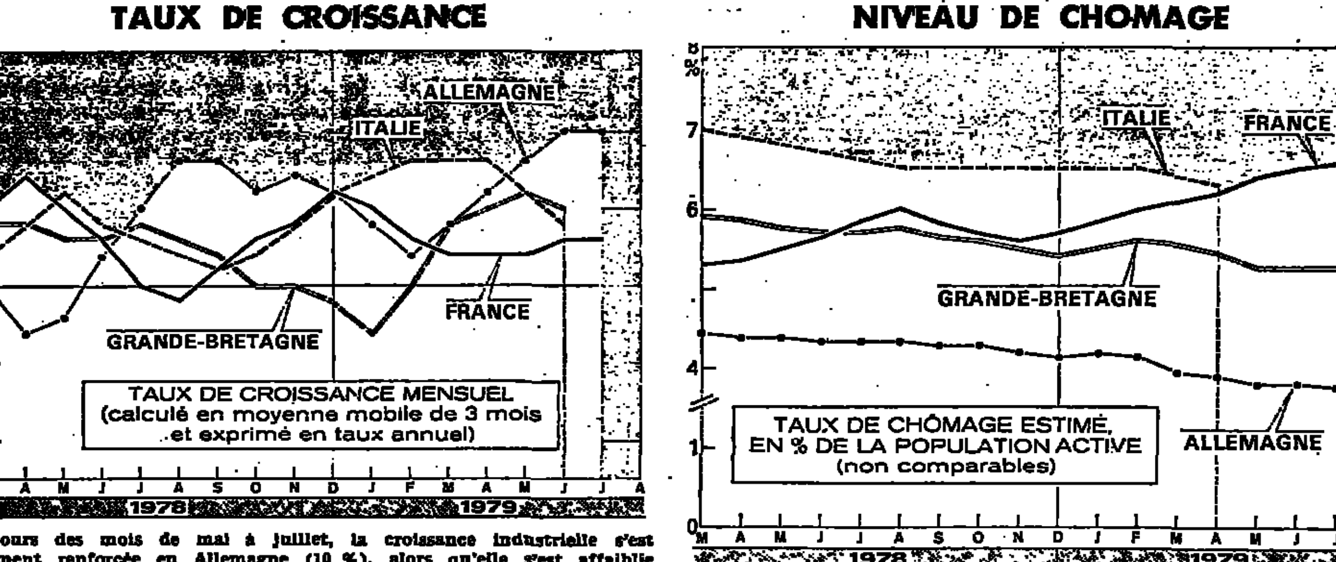
	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+++	—	—	++	+	++
FRANCE	+	— —	— — —	—	—	+
ITALIE	+	— — —	— — —	+	+	+
GRANDE-BRETAGNE	+	— — —	— —	—	—	+

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais + tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

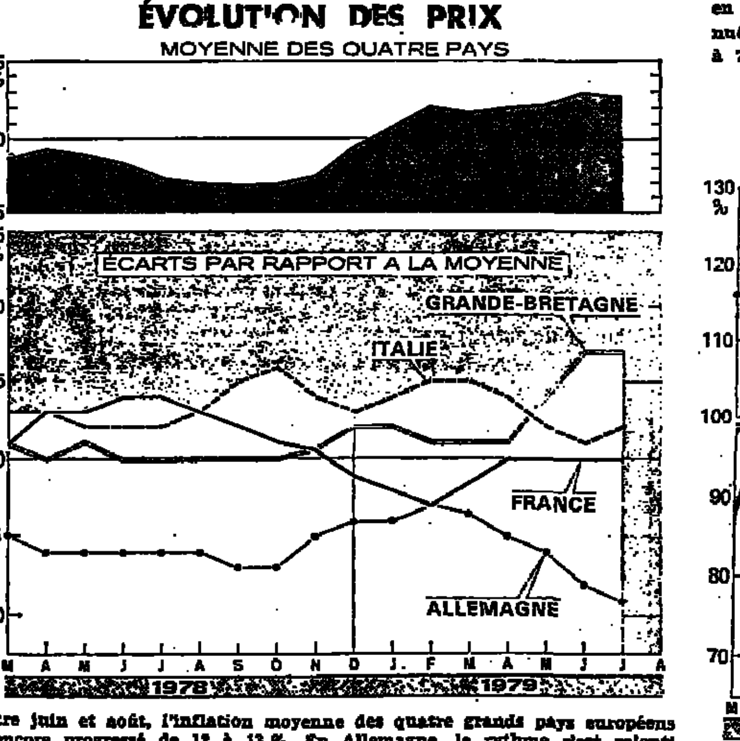
ÉTATS-UNIS : SITUATION ET INCIDENCES

CROISSANCE	— — (—)	Après une faible croissance de 1,1 % au premier trimestre, le P.N.B. a reculé de 2,4 % au deuxième, et reculera encore au troisième. En effet la plupart des indicateurs d'activité sont en baisse : ainsi l'indice en avance a baissé de 0,3 % en juin et de 0,4 % en juillet, les commandes de biens durables ont chuté de 5,2 % en juillet. Fait significatif : ventes et production d'automobiles reculent.
PRIX	— — (— —)	Après trois mois de décélération entre mars et mai, les prix de gros s'accélèrent à nouveau : 0,5 % en juin, 1,1 % en juillet et 1,2 % en août, soit près de 12 % en rythme annuel. Cette évolution est préoccupante pour les prix de détail, qui ont déjà augmenté de plus de 13 % en rythme annuel entre juillet et août. Principaux facteurs de hausse : l'énergie, mais aussi les prix alimentaires.
CHOMAGE	— — (—)	Le taux de chômage par rapport à la population active qui était resté proche de 5,7 % pendant six mois est fortement remonté à 6 % en août, l'effectif des chômeurs passant de 5,8 à 6,1 millions On retrouve là l'effet décalé du recul de 2,4 % du P.N.B. du deuxième trimestre.
CAPACITE	— (+)	Le taux d'utilisation des capacités de production diminue maintenant régulièrement : il est passé de 86,3 % en mai à 86 % en juin et 85,9 % en juillet.
ECHANGES	— (—)	Le déficit de la balance commerciale (calculé Fob-Fob) qui était de 2,5 milliards de dollars en mai s'est progressivement réduit à 1,9 milliard en juin et 1,1 milliard en juillet. Sur les sept premiers mois de 1979 il est de 12,9 milliards, donc nettement inférieur à celui de la période corespondante de 1978 (20,1 milliards).
MONETAIRE ET FINANCIER		Aux Etats-Unis, à la suite de la vigoureuse politique anti-inflationniste de la Réserve fédérale, les taux sont en hausse accélérée et le « prime rate » est passé entre juillet et septembre de 11,75 à 13,25 %. En France aussi le taux de base bancaire a progressé de 9,15 à 10,75 % et en Allemagne le taux des avances a été relevé de 5 à 6 %. En revanche en Grande-Bretagne le « Minimum Lending Rate » est resté stable au niveau certes élevé de 14 %.
ECONOMIQUE		Alors qu'aux Etats-Unis la récession est maintenant acquise avec le recul du P.N.B. au deuxième et bientôt au troisième trimestre, la croissance reste relativement encore soutenue dans les quatre grands pays européens, surtout en Allemagne et en Italie. Ainsi ces derniers contrebalancent le recul américain dont la durée et la profondeur joueront un rôle essentiel.



Au cours des mois de mai à juillet, la croissance industrielle s'est nettement renforcée en Allemagne (10 %), alors qu'elle s'est affaiblie en Italie (4 %). En France elle est restée médiocre (2 %). En Grande-Bretagne elle s'est accélérée (5 %), mais il ne s'agit là que d'un rattrapage.

Entre juillet et août, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, est resté à peu près stable en France à 6,55 % et en Allemagne à 3,80 %. Il a légèrement diminué de 5,25 à 5,20 % en Grande-Bretagne. En Italie, il a baissé de 7,50 à 7,30 % entre le premier et le deuxième trimestre.



Entre juin et août, l'inflation moyenne des quatre grands pays européens a encore progressé de 12 à 13 %. En Allemagne, le rythme s'est ralenti de 7 à 4 %, alors qu'en Grande-Bretagne les prix ont littéralement explosé en juillet (4,3 % sur ce seul mois) sous l'effet de l'augmentation massive de la T.V.A. En France et en Italie, les taux d'inflation sont passés respectivement à 13 et 16 %. Rappelons que ces taux sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois, ils sont de 4,9 % en Allemagne (en augmentation), 10,4 % en France, 14,8 % en Italie et 15,8 % en Grande-Bretagne.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS

ALLEMAGNE
ITALIE
FRANCE
GRANDE-BRETAGNE
TAUX DE COUVERTURE EXPORT F.O.B./IMPORT C.A.F.

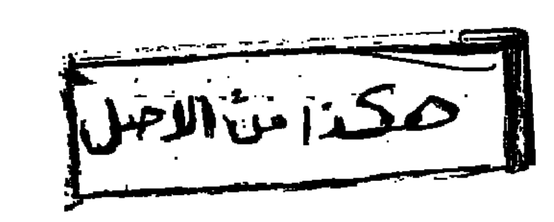
Le fait saillant est le net tassement du taux de couverture des importations par les exportations (calculé FOB-CAF et corrigé des variations saisonnières) de l'Allemagne, qui n'est plus que de 102 % en juillet. Le taux français a reculé de 93 % en juillet à 88 %. en août et l'anglais de 92 % à 99 %. L'italien est resté proche de 100 % en juin.



Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Mario Fasanotti (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingebord Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Daniel Bartholoni (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Bryan Todd (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »). Coordonnateur : Éric Wolfensohn.



Le Parlement européen a-t-il foi en lui-même ?

Après les premières escarmouches sur le terrain des présidences de commission et sur l'inscription à l'ordre du jour de questions aussi délicates que celle des armements, le Parlement européen, qui a ouvert sa session de rentrée le 24 septembre, va devoir démontrer dans les semaines à venir s'il est capable de surmonter les antagonismes nationaux qui se sont fait jour, d'entrée de jeu.

LE nouveau Parlement, encore à Strasbourg, va-t-il s'attaquer prochainement à quelques-unes des grandes questions qui se posent sur son rôle démocratique ? Ce serait une erreur de trop y compter, quand ce ne serait que parce que l'élargissement du Parlement, passé de 198 membres désignés à 410 directement élus, sans parler de l'apparition de quelques nouveaux leaders de groupe, a dilué l'expérience disponible et brisé la continuité. En compensation, il y a dans l'hémicycle de plus grands noms de la politique, mais assisteront-ils régulièrement aux sessions, laissant la politique intérieure à elle-même ?

En vertu d'une décision prise au conseil des ministres et au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, le nouveau Parlement débute, et doit continuer, avec exactement les mêmes pouvoirs que l'ancien Parlement désigné. C'est-à-dire qu'il est consultatif et qu'il a un rôle de conseil. Il peut rejeter en bloc le budget de la Communauté ou chercher à persuader la Commission *de l'amender ; il peut* révoquer la Commission en totalité, mais pas des commissaires, en particulier, qui lui auraient déplu ; il doit être consulté au sujet de la législation communautaire proposée par la Commission, mais le conseil des ministres dispose ; il peut obliger à divulguer des renseignements en questionnant le conseil et la Commission.

En bref, il doit fonctionner dans le cadre du traité de Rome. Et deux des pouvoirs du Parlement s'apparentent à l'arme ultime de dissuasion nucléaire. Qu'il rejette le budget en bloc, et la Communauté devra subsister mois par mois sur le budget de l'année précédente. Qu'il révoque la Commission en totalité et les mêmes commissaires seront désignés à nouveau par les gouvernements nationaux et le conseil des ministres.

Mais on peut soutenir qu'il y a d'autres pouvoirs. Le Parlement, par exemple, peut citer le conseil des ministres devant la Cour européenne pour des violations des traités qui se sont produites ; et il peut recevoir des pétitions des citoyens des Neuf, électeurs des quatre cent dix parlementaires européens, et appeler ainsi à l'aide l'opinion publique En outre les anciens parlementaires *européens* pouvaient être remplacés par les gouvernements nationaux ou la direction de leurs partis ; les nouveaux sont en place pour un bail ferme de cinq ans et ne doivent de comptes qu'à leurs électeurs

Comme il fallait s'y attendre, les discours de la présidence et des leaders des groupes lors des premières séances plénières en juillet ont été plus cérémonieux et dociles qu'agressifs. L'un après l'autre, les orateurs ont accepté les limitations imposées au nouveau Parlement démocratique par les gouvernements nationaux, particulièrement ceux du Royaume-Uni, de France et de Danemark, qui ont insisté pour que les pouvoirs du Parlement européen ne puissent être changés qu'avec l'accord formel des Parlements nationaux.

Ce sont les débuts. Il n'est pas dans la nature d'une Assemblée élue de toujours acquiescer. Comme l'a dit publiquement M. Ronald Hayward, secrétaire du parti travailliste britannique et adversaire de l'adhésion britannique à la C.E.E. : « *Je crois que quand on élit un organe quelconque — un comité, un conseil ou un Parlement — il y a fatalement, avec le temps, des pouvoirs supplémentaires qui sont demandés, et finalement obtenus. On ne peut renvoyer un organe élu. Les élections directes sont à mon avis le premier pas sur le chemin d'un Parlement fédéral européen qui, le moment venu, exigera, et obtiendra, plus de pouvoirs qu'il n'en a en ce moment.* »

La première vraie bataille

Il se trouve que le nouveau *Parlement européen se constitue* au début du cycle budgétaire de la Communauté ; et M. Christopher Tugendhat, le commissaire au budget, a déjà averti que dans dix-huit mois les « ressources propres » de la Communauté seront insuffisantes pour faire face aux dépenses à l'échelle actuelle, sans une augmentation des taux internes de *la T.V.A., à laquelle les gouvernements* nationaux s'opposeront pour des raisons anti-inflationnistes internes. « *La perspective de l'épuisement des revenus de la Communauté est imminente* », déclare le commissaire.

Le Parlement européen a son mot à dire dans la dépense de 30 % du budget, et, contrairement à la plupart des Parlements nationaux qui cherchent à réduire les impôts, sa fonction naturelle est de chercher à accroître les dépenses, par exemple pour le Fonds social et le Fonds régional, pour *correspondre* aux dépenses obligatoires de la politique agricole commune. A deux reprises, deux années de suite, en 1977 et 1978, l'ancien Parlement désigné a rejeté le budget en demandant une augmentation des dépenses facultatives. *Le Parlement directement* élu, soutenu par un mandat des électeurs, se montrera-t-il plus timide ?

Le budget sera la première vraie bataille. Certains signes indiquent déjà que les lieux de réunion du Parlement, Strasbourg et Luxembourg à tour de rôle, seront le sujet de la *seconde* en *dépit* de *tous* les marchandages du conseil des ministres. Un Parlement mobile est à la fois coûteux et *inefficace* et, si le nouveau Parlement directement élu ne peut veiller à ses propres intérêts sur cette question, on ne peut compter sur lui pour veiller sur ceux de personne d'autre. Les sessions budgétaires qui vont avoir lieu d'ici à la fin décembre seront le premier test important de la volonté du Parlement et de sa foi en lui-même.

DAVID WOOD.

Les déclarations de M. Giolitti

(Suite de la page 21.)

— Nous nous trouvons en présence d'une politique bien précise de la part de l'OPEC, qui se traduit pour les pays consommateurs par la pénurie. *Toutefois, le terme de pénurie « organisée »* attribue aux pays de l'OPEC une intention malfaisante. Ils ont leur propre intérêt. Ils se rendent compte que, dans une situation inflationniste, le meilleur *moyen de garantir la valeur* réelle dont ils sont détenteurs consiste à garder le pétrole sous terre plutôt qu'à le convertir en dollars ou en or. Raisonnement légitime. Les Etats importateurs doivent, pour leur part, savoir s'organiser grâce à la gestion des ressources limitées dont ils disposent.

— Les centrales nucléaires pourraient-elles contribuer au développement des régions sous-développées en Europe ?

— Nous ne devons pas avoir une attitude de résignation devant le développement de l'énergie nucléaire. C'est un état de nécessité pour une période assez longue, mais nous devons penser aussi à développer les énergies *de remplacement* Si nous voulons éviter une période prolongée de stagnation due à la rareté des ressources énergétiques, et si nous voulons contribuer à la croissance des régions les moins évoluées, il faut que nous développions immédiatement l'industrie nucléaire, avec des limites et des contrôles rigoureux. Les régions les moins prospères ont intérêt à ce que l'on établisse un programme raisonnable pour le développement nucléaire.

— Vue de Bruxelles, que vous semble être la santé du dollar ?

— Je dirais que c'est une situation où des inquiétudes excessives seraient infondées. Assurément, *c'est une situation qui conduit* les Etats-Unis à une politique plus restrictive, avec tout ce que cela comporte pour le reste du monde. C'est pourquoi il convient que la Communauté prenne les initiatives nécessaires pour régulariser les rapports entre le S.M.E. et le dollar.

— Si la contribution britannique au budget de la C.E.E. diminue, quels Etats devraient payer davantage ?

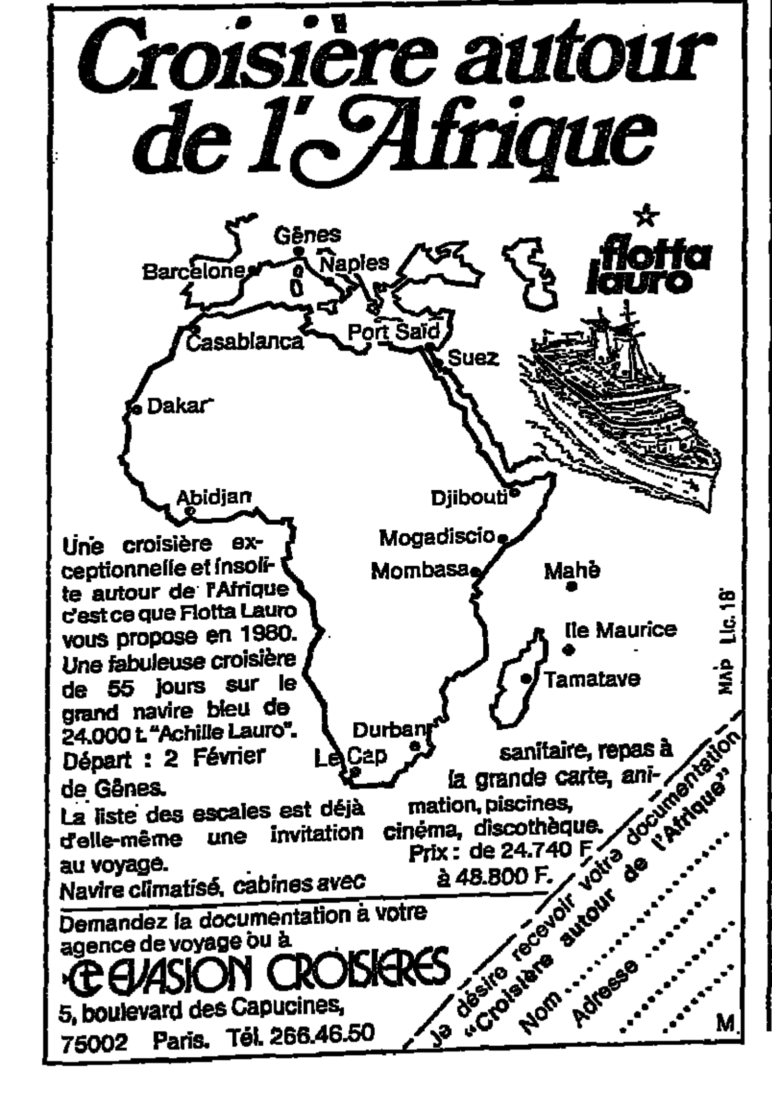
— Le cas britannique et le cas italien sont à l'ordre du jour. La contribution nette du Royaume-Uni apparaît comme excessive par rapport à ce qu'il reçoit de la C.E.E. Il faut donc qu'il y ait un mécanisme correcteur, avec une charge qui peut être équitablement répartie. Pour l'Italie, le problème est plus complexe : on enregistre dans le budget les effets positifs des actions équilibrantes que *nous avons entreprises.* Il reste cependant que l'inadéquation des politiques par rapport à la gravité des problèmes structurels et régionaux dure toujours.

— Les intérêts pour une forte politique régionale vont-ils faire naître une alliance naturelle entre les pays méditerranéens, après l'élargissement de la C.E.E. ?

— Oui, à condition que cette alliance ne soit pas un moyen d'accepter une Europe « à deux vitesses ». Ce serait là une conception radicalement erronée de l'Europe, parce que la différence n'est pas une affaire de vitesse, mais bien de structure, de conditions historiques. On s'en *rendra encore mieux compte* dans une communauté de douze membres. Avec les trois autres pays *méditerranéens,* le problème des régions périphériques deviendra le problème principal de la Communauté. Il faudra que le Parlement à cet égard tienne compte des grandes espérances des peuples, qu'il regarde plus haut et plus loin que les horizons *nationaux restreints.* »

Propos recueillis par
RENATO PRONI.

(1) L'unité de compte vaut environ 5,80 F.



Soyons sérieux

Nine characters in search of a home

IT'S the provisional that lasts. A united Europe should go on for ever : but no less durable, apparently, is its lack of a permanent home.

In 1952, when the Coal and Steel Community began operations, its member states' foreign ministers quarreled about where to put its headquarters. Even among the pioneers, national pride overcame Community spirit. Finally, they agreed out of sheer exhaustion : their next meeting would be held in Luxembourg. Even that was no decison on Europe's capital. But within a few weeks, Jean Monnet and his team took up office in the old brownstone building that had once housed the Grand Duchy's Railways.

That modest building in the Place de Metz seems a far cry from the huge and glittering Berlaymont, the Brussels headquarters of the Common Market today. But the provisional situation remains the same. As « capital » of Europe, Brussels is still temporary, and the Community's official bodies are shared with Luxembourg and Strasbourg too. After twenty-five years of economic integration, political rivalry still precludes agreement on a single permanent site.

But indecision costs money. And two reports now made for the European Parliament suggest that experts should work out the cost of renting provisional accommodation in Brussels and carting people, machines, and documents like a circus from place to place.

Perhaps economic pressure will succeed where arguments have failed. That, after all, was the hope with which the Community began.

PANGLOSS.

LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

Une baisse de fécondité voulue et non subie

LA baisse très accentuée de la fécondité, qui a commencé à se manifester dans toute l'Europe occidentale en 1964-1965, est assurément la caractéristique dominante de la situation démographique actuelle. Cette baisse s'est principalement opérée par

par GÉRARD CALOT (*)

une diminution, voisine de la moitié, de la proportion des familles de trois enfants ou plus. Ainsi, en France, 22 % des couples dont l'épouse est née en 1950 donneront naissance à trois enfants ou plus, contre 40 % pour ceux dont l'épouse est née en 1935 En République fédérale d'Allemagne, les proportions équivalentes *sont respectivement* de 16 % et 32 %.

Parmi les facteurs à l'origine de cette évolution — ou simplement susceptibles d'y avoir concouru, — il est naturel de songer à la diffusion des contraceptifs nouveaux (pilule et stérilet) et à la libéralisation de l'avortement. Examinons ce qu'il en est, d'abord d'une façon abstraite, puis par confrontation avec les faits.

Il convient cependant de rappeler au préalable une évidence, à savoir que la contraception et l'avortement exercent un effet déterminant sur le niveau de la fécondité. En effet, dans les conditions européennes actuelles, tant physiologiques (nutrition, durée de la vie féconde, stérilité) que sanitaires (risque de veuvage) ou sociales (âge au mariage, fréquence du célibat et du divorce, degré de pratique de l'allaitement), *la fécondité atteindrait, en l'absence de toute limitation des naissances, un niveau moyen de l'ordre de dix enfants par femme* (1). L'effet de la contraception et de l'avortement est donc de réduire la fécondité effective au quart ou au cinquième de la fécondité potentielle. Et cette situation n'est pas nouvelle : les générations féminines, nées à la fin du siècle dernier, n'ont guère eu, dans nombre de pays européens, que deux enfants en moyenne (1,8 en Angleterre-Galles et en Suède, 1,9 en République fédérale d'Allemagne, 2 en France et en Norvège).

En conséquence, la question qui se pose n'est pas de discuter l'effet de la contraception et de l'avortement sur la fécondité, mais d'examiner si la diffusion de nouveaux procédés contraceptifs et la libéralisation de l'avortement provoqué ont pu contribuer à la baisse récente de la fécondité.

On peut distinguer *a priori* trois types d'effets se rapportant à la fécondité :

● *Un effet de pure substitution.* — Le moyen nouveau remplace un moyen antérieur. Cet effet sur la fécondité résulte de *la différence d'efficacité* entre ces moyens. S'agissant de la contraception, l'utilisation de procédés plus efficaces entraîne une diminution du nombre des grossesses non désirées, donc une diminution à la fois du nombre des naissances et du nombre des avortements. L'ampleur de cet effet est d'autant plus grande que les procédés antérieurement utilisés étaient moins efficaces (2). En revanche, dans le cas de l'avortement, l'effet de substitution est nul puisque le remplacement se fait entre avortement clandestin et avortement légal. Il s'exerce même dans le sens d'une augmentation ultérieure de la fécondité, dans la mesure où l'intervention légale entraîne moins de stérilité que l'intervention clandestine.

● *Un effet d'extension.* — Le moyen nouveau est plus largement utilisé que ne l'était l'ancien. Cet effet est vraisemblablement réduit dans le cas des moyens contraceptifs, mais pourrait être notable dans celui de l'avortement : la démobilisation psychologique et morale liée à la légalisation de l'avortement peut conduire certaines femmes à y recourir, qui, en l'absence de changement de législation, auraient mené leur grossesse à terme.

● *Un effet induit.* — Du fait de son existence, et par une sorte de rétroaction de l'instrument sur l'utilisateur, le moyen nouveau influe sur les choix individuels. En matière de contraception, les procédés nouveaux permettent une maîtrise plus complète non seulement de la *dimension familiale*, mais encore de *l'espacement des naissances*. Dans la mesure où les procédés antérieurs conduisaient à la contraception dit *d'arrêt* (contraception relâchée au début du mariage, contraception plus stricte lorsque le nombre d'enfants désirés était atteint), la famille parvenant à sa dimension désirée peu d'années après le mariage, les contraceptifs modernes — ainsi que l'avortement — donnent aux jeunes couples la possibilité de retarder la venue des enfants successifs. Il peut en résulter une certaine révision en baisse des projets familiaux initiaux, liée au souci de préserver son niveau de vie ou celui de permettre à l'épouse de ne pas interrompre son activité professionnelle. Cette érosion des projets familiaux induite par les nouveaux procédés contraceptifs pourrait conduire à une baisse de la fécondité, surtout pour les rangs élevés (au-delà de deux).

En matière d'avortement, la perspective d'un avortement possible peut entraîner des relâchements de contraception et contribuer, par une augmentation du nombre des conceptions, à accroître à la fois le nombre des avortements eux-mêmes et aussi, paradoxalement, celui des naissances.

Mais d'une manière plus générale, l'effet induit de la diffusion de contraceptifs plus efficaces et de la libération de l'avortement peut affecter la procréation et la sexualité dans leur ensemble : relations sexuelles hors mariage, conceptions prénuptiales et naissances illégitimes, cohabitation juvénile, signification du mariage, âge au mariage, fréquence du célibat définitif, etc. Ces effets induits peuvent également se traduire par une modification de l'idéal collectif en matière de dimension familiale et de l'image de l'enfant dans la société.

Telles sont les réflexions qu'on peut faire *a priori*. Venons-en aux faits, et aux remarques qu'ils suggèrent.

● La baisse de la fécondité en Europe occidentale a été un phénomène universel qui a débuté simultanément et s'est développé de façon très homogène, indépendamment des législations touchant la contraception ou l'avortement.

● Le début de la baisse de la fécondité est antérieur à la diffusion des contraceptifs nouveaux et à la libéralisation de l'avortement.

● La relative stabilisation de la fécondité que l'on enregistre depuis trois ou quatre ans se situe à un niveau qui ne paraît aucunement lié à la date où l'avortement a été libéralisé (1968 en Angleterre-Galles, 1975 en France, 1976 en Allemagne fédérale). En particulier, c'est à partir de la fin de 1975 que la fécondité cesse de fléchir en France, alors que la nouvelle loi n'est progressivement entrée en application effective qu'à partir du début de l'année.

● *Dans les pays où l'avortement a été libéralisé*, le nombre d'interventions enregistrées s'est rapidement stabilisé. Malgré les lacunes des enregistrements et le peu de recul dont on dispose, il ne semble pas que le nombre d'avortements soit appelé à augmenter régulièrement. En revanche, les complications qui faisaient suite aux avortements clandestins antérieurs ont quasi *totalement disparu*.

● En Europe de l'Est, la sensibilité de la fécondité aux restrictions apportées, en droit ou en fait, à l'avortement apparaît importante, au moins à court et moyen terme (Roumanie, Hongrie, Bulgarie). Cela nous paraît résulter d'une faible pratique contraceptive avant la libéralisation intervenue à la fin des années 50, qui a conduit dans la décennie 1960 à faire de l'avortement le moyen principal de régulation des naissances. En outre, la répression de l'avortement illégal nous semble plus efficace que dans les sociétés occidentales. A notre sens, l'expérience de l'Europe de l'Est ne peut être transposée à celle de l'Ouest.

Au total, et en dépit des réflexions théoriques présentées plus haut, il semble bien que l'effet des changements récents de techniques contraceptives ou de législation en matière d'avortement soit assez mince. La variable déterminante ne paraît pas être l'efficacité du moyen légal disponible, mais le désir d'avoir tel ou tel nombre d'enfants. Depuis plus d'un demi-siècle les couples sont parvenus à une maîtrise très grande de leur fécondité (même si, ici ou là, des échecs individuels rappelaient l'imparfaite fiabilité des procédés utilisés) et la disponibilité de moyens très efficaces n'aurait pas changé grand-chose à la situation antérieure.

Par ailleurs, n'est-il pas en grande partie vain de rechercher le degré de responsabilité d'un moyen, alors que c'est essentiellement la volonté de s'en servir qui est en cause ? La baisse de la fécondité, dont toutes les enquêtes d'opinion nous montrent qu'elle a été voulue et non subie est un phénomène que nous ne savons pas expliquer de façon satisfaisante mais qui, à coup sûr, procède de pulsations dont l'origine est profondément enracinée dans notre civilisation.

(*) Directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED).

(1) Environ moitié moins dans les conditions du dix-huitième siècle.

(2) Cas notamment des jeunes et des catégories sociales défavorisées.

Les mesures nationales en faveur des naissances

FRANCE

● Création depuis le 1er janvier 1978 d'un complément familial (395 F depuis le 1er juillet 1979) pour les familles ayant un enfant de moins de trois ans ou trois enfants au moins et des revenus imposables inférieurs à 4 655 F par mois. Pour les deux millions six cent mille familles de trois enfants et plus ayant droit au complément familial, un minimum de prestations familiales de 1 000 F par mois est garanti depuis le 1er juillet 1979.

● Majoration des allocations pré et post-natales en cas de naissances multiples (pour des jumeaux, 8 692 F au lieu de 6 813 F précédemment, par exemple).

● Allongement du congé maternité, porté de quatorze à seize semaines depuis le 1er octobre 1978 (six semaines avant la naissance, dix semaines après et éventuellement à dix-huit semaines en cas de naissances multiples ou sur prescription médicale).

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

● L'Etat verse une allocation à la naissance de chaque enfant. Pour le premier, elle s'élève à 50 D.M. par mois, pour le second à 100 D.M., pour le troisième et pour chacun des enfants suivants à 200 D.M. Pour le septième enfant, le président de la République fédérale assume le parrainage.

● Depuis juillet 1979, les mères de famille obtiennent après la naissance de leur enfant six mois de congé de maternité. Au cours de cette période, leur manque à gagner leur est restitué par l'Etat jusqu'à une limite de 750 D.M. par mois.

GRANDE-BRETAGNE

● L'aide financière s'élève pour chaque enfant à 40 F par semaine. Cette prestation ne provient pas du paiement des cotisations sociales, qui donnent droit, quant à elles, à d'autres avantages : une prime de 250 F versée à la naissance et une allocation de maternité d'un montant de 155 F hebdomadaires pendant une période de dix-huit semaines. A cela, il faut ajouter un complément qui est, lui, proportionnel au salaire, mais ne peut dépasser un maximum de 160 F par semaine.

● La loi relative à la protection des travailleurs garantit à la mère son réemploi dans la même qualification ou à un poste semblable, à condition que son retour s'effectue dans les vingt-neuf semaines qui suivent la naissance de l'enfant. Dès la onzième semaine précédant la date prévue pour l'accouchement, la mère a droit au règlement du congé maternité dû par l'employeur pour les six premières semaines d'absence. Cette allocation correspond aux neuf dixièmes du salaire.

ITALIE

● La seule aide financière de l'Etat italien pour les familles nombreuses est d'environ 7 000 lires de subvention par enfant, que tous les salariés reçoivent avec leur traitement. Cette somme est déductible des impôts.

● En 1975, la loi sur les conseillers familiaux a été approuvée : dans le cadre de l'unité locale des services sociaux prévue par la réforme de la santé, elle représente la cellule de base pour assister financièrement les familles et leurs membres, en particulier les enfants. L'assistance sanitaire et sociale aux mineurs sera ultérieurement améliorée par une série de mesures en leur faveur en cours de ratification.

● Dans la loi sur les droits de la famille votée également en 1975, la puissance paternelle disparaît et est remplacée par la puissance parentale : les deux époux (dans le cadre du mariage), l'homme et la femme (hors du mariage) sont à égalité de droits et de devoirs à l'égard des enfants mineurs.

FORUM

EMPRUNT ET CROISSANCE

Le tapis roulant

LORSQUE dans un aéroport on emprunte un tapis roulant qui se déplace à 2 kilomètres à l'heure, si l'on marche soi-même à 3 kilomètres à l'heure, les vitesses s'additionnent pour *faire* un *bon 5 kilomètres* à l'heure. 5 % de croissance par

par RENÉ FOCH (*)

an paraissait normal dans les années 60. On mesure mal à quel point la baisse du prix réel de certaines matières premières et de l'énergie a pu y contribuer. Or le renversement des termes de l'échange auquel nous assistons actuellement avec le renchérissement du prix du pétrole signifie que non seulement nous ne bénéficions plus de ce surcroît de vitesse mais que le tapis roulant fonctionne maintenant à l'envers. En d'autres termes, le même effort de croissance nous permettra tout juste de ne pas rester sur place. Le moindre ralentissement de notre effort signifierait une régression.

Or cela survient au pire moment dans certains pays de la Communauté étant donnée l'évolution démographique. Jusqu'en 1985, la France, par exemple, doit trouver du travail chaque année pour deux cent cinquante mille nouveaux demandeurs d'emploi de plus que la période précédente. Il apparaît, dans ces conditions, parfaitement justifié d'emprunter pour offrir immédiatement des emplois à ces jeunes. Comme l'écrit Jean Denizet (1), « *nous sommes assez riches pour acheter du temps* », le temps nécessaire pour mettre en place des structures plus économes en énergie, pour développer des techniques nouvelles de production d'énergie.

Le système monétaire européen en fournit l'instrument pour peu que l'on veuille l'utiliser. La Communauté européenne en tant que telle, avec le crédit que lui donnent la garantie des gouvernements membres et son budget propre, lancerait *sur le marché international* des emprunts rédigés en ECU. Les pays pétroliers, dont les surplus vont croître à nouveau, seraient trop heureux de placer une partie des pétrodollars qu'ils ne peuvent absorber immédiatement ailleurs que sur le marché américain et dans une devise moins fondante. Le budget communautaire assurerait la charge des intérêts.

La Communauté, à son tour, reprêterait ces sommes à chacun des Etats membres

Un tel montage existe déjà sous forme embryonnaire : c'est ce que l'on appelle la facilité Ortoli. Il s'agirait de développer cette politique sur une beaucoup plus grande échelle. On obtiendrait ainsi un effet multiplicateur qui accroîtrait considérablement l'impact économique du budget communautaire au moment où celui-ci va rencontrer le butoir que constitue, sous sa forme actuelle, le système des ressources propres.

Le traité de 1970 prévoit en effet que, outre les droits de douane et les prélèvements agricoles, la Communauté peut recevoir jusqu'à 1 point de T.V.A. Or nous sommes à 0,80 %, et il est douteux que, dans un proche avenir, nos gouvernements — et nos Parlements — soient prêts à rehausser ce plafond.

Il conviendrait de voir dans les dépenses européennes celles qui relèvent d'un financement budgétaire et celles que l'on peut légitimement financer par l'emprunt.

Parmi les premières, il serait souhaitable d'accroître les crédits consacrés à la recherche et au développement, car ni l'opinion publique ni, semble-t-il, les gouvernements européens ne sont conscients du retard que nous sommes en train de prendre dans ce domaine. Un rapport préparé pour la Commission de Bruxelles, le rapport Danzin (2), estimait que l'effort américain de recherche et de développement par tête d'habitant était plus de deux fois supérieur à l'effort correspondant en Europe, la proportion étant la même au Japon.

Par contre relèveraient légitimement de l'emprunt les investissements que nous devons consentir pour économiser l'énergie ou pour en produire par des méthodes nouvelles. Le commissaire européen à l'énergie, M. Brunner, commentant le remarquable rapport Saint-Geours (3) sur la société à croissance économe en énergie estimait à 50 milliards de dollars par an le coût des restructurations nécessaires.

Cela n'est qu'un aspect des choses. Si l'Europe est frappée par le renchérissement du prix du pétrole, les pays en voie de développement non producteurs de pétrole le sont plus encore. *Une* partie des sommes empruntées par la Communauté devrait être reprêtée par celle-ci, avec d'éventuelles bonifications des taux d'intérêt, à ceux des pays en voie de développement qui sont nos principaux clients. En retour, leurs commandes fourniraient du travail à nos ouvriers. Il s'agirait en somme, pour la Communauté, de jouer à côté du F.M.I. et des circuits privés un rôle à sa mesure dans le nécessaire recyclage des pétrodollars.

Le Parlement européen serait dans son rôle en poussant vigoureusement une politique de grands emprunts européens à l'échelle de nos difficultés.

(*) Délégué permanent de la Commission des communautés européennes auprès de l'O.C.D.E.

(1) *L'Expansion*, juillet-août 1979.

(2) Science et renaissance de l'Europe : rapport à la Commission de la C.E.E.

(3) *Pour une croissance économe en énergie* : rapport à la Commission de la C.E.E.

Veut-on ou non encourager la natalité ?

(Suite de la page ...)

EN Europe occidentale, et notamment en France, un congé rémunéré de deux ans à l'un des parents d'un troisième enfant aurait sans doute une large efficacité, sous la réserve de garanties concernant l'emploi et la carrière. Une telle mesure serait relativement peu coûteuse, car les personnes retirées de la population active seraient en partie remplacées par des chômeurs ou des préretraités.

La troisième pièce maîtresse se trouve dans le domaine des retraites. Ici encore l'équité agirait dans le même sens que le retour national à la vie, puisque le système actuel exclut, paradoxalement, dans la plupart des pays, sinon dans tous, les femmes non « actives » qui, en élevant plusieurs enfants, ont assuré la retraite des autres puisque même en régime de capitalisation pure les retraites sont payées par le travail des générations adultes.

Nombreuses sont les modalités possibles d'une telle compensation. Ici encore, ce qui est en cause, c'est la volonté nationale.

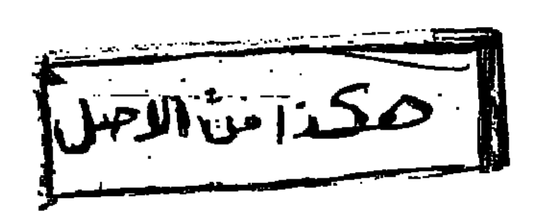
Le chômage joue, nous l'avons vu, un rôle aggravant, tant sur le plan individuel (état dépressif) que collectif. *« A quoi bon mettre au monde de futurs chômeurs ? »* est la tragique sentence, déjà entendue dans les années 30. Ici, ce n'est plus une question de volonté, mais de technique. Il n'y a pas de problème moins bien connu que celui de l'emploi. Les économistes le fuient ou l'abordent, comme l'opinion, dans un esprit de facilité. Ce n'est pas le lieu de décrire ici le mécanisme aussi logique qu'implacable de l'éviction hors du circuit économique, mais il faut espérer qu'enfin *la lumière prendra un jour la place des illusions.*

La conclusion d'ensemble est nette : en dehors du chômage, il s'agit beaucoup moins de technique que de volonté. Le jour où conscience sera prise du problème, le reste sera facile. Le premier effort à fournir est donc d'éclairage et de recherche, en dehors de tout dogme. En particulier, il faudra approfondir l'étude du vieillissement, refusée elle aussi.

Le temps est court. Nous sommes encore dans la phase euphorique de la perte de la jeunesse. Si nous n'y prenons garde, *le seuil critique de la bascule va prochainement* déclencher l'irréversibilité.

Tout mal social porte en lui-même son remède. Encore faut-il le reconnaître. Ne s'agit-il pas moins encore d'un refus de la vie que d'un refus de savoir ?





LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

Pourquoi la République fédérale d'Allemagne a-t-elle le plus faible taux de naissance ?

par HANS JURGENS (*)

LORSQUE nous constatons qu'actuellement, le nombre de naissances de la République fédérale allemande est de *loin le plus faible* d'Europe occidentale et de l'Europe de l'Est, nous observons simplement un *événement ponctuel. Pour expliquer cette situation apparemment isolée de la République fédérale allemande* au sein de l'Europe. Il faut une observation portant sur une longue période *de l'évolution de la fécondité. Il* est nécessaire d'inclure dans ces observations les trois dernières décennies, *c'est-à-dire,* de faire remonter l'analyse à la période où les influences démographiques, provoquées par la deuxième guerre mondiale, se sont un peu estompées.

Une telle comparaison portant sur trente années montre que pratiquement tous les pays occidentaux — à l'exception de l'Irlande, qui depuis toujours et *jusqu'à aujourd'hui, occupe* une position particulière avec, elle, une forte natalité — offrent un *tableau très uniforme : dans les* années 50, le nombre de naissances est presque stable. Un groupe de *pays a* une *natalité* constamment élevée, comme la Hollande, la France et le Danemark, et un groupe a une faible natalité *constante*, parmi lesquels la Grande-Bretagne, la Belgique et la République *fédérale* allemande. Dès le début des années 60, tous ces pays ont enregistré une faible augmentation de la natalité jusqu'en 1965, puis ont tous connu une augmentation. Dans le déroulement de cette évolution, la République fédérale allemande se retrouve chaque fois dans le groupe des pays ayant des chiffres inférieurs, mais n'est jamais isolée. C'est après 1970 seulement que l'image se modifie un peu. Tous les pays européens enregistrent des taux de naissances plus faibles, et la République fédérale allemande commence à se distinguer un peu par la chute des taux. Même si nous sommes impressionnés par les chiffres spectaculaires des « taux de naissances les plus bas du monde », *nous ne devrions* pas oublier qu'il ne s'agit que d'une différenciation graduelle, non d'un écart de la *tendance européenne.*

Toutefois, une position particulière à la République fédérale allemande existe et se maintient depuis maintenant près de huit *années. Est-ce l'effet d'un hasard* ou y existe-t-il certaines raisons objectives ? Un faible taux de *naissances est généralement indicateur d'un certain style de vie* d'une population. Mais il est utile de rechercher quelles sont les autres particularités qui existent en République fédérale allemande par rapport aux pays voisins d'Europe occidentale qui peuvent être importantes, directement ou indirectement pour l'évolution du taux des naissances.

Une réorientation des valeurs

Nous trouvons, par exemple, qu'à l'heure actuelle le nombre *de jeunes de quinze ans, c'est-à-dire* les enfants et les jeunes de la République fédérale allemande et du Luxembourg, est *le* plus faible de l'Europe occidentale. D'une population composée de nombreuses personnes âgées et de peu de jeunes, on ne peut, naturellement, pas attendre — même lorsque ces jeunes ont autant d'enfants par foyer que ceux des pays voisins — autant de naissances par rapport à la moyenne de la population. En outre, il est très *vraisemblable* — et différentes enquêtes sociophysiologiques vont dans ce sens — que *dans* un *peuple vieillissant* existe un climat moins favorable au désir d'enfants que dans un peuple jeune avec de nombreux enfants. La « dénatalité » tant citée de la République fédérale peut avoir là une de ses racines.

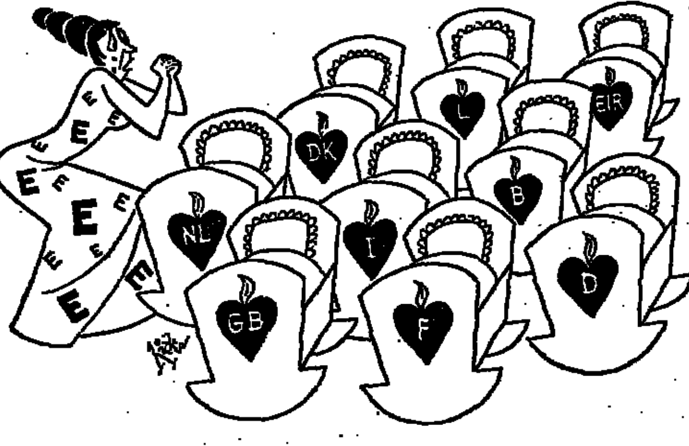
Des tentatives occasionnelles pour expliquer la diminution des naissances par une densité forte de la population, par le détour du « stress » sont une erreur. La République fédérale allemande n'occupe pas une place particulière *en Europe occidentale.* Les pays voisins qui ont une densité plus forte ont une natalité élevée.

C'est dans l'évolution économique que la République fédérale *allemande occupe une place particulière.* A côté du Luxembourg, nous y trouvons le nombre le *plus faible de chômeurs. La République* fédérale allemande est le seul pays de la Communauté européenne ayant un excédent important des exportations. Depuis 1970, elle enregistre relativement la moins forte augmentation de l'indice des prix et la plus petite part de consommation privée du produit social brut intérieur. Ces indications du succès *de l'évolution économique influent-elles* sur la natalité ? On est tenté d'avancer l'argument suivant : puisque *les Allemands* de la République fédérale remportent des succès économiques, ils ont peu d'enfants. Mais pourquoi ne pas dire aussi bien que ce succès a été obtenu en renonçant aux enfants, ou alors, que ce résultat économique a conduit à *une réorientation des valeurs,* où l'enfant est devenu le perdant.

Ces *interprétations* que nous rencontrons souvent dans les discussions publiques peuvent être opposées à certaines constatations qui concernent la République démocratique allemande. Même si la R.D.A. a enregistré récemment une certaine augmentation du taux de naissances, elle avait été néanmoins, pendant une longue période, et elle demeure encore aujourd'hui, quoique à un degré moindre, à la queue du Comecon pour son taux de naissances. Les deux Etats allemands partagent une histoire commune. A la suite des pertes de la guerre, les deux pays ont un *rapport moins équilibré des* sexes dans la population avec un fort excédent de femmes, qui, *dans la période d'après-guerre,* entraînait une diminution de la natalité. Les mauvaises conditions économiques et politiques, rendant apparemment la vie au début de la période d'après-guerre sans espoir, n'avaient pas permis non plus, dans les *deux parties de l'Allemagne,* un *climat* favorable à la natalité. Il est en outre vraisemblable que la phase *de la reconstruction, qui par la* suite a concerné également les deux parties, a été faite au détriment de la fécondité.

Sur la base de leur passé commun, les deux Allemagne ont des hypothèques démographiques communes à subir, qui déterminent encore aujourd'hui la natalité. Toutefois, les faibles taux de la natalité des années 70 des deux Etats ne s'expliquent pas uniquement par cette évolution *historique. Déjà, à l'occasion du* congrès international de psychologie appliquée en 1978 à Munich, un groupe de *travail* a discuté pour savoir si éventuellement une partie du caractère national des Allemands n'explique pas aussi le fait que la diminution des naissances est plus *forte* ici qu'ailleurs. « Etre allemand signifie exagérer une chose pour elle-même », disait déjà il y a cinquante ans Kurt Tucholsky. Serait-ce là le secret de la chute des naissances en Allemagne ?

(*) Professeur d'anthropologie à l'université de Kiel.



Même la population italienne se renouvelle à peine

par DIEGO DE CASTRO (*)

MEME la population italienne se renouvelle à peine. Cela appelle à la fois des jugements émotifs et une observation rationelle. L'émotion reflète les schémas traditionnels enracinés depuis presqu'un siècle dans la culture des Italiens, qui sont convaincus que leur pays est hautements prolifique, que les citoyens se multiplient comme les rats et les lapins, et que la nation, par conséquent, a un excès de population permanent, constituant un réservoir de main-d'œuvre à déverser sur l'Europe et dans le monde.

La réalité n'est connue que des spécialistes, à savoir que, si cette *situation a été vraie* pendant des dizaines d'années, aujourd'hui, au contraire, l'Italie est *devenue un pays d'immigration,* avec une natalité faible dont le niveau est à peine supérieur à celui des pays scandinaves. Dans le Sud, le taux de natalité est inférieur à celui des Etats-Unis... La seule impression juste qui survit tient au fait que, dans certaines *régions,* il existe encore un déséquilibre entre population et subsistance, en sorte qu'une *natalité même faible* paraît excessive.

Pourtant le jugement des spécialistes eux-mêmes comporte un aspect émotif qui dépend de leur façon de considérer la dynamique de la population. Parmi les chercheurs, certains souhaiteraient une diminution de la population, d'autres adorent la fameuse « croissance zéro », et *il y a enfin ceux qui souhaitent* une croissance démographique faible, parce qu'une marche trop rapide *vers la stabilité absolue* a des répercussions dangereuses sur la structure par âge de la population, avec des conséquences non moins dangereuses dans le champ économique. L'auteur de cet article appartient au dernier groupe.

La *situation démographique* de l'Italie est lourde de *menaces* contre la croissance, même faible.

La très grande majorité des enfants naissent de mariages légitimes. Le mariage est donc en quelque sorte la cause des naissances. Après plus d'un siècle de stabilité, le chiffre des mariages, qui tournait autour de 7 pour 1 000 habitants, est tombé à 5,9 pour 1 000, niveau minimum atteint depuis presque cent vingt ans, si on excepte les deux guerres mondiales. Au cours des premiers mois de 1979, la baisse a continué, alors qu'aux célibataires, nubiles, veufs et veuves, s'ajoutent maintenant les divorcés, qui représentent 20 000 personnes de plus par an.

Les Italiens ont été prudents : les divorces diminuent maintenant. Ils représentent, à population comparable, à peu près un cinquième du chiffre des pays catholiques d'Europe, la *France,* l'Autriche et la Belgique, où, au contraire, les séparations légales augmentent ainsi que les naissances illégitimes, qui avaient diminué jusqu'en 1975. On en déduit que les séparés et les jeunes ne se soucient plus de contracter des mariages, mais forment des « unions de fait », avec une dissolution progressive de l'institution de la famille légitime qui n'est pas due à l'introduction du divorce, mais à des causes de désagrégation sociale et morale *plus profondes et plus* graves.

Une population se renouvelle *biologiquement par les naissances* et les morts, et on appelle augmentation naturelle la différence *entre ces deux phénomènes.* La natalité, le nombre des naisances pour mille habitants, qui était de 24,9 pour mille en 1931, est descendue à 12,6 en 1978 et a encore rapidement diminué pendant les premiers mois de 1979. La baisse de la mortalité n'est pas aussi importante que celle de la natalité, bien qu'on soit passé de 14,8 pour mille en 1931 à 9,5 pour mille en 1978, chiffre pratiquement stable depuis presque vingt ans.

Un nouveau pays d'immigration

Ce phénomène a *déjà été* vérifié en 1977 en R.D.A., en R.F.A. (2 pour mille) et au Luxembourg (0,1 pour mille), alors que dès 1976 la Belgique et l'Angleterre étaient arrivées à cet équilibre. Si la diminution de la natalité continue au rythme actuel, alors que celui de la mortalité reste fixe, ce qui, à moins de découvertes médicales sensationnelles *dans la lutte* contre le cancer et les maladies cardio-vasculaires, est pratiquement sûr, en *Italie aussi les morts dépasseront* les naissances d'ici cinq ans. Si ma *génération* a connu les plans relatifs à l'excès des naisances, celles qui vivront à la fin du siècle écouteront des lamentations sur leur insuffisance, et surtout devront supporter le poids des vieillards.

Le 10 juin 1912, en Italie, les plus de soixante-cinq ans constituaient 6,5 pour mille de la population : ils sont maintenant 13 pour mille, c'est-à-dire le *double. L'indice de vieillissement* (nombre de vieux pour cent jeunes) est passé de 30 pour mille en 1911 à presque 75 pour mille aujourd'hui : les jeunes générations ne seront pas en mesure de remplacer les anciennes au travail.

Après avoir été un grand pays d'émigration, l'Italie est, aujourd'hui, un pays d'immigration *:* il y a plus d'Italiens qui reviennent que d'Italiens qui partent pour l'étranger. Entre *1973 et 1978, le nombre des* immigrés dépasse de 104 434 unités celui des émigrés, et le phénomène *augmente. En outre,* on évalue de 350 000 à 500 000 le nombre des étrangers de pays moins développés qui sont en Italie, souvent clandestinement.

On peut se demander comment notre pays peut absorber tant de main-d'œuvre étrangère, alors qu'il a *1 500 000* chômeurs. *Mais* parmi nos chômeurs, 1 200 000 environ sont des jeunes à la recherche d'un premier emploi ; et ils ne sont pas disposés à se contenter d'un travail rebutant alors qu'ils sont pourvus de titres universitaires. Les chômeurs réels *sont environ* 300 000, chiffre physiologique, « chômage frictionnel », normal dans tout système productif du *niveau* du *nôtre.* Les étrangers assurent les emplois les plus modestes et contribuent ainsi à limiter les frictions dans le monde du travail.

La population résidant en Italie au 31 mai 1979 était estimée à 56 864 000 habitants. Des projections officielles ont été établies pour prévoir la population de 1981, de 1986 et de 1991. Quatre hypothèses d'augmentation ont été formulées en tenant compte du solde naturel et du solde migratoire. Pour 1981, la différence entre la prévision *maximum* et la *prévision minimum* est de 771 000 unités ; pour 1991 elle est de 2 293 000. Devant une telle *différence* on peut essayer de deviner, mais il est inutile de prévoir. Depuis cinquante-trois ans que j'observe les phénomènes démographiques, je n'ai jamais vu une seule prévision se réaliser exactement. Je pense, d'expérience, que si la *projection* la plus basse ne se réalise pas, cela ne sera dû qu'à un retour massif des émigrés.

C'est en tout cas la diffusion de la culture, très forte à l'heure actuelle *en Italie,* qui constitue encore plus que les phénomènes économiques et sociaux l'incitation *majeure au contrôle des* naissances.

(*) Professeur à la faculté d'économie de l'université de Rome.

Malgré l'exploitation commerciale de la sexualité le marché de la contraception reste dans l'ombre

IL y a un siècle, les moralistes accablaient d'injures au *vitriol les partisans du contrôle* des naissances. Le praticien qui, lors de la conférence annuelle de l'Association médicale britannique, dénonçait ce qu'il qualifiait de « procédés répugnants » et d'« immondes expédients visant à empêcher la conception », exprimait sans aucun doute l'opinion d'un grand nombre de ses confrères — et de la majorité de la *société* bien-pensante.

Aujourd'hui, cinquante millions de femmes à travers le monde « prennent la pilule », et la planification des naissances dans une famille est devenue une pratique courante. Pourtant la contraception reste entourée d'un halo d'inhibition. Les *femmes* parlent entre elles du contrôle des naissances ; on en discute à l'occasion entre époux ; mais, d'une manière générale, sauf dans les termes les plus abstraits, c'est rarement un sujet de conversation admis dans un cercle réunissant des personnes des deux sexes.

On glosera, dans les dîners en ville, *sur les conséquences démographiques* du contrôle des naissances en Inde, mais il serait *une faute de goût de demander* à son hôte (ou à son hôtesse) son opinion sur les mérites relatifs *de la pilule et du condom.* La première, du fait de son assimilation aux produits pharmaceutiques, peut à la rigueur ne pas choquer ; mais l'évoquer au même titre que les préservatifs masculins risque de produire quelque gêne parmi les invités.

Il y a là un paradoxe. Notre société admet l'exploitation commerciale de la sexualité — *témoins les sommes* fabuleuses consacrées à la publicité des cosmétiques ; elle se sert *de façon manifeste de cette* sexualité, que ce soit pour vendre des voitures ou des cornflakes. *Mais* elle jette, dans le même temps, un voile sur les moyens de contraception. Pourquoi ? Pour quelle raison les supermarchés ne vendent-ils pas de contraceptifs ? Pourquoi la B.B.C. menaça-t-elle, voici quelques années, d'annuler la retransmission télévisée d'une course de voitures dans laquelle l'un des 5 000 participants portait, inscrit sur son capot, le nom de Durex, premier fabricant de préservatifs masculins ? *Pourquoi plusieurs gouvernements* européens rejettent-ils catégoriquement *la publicité des contraceptifs ?*

Un large choix

Peut-être sommes-nous tout simplement plus prudes que nous ne voulons bien l'admettre. L'industrie peut impunément exciter notre imagination sexuelle, mais intervenir directement pour répondre aux besoins véritables dans ce domaine, c'est s'aventurer sur le terrain miné des tabous.

Prudes ou non, notre consommation de contraceptifs n'en est pas moins importante. L'année dernière, par exemple, la Grande-Bretagne comptait 3,1 millions de femmes prenant la pilule et 2,7 millions d'hommes utilisant des préservatifs, auxquels il faut ajouter 1 million de sujets ayant recours *soit* aux *contraceptifs* intra-utérins, soit au diaphragme, aux spermicides ou aux injections. Quatre-vingts pour cent environ des femmes britanniques de quinze à quarante-quatre ans pratiquent la contraception, et cela, pour les deux tiers d'entre elles (ou leur partenaire), par un moyen artificiel comme la pilule ou un préservatif mécanique.

La profusion des produits existants sur le marché peut *dérouter lorsqu'il s'agit de faire* un choix. L'Allemagne propose, à elle seule, six diaphragmes différents, vingt-neuf contraceptifs hormonaux, quinze spermicides, *sept préservatifs intra-utérins et* pas moins de quarante préservatifs masculins. La France, pourtant relativement peu favorable à ces derniers, en comptabilise dix sur son marché. La multiplicité de ces produits — souvent fabriqués par un même petit groupe industriel — *se retrouve* dans presque tous les pays d'Europe, et jusque chez les plus *catholiques, comme* l'Italie. Dans ce dernier pays, cependant, le choix offert au consommateur — en *particulier* en matière de contraceptifs oraux — se trouve quelque peu réduit car il est fréquemment confié aux médecins. Devant la variété des contraceptifs hormonaux, on peut se demander si les fabricants ne jouent pas à la roulette avec certaines de leurs pilules, dont ils modifient la formule dans des proportions infimes afin de présenter un produit « nouveau », sans grand changement quant aux résultats.

Les préférences des consommateurs, pour ce qui est du *mode* de contraception *choisi,* varient *d'un pays à l'autre. Mais,* d'une manière générale, la pilule l'emporte, puisqu'un tiers des femmes y ont recours dans beaucoup de pays européens. Son utilisation est aujourd'hui, en Europe, nettement supérieure à ce qu'elle est aux Etats-Unis, où elle a vu le jour au début des années 60. C'est le cas des Pays-Bas, de la Belgique, du Danemark, de la France, de l'Autriche et du Royaume-Uni. Les Hollandaises sont les plus nombreuses à l'avoir adoptée (environ 40 %), alors que 2 % seulement des femmes grecques la prennent.

En Grande-Bretagne et en Scandinavie, les préservatifs masculins sont également largement utilisés ; il le sont beaucoup moins dans les autres pays européens. En France, par exemple, un récent *sondage* a révélé que 6 % seulement des femmes âgées de vingt à quarante-quatre ans ont un partenaire ayant choisi le condom.

Le coût de la contraception en Europe varie considérablement d'un pays à l'autre ; on estime cependant la consommation annuelle moyenne de préservatifs masculins, spermicides et contraceptifs oraux entre 150 à 200 F. Si l'on en croit une étude récente de la Fédération internationale du planning familial, les *préservatifs masculins* reviennent *à 170 F environ par personne et* par an, avec, aux deux extrêmes, le Portugal (86 F) et l'Autriche (230 F). Le coût moyen de la *contraception orale se situe* également aux environs de 170 F, l'écart, dans ce cas, étant plus large encore entre *les extrêmes :* 87 F en France et au Portugal, contre 280 F en Allemagne fédérale. Dans certains pays, comme le Royaume-Uni et la Suède, la plupart des contraceptifs sont partiellement pris en charge par la santé publique, de sorte que le consommateur n'en supporte pas le coût total.

Avortement, cliniques et hôpitaux

Il apparaît de façon évidente que la contraception (fabrication et distribution des produits) *représente* un marché gigantesque ; pourtant — et là l'ambivalence du public sur le sujet *se manifeste à nouveau,* — une personne sur dix ne saurait pas nommer plus d'un fabricant ou distributeur, bien qu'il s'agisse en fait de produits de consommation courante et de sociétés *comme Ortho* Pharmaceutical, Organon, L.R. Industries, Schering *ou* Searle, dont certaines sont extrêmement connues dans d'autres branches d'activités. Peut-être en sera-t-il toujours ainsi, du moins aussi longtemps que la gêne et les réticences que provoque ce *sujet* ne disparaîtront pas.

Dans les cas où aucun contraceptif *n'est utilisé* — ou lorsque celui-ci échoue — on a aujourd'hui de plus en plus recours à cet expédient particulièrement controversé qu'est l'avortement.

L'avortement fut, durant une certaine période, une véritable entreprise commerciale — et illégale. Une législation plus éclairée l'a, dans beaucoup de pays, depuis peu sorti de ces cuisines sordides *pour* le confier aux mains expertes des médecins. Mais il existe toujours un secteur privé — étroitement contrôlé, cependant, et, pour l'essentiel, honnête.

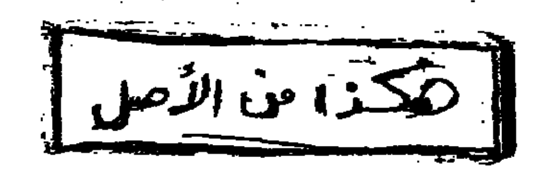
Son importance est difficilement quantifiable, les chiffres, tout à fait clairs dans certains pays, l'étant moins dans d'autres. En Grande-Bretagne, par exemple, on sait qu'à peu près la *moitié des avortements* pratiqués sur des personnes résidentes le sont dans des cliniques privées (dont *certaines* ne réalisent aucun profit), tandis que presque toutes les interventions sur les non-résidentes se font dans des cliniques privées à but lucratif. L'année dernière, environ 14 000 Espagnoles, 4 000 Italiennes, 4 000 Irlandaises et 3 000 *Françaises* ont ainsi obtenu une interruption de grossesse.

En France, en revanche, les chiffres sont pratiquement impénétrables. C'est, en grande partie, l'effet de la législation. *Celle-ci limite le nombre des interruptions* de grossesse, dans chaque établissement, à 25 % de l'ensemble des opérations. Ainsi les cliniques privées respectent-elles cette proportion en ne déclarant pas, tout simplement, les interventions dépassant le *quota.*

Tenter d'évaluer l'importance du secteur privé en Europe dans le domaine de l'avortement serait donc prendre le risque d'inacceptables marges d'erreur. On peut cependant affirmer sans raisonnablement craindre de se tromper que le marché continuera de croître. Aussi longtemps que les autorités refuseront à l'avortement d'entrer à l'hôpital — mais il convient, à ce sujet, de souligner l'action remarquable des pouvoirs publics face aux oppositions des Suisses et du corps médical lui-même. — il est vraisemblable que les pays disposant d'une structure privée la verront encore, et de plus en plus, utilisée.

Naturellement une autre question *se pose :* peut-on voir s'étendre la commercialisation de ce triste secteur de la *médecine ? Répondre,* là *non plus,* n'est pas facile.

MALCOLM BROWN.



AVANT LA FOIRE DE FRANCFORT

Comment on fabrique un « best-seller »

Une fois par an, comme le veut maintenant la coutume depuis trente ans, l'esprit souffle sur Francfort pour se mêler, un peu honteux, au commerce. Cela donne la Foire du livre.

***Elle a lieu cette année** du 10 au 15 octobre, et, comme toujours, on peut dire d'elle qu'il s'agit du plus grand caravansérail littéraire du monde.*

A l'occasion de cette trente et unième Foire du livre de Francfort, plus de cinq mille maisons d'édition, venues de quatre-vingts pays, présenteront *280 500 publications*, dont 84 000 nouvelles parutions. Pour plus de 70 %, les exposants sont étrangers. Ils occupent également de loin la plus grande surface

par HANN LOTTAR SCHUTZ (*)

d'exposition et *préféreraient* de toute façon rester pour traiter, dans leur splendide isolement, des droits et des licences, des tirages et des coproductions. Les experts savent que 80 % de toutes les traductions et coopérations de la terre ont fait leurs débuts à Francfort et, si cela n'a pas toujours été sur les lieux mêmes de la Foire, où se presse la foule, du moins cela s'est-il passé dans la suite paisible d'un hôtel. Le public se demande beaucoup plus : quel est l'auteur qui est la super-star, cette année ? Où sont les best-sellers ? Que faudrait-il avoir lu ?

La super-star de cette Foire du livre sera sans aucun doute Henry Kissinger, qui présentera à Francfort la première partie de ses Mémoires : mille sept cents pages. En 1981, en viendront encore autant. Ce livre paraît dans plus d'une douzaine de pays en même temps — des « bonnes feuilles » sortiront dans presque tous les grands magazines. Rien que le *Spiegel* a payé 1 million de marks pour ces droits en Allemagne ; et pour jouir des droits de publication du livre complet, C. Bertelsmann a payé encore une fois la même somme. La librairie allemande dispose d'une réserve de soixante mille exemplaires, commandés à l'aveuglette. Des piles impressionnantes attendent au Royaume-Uni, en France, en Italie, sans parler des Etats-Unis. Les Mémoires de Kissinger ont sans aucun doute été programmées à l'avance pour faire partie de la liste des best-sellers, comme autrefois le livre de Hildegard Knecht en Allemagne, celui d'*Elsa Morante* en *Italie* ou celui de Roger Peyrefitte en France. La publicité s'en charge déjà. *Pour* d'autres *ouvrages*, ce sont les prix littéraires qui assurent la promotion.

C'est notamment le cas pour la France. A ses débuts, le prix Goncourt a assuré à l'auteur du livre primé un tirage minimal d'un demi-million d'exemplaires. Aujourd'hui, il assure encore la vente de plus de deux cent mille exemplaires. Une chose est certaine : ce ne sont des best-sellers que dans la mesure où le public les perçoit comme tels, pensant que l'ouvrage figure sur une liste de best-sellers.

Or, justement, il n'en est rien. Les listes de best-sellers, il en va de l'Italie comme de la France à cet égard, ne reflètent pas de chiffres absolus mais des tendances, car elles reposent sur des sondages dans le secteur de la librairie ; et celle-ci, dans le meilleur des cas, nomme justement ce qui se vend. Et parce *qu'elle sait ce qui se vend*, elle cherche à faire en sorte que cela continue à se vendre. C'est légitime de sa part. Mais tous ces livres ne sont pas des best-sellers parce que le *Spiegel*, *l'Express* ou *l'Espresso*, ou encore *Time* à New-York en parlent. Ils ne s'interrogent en fait que *sur les nouvelles parutions*.

Les véritables best-sellers n'ont jamais fait l'objet d'une liste. Quelques chiffres et quelques faits. Aux Etats-Unis, il existe toujours une sorte de vague religieuse, des sectes, etc. C'est avec des livres sur ces thèmes que les éditeurs américains font un bon quart de leur chiffre d'affaires. Avec plus de trois mille cinq cents éditions différentes aux Etats-Unis, la Bible a été tirée à 23 millions d'exemplaires, *pour* ce qui est de la *Living Bible*. Viennent ensuite *l'American standard Bible* et *la Good News Bible*, toutes deux avec 9 millions d'exemplaires. Aucun de ces titres n'est mentionné sur une liste de best-sellers. En France, sans tenir compte de la Bible, les guides Michelin et le livre de recettes de cuisine, republié depuis des générations et appelé *Tante Marie — la véritable cuisine de famille*, avec leurs millions d'exemplaires font partie des champions. Des best-sellers donc ? Oui ! Dignes d'être mentionnés sur la liste ? Non !

Listes et contre-listes

En R.F.A. aussi, la librairie *fait un chiffre d'affaires* presque aussi élevé que les chantiers navals : plus de 5 milliards de deutschemarks par an, et pas surtout avec ce qui se trouve sur *les listes de best-sellers. Lorsque*, tous les ans, le second grossiste d'Allemagne, Libri, à Hambourg et à *Francfort*, publie le répertoire des livres le plus vendus, tout le monde s'étonne. Avec une régularité admirable, un petit volume, intitulé par exemple *l'Orgue de bouche*, ou comment *jouer de l'harmonica*, *se trouve* parmi les tout premiers. La publication annuelle de l'atlas automobile de la Shell est estimée à 700 000 exemplaires. Un manuel appelé *le Calendrier du béton* est, année après année, publié à des centaines de milliers d'exemplaires.

Qui sait, au Royaume-Uni, que l'ouvrage populaire *A Field Guide to the Birds of Britain and Europe* (guide, sur le terrain, des oiseaux du Royaume-Uni et d'Europe), de Peterson Mountfort Hammow, est publié à des millions d'exemplaires ?

Quel hit-parade a indiqué qu'un atlas scolaire allemand, le *Diercke*, a entre-temps été tiré à dix millions d'exemplaires pour deux cents éditions, et qu'il s'est trouvé être le livre le plus vendu en 1974 en R.F.A. ? Ou qu'au début des années 70, le roman *la Donna Della Domenica* (la femme du dimanche) s'est trouvé pendant des mois sur la liste des best-sellers italiens. Aujourd'hui, plus personne ne parle de ce livre. Et qui sait encore comment s'appelaient les Mémoires — un best-seller — de l'ancienne star du football Franz Beckenbauer ?

Qui a compté les pièces sonnantes et trébuchantes qui ont roulé sur les comptoirs des librairies après que l'*Abeille Maj* de Waldemar Bonsell eut fait son apparition sur les écrans de télévision ?

Qui sait qu'après la Bible, les *œuvres les plus vendues dans* le monde entier sont celles de Karl Marx et de Lénine, sans parler de celles de Mao ?

En 1979, à Francfort, il en sera comme toujours. Le public cherchera avant tout les stars et les étoiles dans ce ciel d'automne parsemé de livres, les trouvera et leur rendra *gloire*. Qu'il *s'agisse* d'Henry Kissinger ou de Heinrich Böll, d'Ephraïm Kishon ou d'Arthur Haily, de Rudi Carell ou de Barbara Alberti, de Golo Mann ou de Manes Sperber, de Yehudi Menuhin ou de Samuel Pisar, de Rudolf Hagelstange, d'Utta Danella ou encore d'Heinrich Harrer.

Les listes de best-sellers sont donc contestables. C'est pourquoi on trouve partout des contre-listes qui ne se fondent pas sur de prétendus chiffres de vente mais sont établies par des critiques littéraires. Le thème est : *« Je souhaite beaucoup de lecteurs à tel ou tel livre. »* La radio allemande Südwestfunk dresse, pour sa part, une liste des « meilleurs ». Certains journaux publient plusieurs listes en même temps. L'une est fondée sur les enquêtes habituelles effectuées auprès des libraires, l'autre s'appelle, plus honnêtement : « *editors choice* » (choix de l'éditeur).

« Les listes des best-sellers d'aujourd'hui sont celles des morts de demain. » *Il en sera* toujours ainsi.

(*) Rédacteur en chef de la plus grande revue allemande des libraires, la *Boersenblatt für den deutschen Buchhandel*.

Si l'Europe renaissait de ses cendres...

(Suite de la page 21.)

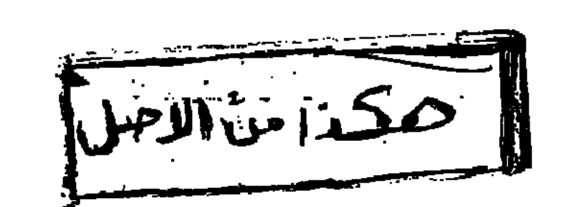
J'ajoute que la crise présente ne me semble pas avoir atteint les structures profondes. Ce ne sont pas tant les modes de production ou les institutions qui sont en crise que l'harmonisation et l'adaptation à des changements résultant de la chute des empires et de la naissance de nombreuses économies indépendantes et nationales. La crise prend ses racines dans l'absence d'adaptation au mode de production et au manque de diffusion de la nouvelle révolution électronique et technocratique.

En tout cas, l'Europe de l'Ouest a sûrement la puissance intellectuelle et matérielle nécessaire pour sortir de cette crise, sinon avec succès, du moins pas plus mal que lors des occasions précédentes. L'idée d'une Europe unie, démocratique et égalitaire, l'idée de liberté nationale et individuelle est *inépuisable*. Elle est en *mesure* d'enflammer et de mobiliser les esprits pour des actions nouvelles *inespérées*. On *objectera que* l'Europe est petite et qu'elle est pauvre. Mais elle n'a jamais été riche que par sa puissance intellectuelle et son génie inventif, ce dont elle ne manque toujours pas de nos jours, quand bien même elle resterait loin derrière les Etats-Unis. Au reste, l'Europe ne sait-elle pas que la vie et la créativité se trouvent dans l'indépendance et la libre initiative ?

L'Europe ne peut plus dominer le monde. Et c'est bien ainsi. Surtout pour elle-même. Car la domination n'a jamais été un trait de caractère essentiel à l'esprit européen. Des guerres cruelles y ont été menées, mais c'est en Europe que le destin individuel de l'esprit humain et de l'humanité s'est le plus perdu et retrouvé. Le changement, le changement libérateur, la diffusion des connaissances et du droit, ainsi que l'amélioration des conditions de vie : tout cela a toujours été l'essentiel de l'esprit européen. *L'Europe* de l'Ouest n'est plus capable — elle n'en a plus d'ailleurs la force — de mener des guerres de conquête. C'est précisément pourquoi elle retrouve son essence, qui est de rayonner sur le monde en se mobilisant pour la disparition de la faim, de l'esclavage *et de conditions de vie* inhumaines.

Une telle Europe s'ouvrira encore plus aux autres pays, et, en l'occurrence, à ma patrie, la Yougoslavie. Car les difficultés, la désunion et le manque de perspectives d'avenir dont souffre la Yougoslavie ont pour cause *principale* sa séparation d'avec l'Europe de l'Ouest. La Yougoslavie fait partie de cette Europe par *ses traditions* créatrices, depuis sa naissance. Des dangers et des espoirs communs lient la Yougoslavie et l'Europe. La Yougoslavie a quelque chose à apporter, et d'abord son indépendance *révolutionnaire*, fruit européen du peuple yougoslave, aiguillon et expérience pour l'Europe tout entière.

MILOVAN DJILAS.



هكذا من الأصل

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Les détours de l'écriture

Exposer des partitions musicales, si l'on ne s'adresse pas à un public particulièrement averti, c'est poser des énigmes. L'écriture de Bach ou celle de Bussotti, une page de tablatures de la Renaissance ou des neumes du dixième siècle offrent certainement un intérêt décoratif mais ce n'est là qu'un élément secondaire, de la même façon que son énoncé rendra l'énigme plus séduisante sans aider à la résoudre, au contraire...

Si on devait la considérer au seul point de vue esthétique, l'exposition conçue et réalisée par Patrick Szersnovicz que le Festival d'automne présente jusqu'au 1er décembre à la chapelle de la Sorbonne constitue une réussite d'autant plus remarquable qu'il s'agit presque d'un pari. Les partitions ne sont pas accrochées au mur mais posées sur de grands pupitres réunis par grappes. La présence d'un certain nombre de manuscrits autographes suffirait à justifier la visite : entre autres, un Gloria *polyphonie du douzième siècle, des esquisses de Beethoven pour la* Trente-Deuxième Sonate *ou pour le* Quatuor en ut dièse mineur, *le Finale du dernier poème symphonique de Liszt,* Du berceau à la tombe, *une page de* Double *pour orchestre de Pierre Boulez. Mais les fac-similés, à l'encre brune sur fond blanc, laissent encore saillir le trait de plume de l'auteur. Ainsi, que l'on soit musicien ou seulement mélomane, le simple coup d'œil est un plaisir, et l'on pourrait parler de ces reproductions comme d'une exposition de sanguines abstraites.*

Pourtant on aimerait aussi entendre, lire, comprendre les codes. Outre les quarante-six concerts organisés par les Jeunesses musicales du 8 octobre au 30 novembre, cinq concerts-illustrations (chaque dimanche à 18 heures, du 14 octobre au 25 novembre) sont destinés à compléter l'exposition en faisant sonner certaines œuvres parmi les cent huit qui la composent. Mais, lorsqu'on écoute la musique on oublie la partition ; sur le chemin de la révélation le mystère s'épaissit...

Ce qui pourrait aider le visiteur ce serait, sous chaque partition présentée, une brève analyse de sa spécificité par rapport à celles qui l'entourent, des problèmes que résout le type de notation qu'elle utilise et de ceux qu'elle pose. Il y a bien, à l'entrée de l'exposition et dans le catalogue, plusieurs textes traitant le sujet, mais ils semblent davantage destinés à susciter ou à nourrir la réflexion qu'à s'y substituer, et il reste beaucoup à imaginer.

Peut-être alors faut-il prendre comme point de départ cette phrase de Stravinski placée en exergue : « Le compositeur c'est d'abord un calligraphe. » *On opposera la calligraphie à l'écriture utilitaire. En effet, s'il y a bien quelque magie dans le fait qu'un simple feuillet noirci témoigne à travers les siècles des combinaisons sonores qu'imaginait un compositeur de la Renaissance, n'est-ce pas parce que le geste même du musicien qui trace sur le papier des symboles mystérieux va bien au-delà de celui du copiste ? C'est vrai qu'a posteriori la partition, telle une formule magique, suffit à réveiller des mondes endormis, à faire chanter les flûtes et rugir les trombones, mais ce qu'on imagine moins, c'est que l'écriture elle-même soit une source d'inspiration féconde presque miraculeuse : si l'apparition de noveaux signes ou de techniques différentes de représentation graphique témoignent d'une évolution de la pensée musicale, on ne dira jamais assez tout ce que ces acquisitions engendrent ensuite dans la tête des compositeurs qui les auront adoptées. D'une façon plus générale l'utilisation de la portée à cinq lignes, de l'imprimerie, de la gravure sur cuivre, de la photocopie ont eu sur la production musicale des répercussions aussi importantes que l'invention de la fugue, de la forme sonate ou des techniques aléatoires. S'il est admis qu'on n'écrit pas la même musique pour le piano que pour le clavecin, faut-il s'étonner que l'inspiration soit toute différente si le compositeur indique les notes à jouer (partition) ou le moyen de les obtenir (tablature) ? Au seizième siècle les deux types de notation coexistent pourtant.*

Plus ou moins bien adaptée selon les époques à ce qu'on attend d'elle, l'écriture musicale comme moyen de transmission est imparfaite et trahit la pensée, mais à y regarder de près (et c'est là le principal mérite de cette exposition) son rôle s'entend bien au-delà et se perd dans le labyrinthe que l'on sait, entre le contenu et la forme, entre la pensée et le langage participant tour à tour de l'un et de l'autre. Cette fois le mystère est complet, mais il est passionnant.

GÉRARD CONDÉ.

★ L'exposition est ouverte du mardi au samedi, de 12 h. 30 à 18 heures, et le dimanche, de 11 heures à 17 heures. Pour les concerts J. M. F., renseignements : tél. 278-19-54.

Pionnier des espaces infrachromatiques

Ivan Wyschnegradsky est mort

Le compositeur Ivan Wyschnegradsky est mort le 29 septembre, à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Etabli en France depuis 1920, Wyschnegradsky doit être considéré comme le pionnier le plus audacieux des espaces infrachromatiques (plus petits que le demi-ton), qu'il a explorés dans ses œuvres dès 1918. Né à Saint-Pétersbourg en 1893, Wyschnegradsky a été l'élève de Nicolas Sokolov, tout en menant, parallèlement, des études de philosophie à l'Université.

Influencé à ses débuts par Tchaïkovski, Wagner et Scriabine, il trouve un style personnel avec la Journée de l'existence *(1916), pour grand orchestre et récitant, dont il a lui-même écrit le texte. Remaniée à plusieurs reprises, cette grande fresque symphonique ne sera créée qu'en 1978 (*le Monde *du 27 juin 1978). Dans l'esprit du compositeur, ce récit d'une recherche individuelle depuis les ténèbres originelles jusqu'à l'accession à un état final parfait représentait une sorte d'aboutissement, jusqu'à ce qu'il entreprenne de le dépasser par une exploration à l'intérieur des demi-tons de la gamme tempérée, pour parvenir à un continuum sonore à l'image de la continuité de l'univers.*

A partir de 1913, la plupart de ses œuvres seront écrites dans des échelles infrachromatiques, principalement en quart de ton. Pour résoudre le problème de leur réalisation instrumentale, il se rend en France en 1920. Les premières années de son séjour en Occident seront consacrées à l'élaboration d'un piano en quart de ton pouvant se substituer à la solution qu'il avait imaginée jusque-là et qui consistait à juxtaposer à angle droit deux instruments accordés différemment. En 1922-23, il collabore à Berlin avec Aloïs Haba (1893-1973), passionné lui aussi par ces problèmes. En 1929, une maison allemande lui construira un piano à trois claviers qu'il utilisera pour composer; mais, pour l'exécution, Wyschnegradsky préférera utiliser simultanément deux pianos pour les œuvres en quart de ton, trois pour les œuvres en sixième de ton, et ainsi de suite.

A cette époque, il rédige un manuel d'harmonie en quart de ton. En 1937, un concert de ses œuvres, qu'il dirige lui-même, fera l'objet d'un article élogieux d'Olivier Messiaen, qui manifestera dès lors un intérêt très vif pour les travaux de Wyschnegradsky. En 1945 il donne un concert analogue ; les exécutants en seront Serge Nigg, Pierre Boulez, Monique Haas et Yvette Grimaud. Ses compositions vont être jouées de plus en plus en France et à l'étranger, notamment en Allemagne, aux Etats-Unis et au Canada. En 1950, il met au point la technique des espaces cycliques non octavisants (qui se substituent à la division traditionnelle par octaves justes). En 1972, un numéro spécial de la Revue musicale *est consacré à sa musique et à ses recherches, dont l'actualité se trouve renouvelée depuis l'invention des synthétiseurs.*

Outre la Journée de l'existence, *l'œuvre de Ivan Wyschnegradsky comprend trois quatuors à cordes, plusieurs compositions pour orchestre, notamment* l'Etude sur les mouvements rotatoires *(1961), une* Symphonie pour quatre pianos : Ainsi parlait Zarathoustra » *(1930), le* Cycle des arcs en ciel *pour six pianos (1959), un ballet :* Mystère de l'unité *(1961), et de nombreuses partitions vocales et de musique de chambre.*

Plusieurs œuvres de Wyschnegradsky seront interprétées le 5 octobre, à 18 h. 30, au Centre Georges-Pompidou.

G. C.

MORT DU VIOLONISTE JACQUES DUMONT

Le violoniste Jacques Dumont, professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, vient de mourir à La Cadière-d'Azur (Var). Il était âgé de soixante-quatre ans.

[Né en 1915 à Orléans, Jacques Dumont avait été l'élève de Jules Boucherit et fut de très longues années le premier violon de l'excellent Quatuor Léon Pascal, qui fit connaître à la Radiodiffusion française, pendant les années 40 et 50, tout le répertoire du quatuor classique et créa de nombreuses œuvres contemporaines. Jacques Dumont avait également composé quelques œuvres, dont deux quatuors.]

■ La CIMADE organise le 1er octobre, à 20 h. 30, une soirée de « soutien aux peuples d'Amérique latine », avec notamment la participation de Michel Lonsdale et Isabel Para. (Club des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, Paris-16e.)

DANSE

Barychnikov aux Champs-Élysées

« *Soirée Balanchine-Robbins...* Les étoiles du New York City Ballet... Barychnikov... » Sur le papier, le spectacle *paraissait* ronflant; il se donna d'ailleurs à bureaux fermés et à cinq reprises jusqu'à hier dimanche. Mais les salles parisiennes sont décidément curieuses : elles accueillent n'importe quelle affiche avec transport, dût-on leur présenter des cartilages ou du réchauffé.

Soirée Balanchine-Robbins : nous voulons bien, mais « Apollo » (Apollon Musagète) de Stravinsky fut créé en 1928, au Théâtre Sarah-Bernhardt, puis remonté à l'Opéra de Paris en 1947 ; « *Jeux d'enfants* », de Bizet, fut créé en 1932 (dans une chorégraphie de Massine) à Monte-Carlo *et repris l'an dernier à la* salle Favart par *nos* « rats » de l'Opéra ; « Agon », de Stravinsky, qui est au répertoire du palais Garnier, *date de 1957 ;* quant à « Fancy Free », de Jerome Robbins et Leonard Bernstein (l'équipe reine de « West Side Story »), nous *l'avons* applaudi en 1950, avec l'American Ballet Theater, à Chaillot. Or il ne s'agissait ici que de pas de deux ou de quatre, façon acrobaties de cirque, extraits sans décors.

Les étoiles du New York City Ballet : on sait que cette formule *à elle seule ne* veut rien dire puisque George Balanchine a horreur de la vedette. Disons solistes en n'en comptant que cinq, dont un de taille.

Mikaïl Barychnikov : c'est en effet la « *star* » du spectacle, et c'est sur son seul nom que les places se sont arrachées jusqu'à 500 francs au marché noir. Quelle parabole étonnante que celle du jeune virtuose depuis que nous l'avions découvert à Londres, en 1970 — il avait vingt-deux ans, — dans les rangs académiques autant qu'obscurs du Kirov ! Plus léger que l'air dans le classique, toujours fluide et musical, et de même extrêmement cocasse dans la pantomime du soldat de plomb ou dansant le « *ragtime* » en marin américain, il ne fut jamais à pareille fête chez les Russes, *et ne l'est sans doute pas* davantage toute une soirée au New York City Ballet du terrible « Mr. B ». Le public délirant et *ébaubi hacha d'ovations la moindre* de ses variations, couvrant allègrement la musique — ce en quoi, pour une fois, *il n'avait pas tort, vu l'exécution.*

Une mention toute spéciale à Peter *Martins,* le beau danseur danois dont les pieds aériens contrastent avec les épaules de *déménageur, ainsi qu'à ses compagnes américaines : Heather Watts,* Judith Fugate, *Elyse Borne, excellentes techniciennes et gentillettes sans plus.*

Gardons pour la fin une pensée émue à la mémoire de John Kriza, disparu en mer il y a peu, que nous connûmes lors de la création de ce bon vieux « Fancy Free » qui lui est dédié.

OLIVIER MERLIN.

PHOTO

INÉDITS DE DUANE MICHALS A LA REMISE DU PARC

Décompositions

Duane Michals n'avait pas été présenté à Paris depuis l'exposition du Festival d'Automne, à la rentrée 1976, au musée Galliera, il y a tout juste trois ans. Dans cet intervalle, le travail de Duane Michals nous était parvenu par des livres : « Vrais rêves », qui regroupait pratiquement ses meilleures séquences (*le Monde* du 9 février 1978) ; un « journal de voyage » en Egypte, moins convaincant, moins nécessaire, où Michals, faute de modèles d'abord, se mit lui-même en scène dans de petites mascarades farfelues ; enfin un hommage au poète grec Cavafy, splendide mais forcément peu diffusé.

La nouveauté de ces livres, après la somme rétrospective, l'événement que constituait « Vrais rêves », était que Duane Michals, à quarante ans passés, découvrait enfin son visage, jouait lui-même les fantasmes qu'il se dictait et, à travers l'hommage à Cavafy, révélait plus clairement, plus nettement son homosexualité, qui était jusque-là très présente, mais aussi plus vague, plus secrète, plus détournée dans son travail.

Duane Michals photographie beaucoup, et il y a maintenant une espèce de poinçon, de système Duane Michals — la séquence, la décomposition narrative, le flou — qui parfois tourne à vide, piétine, régresse. Le discours aussi qui soutient ce travail semble s'être arrêté sur un texte bien au point, qu'il débite d'interviews en stages, et qui était parti d'un trouble, d'un questionnement profond sans doute (la recherche de la vérité de l'existence, et de la « sensation vraie », doublée du sentiment constant de sa décomposition, qui se perpétue lentement, inexorablement jusqu'à la mort), mais s'est un peu transformé en image de marque.

Duane Michals atteint pourtant une sincérité formidable lorsqu'il pousse à bout cette obsession de la mort : dans ses deux dernières séquences où il se met en scène vieillard, courbé dans un manteau trop ample, tenu au bras par un jeune homme qui disparaît aussitôt en le laissant assis seul devant une fenêtre ouverte ; et quand il se représente, un peu plus loin, carrément mort, en 1927, cadavre étendu sur une table qu'un homme jeune et nu vient recouvrir lentement d'un linceul, et bientôt il n'y a plus que ce corps enseveli dont on distingue à peine la forme sous le voile, encore un peu tangible avant sa disparition complète. Si Duane Michals maintenant se met en scène — *corps déjà vieilli et* chauve après de ses modèles jeunes et beaux, — c'est aussi une façon désespérée de lutter contre cette menace de décomposition, de l'exorciser, de s'en jouer, tout au bord de ses désirs, et d'acclimater la mort.

Une autre inspiration nouvelle, qui semble nouvelle plutôt parce qu'elle était également sous-jacente dans le travail précédent, c'est le burlesque, la pantalonnade, le gag un peu salace. Duane Michals, devant son objectif, fait le clown avec un jeune cinéaste, Eliot Noyes, qui va ensuite monter ces séquences bout à bout dans un petit film au banc-titre assez amusant : *Dix Idées brèves pour un film éventuel.*

Donc Duane Michals produit énormément, et un peu dans tous les sens, avec une sorte de frénésie angoissée, et l'ambiguïté de cette exposition d'inédits est qu'elle présente finalement très peu de photos. Il y a une adéquation entre cet accrochage très épuré, élégant, le décor des photos de Duane Michals — infailliblement blanc et vide, répété d'une séquence à l'autre comme un fond neutre, avec la lumière transversale qui contourne doucement les corps et joue sur les murs des nuances de gris, — et le décor même de la galerie, également blanc et dénudé. Mais certaines séquences, comme « Blue Sequence », qui montre une farce de la castration et qui n'a rien à voir avec la pornographie, sont restées dans les tiroirs, à seul usage des collectionneurs. Sans parler de censure, ou même d'autocensure (La Remise du Parc a exposé des choses autrement culottées, comme Mapplethorpe ou Gloeden), il faut bien reconnaître que c'est un choix très chic, alors que Duane Michals a actuellement tendance à la contrepétrie photographique.

HERVÉ GUIBERT.

★ 2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er. Jusqu'au 20 octobre.

CINÉMA

Deux documentaires de Richard Dindo

Le rêve d'une Suisse révolutionnaire

L'« urgence » du cinéma helvétique, d'une bonne partie du cinéma helvétique, même celui de Daniel Schmid (à l'époque de *Heute Nacht oder Nie* et *La Paloma*), a toujours un peu consisté à reprendre possession d'un paysage. Paysage physique certes, angoissant ô combien (*Messidor*, d'Alain Tanner), mais surtout moral, les Indiens symboliques de Patricia Moraz (*les Indiens sont encore loin*), la Russie mythique de Michel Soutter (*Repérages*). Richard Dindo, cinéaste d'ascendance italienne, rejoint cette cohorte d'éternels émigrés.

Ce qui distingue d'emblée le travail de Richard Dindo, c'est, de propos délibéré, de s'être refusé à ce jour à franchir le Rubicon de la fiction, avec comédiens lâchés dans l'espace, saynètes savamment échafaudées, tout un côté café-théâtre. Arpenteur d'un territoire apparemment lisse comme du chocolat Nestlé, le cinéaste découvre un gruyère bourré de trous. Tout change, la caméra devient scalpel, analyse fouillée du caractère national, de ces minuscules Etats-Unis écrasés de légende. Et soudain tout bascule, d'autres valeurs surgissent.

Schweizer im Spanischen Burgerkrieg (Des Suisses dans la guerre civile d'Espagne, 1973) n'est pas un simple pèlerinage du souvenir : des hommes ont choisi, au cours des années 30, d'aller se battre aux côtés de l'Espagne républicaine. Ils ont rompu, brutalement, avec leur éducation, leur milieu. Soudain, ils ont décidé de tout laisser tomber, ils ont posé un acte de liberté : le film le dit admirablement. Et puis Franco, le général rebelle, l'a emporté, ce fut la débâcle, le retour dans leur patrie des Suisses survivants.

Retour pathétique, la frontière franchie, la terre natale retrouvée, aussitôt on vous arrête, vous passez en jugement, vous devenez passible de la forteresse. Ce n'est peut-être pas le goulag. L'opprobre, pourtant, vous suivra, vous poursuivra, le voisin, dans un pays viscéralement anticommuniste, vous désigne du doigt. La vie reprend, le souvenir ne s'effacera pas. L'ultime rendez-vous d'anciens combattants, à la fin du film, avec des visages, ce décor si profondément suisse, réaffirme, loin de tout folklore, la permanence d'un choix, le rêve d'une Suisse révolutionnaire (?).

Dier Erschiessung des Landesverräters Ernst S. (L'exécution du traître à la patrie Ernst S., 1976) fait monter les enchères de deux tons, pose presque la trahison comme condition nécessaire à la reconquête du territoire. Un brave garçon, fils de paysan, en révolte contre son milieu, livre à un agent nazi quatre obus et une grenade antichar dérobés dans un dépôt. Il sera, le 10 novembre 1942, à l'âge de vingt-trois ans, le premier des dix-sept « traîtres à la patrie » solennement exécutés, pour l'exemple. Cependant, à la même époque, de hauts personnages poursuivent des trafics autrement fructueux et proclament des sympathies sans réserve pour l'Allemagne hitlérienne. Il ne leur sera jamais fait le moindre mal.

Plus que la défense du lampiste, Richard Dindo fait dialectiquement, très subtilement, le procès du fascisme latent d'une société bourgeoise par excellence, vouée à la célébration permanente de l'ordre bourgeois. Le récit dans ses méandres, avec sa très fine exploration du paysage, de la campagne helvétique au sens littéral, marque un bond par rapport au film précédent. L'originalité de la démarche du cinéaste se précise : l'approche documentaire, loin du spontanéisme et du naturalisme télévisuel, creuse dans la vie quotidienne, parole, geste, nature, respiration presque. Le spectateur découvre une mise en condition.

Le danger de manichéisme s'estompe face à cette résurrection du plus secret de la révolte de l'individu (1).

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

(1) On lira avec profit l'analyse par Freddy Buache de *l'Exécution du traître* et un précieux entretien avec le réalisateur Richard Dindo, dans *la Revue du cinéma*, numéros 325 et 329 (février et juin 1978).

MORT DE JOHN CROMWELL RÉALISATEUR ET ACTEUR

Le réalisateur et acteur américain John Cromwell vient de mourir en Californie. Il était âgé de quatre-vingt-onze ans. Il était l'auteur d'une quarantaine de films, qui comptent parmi les meilleurs mélos hollywoodiens des années 30 aux années 50. *Les Cahiers de la cinémathèque de Perpignan* lui avaient rendu hommage dans leur dernier numéro, « Pour une histoire du mélodrame au cinéma ».

[Né en 1887 à Toledo, aux Etats-Unis, John Cromwell commence sa carrière d'acteur à Broadway en 1900 et aborde la mise en scène de théâtre en 1910. En 1929, la Paramount à Hollywood lui signe un contrat de réalisateur. Il dirige notamment *Tom Sawyer* en 1930, *Jalna* en 1935, *le Prisonnier de Zenda* en 1937, *Femmes en cage* en 1950. Pendant les années 50, il est sur la liste noire des maccarthystes et retourne jouer sur les scènes new-yorkaises. Il réalise encore cependant quelques films, dont *la Déesse*, en 1958. Sa dernière apparition comme acteur, au cinéma, c'est le rôle de l'évêque Martin, dans *Mariage*, de Robert Altman.]

■ Concert gratuit à Paris : l'Association pour la promotion des arts à l'Hôtel de Ville de Paris, que préside Mme Bernadette Chirac, organise un concert public gratuit le 4 octobre, à 20 h. 30, au salon des Arcades. Les invitations doivent être retirées à l'Hôtel de Ville.

Au programme de ce concert, qui sera donné par l'Ensemble orchestral de Paris sous la direction de Jean-Pierre Wallez, figurent des œuvres de Jean-Sébastien Bach et de Mozart.

NOTES

Reggae

Linton Kwesi Johnson au Palace

C'était au mois de juin, au Commonwealth Institute de Londres. Il était arrivé après New Sensation, un orchestre de *steel band*, après Emmanuel Jegede, un très bon musicien nigérian, après un groupe de reggae moyen. Chapeau beige, lunettes cerclées, costume pied-de-poule, très film polar américain, très Chicago des années 40.

Ce fut rapide, d'une beauté suprenante, d'une violence inimaginable. Accompagné par une bande-son, Linton Kwesi Johnson apparaissait et disparaissait sans qu'on pût très bien dire quand ni comment. Simplement, il n'était plus là. Seules étaient les choses qu'il venait de dire — dont on ne savait plus s'il les avait dites ou chantées, — elles avaient nettoyé la place.

Quatre danseurs se désarticulaient dans une nuit urbaine, soutenus par le « beat » sourd, profond, interne, du reggae. Les mots étaient comme des balles, comme des coups de pied au ventre, dans une des sales nuits de Brixton.

Dans le vaste mouvement que représente le reggae en Jamaïque, mais aussi à Londres, Linton Kwesi Johnson occupe une place à part. Né en Jamaïque en 1952, arrivé à Londres en 1963 avec sa mère, Linton a vécu dans le ghetto de Brixton. Très proche par les idées des Black Panthers, de Bobby Seale, d'Eldridge Cleaver, de Malcolm X, cet « enfant du ghetto », devenu écrivain, poète, diplômé de sociologie, est très engagé dans toutes les luttes des Noirs en Angleterre. Il est un peu le porte-parole de la communauté noire, de celle qui se bat pour avoir les mêmes droits que les Blancs.

Ses textes n'instruisent ni de la religion, ni de la philosophie « rasta », ni de retour en Afrique, auquel il ne croit pas (« On n'a pas le premier penny pour ça »). Ils parlent de la rue, de la misère, de la colère, de bagarres au couteau et de descente de police.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Lundi 1er octobre, 20 h.

Théâtre

« Troïlus et Cressida » au Théâtre Fontaine

Montant « Troïlus et Cressida » de Shakespeare, René Dupuy a songé au chahut des représentations, outre-Manche, lorsque la pièce fut créée, aux humeurs du public, aux acteurs qui plaisaient parce qu'ils avaient du chien, aux écarts de langage, bref à toutes ces gaietés un peu fortes qui, dit-on, faisaient partie du théâtre à ce moment-là.

René Dupuy a donc écrit une traduction pas sorcière. Et il a dirigé des acteurs pas compliqués. Dans une mise en scène pas méchante.

Conclusion : une soirée « fruitée ». Mais dont il faut craindre qu'elle paraisse sans saveur. Allez savoir pourquoi ! Peut-être parce que la combinaison chimique du théâtre se révèle souvent instable.

Magali Renoir, actrice jusqu'ici pleine d'allant mais affairée, a semblé cette fois plus simplette, plus élémentaire, en progrès.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Fontaine, 20 h. 30.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.

TEP (797-95-06), 20 h. 30 : Guy Bedos.

Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Début du dodecaphonisme russe (Roslavetz).

Les autres salles

Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Épée - de - Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Œdipe.

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h 10 : Boeing-Boeing.

Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22), 21 h. : les Précieuses ridicules.

Eglise Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Cantate à trois voix

Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.

Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

Lucernaire (544-57-34), I, 22 h. 15 : la Poube. — II, 20 h. 30 . Marie de l'Incarnation ; 22 h. 30 : Jef.

Nouveautés (770-52-76), 21 h · C'est à c't'heure-ci que tu rentres (dernière).

Oblique (255-02-94), 21 h. : la Débâcle de Ferdinand.

Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : l'Isoloir.

Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : Bruno Garcin.

Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Dom Perlinpin ; 22 h. 15 : Arlequin Superstar.

Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 19 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 20 h. 30 : La baleine est jaune ; 21 h 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. : P. Font.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes : 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.

Les Blancs - Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 15 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pierre Triboulet.

Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Tallia ; 20 h. 30 : Coupe-moi l'souffle ; 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon. — II, 22 h. 30 : Popeck.

Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.

Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.

Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.

Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Florence Biot ; 22 h. 15 : Douby. — II, 20 h. 30 : Abadie donc... ; 21 h. 30 : J't'en prie, pas devant le carreau.

Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poemes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h les Europophages

Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les concerts

Lucernaire, 22 h. 30 : Alain Markusfeld, piano et guitare.

Salle Gaveau, 20 h. 30 : V. Tretiakov (Prokofiev, Tchaïkovski, Chostakovitch, Tziganov).

Radio-France, grand auditorium, 21 h. : Orchestre national de France, dir Z. Majal (Rameau, Hindemith, Schumann, Busoni).

Ranelagh, 20 h 30 : H.-C. Wille, piano (Beethoven, Chopin, Ravel, Brahms).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. X. Ricour (Bach, Faure).

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Pierre Pechin

Espace Cardin (266-17-30), 21 h. : Vivian Reed.

Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : A. Mirapeu.

Olympia (742-25-49), 21 h. : Véronique Sanson.

Palais des congrès (718-27-78), 21 h. : Robert Charlebois

Salle Adyar (555-67-63), 20 h. 30 : J. Yvart.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.

Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : M. Portal ; 22 h. : Azuquita y su Melao « Pura Salsa ».

Palace, 20 h. 30 : Linton Kwesi Johnson.

Présent, 21 h. : Quartet four jazz *moderne*.

Riverbop, 22 h. : Teca et Ricardo.

Festival d'automne

(296-12-27)

MUSIQUE, ART, DANSE

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Jana Haimsohn, Don Cherry.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 1er octobre

FELICITE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FLIC OU VOYOU (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44)

FOLIES FOLIES (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) . France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) , Impérial, 2e (742-72-52)

HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) V.f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32)

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99)

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp

I LOVE YOU, JE T'AIME (A., v.o.) : *Studio Raspail, 14e (320-38-98)* ; Marignan, 8e (359-92-82)

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), *Saint-Germain-Village, 5e* (633-87-59) . Montparnasse 83. 6e (544 - 14 - 27) ; Colisée, 8e (359-29-46) , Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) , 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

MICKEY JUBILE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46)

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : *Capri, 2e (508-11-69)*

MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *Biarritz, 8e (723-69-23)* ; Caméo, 9e (246-66-44) . U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) . Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98)

NE TIREZ PAS SUR LE DENTISTE *(A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e* (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33).

NIGHTHAWKS (A., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

NORMA RAE (A., v.f.) : Calypso, *17e (754-10-68)*.

L'OURAGAN (A., v.o.) ; U G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32)

PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) . Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99)

LES PETITES FUGUES (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90) . Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) . Madeleine, 8e (742-03-13) . Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle (575-79-79)

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : *Styx, 5e (633-08-40)*

LE RABBIN AU FAR-WEST (A., v.o) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62). Paramount-City, 8e (225-45-76) ; *v.f. : Paramount-Marivaux*, 2e (742-83-90); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

LA SECTE DE MARRAKECH (Fr.) (*) : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Normandie, 8e (359-41-18); Miramar, *14e (320-89-52)*.

SMASH (A., v o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23); v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.): Boul' Mich', 5e (354-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; *Publicis-Champs-Elysées*, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76 ; Paramount-Marivaux, 2e (742 - 83 - 10) ; Paramount - Opéra, *9e (742-56-31); Paramount-Bastille*, 11e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); U G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, *18e (606-34-25)*.

THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; *Parnassiens, 14e (329-83-11)*

UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

UTOPIA (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp

LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, *12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins*, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA VEDETTE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46)

WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quartier Latin, 5e (336-84-65) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

ZOO ZERO (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66).

AMARCORD (It., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) ; Epée - de - Bois, 5e (337-57-47)

L'ANGE BLEU (A., v.o.) : Git-le-*Cœur, 6e (326-80-25)* ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

BEN HUR (A., v.f.) : Balzac, 8e (561-20-60) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; A.B.C., 2e (236-55-54).

LA BETE (Fr.) (**) : Hausmann, 9e (770-47-55) : Contrescarpe, 5e (325-78-77)

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Epée-de-*Bois, 5e (337-57-47)*.

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

FANTASIA (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; Lumière, 9e (770-84-64).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A.) : Balzac, 8e (561-10-60).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) h. sp.

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf Mar.) ; New-Yorker, 9e (770-63-40).

MADAME ET SON CLOCHARD (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : A -Bazin, 13e (337-74-39).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (343-51-60).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : *Haussmann, 9e (770-47-55)*.

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) J. impairs.

LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) J. pairs.

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-20-12).

SŒURS DE SANG (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA TETE DE NORMANDE SAINTE-ONGE (Can.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Miramar, 14e (320-89-52).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) h. sp.

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

L'EMPIRE DES SENS *(Jap., v.o.)* (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 20 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h 30.

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e 272-62-98), 22 h. — Le Seine, 5e (325-95-99), 17 h. 30.

Les festivals

HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Né pour tuer.

LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) (Samuel Fuller, Otto Preminger) : les Bas-Fonds de New-York.

MARX BROTHERS, (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin-Blanc, le Ballon rouge, Voyage en ballon.

HOMMAGE A HAROLD LLOYD, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Faut pas s'en faire ; Voyage au paradis.

KUROSAWA, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : Rashomon. — — V. o., Action - République, 11e (805-51-33) : Scandale.

HUMPREY BOGART, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : les Fantastiques années 20.

HOMMAGE A JEAN SEBERG, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : A bout de souffle ; Lilith.

STUDIO ACACIAS, v.o., 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une passion ; 15 h. 30 : Nous sommes tous des voleurs ; 17 h. 30 : la Honte ; 19 h. 15 : le Privé ; 21 h. : Persona ; 22 h. 15 : Lenny.

MIZOGUCHI, v.o., 14 Juillet Parnasse, *6e (326-58-00) : les Amants* crucifiés.

WIM WENDERS, v.o., 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Ami américain.

COMEDIES MUSICALES, v.o., New Yorker, 9e (770-63-40) : Beau fixe sur New-York.

BERGMAN, v.o., Marais, 4e (278-47-86), II : Cris et chuchotements ; le Silence.

MAILLOT PALACE, 17e (574-10-40), 14 h., 16 h. : l'Aile ou la cuisse ; 18 h. : Calmos; 20 h., 22 h. : Bullitt.

LE GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) : *14 h. : la Flûte à six schtroumpfs* ; 15 h. 15 : Chronique des années de braise ; 18 h. 15 : Cousin, cousine; 20 h. : le Désert des Tartares; 22 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 14 h., le Crabe tambour ; 16 h. 15 : Nos plus belles années ; 18 h. 20 : Un été 42 ; 20 h. 10 : Pain et chocolat ; 22 h. 10 : Mort sur le Nil.

COSMOS (cycle Panfilov), v.o., 6e (548-62-25), en alternance : *Je* demande la parole ; le Début ; Pas de guet dans le feu.

DAUMESNIL, v.o., 12e (343-52-97) : *les Diables ; la Guerre des étoiles* ; Sweet Movie ; Mahler ; la Grande Bouffe.

LES TEMPLIERS, 3e (272-94-56) (v. o.) : Dersou Ouzala ; l'Autre.

LE RANELAGH, 16e (288-64-44) (v. o.) : les Enfants du paradis.

LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), 10 h. : le Dossier 51 ; 12 h. : Chiens de paille ; 14 h. : Easy Rider ; 15 h. 45 : le Lauréat ; 17 h. 45 : Taxi Driver ; 19 h. 50, Mort à Venise ; 22 h. : Phantom of the Paradise.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) *(v.o.), 13 h. 30 : les Damnés; 16 h. 10* : Un tramway nommé Désir ; 18 h. 20 : Salo ; 20 h. 15 : les Producteurs ; 22 h. : The Rocky Horror Picture Show.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), I, 14 h. : Citizen Kane ; 16 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 30 : Bilitis ; 20 h. : Cabaret. — II, 13 h. : Pink Narcissus ; 14 h. 20 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 16 h. 5 : Lenny ; 18 h. 15 : A la recherche de Mr Goodbar ; 20 h. 30 : Easy Rider.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix - huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Under my Skin, de J. Negulesco ; 17 h. : The Right Approach, de D. Butler ; *19 h., Quatre-vingts ans de cinéma* danois : la Passion de Jeanne d'Arc, de C. T. Dreyer ; 21 h. : la Bataille des V-1, de V. Senell.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *Concorde, 8e* (359-92-84) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, *2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare* de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, *14e* (322-19-23) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) : Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

AU REVOIR, A LUNDI (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, *14e* (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).

BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (Amér., v.o.) : *Palais des Arts, 3e* (272-62-98).

CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE CHAMPION (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; *v.f.* : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (747-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322 - 19 - 23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41)

CHARLES ET LUCIE (Fr.), *Berlitz*, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) : Parnassiens, *14e (329-83-11)* ; *v.f* : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

CLAIR DE FEMME (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) : Fauvette, *13e* (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525 - 27 - 06) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

LE DERNIER SECRET DU POSEIDON (Amér., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)

LE DIVORCEMENT (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) : Ternes, 17e (380-10-41).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les films nouveaux

APOCALYPSE NOW, film américain de Francis Ford Coppola (*) — V.o. : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329 - 83 - 11) ; *Montparnasse - Pathé, 14e* (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, *18e* (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LE MOUTON NOIR, film français de Jean-Pierre Moscardo. — Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Para*mount-Montparnasse*, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-*Maillot*, 17e (758-24-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ON EST VENU LA POUR S'ECLATER, film français de *Max Pécas*. — Danton, 6e (329 - 42- -62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

TAPAGE NOCTURNE, film français de Catherine Breillat (**). — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DES SUISSES DANS LA GUERRE **CIVILE D'ESPAGNE**, film suisse de Richard Dindo. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'EXECUTION DU TRAITRE A LA **PATRIE ERNST S.**, film suisse de Richard Dindo. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).

GUERRE ET PASSION, film anglais de Peter Hyams, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PREMIER SECRET, film hollandais de Nouchka Van Brakel, v. o. : Forum-Cinémas, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38); Elysées-*Lincoln, 8e (359-36-14)* ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. . Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

HEXAGONAL ROCKERS, film français de Gilbert Namiand : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES DOSSIERS ROUGES DE LA MONDAINE (*), film français de Lucien Ercol : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; *Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral*, 14e (539-52-43); St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

CENTRE CULTUREL de la Communauté française de **BELGIQUE**
127, RUE SAINT MARTIN (4e)
Face au Centre G. POMPIDOU
271.26.16 t.l.j. 11h à 19h (sauf Dim.)

du 6 au 28 octobre
création mondiale
Des trous dans les nuages
de Patrick ROEGIERS
mise en scène de l'auteur
par le
THÉATRE PROVISOIRE
T.L.S. à 20 h 45 sauf dim. et lundi.

MERCREDI
RASTA REGGAE
ROCKERS
un film de Theodoros Bafaloukos

si vous étiez abonné à
culture et communication
vous auriez pu lire des interviews exclusives avec

Pierre Schaeffer, Vieira Da Silva, Alain Resnais, Frédéric Rossif, Pierre Boulez, Yves Coppens, Eugène Ionesco, Raymond Devos, Henri Vincenot, Peter Brook, Michel Bouquet.

CULTURE ET COMMUNICATION
point de rencontre mensuel entre le Ministère de la Culture et de la Communication, et tous ceux pour qui la culture est une réalité vivante.

Bulletin d'abonnement au tarif préférentiel de 100 F (1 an 10 nos)

NOM : ....
ADRESSE : ....
Code postal : .... Ville : ....

retourner à LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex



c'est facile, c'est pas cher, ça peut rapporter gros

Clôture des jeux demain après-midi

LO 60

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Mary Marquet telle qu'en elle-même

Elle était cocasse, Mary Marquet, impérieuse, savoureuse, une conteuse-née, coquette, sûre d'elle-même, malgré l'âge et les infirmités. Quand je l'ai rencontrée — à peu près à l'époque où a été tourné le film présenté samedi sur FR 3, — très soucieuse encore de sa beauté, tapotant ses boucles grises auréolées de feutre rouge, elle m'avait parlé de ses « copines », Madeleine Renaud et Arletty, avec l'agacement, l'admiration et la jalousie d'une débutante... On leur avait successivement offert un rôle au cinéma qu'elle se croyait promis.

Désarmante. D'ailleurs, elle n'a jamais débrayé. Jusqu'au bout, elle sera restée telle qu'en elle-même le théâtre et l'amour — nous dirions plutôt la galanterie — l'avaient faite. Après la guerre encore, la Comédie-Française, chasse gardée de tous nos hommes politiques, voyait ses sociétaires figurer, avec le chauffeur et les secrétaires hommes, sur la liste des signes extérieurs de richesse exigés par une carrière réussie.

La façon dont elle s'est laissé immédiatement séduire, elle le raconte en toute franchise à l'écran, par ces vieilles gloires qu'étaient alors — ils avaient vingt-cinq ans de plus qu'elle — un Rostand, un Gémier ou un Tardieu, faisait sourire. Autres temps, autres mœurs. On voit mal d'ailleurs ce que la conquête d'un membre du gouvernement pourrait ajouter aujourd'hui à la gloire de telle ou telle vedette du spectacle. En revanche, du temps qu'il était célibataire, Henry Kissinger croyait soigner son image de marque en faisant figurer régulièrement une starlette dans son budget de publicité.

Pas un mot à l'antenne sur les ennuis de Mary Marquet à la Libération. Elle en parle très librement dans un de ses livres de souvenirs. Rien de bien grave au demeurant. Le signe d'une personnalité entièrement tournée sur elle-même et sur son métier. Elle n'était pas la seule de sa lignée pendant l'Occupation, Dieu sait !

CLAUDE SARRAUTE.

TF 1 ET ANTENNE 2, PRODUCTEURS DE CINÉMA : la C.G.T. et la C.F.D.T. dénoncent un détournement de fonds publics

Après la décision prise par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, d'accorder à TF 1 et à Antenne 2 la carte de producteurs de cinéma, le Syndicat national de radiodiffusion et de télévision-C.G.T. et le Syndicat unifié de radio et de télévision-C.F.D.T. protestent contre ce qu'ils considèrent comme un « *détournement de fonds publics au profit d'intérêts privés* » (selon les termes qu'employait déjà le S.N.R.T.-C.G.T., dans *le Monde* des 10 et 11 avril 1977, à propos de FR 3, qui bénéficie, elle, depuis sa naissance, de la carte de producteur).

Le S.N.R.T.-C.G.T., qui fait état de rumeurs sur la création éventuelle, pour chacune des deux chaînes, de filiales chargées du secteur cinéma, conteste que les téléspectateurs préfèrent les films aux dramatiques et ajoute : « *L'harmonie qui règne entre un pouvoir draineur de fonds publics, possesseur d'une radio-télévision informative, et un secteur privé cinématographique censeur et intéressé est révélatrice de l'atteinte à l'expression des créateurs et au libre choix des téléspectateurs (à qui l'on fait payer en plus de sa place de cinéma, quand il y a va, deux, trois, quatre, cinq fois la diffusion des films sur l'antenne)...* »

» *On sait pertinemment que radio et télévision souffrent du manque de production de créations, de fictions, de dramatiques, d'émissions élaborées.*

De son côté, le SURT-C.F.D.T. dénonce le « nouveau coup » porté au « volume d'emploi du groupe O.R.T.F. ». Il déclare : « *La tentation des sociétés de programme sera grande de préférer « mettre de l'argent » dans un film plutôt que dans une dramatique ou un téléfilm...* »

Lundi 1er octobre

CHAINE 1 : TF 1

- 18 h TF 4.
- 18 h 30 Un, rue Sésame.
- 19 h C'est arrivé un jour.
- 19 h 10 Une minute pour les femmes.
  Les rurales.
- 19 h 20 Les inconnus de 19 h 45.
- 19 h 30 Voyage du pape : arrivée à Boston.
- 20 h Journal.



- 20 h 35 : Cinéma : « l'Affaire Mattei ».
  Film italien de F. Rosi (1972), avec G.-M. Volonte, L. Colitti, F. Graziosi, E. Jotta, R. Marciani (rediffusion).
  Enquête sur la vie et la mort (restée mystérieuse), d'Enrico Mattei, puissant industriel, président de la Société nationale italienne des hydrocarbures, qui périt dans un accident de son avion personnel le 27 octobre 1962.
  Un film-dossier où Rosi, avec une parfaite maîtrise de son style, a cherché à reconstituer la personnalité de Mattei, tout en faisant apparaître le jeu des intérêts économiques et politiques en société capitaliste.
- 22 h 30 Expressions.
- 23 h 35 Journal.

CHAINE II : A 2

- 18 h 30 C'est la vie.
  L'ordinateur dans la vie quotidienne.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Top club.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Magazine : Question de temps (le prix de la santé).
  Une émission de J.-P. Elkabbach et L. Bariot. M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, répond aux questions des journalistes.
- 21 h 40 Série documentaire : Sept jours en Perse (Vivre à Yazd).
  Vie quotidienne ou plutôt « art de vivre » dans une ville moyenne de l'Iran, aux bords du Grand Désert.
- 22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
- 23 h 25 Journal.

CHAINE III : FR 3

- 18 h 30 Pour les jeunes.
  Le chansonnier de papier ; Hebdo-jeunes.
- 18 h 55 Tribune libre.
  L'Eglise catholique : que fait-on aujourd'hui au catéchisme?
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 55 Dessin animé.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 30 Cinéma public : « Razzia sur la chnouf ».
  Film français de H. Decoin (1955), avec J. Gabin, L. Ventura, M. Noël, A. Rémy, J. Porel, M. Dalio, P. Louis. (N., rediffusion).
  Un policier français de la brigade des stupéfiants se fait passer pour un truand et s'introduit dans un réseau de trafiquants de drogue pour le démanteler.
  Un film de série noire (d'après le roman d'Auguste Le Breton), qui se donna des allures de reportage dans la peinture des milieux louches, où se côtoyaient alors trafiquants, revendeurs et utilisateurs de drogue.
- 22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

- 18 h. 30, A chacun sa Chine : récit de voyage.
- 19 h. 30, Présence des arts : visite d'atelier (Berocal à Vérone).
- 20 h., Dramatique : « les Chiots », de Mario Vargas Llosa. Avec Y. Reynaud, E. Dechartre, C. Laborde.
- 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Baudelaire.
- 22 h. 30, Nuits magnétiques : A fond les gaz, la moto.

FRANCE-MUSIQUE

- 18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
- 19 h. 45, Journée mondiale de la musique : concours des jeunesses musicales, en direct de Belgrade ; 21 h., En direct du grand auditorium de Radio-France : « Concert en sextuor nº 1 » (Rameau) ; « Trio pour cordes nº 1 » (Hindemith) ; « Concerto opus 86 » (Schumann) ; « Sarabande et cortège », extrait de « Doktor Faust » (Busoni), par le sextuor de l'Orchestre national de France, direction Zdenek Macal, et le Trio à cordes de Paris.
- 23 h., Ouvert la nuit : Artaud (Vivaldi, Palestrina, Bach, Henze, Kagel).

Mardi 2 octobre

CHAINE 1 : TF 1

- 12 h 15 Réponse à tout.
- 12 h 35 Midi première (en direct de Cannes).
- 13 h Journal.
- 13 h 45 Les après-midi de TF 1.
  Le regard des femmes, d'E. Ruggieri. 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Mardi guide ; 14 h. 30, Feuilleton : David Copperfield ; 15 h. 25, Le regard des femmes sur l'automobile ; 16 h. 30, Chant et contrechant ; 17 h., Voyage du pape Jean-Paul II aux U.S.A. : arrivée à New-York et discours au siège des Nations unies.
- 18 h TF 4.
- 18 h 30 Un, rue Sésame.
- 18 h 55 C'est arrivé un jour.
  Otto Ier d'Albanie.
- 19 h 10 Une minute pour les femmes.
  Les rurales.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Numéro Un : Véronique Sanson.
  Avec Michel Jonasz, Plastic Bertrand, Serge Gainsbourg, Maxime Le Forestier, le groupe Chic, Gérard Jugniot, Patrick Juvet.
- 21 h 35 Le sens de l'Histoire : Pourquoi la nature ?
  Deuxième numéro de la série de Jacques Laurent et de Jean Aurel : sur le thème de la femme.
- 22 h 30 La musique est à tout le monde.
  Ouverture du « Freischütz », de Weber ; « Danses nº 2 et nº 8 », de Dvorak, par l'orchestre de la garde républicaine, dir. : Roger Boutry.

CHAINE II : A 2

- 12 h Au jour le jour.
- 12 h 10 Passez donc me voir.
- 12 h 30 Feuilleton : La duchesse bleue.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 14 h Aujourd'hui, madame.
- 15 h Série : Bonanza.
- 15 h 55 Libre parcours.
  La Grèce.
- 17 h Discours du pape Jean-Paul II.
  En direct de l'ONU.
- 18 h Récré A 2.
  Emily et Lippy le lion ; Zanett ; les Quat'z amis ; Discopuce.
- 18 h 30 C'est la vie.
  L'ordinateur dans la vie quotidienne.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Top club.
- 20 h Journal.
- 20 h 40 Les dossiers de l'écran : le Procès de Riom.
  Téléfilm de H. Michel et H. Calef.
  Le cinéaste Henri Calef, avec cette tentative de reconstitution du procès du 19 février 1942, n'a pas réussi un grand film, mais posé les bases du débat qui suivra. Michel Vitold interprète Léon Blum, William Sabatier s'est mis dans la peau de Daladier et André Reibaz joue le président Caous.
  Vers 22 h., *Débat : Vichy juge le Front populaire.*
  Participent entre autres au débat, MM. H. Michel, historien, auteur du livre *le Procès de Riom* ; J. de Coquet, journaliste auprès de la cour de Riom pour le procès ; J. Foyer, ancien garde des sceaux, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale.
- 23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR 3

- 18 h 30 Pour les jeunes.
  Le Club d'Ulysse
- 18 h 55 Tribune libre.
  Le Centre d'études et de recherches Egalité et Liberté (CEREL).
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 55 Dessin animé.
  Les aventures de Tintin (« le Trésor de Rackham le Rouge »).
- 20 h Les jeux.
- 20 h 30 Cinéma pour tous : « la Petite Maison de thé ».
  Film américain de D. Mann (1956), avec M. Brando, G. Ford, M. Kyo, E. Albert, P. Ford, J. Negami, N. Kiyokawa.
  En 1946, un officier américain, chargé d'inculquer aux habitants d'un village japonais les principes de la démocratie et de la culture de son pays, se trouve peu à peu embobiné par ceux-ci et converti aux charmes de la vie nippone.
  Une plaisante comédie de Boulevard de Broadway devenue un film banal, pesamment théâtral et sans véritable esprit satirique.
- 22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

- 7 h. 2, Matinales.
- 8 h., Les chemins de la connaissance : la naissance de l'homme.
- 8 h. 32, Mariage d'amour, mariage de raison.
- 8 h. 50, Le puits de granit.
- 9 h. 7, La matinée des autres : fleurs et civilisations.
- 9 h. 45, Etranger, mon ami : « les Princes de Francalanza », de F. de Roberto.
- 11 h. 2, Aspects de la musique française (1789-1914) : l'art de la transcription (transcription pour deux pianos de la « Symphonie fantastique » de Berlioz. Avec J.-F. Heisser et A. Planer).
- 12 h. 5, Agora.
- 12 h. 45, Panorama : société, éducation, théâtre.
- 13 h. 30, Libre parcours variétés : chansons Yiddish par Talila.
- 14 h., Un livre, des voix : « 1984-85 », d'A. Burgess.
- 14 h. 42, Magazine international.
- 16 h. 45, Contact (et à 17 h. 25).
- 16 h. 50, Dernière édition : châtelains de tous les pays unissez-vous.
- 17 h. 32, Aspects de la musique française : l'art de la transcription (« Nuages et Fêtes », de Debussy ; « le Sacre du Printemps », de Stravinski).
- 18 h. 30, A chacun sa Chine.
- 19 h. 30, Sciences : les « quincailleries » de la communication.
- 20 h., Dialogues avec Dom Helder Camara et Claude Chausson : « Le tiers-monde interpelle l'Europe ».
- 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec F. Lesure, conservateur en chef du département « musique » à la Bibliothèque nationale.
- 22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de pages (Fiction).

FRANCE-MUSIQUE

- 7 h., Le nouveau quotidien musique.
- 9 h. 2, Le matin des musiciens : œuvres de Schubert, Schumann, Brahms.
- 12 h., Musique de table : « Musique de charme », œuvres de Rodrigo et Ph. d'Orléans ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique : le luthier ; 13 h. 30, les auditeurs ont la parole.
- 14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de Linke, Wieniawsky, Strauss, Feltz ; 14 h. 30, « Trio, opus 15 », de B. Smetana ; 15 h., Musique-France-Plus : œuvres de Bach, Poulenc, Franck, Langlais, Duruflé, Risset ; 17 h., Les chants de la terre.
- 18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
- 20 h., Les grandes voix.
- 20 h. 30, Concert : « Henry Wood Promenade Concert », par l'Orchestre philharmonique d'Israël, direction Zubin Mehta ; (« Sixième symphonie », de Schubert, et « Cinquième symphonie », de Mahler).
- 22 h. 30, Ouvert la nuit : Des notes sur la guitare, œuvres de D. Aguado, L. Milan, J. Rodrigo, J.-M. Molleda ; 23 h., Artaud, œuvres de Debussy, Berg, Weill, Varèse, Messiaen, Xénakis et Kagel ; 1 h., Jazz-Forum : Keith Jarrett.

L'EUROPE DES RADIOS LIBRES

(Suite de la première page.)

Le premier texte, adopté à main levée à la grande majorité (deux contre, deux abstentions), stipule que les expériences de radio libre en France sont extrêmement diverses, tant dans leur objectif que dans leur contenu, mais que « *toutes les radios se battent contre le monopole sous toutes ses formes* ». Elles sont donc décidées à continuer leur bataille pour la liberté d'émission, l'indépendance à l'égard de tout pouvoir : « *Les radios libres réunies à Longwy exigent un moratoire de trois ans permettant la continuation de l'expérimentation des radios libres.* » Elles exigent aussi la limitation des puissances et de la portée d'émission, l'interdiction des réseaux garantissant le caractère local de ces expériences, l'arrêt des poursuites judiciaires, du brouillage, les saisies, l'amnistie des inculpés...

Côté initiatives, on a proposé la préparation de plusieurs Journées nationales (l'une le 7 octobre prochain, au lendemain de la marche des femmes, l'autre le 11 novembre avec les Comités de soldats, une autre encore à l'occasion du procès de Radio-Canut, le 10 janvier...), l'établissement d'un contact permanent avec le « *personnel brouilleur de T.D.F.* » (la secrétaire nationale du syndicat unifié de radio et de télévision C.F.D.T., mandatée par les assises nationales, est venue donner la position de son organisation : « *Nous sommes aux côtés de ceux qui se battent dans les radios libres,* a-t-elle dit, *et nous exigeons la fin du brouillage* »), la création d'un bimensuel et d'un répondeur téléphonique automatique au niveau européen.

La Commission européenne a proposé de son côté d'autres actions : démarches à l'Assemblée européenne, à la conférence de Genève pour la répartition des fréquences, émissions en France, à partir de la Belgique, émissions communes dans toute l'Europe, constitution d'un groupe de juristes internationaux... Puis elle a lu la Charte de l'Union européenne, qui ne fut adoptée qu'après nombre d'interventions, de modifications et de votes successifs. On peut retenir dans tout cela trois points importants :

— Les radios européennes revendiquent la possibilité pour tous les citoyens ou groupes de citoyens de réaliser et d'émettre des émissions de radios libres « sans autorisation, contrôle ni censure des appareils d'Etat ».

— Ces radios ne doivent pas être soumises aux puissances de l'argent. Le problème de la publicité est évalué différemment selon les pays : la Belgique et l'Espagne y sont farouchement opposées, la Suisse et la Grande-Bretagne n'ont pas encore pris position ; en Italie la majorité des radios de mouvements estiment ne pouvoir s'en passer, certaines y sont opposées. En France le débat est ouvert et les deux positions sont extrêmes. « De toute évidence, les radios, dit le texte, ne sont pas des entreprises capitalistes dont le but est le profit. »

— Enfin, les radios libres veulent une dépénalisation et une mise à la disposition de tous ceux qui veulent s'exprimer par la voix des ondes d'une gamme de fréquence non occupée. Ce texte fut voté, après une discussion qui dura plus d'une heure, à la grande majorité.

CATHERINE HUMBLOT.

CARNET

Naissances

— Le docteur Bernard BAYLE et Mme, née Joëlle Le Roux, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Marie-Alix,

à Toulouse, le 31 août 1979.
14, rue Clemenceau,
31120 Portet-sur-Garonne.

— Martine, Carine et Yann LAURU ont la joie d'annoncer la naissance de

Stéphanie,

Paris, le 23 septembre 1979.
11 bis, rue Daubigny, 75017 Paris.

— Margaret MARUANI et Thierry NICOLAIDES ont la joie d'annoncer la naissance de

Marion,

à Paris, le 27 septembre.
26, rue du Commandant-René-Mouchotte, 75014 Paris.

— Claire SÉNÉCLAUZE, Laurent FRAPPÉ et Corentin ont la joie d'annoncer la naissance de

Tom-Pierre,

le 22 septembre 1979... en Abitibi.
732, avenue A., Amos,
P.Q., (Canada) J 9 T 1 W 5.

Mariages

— Nous apprenons le mariage, dans la plus stricte intimité, de

Martine OLLIVIER,
ingénieur agronome,
fille d'André Ollivier et de Denise Ollivier, née Rossanino,
avec
Jérôme GUÉRIF,
chercheur à l'INRA,
fils de Jacques H. Guérif et de Catherine Guérif, née Houdemon.

Caumont-sur-Durance,
11 septembre 1979.

Décès

JACQUES YVON

Mme Jacques Yvon,
Mlle Françoise Yvon,
M. et Mme Claude Yvon et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Béranger et leurs enfants,
M. Michel Yvon,
M. Pierre Yvon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques YVON,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
professeur
aux universités de Strasbourg
et Paris-VI,
ancien haut commissaire
à l'énergie atomique,
grand officier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 28 septembre.

Les obsèques auront lieu le mercredi 3 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.

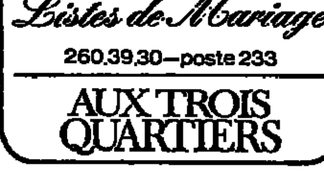
32, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

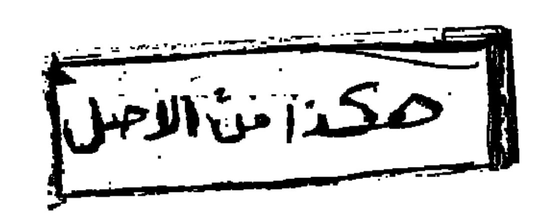
[Né le 26 avril 1903 à Angoulême (Charente), Jacques Yvon, ancien haut commissaire à l'énergie atomique (C.E.A.), était un spécialiste de la physique théorique. Cet ancien élève de l'Ecole normale supérieure (1922), agrégé de sciences physiques et docteur ès sciences, était connu pour ses travaux de mécanique statistique et leurs applications au ferromagnétisme et à la théorie statistique des fluides. Il l'était aussi pour ses activités dans le domaine de l'énergie atomique. A ce titre, il a notamment contribué à la conception de divers réacteurs nucléaires ainsi qu'à l'adoption, en 1957, de l'uranium très enrichi comme combustible pour les moteurs destinés à équiper les sous-marins nucléaires français.

Professeur de lycée de 1927 à 1937, Jacques Yvon fut successivement maître de conférences à la faculté des sciences de Strasbourg (1938) ; puis, après avoir été mobilisé et déporté en Allemagne pendant dix-neuf mois, professeur de physique théorique à la même faculté en 1946. Dès 1949, il était détaché au C.E.A., où il devenait chef du département des piles (1952), puis directeur de la physique et des piles atomiques (1959-1962). Nommé à cette date professeur de théories physiques à la faculté des sciences de Paris, Jacques Yvon allait aussi devenir conseiller scientifique à la direction des applications militaires du C.E.A. à la fin de 1962.]

— L'administrateur général,
Le haut commissaire,
Le personnel du Commissariat à l'énergie atomique et des établissements du groupe C.E.A.,
ont la douleur de faire part du décès, survenu subitement le 28 septembre 1979, de

M. le professeur Jacques YVON,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des sciences physiques,
docteur ès science,
ancien haut commissaire
à l'énergie atomique,
grand officier
de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques.





CARNET

— M. Roger Basselier.
M. et Mme Jean Basselier et leurs enfants,
M. et Mme François Basselier et leurs enfants,
Mlle Marie-Josèphe Basselier,
Mlle Cécile Goujon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger BASSELIER,
née Marguerite Goujon,

rappelée à Dieu le 25 septembre 1979, dans sa soixante-seizième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille, à Verdun, ont eu lieu le 28 septembre 1979, dans l'intimité.
« L'Alouettière ».
45250 Ouzouer-sur-Trézée.
23, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris.

— Condrieu, Lyon, Paris.
On nous prie d'annoncer le décès de

Marthe BELLE-JOUFFRAY,
professeur honoraire,
médaille de la Résistance,
officier des Palmes académiques,
Médaille
de la jeunesse et des sports,

survenu le 29 septembre, à Condrieu, dans sa quatre-vingt-unième année.
Ses obsèques religieuses ont eu lieu en l'église de Condrieu, le lundi 1er octobre, à 14 h. 15, suivies de l'inhumation au cimetière de Vienne, dans la chapelle de la famille.
De la part de tous ses amis et des familles Jouffray, Grange et alliées.
Odile Bernadeau,
« La Coustelade »,
Vieille Route de Pélissane,
Salon-de-Provence.
Docteur Jouffray,
9, rue Eugène-Faugonin, Orléans.
Me D. Juveneton,
143, rue Sully, *Lyon*.

— M. et Mme Jean-Pierre Valcke et leurs enfants,
M. Marc Dupont,
Mme Philippe Dupont et ses enfants,
M. et Mme Alain Dupont et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

capitaine de vaisseau (R.)
Jean DUPONT,
officier de la *Légion d'honneur*,
commandeur Victoria Order,
Mérite militaire
Extrême-Orient,
Dragon d'Annam,

survenu le 26 septembre 1979, dans sa soixante-dix-huitième année, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le *mardi 2 octobre*, à 11 heures, en l'église de Poix de Picardie.
23, rue Guyalle,
62200 Boulogne-sur-Mer.
17, rue *Mayet*,
75006 Paris.
75, rue Madame,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Maurice ECHENOZ,

survenu le 24 septembre 1979, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
De la part de :
Marc et Annie Echenoz,
Jean Echenoz, Madeleine Rossini et leur *fils* Jérôme-Arthur,
Manuel et Anne-Catherine,
ses enfants, petits-enfants et arrière-*petit-fils*.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Futaie », avenue du Pigonnet,
13100 Aix-en-Provence.
« Les Devens », route de Cavaillon,
84220 Gordes.

— Le président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour,
La doyen de la faculté de droit,
Les membres de l'université,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Marie-Pierrette
FOURSANS-BOURDETTE,
maître-assistant
à *la faculté de droit*,

survenu à Pau, le 28 septembre 1979.

— *La Société des* auteurs, compositeurs et éditeurs de musique a le regret de faire part du décès de

M. Pierre JACOB,
chansonnier,
président
de la commission des programmes
de la SACEM,
membre du conseil de l'UNAC,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,
chevalier
dans l'ordre des Arts et Lettres,

survenu à *Paris, le 27 septembre 1979*.
Le service religieux sera célébré le mardi 2 octobre 1979, à 16 heures, en l'église *Saint-Jean de Montmartre*, place des Abbesses, Paris-18e, où l'on se réunira.
SACEM,
225, avenue Charles-de-Gaulle,
92531 Neuilly-sur-Seine Cedex.

— **Le Père Francis**
Jourdain-Marie de RUDDER,
(o.p.),

a été rappelé à Dieu le 29 septembre, à l'âge de soixante-dix ans.
Ses funérailles seront célébrées mardi 2 octobre, à 8 h. 30, dans l'église conventuelle de l'Annonciation (222, rue du Faubourg-Saint-*Honoré, 75008 Paris*.
De la part du Père provincial des dominicains de la Province de France, du Père prieur et des religieux du couvent de l'Annonciation, de sa famille.

— Mme Pierre Silvy, son épouse,
Olivier, Hélène et Claire, ses enfants,
Mlle Louise Silvy, sa sœur,
M. et Mme *François Pouret*, ses beau-frère et belle-sœur,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre SILVY (X 31),

survenu le 28 septembre 1979, à Paris.

Le soir étant venu, Jésus dit :
« Passons sur l'autre rive. »
(Marc IV, 35.)

La messe de sépulture et de résurrection aura lieu le mercredi 3 octobre 1979, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse Paris-7e.
65, boulevard des Invalides,
75007 Paris.
6, avenue Cochrane,
06500 Menton.
10, rue de la Treille,
63000 Clermont-Ferrand.

Remerciements

— Mme Jacqueline Hebmann et ses enfants,
très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'amitié qui leur ont été adressés lors du décès de

M. Marc HEBMANN,

prient toutes les personnes qui ont tenu à s'associer à leur chagrin de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— *Mme Louis Serré*,
M. et Mme Bernard Spite et leurs enfants,
Mme Martine Erminy-Serré et sa fille,
M. et Mme Jean-Louis Serré et leurs filles,
Le docteur et Mme Philippe Hergott et leurs fils,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Louis SERRÉ,

adressent leurs bien sincères remerciements.

— Le lieutenant-colonel et Mme Pierre Théry,
M. et Mme Jean-Michel Théry,
M. et Mme Jean Sevestre,
remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors des décès de

l'ingénieur général (C.R.)
du génie maritime
et de Mme René THÉRY.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de son décès, le souvenir du

docteur Roland IRAILAU,

de Saint-Cyr-sur-Loire, a été évoqué le 1er octobre 1979 au temple israélite de Tours, à la demande de ses parents, qui prient ceux qui ont connu et aimé leur fils d'avoir une pensée pour sa mémoire.

Avis de messe

— M. et Mme Bernard Pressanges du Bost,
M. et Mme Gilles de La Brosse,
Mlle Catherine de La Brosse,
M. et Mme Thierry de La Brosse,
M. et Mme Patrice de La Brosse,
M. et Mme Pierre Henry d'Aulnois,
Et tous leurs enfants,
se réuniront le jeudi 4 octobre, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, pour une messe d'amour et de souvenir à la mémoire de

Jacques de LA BROSSE,
décédé le 13 novembre 1978,
et de
Arlette de LA BROSSE,
née Derrien,

son épouse, décédée le 13 juillet 1979.
Ils seraient heureux que se joignent à eux tous les parents et amis de *Jacques* et *Arlette*.

Communications diverses

— *L'Amicale des déportés* d'Auschwitz organise du 31 octobre au 5 novembre, un pèlerinage du *Souvenir. Les participants se recueilleront* dans le camp d'Auschwitz-Birkenau, où ils visiteront l'exposition permanente française. Ils se recueilleront aussi à Treblinka.
La visite de Varsovie et de Cracovie est incluse dans le programme. S'adresser d'urgence par *téléphone* à l'Amicale d'Auschwitz. Tél. : 553-84-05.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

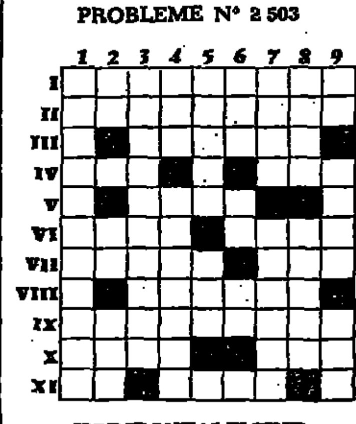
— Université de Paris-III, lundi 6 octobre, à 14 heures, salle Gréard. *M. Gilbert Van de Louw* : « Valeurs nationales et classicisme français ; le théâtre en Hollande après le siècle d'or 1660-1735. »



AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 503



HORIZONTALEMENT

I. Vouloir le bien d'autrui. — II. Otera l'appendice par exemple. — III. Très familiers. — IV. Parfois rapide pour un canon ; N'est pas permis quand le régime est sévère. — V. Capitale pour des ducs. — VI. Moment où *l'on peut changer de chemise* ; Homère a été le dernier. — VII. Un mot qui évoque des neiges ; *Pas des masses*. — VIII. Parler comme un duc. — IX. Qu'on ne rencontre donc pas souvent. — X. Se noya de chagrin ; Elément de poule. — XI. Pronom ; Peut s'opposer au soupçon.

VERTICALEMENT

1. Collectionnent les lustres. — 2. Un agrément d'autrefois ; Point de départ ; Peut procurer un bénéfice. — 3. *Tout ce qui* peut permettre de caler. — 4. Qui ont donc fait l'objet d'un examen ; Nom de théâtre. — 5. Centre minier ; Qui n'ont donc rien caché. — 6. Mot pour les fidèles ; Apprécia (épelé) ; En liesse. — 7. Pas modifiés ; Prend facilement la mouche. — 8. Entendu dans les Highlands ; Sa face superficielle est hérissée de papilles. — 9. N'eut pas de but bien défini (épelé) ; Sorte de cliché quand il est commun ; Se *précipite quand* la chasse est ouverte.

Solution du problème n° 2 502

Horizontalement

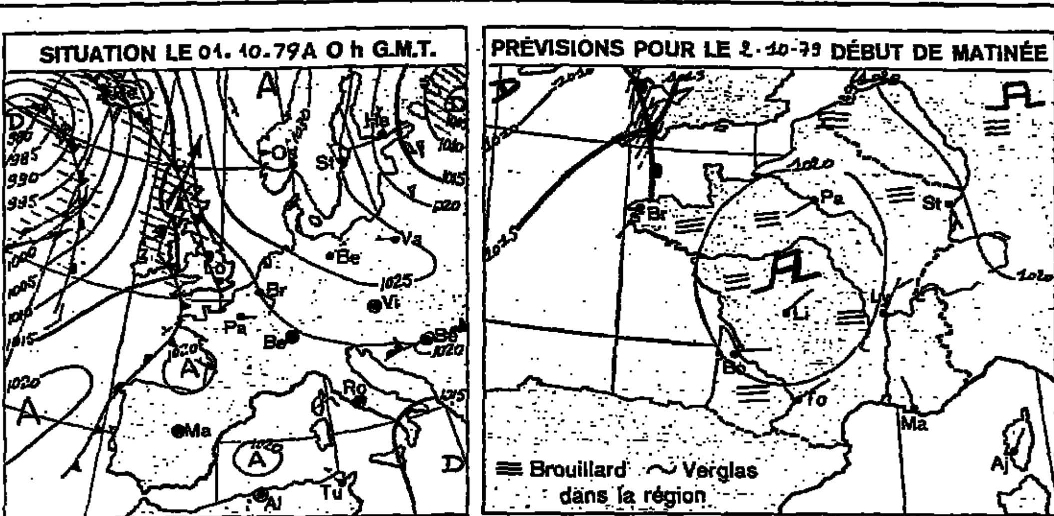
I. Matinée. — II. Agonisant. III. Fur ; Coite. — IV. Œil ; Vas. V. Urgentes. — VI. Irénée ; Su. — VII. Lentilles. — VIII. Glose. IX. Eleveur. — X. UE ; Riga. — XI. Récurés.

Verticalement

1. Bafouilleur. — 2. Guerre ; Lee. — 3. Morigénée. — 4. An ; Lent ; Vau. — 5. Tic, Neige. — 6. Iso ; Tellure. — 7. Naïve ; Loris. — 8. Entassés. — 9. Etes ; Useras.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er octobre à 0 heure et le mardi 2 octobre à 24 heures :

La France restera dans une zone de vents faibles, en bordure occidentale des hautes pressions qui persisteront de la Scandinavie à l'Europe centrale. Un front froid venant de l'Atlantique abordera la Bretagne mardi soir.

Mardi 2 octobre, de nombreux brouillards, souvent très denses au lever du jour, évolueront au cours de la matinée pour faire place à un temps assez *ensoleillé l'après-midi* dans la plupart des régions. Toutefois, des nuages bas persisteront parfois dans les vallées du Sud-Ouest, du Centre et du Nord-Est, ainsi que sur la Bretagne, où des pluies sont à craindre en fin de journée.

Les vents, faibles et de direction variable, s'orienteront au secteur sud près de l'Atlantique et de la Manche occidentale.

Les températures seront localement en baisse sur les régions s'étendant de l'Aquitaine à l'Alsace ; elles varieront peu sur le reste du pays.

Le lundi 1er octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,2 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 30 septembre au 1er octobre) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 20 et 16 ; Bordeaux, 20 et 15 ; Brest, 18 et 9 ; *Caen, 21 et 10* ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 25 et 10 ; Dijon, 15 et 7 ; Grenoble, 23 et 7 ; Lille, 20 et 6 ; Lyon, 22 et 7 ; Marseille, 25 et 13 ; Nancy, 17 et 5 ; Nantes, 20 et 14 ; Nice, 23 et 16 ; Paris - Le Bourget, 20 et 6 ; Pau, 23 et 15 ; Perpignan, 23 et 13 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 19 et 9 ; Tours, 15 et 8 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 10 degrés ; Amsterdam, 17 et 5 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 16 et 4 ; Bonn, 18 et 2 ; Bruxelles, 20 et 7 ; îles Canaries, 24 et 21 ; Copenhague, 15 et 1 ; Genève, 19 et 6 ; Lisbonne, 27 et 13 ; Londres, 19 et 10 ; Madrid, 28 et 9 ; Moscou, 8 et 3 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 18 et 13 ; Palma-de-Majorque, 24 et 10 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 11 et 1.

Les foires et salons en octobre

- **Du 3 au 7 octobre** : Salon de l'automobile, Grenoble (Isère).
- **Du 3 au 8** : les Six Jours de la *maison individuelle, Orléans* (Loiret).
- **Du 4 au 8** : Salon régional de l'automobile et des deux-roues, Dijon (Côte-d'Or).
- **Du 4 au 14** : *Salon de* la caravane et de la résidence mobile, Le Bourget, de 10 h. à 19 h., tous les *jours ; le week-end, de 9 h. à 20 h.* (pas de nocturne). Réservé aux professionnels les 4 et 5.
- **Du 5 au 10** : *Foire-exposition*, Morlaix (Finistère).
- **Du 6 au 9** : *Marché européen* de l'ameublement et des fournitures pour l'ameublement (Meuropam), *Lyon*, de 9 h. à 18 h. (pas de nocturne). Réservé aux professionnels).
- **Du 6 au 15** : Foire-exposition, Lorient (Morbihan).
- **Du 6 au 15** : *Foire-exposition*, Roanne (Loire).
- **Du 12 au 21** : Foire-exposition, Montpellier (Hérault).
- **Du 12 au 23** : Exposition automobile *et caravane, Orléans* (Loiret).
- **Du 13 au 17** : Salon international du prêt-à-porter féminin et section boutique, porte de Versailles, de 9 h. à 20 h. (pas de nocturne). Réservé aux *professionnels*.
- **Du 13 au 21** : Salons des antiquaires, Rouen (Seine-Maritime).
- **Du 13 au 22** : Foire-exposition, Orange (Vaucluse).
- **Du 14 au 22** : Salon technique international de l'équipement et de la gestion des hôtels, restaurants, *cafés et collectivités (Equip'Hôtel)*, porte de Versailles, de 9 h. 30 à 19 h. ; nocturne le 15, jusqu'à 22 h.
- **Du 18 au 22** : Salon des antiquaires, Mulhouse (Haut-Rhin).
- **Du 19 au 28** : Salon régional de *l'automobile, Toulouse (Haute-Garonne)*.
- **Du 20 au 24** : Salon régional de l'automobile, de la moto et du cycle, Albi (Tarn).
- **Du 20 au 27** : Salon lyonnais de la caravane, Lyon (Rhône).
- **Du 20 au 28** : salon Neige et Montagne, Paris.
- **Du 20 au 29** : Salon international de la photographie, du cinéma substandard et de l'optique, porte de Versailles, de 10 h. à 19 h. (nocturne le 26, jusqu'à 22 h.). *Réservé* aux professionnels les lundis 22 et 29.
- **Du 25 au 29** : Salon international de l'équipement des commerces et des métiers (Equip'Mag), porte de Versailles, de 9 h. à 18 h.
- **Du 26 au 29** : Salon professionnel de *la pharmacie, Lyon (Rhône)*.
- **Du 26 octobre au 4 novembre** : salon la Fleur et le Papillon, Caen (Calvados).
- **Du 27 au 29** : Salon de l'automobile, *Guingamp* (Côtes-du-Nord).
- **Du 30 octobre au 11 novembre** : Salon du confort ménager et de la famille, Lille (Nord).
- **Du 30 octobre au 11 novembre** : Foire *internationale et gastronomique*, Dijon (Côte-d'Or).
- **Du 31 octobre au 11 novembre** : Salon du bricolage, CNIT, de 10 h. à 19 h. (nocturne les 2, 6, 9 nov., *jusqu'à 22 h.*).
- **Du 31 octobre au 11 novembre** : Conforexpo, exposition du confort ménager, Bordeaux (Gironde).
- **Du 31 octobre au 11 novembre** : *Foire d'automne, Grenoble (Isère)*.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 septembre 1979 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 14 décembre 1977 portant création d'une *commission nationale* et d'une mission interministérielle pour les Français musulmans.

DES ARRETES

● Portant application de la loi du 13 juillet 1979 et du décret du 27 septembre 1979 sur les *fonds communs de placement* ;

● Modifiant un précédent arrêté portant organisation de l'école nationale supérieure féminine d'agronomie.

Visites, conférences

MARDI 2 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre, M. Ragueneau : « Les souterrains gothiques du collège des Bernardins et ses alentours » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 5, rue du Mail, Mme Chapuis : « Décors intérieurs des trois *hôtels du « Clan Colbert »*.

15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Hulot : « Bibliothèque nationale ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Meyniel : « Souvenirs littéraires en l'hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier : « Les Halles, la Cour des miracles, la tour de *Jean-sans-Peur* ».

CONFERENCES. — 19 h., 13, rue *Etienne-Marcel* : « Epanouissement complet du cœur et de l'esprit » (Association de méditation transcendantale ».

15 h., 62, rue Madame : « Le pays d'Egypte, à la *fois* décor et acteur ».

19 h., 62, rue Madame : « La conception mésopotamienne de la naissance du monde » (Arcus).

15 h., Cour carrée, porche rue de *Rivoli, M. de La Roche* : « *La Cour* carrée du Louvre et la Saint-Barthélemy, l'église Saint-Germain-l'Auxerrois ».

18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, salle des ingénieurs A. et M., J.-C. Stevens, film : « l'Egypte millénaire et le Nil légendaire » (Autour du monde).

Transports

● *Traversée de la Manche : baisse des tarifs*. — Les Sealink Ferries, filiale commune de la S.N.C.F. et de British Railways offriront, à partir du lundi 1er *octobre*, un rabais de 50 F sur un parcours simple et de 100 F sur un aller et retour aux voyageurs empruntant avec leur voiture les lignes trans-Manche Boulogne-Folkestone et Dieppe-Newhaven.

Jusqu'au 7 octobre à la porte de Pantin et à Chatou

Les foires à la ferraille sous le signe de l'austérité

Les deux grandes foires à la ferraille d'automne, qui sont organisées aux mêmes dates, à Paris, du 28 septembre au 7 octobre, à la porte de Pantin et dans l'île *de Chatou*, prétendent l'une et l'autre à la succession de l'ancienne foire du boulevard Richard-Lenoir, *elle-même héritée* des foires aux lards et aux hardes qui remontent au treizième siècle.

En fait, les « foires ennemies » se sont partagé le marché parisien des *amateurs de brocante*... et de jambons. La foire de la porte de Pantin, qui a l'avantage d'être dans Paris, sous les gigantesques parapluies de fonte des halles aux bœufs, aux veaux et aux moutons, attire une clientèle populaire à la recherche des curiosités en tous genres.

Plus loin vers l'ouest, sur la route des résidences secondaires de la vallée de la Seine et de la Normandie, la foire à la brocante de Chatou draine des amateurs plus fortunés, en quête de meubles régionaux ou d'art populaire. Le Syndicat des antiquaires (1), qui s'est installé dans l'île de Chatou, fait, cette année, une « campagne vérité » et garantit à l'acheteur que « *la marchandise lui est vendue pour ce qu'elle est* ». Est-ce à dire que jusqu'alors les brocanteurs faisaient passer les vessies pour des lanternes, les copies pour des *meubles authentiques et le* plaqué pour du massif ? Il paraît difficile de croire qu'une décision *syndicale venue d'en haut suffise* à « *moraliser la profession* » comme l'assure avec optimisme le président Pierre Daveau. Saluons tout de même cette initiative téméraire dans un monde où foisonnent les meubles et objets trafiqués. Chacun sait que « quand les bons font défaut, les malins *font des faux* ».

D'un côté ou l'autre de Paris, *la « marchandise » déballée* par les brocanteurs est à peu près la même. Au chineur de prendre ses risques, cela fait partie du jeu. Laissons à Pantin l'avantage au poids : avec plus de mille deux cents exposants, la Ferraille parisienne est devenue aujourd'hui la plus grande foire à la brocante du monde entier. Dès l'ouverture, les marchands américains, allemands, belges, hollandais, italiens et japonais font leur provision de brocante.

Les affaires sont plus dures avec les particuliers, qui marchandent *avec acharnement*. « *L'argent ne sort pas des poches* », disent les brocanteurs, *mais* les prix continuent à monter. Les meubles régionaux sont toujours très demandés malgré des hausses de 15 % par rapport à l'an dernier. On ne trouve plus de table de ferme ou de pétrin à moins de 3 000 F. Un buffet bas vaut de 7 000 à 8 000 F, une armoire encore davantage, qui dépasse les 15 000 F pour peu qu'elle soit sculptée. *Les bronzes* ont augmenté de 25 % en un an : il faut compter 100 F le centimètre pour une œuvre fin dix-neuvième, soit 10 000 F pour un gladiateur ou une vénus casquée de 1 mètre de haut. Seuls les meubles *de marqueterie* — d'ailleurs assez rares — sont à des prix relativement stables, *tout comme le jambon*, qui se maintient à 36 F le kilo avec os.

Les foires à la ferraille d'automne sont les baromètres de la brocante. Et cette année l'aiguille ne décolle pas de la zone des basses pressions : ce sont les acheteurs qui manquent le plus.

JEAN BEDEL.

(1) SNACO : Syndicat national du commerce de l'antiquité et de l'occasion.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

chef de division gestion prévisionnelle du personnel

NIGER

La Direction Générale d'une importante Société Minière et de traitement de minerais employant environ 1500 personnes (personnel local et expatrié), recherche pour le NIGER son Chef de Division G.P.P. et Formation. Sous l'autorité du chef du Département Personnel, en étroite collaboration avec les Directions des différentes unités d'exploitation, il aura la responsabilité de la gestion prévisionnelle du potentiel humain de la Société dans une optique d'africanisation de qualité. Pour réaliser cette tâche il élaborera des plans pluriannuels de recrutement et de développement des hommes, animera les activités Recrutement et supervisera un centre de Formation Permanente (ouvriers et agents de maîtrise) dont il contrôlera les activités pédagogiques (analyse des besoins, organisation des stages, coordination des actions ...).

Ce poste conviendrait à un cadre expatrié de formation supérieure (Technique ou Scientifique), âgé d'au moins 35 ans, ayant acquis une expérience professionnelle dans la gestion des hommes ou dans la Fonction Personnel d'au moins 5 ans, si possible, dans une société minière ou de carrières importantes. Cette opportunité peut également convenir à un spécialiste du personnel occupant un poste fonctionnel et désireux d'élargir ses responsabilités opérationnelles à l'expatriation.

Les conditions d'expatriation sont celles qui conviennent à un cadre supérieur expatrié (logement de fonction, voiture de service, congés 10 mois/2 mois, transfert sans limite d'épargne, conditions de vie agréables, possibilités de scolarisation...).

Ecrivez aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP sous référence 60-M à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.

membre de Syntec



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

Attaché de direction grande exportation

Le Groupe français qui entreprend cette recherche est un spécialiste universellement reconnu dans ses fabrications (pour le produit dont il est question il est numéro 1 mondial). La clientèle est constituée d'industriels transformateurs et elle est suivie par des agents locaux.

Secteur : Extrême-Orient, Australie, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud.

Il s'agit de prendre la responsabilité du marché, de la diffusion et des produits, et d'assurer la réalisation des budgets.

C'est la mission d'un homme de formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieur) ayant déjà vécu ce type d'expérience et connaissant si possible l'Extrême-Orient.

Les déplacements, évidemment d'assez longue durée, occupent les 2/3 du temps.

La rémunération prévue est de l'ordre de 150 000 F/an.

SEFOP remercie les exportateurs dont la compétence coïncide avec cette offre de lui adresser leur dossier sous réf. AD 1009 M.



SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Pour suivre la constante expansion de notre Société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

MANAGEMENT CONSULTING

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiatives, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal se situerait entre 25 et 35 ans et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- Nous vous apprendrons nos techniques qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le management, la fabrication, l'administration, les ventes et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Nous promettons à ceux qui nous prouveront leurs capacités à assimiler et à mettre en œuvre nos méthodes des résultats rapides tant dans leur position personnelle que dans leur situation matérielle.
- Dans la mesure où des déplacements hebdomadaires sont indispensables à notre activité, votre lieu de résidence actuel ne présente pas d'importance.
- La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue (allemand ou néerlandais) constituerait un atout supplémentaire. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et de préférence le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 Bruxelles, BELGIQUE
sous la référence LF 24799, qui transmettra.

SOCIETE AGRO-INDUSTRIELLE
recherche pour
CAMEROUN
CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
ayant formation comptable supérieure
Expérience africaine souhaitable
Conditions habituelles aux expatriés
Envoyer C.V. avec photo + prétentions salaire
N° T 015770 M REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES
296-15-01

SHRM

Importante Holding de Sociétés spécialisées dans la gestion hôtelière de camps miniers, de chantiers de construction et de barges pétrolières, recherche pour l'ETRANGER des JEUNES CADRES DE HAUT NIVEAU susceptibles de devenir à brève échéance des

DIRECTEURS DE FILIALES

Les candidats d'âge minimum 30 ans, de formation supérieure (Grandes Ecoles de commerce ou équivalent) parfaitement bilingues anglais, doivent avoir une expérience de 5 ans dans la direction d'une entreprise et être familiés des problèmes de gestion.

Ils seront directement rattachés à la Direction *Générale du Groupe à MARSEILLE, devant laquelle* ils seront responsables des résultats et du développement de leur Société.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous la réf. 567 à S.H.R.M. 113, rue de l'Evêché 13002 MARSEILLE



Battelle
Centres de recherche de Genève
désire engager
pour son *centre de technologie industrielle*

INGÉNIEUR

spécialisé en thermique (chaudières domestiques et industrielles, échangeurs, équipements solaires).

Conditions requises :
— Quelques années d'expérience industrielle.
— Aptitude à aborder des sujets très divers en thermique et à concevoir des équipements (prototype et produits).
— Langues : anglais indispensable, langue maternelle allemande ou française.
— Connaissance de la programmation (Fortran) souhaitée.

Les intéressés sont priés d'adresser leur candidature, accompagnée d'un bref C.V., d'une photo et de leurs prétentions de salaire, au chef du personnel, BATTELLE, 7, route de Drize, CH-1227 CAROUGE-GENEVE (Suisse).

Le Premier Hôtel de DOUALA - CAMEROUN
(catégorie Luxe - 100 chambres - 140 employés)
cherche

DIRECTEUR COMPTABLE et FINANCIER
ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est un homme de 35 ans minimum, de niveau DECS, ayant environ 10 ans d'expérience d'un poste de responsabilité. Expérience Hôtellerie ou collectivité souhaitée.

Ecr. avec C.V., photo et salaire actuel s/réf. 9020 à
Marie GILMERT
CONSEIL EN RECRUTEMENT
47, rue de Prony - 75017 PARIS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

2 ans d'expérience minimum en coloration capillaire pour diriger laboratoire, capable de creer, mettre au point des formules.

Age indifférent.

Devra voyager périodiq. U.S.A., MOYEN-ORIENT.

Adresser curriculum vitae et prétentions à M. BAROUX, 11, square Lamartine, 91000 EVRY.

IMPORTANT EDITEUR SCOLAIRE
recherche

DÉLÉGUÉ (E) PÉDAGOGIQUE

possédant véhicule
pour campagne de présentation manuels scolaires
dans établissements scolaires,
du 15 octobre 1979
au 15 juin 1980

— Bon niveau de culture génér.
— Dynamisme, sens et goût du contact.
— Rigueur, organisation, goût de l'efficacité.
— Intérêt pour l'enseignement.

Une expérience de l'enseignement ou de la formation constitue un atout supplémentaire. Formation initiale lors d'un stage payé à PARIS.

Secteur à pourvoir :
départements : 02, 08, 10, 21, 51, 52, 55, 58, 59, 89.

Envoyer candidature avec C.V. au Service du Personnel des Editions BORDAS
37, rue Boulard
75014 PARIS.

Agence de presse économique européenne cherche Universitaire (Economie, Droit, Sc. Po, etc.), bonne connaissance de l'anglais, pour sa rédaction à Bruxelles. - Ecrire : E.I.S., 46, av. Albert-Elisabeth 1040 Bruxelles (Belgique)

Organisme d'État en Algérie recherche, pour Alger

INGÉNIEUR mécanique
spécialisé REPARATION NAVALE.

Salaire et avantages interess. Logement assuré. Ecrire avec C.V. et photo, à JD/140, HAVAS (B.P. 907) 76002 ROUEN.

TRAVAUX PUBLICS INGÉNIEUR CHEF DE PARC

Nous recherchons un ingénieur de formation de base mécanique (diplôme Grande Ecole), ayant une expérience professionnelle, d'une dizaine d'année environ, dans le domaine des Travaux Publics, qui lui a permis d'acquérir une très bonne connaissance non seulement des engins, mais surtout de la gestion d'importants parcs de matériels T.P. Possédant parfaitement son métier (nous comptons lui confier d'importantes responsabilités de conseil et d'organisation), il lui sera en outre nécessaire de parler couramment l'espagnol, le poste à pourvoir nécessitant un séjour dans un pays d'Amérique latine

Merci de nous écrire (joindre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle) en rappelant la réf. 9.479 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR ROUTIER

Un Bureau français d'Ingénieurs Conseils, chargé de la supervision de la construction d'une route en Afrique noire, recherche un ingénieur diplômé (E.T.P., I.N.S.A.) ayant au moins 5 ans d'expérience en travaux routiers. Cet ingénieur, à qui nous confierons des responsabilités de contrôle, doit nécessairement avoir déjà eu une expérience des chantiers en Afrique.

Merci de nous écrire (joindre C.V.) en faisant état de votre dernière rémunération.

Indiquez sur l'enveloppe la réf. 5.514 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.



emplois régionaux

A Toulouse... un patron intellectuel et commerçant

Pénétrer un *marché*, développer un chiffre d'affaires, c'est un jeu qui vous amuse. Vos vendeurs, vous aimez les entraîner, susciter leur initiative. Gérer, rendre compte, vous en reconnaissez l'impérieuse nécessité. Mais il vous arrive de regretter l'effervescence intellectuelle de vos années universitaires, cette participation à la vie artistique et culturelle de la cité qui était vôtre. Vous avez un peu le sentiment d'avoir décroché.

Réconcilier vos goûts et vos compétences, c'est le pari que vous propose un groupe, unique en son genre, qui distribue des produits touchant aux loisirs et à la culture des Français. Vous aurez à créer et faire prospérer, avec son appui, une affaire qui réalisera rapidement, à Toulouse, avec un effectif d'une soixantaine de personnes, un chiffre d'affaires de quarante millions.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA étudieront avec nous l'intérêt que représente pour vous une telle opportunité. Ecrivez-leur sous référence 791 278 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SEREG
Schlumberger

Département
ROBINETTERIE INDUSTRIELLE
recherche son

RESPONSABLE CONTROLE QUALITE

de formation INGENIEUR (A.M., I.D.N. ou équivalent ...).
Le candidat, débutant ou ayant quelques années d'expérience *(de préférence en fonderie) se verra confier la responsabilité du* service contrôle qualité.

Une évolution de carrière intéressante peut être envisagée au sein de notre Société pour un candidat à fort potentiel.

Le poste est à pourvoir dans notre usine de RUFFEC (Charente).

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée à Service du Personnel - B.P. 11 - 16700 RUFFEC.



le Crédit Mutuel

6è Etablissement Bancaire Français
recrute pour sa Fédération de LAVAL

un Juriste Fiscaliste
EXPERIMENTE

70.000 / 90.000 F an

Spécialiste de la fiscalité des entreprises, il devra être en mesure de traiter tous les problèmes du Groupe relatifs à ce domaine.

un Chef de Service Financier

70.000 / 90.000 F an

Devenu, après 7 ou 8 ans de banque minimum, un spécialiste des questions «Titres et Bourse» et capable d'encadrer une dizaine de personnes.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions
Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse Normandie
Service du Personnel
B.P. 724 - 53002 LAVAL CEDEX

Lévi-Tournay Pub

Très importante société recherche pour une usine laitière fabriquant plusieurs types de produits
UN

CHEF DU SERVICE QUALITÉ

Membre de l'équipe de Direction

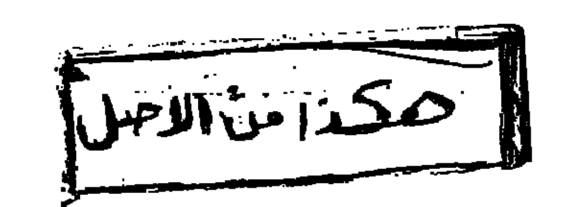
- Il supervisera le **CONTROLE QUALITÉ** de l'ensemble des produits (M.P., Produits finis, emballages et conditionnement...) et animera dans ce cadre une équipe de 60 personnes.
- Il assurera **l'ASSISTANCE SCIENTIFIQUE** auprès de la Production.

Ce poste conviendrait à un ingénieur

I.N.A., E.N.S.I.A... ou E.N.S.C.P., E.S.C.O.M...

Ayant l'expérience de la direction d'une équipe, et possédant de solides connaissances de chimie et de bactériologie, acquises par au moins dix ans d'expérience dans des activités de contrôle qualité.

Adresser curriculum vitae détaillé à n° 27.490 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INDUSTRIE TEXTILE

DIRECTEUR DES VENTES

TROYES — 120.000 francs +

La filiale d'un groupe textile fabriquant et distribuant des sous-vêtements de marque nationale cherche son Directeur des Ventes. Dépendant du Directeur de l'entreprise et dans le cadre de la politique commerciale et des objectifs du groupe, il est responsable des ventes. En étroite liaison avec le responsable marketing il assure la coordination et l'animation de son équipe (20 personnes).

Le candidat retenu (30 ans au moins), de formation commerciale supérieure aura une expérience réussie dans l'animation des hommes mais il aura aussi été un homme de terrain.

Ecrire sous référence 085 à : A.L. CONSEIL
123, avenue de Villiers, 75017 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

CHRONO-ANALYSEURS CONFIRMÉS
PRÉPARATEURS CONFIRMÉS
AGENTS DE MÉTHODES CONFIRMÉS

Formation D.U.T. mécanique ou équivalent.

- Hommes de contact et dynamiques ;
- Bonne pratique du M.T.M. ;
- Expérience plusieurs années dans l'industrie de moyennes ou grandes séries pour prendre en charge :
  - amélioration des postes de travail ;
  - réduction des coûts de production ;
  - élaboration des standards de temps ;
  - établissement des gammes opératoires.

Lieu de travail : SAINT-AVOLD.

Ecrire avec curr. vitae, photo et prétentions à : PERCEVAL (référ. M. 13) - 16, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.



Ingénieur Entretien et Travaux
120 000 F

La filiale française d'un groupe international recherche son chef du service entretien.
Il aura en charge la planification des travaux et le suivi du budget, les interventions et dépannages, la mise au point des machines et la maintenance.
Ce poste conviendrait à un ingénieur Arts et Métiers ou équivalent ayant une expérience en bureau d'études et une pratique de la fonction entretien, de préférence dans l'industrie chimique ou parapharmaceutique.
La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.
Le poste est à pourvoir à 100 Kms à l'Ouest de Paris dans un environnement agréable.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 909332 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

ESSEC, EDHEC, ESC
direction des ventes

LILLE

Un groupe important de Production ALIMENTAIRE (marques nationales à forte notoriété) cherche pour prendre la responsabilité de la clientèle Grossistes du NORD de la France un JEUNE CADRE COMMERCIAL de VALEUR.

Il aura avec son équipe à animer un réseau d'Entrepôts. La formation supérieure demandée ou son équivalent est nécessaire pour aider la clientèle à progresser, selon la politique commerciale poussée, très performante de la Société.

Ce sera un homme de conception et de réalisation : stratégies - objectifs - contrôle.

Adressez au Cabinet R.C.C., lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération actuelle, photo sous référence 9412-M à

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

RTC

LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC
CENTRE INDUSTRIEL DE CAEN
recherche

un jeune ingénieur physico-chimiste

Diplômé d'une Grande Ecole (une thèse de 3è cycle, en complément serait très appréciée)
Pour renforcer les équipes de ses laboratoires de développement optoélectronique et microélectronique.

Le candidat doit être très attiré par des études techniques de haut niveau sur les semiconducteurs *faisant appel à des connaissances étendues en physique et chimie.*

Il doit également avoir des contacts humains faciles et parler couramment anglais.

Adresser lettre manuscrite et photo à Monsieur BOUCLIER - Chef du Personnel
B.P. 6025 - 14001 CAEN CEDEX.

IMPORTANT ORGANISME DE PRÉVOYANCE
recherche
POUR LYON ET RÉGION

UN COLLABORATEUR
DYNAMIQUE

POUR UN POSTE DE
DÉLÉGUÉ AUX ENTREPRISES

STATUT CADRE
(âge minimum 25 ans)

- Bonne formation ;
- Goût des contacts humains et des questions sociales ;
- Déplacements fréquents à prévoir ;
- Voiture souhaitée.

NOMBREUX AVANTAGES SOCIAUX

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 1518 à MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

Ingénieur Commercial
Produits Techniques

RHONE-ALPES - Filiale d'un groupe français de premier plan, cette société (C.A. 530 Millions de Francs, 2000 personnes) pratique des méthodes modernes de gestion décentralisée.
Elle fabrique et commercialise des produits techniques destinés aux constructeurs de matériels roulants et a conquis en 3 ans + de 50 % du marché français. Elle recherche, pour développer la commercialisation de produits nouveaux, UN INGENIEUR. Au delà d'une mission commerciale portant sur la négociation d'affaires importantes auprès de clients peu nombreux, cet ingénieur travaillera dans une petite équipe, aura des relations avec les fournisseurs et coordonnera les programmes de production et de vente.
Ce poste intéresse un ingénieur de formation, possédant au minimum une expérience réussie de 3 à 4 ans dans la commercialisation de produits industriels.
Il sera fortement motivé par la réalisation d'objectifs de vente (C.A., volume et part de marché) et capable de négocier à des niveaux élevés. Il pratiquera l'allemand et si possible l'anglais. La rémunération et les perspectives d'évolution ainsi que la résidence dans une région agréable constituent des attraits complémentaires pour ce poste.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. M 803 à A. RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — RHONE-ALPES
« Le Vikings »
17, rue Louis Guérin - 69100 VILLEURBANNE
Tél. : (78) 89.37.16

DIRECTEUR DE L'EXPORTATION

LA SOCIETE :

Importante Société

SECTEUR ALIMENTAIRE

en expansion continue spécialisée dans la distribution de produits laitiers, désire accroître son développement par une intensification de ses exportations.

LA MISSION :

Sous l'autorité du Directeur Général, il devra diriger un service de 15 personnes dont 2 responsables de zone, développer les ventes en maintenant une excellente image de marque et proposer une politique d'expansion et d'adaptation des produits.

L'HOMME :

Le poste requiert une personne d'expérience en distribution de produits alimentaires ayant une connaissance des langues étrangères, une forte personnalité d'animateur, de vendeur, de gestionnaire et une autorité naturelle.

Poste à pourvoir en PROVINCE SUD (ville universitaire agréable).

Pour un premier contact envoyer C.V., photo et rémunération souhaitée à No 27585, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.



CHEF DES VENTES

SUPERIOR premier groupe européen de bagages et maroquinerie recherche pour son département hypermarchés, en progression constante, un homme jeune. Il devra être un négociateur confirmé auprès des centrales d'achats et justifier de résultats performants en tant que Directeur Régional des Ventes de produits de grande consommation (alimentaires de préférence).
En accord avec le Directeur Commercial, il définit la politique et les conditions de vente de son unité, gère un budget de structure et de promotion, transmet à la Société toutes les informations utiles concernant l'évolution de son marché.
Il doit être mobile pour encadrer et animer 6 vendeurs sur toute la France.
Lieu de résidence : Besançon.
Veuillez envoyer curriculum vitae, photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 803 à :

HORACE conseil 97, rue de Richelieu 75002 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SEITHA
Lyon - Villeurbanne

conditionnement d'air,
énergies nouvelles, économies d'énergie
recherche

INGENIEURS ou TECHNICIENS CHARGES D'AFFAIRES

Ils devront coordonner les étapes, l'approvisionnement des fournitures, le montage. Ils seront responsables du budget et du planning. Ils assureront les relations avec les clients.

Missions en France et à l'étranger.

INGENIEUR pour le SAV

Il participera au fonctionnement et à la promotion de ce service.

Formation souhaitée pour ces différents postes : Arts et Métiers ou similaire.

Ecrire sous référence 96 ou 37, au Cabinet GATIER, 32 rue Barrême, 69006 Lyon.
Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier

Ville socialiste de 40.000 habit., à 100 km de Paris, cherche
SECRETAIRE GENERAL
30 ans envir., ayant expérience
Ecr. n° 8.645, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Assoc. Jeunesse Educ. Populaire recherche pour LYON

RESPONSABLE DÉLÉGUÉ (E) RÉGIONAL (E)
base à LYON
Salaire brut 1980 d'environ 4.100 F X 13

CHARGE (E) :
- Prospection, mise en place, suivi des chantiers de jeunes en région Rhône-Alpes, Franche-Comté (contacts avec associat., élus locaux) ;
- Relations av. administrations régionales, départementales ;
- Rech. de financ. régionaux ;
- Représentation régionale de l'association et diffusion de de l'info sur ses activités.

Adr. lettre candidature + C.V. + photo, avec 15-9-1979, à
CONCORDIA 27, rue Pont-Neuf 75001 Paris

Société d'Expertise Comptable en expansion, région NORD, recherche

JURISTE et FISCALISTE
EXPERIMENTE

Adr. C.V. manuscrit complet + photo + prétentions, à n° 8.668, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09
Discrétion assurée

GROUPE IMPORTANT
INDUSTRIE ALIMENTAIRE
recherche pour sa
FILIALE CHARENTE

CHEF DU SERVICE
ENTRET. ET TRAVX NEUFS

Ingénieur AM-ECAM-ICAM-ENSI
Officier mécanicien 1re classe, 5 à 7 ans d'expérience (Mécanique, Electricité, Froid)

Capable d'animer une équipe d'hommes et de gérer les budgets entretien et investissements.
Rémunération : 90.000/120.000 F suivant expérience.

Adress. C.V., prétentions, s/réf. SARD (mentionnée sur envel.)
EMPLOIS et CARRIERES
30, rue Vernet, 75009 PARIS

Foyer de jeune travailleur, Evreux, recrute
ANIMATEUR ou ANIMATRICE
Adr. candidature et C.V., F.J.T. B.P. 663 27006 EVREUX Cedex

IMPORTANTE SOCIETE
implantée en CHAMPAGNE, recherche
recherche

COLLABORATEUR EN LOGISTIQUE ET TRANSPORTS

âgé de 28 ans minimum - Situation d'avenir
Formation désirée : I.U.T. Logistique et Transports ou Ingénieurs I.N.S.A.
Expérience dans le domaine désirée.

Adresser curr. vitae et prétentions sous le n° 8.850 au journal « le Monde », qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DU SUD-EST
distribuant du matériel de notoriété mondiale pour le génie climatique

recherche

pour MARSEILLE

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

IL SERA RESPONSABLE :

- du Bureau d'Etudes
  - pour la détermination des besoins
  - pour l'élaboration des devis
- du Service Commercial
- de la négociation des gros marchés.

Le candidat, Ingénieur d'une Grande Ecole, aura acquis, dans le domaine du froid, au moins 5 ans d'expérience.

IL DEVRA AVOIR UNE BONNE CONNAISSANCE TECHNIQUE DU FROID.

Il aura, enfin, une bonne maîtrise de l'anglais commerciales de haut niveau et à l'encadrement d'une équipe commerciale.

Il aura en fin une bonne maîtrise de l'Anglais technique.

REMUNERATION : 140 000 F +

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo, à :

CRONOS 99, boulevard Sakakini, 13005 MARSEILLE.

qui transmettra.
DISCRETION ASSUREE.

Ville de CHATEAUROUX (Indre), 55.000 habitants, recrute
ATTACHE CONTRACTUEL
pr service scolaire, péri-scolaire et culturel, diplôme 2e cycle d'études supérieures exigé.
Adr. candidat., av C.V. détaillé, photo et copie des diplômes, à M. le Maire de Châteauroux, 36018 Châteauroux Cedex avant le 31 octobre 1979

Le BUREAU de RECHERCHES GEOLOGIQUES et MINIERES
recherche
pour son département
GEOTHERMIE
à ORLEANS

— 1 INGÉNIEUR FORAGES PROFONDS
expérience pétrolière ou équivalente souhaitée.

— 1 INGÉNIEUR PRODUCTION
(essais, réservoirs, diagraphies
Anglais indispensable

Adr. candidature avec C.V., références et prétentions, à B.R.G.M. - D.P.E.L. avenue de Concyr, B.P. 66009 45018 ORLEANS Cedex

---

SOCIÉTÉ DE CONSEILS JURIDIQUES
recherche
SPECIALISTE
DROIT DES SOCIETES
au minimum 2 à 3 ans d'expér. professionnelle, intéressantes perspectives d'avenir.
Indiquer prétentions et joindre C.V. détaillé et une photo.
Discrétion garantie.
S'adresser : P. SANS, 7 bis, rue du Général-Cérez, à LIMOGES - Tél. (55) 79-25-22.

ENTREPRISE
MOYENNE IMPORTANCE
(100 personnes environ)
REGION GRENOBLE
et appartenant à importani Groupe Européen de serrurerie générale et systèmes de verrouillage
recherche

INGÉNIEUR B.E.

Pr développement de nouveaux produits. Formation mécanique générale (A.M. - I.N.S.A. - E.N.S.I. ou équival.). Connaissance approfondie en cinématique et résistance des matériaux. Expér. préalable B.E. (2-3 ans) et Fabrication (3 à 5 ans) souhaitée. Langue allemande fortement appréciée. Au minimum anglais courant indispensable.

Env. C.V. man., photo et prét., s/n° 625, à I.F.P.A., 36, av. Mal-Randon, 38000 Grenoble. Discrét. abs. Rép. ass. env. av. adr. jte

---

La filiale française d'une importante société allemande créant une unité de fabrication dans l'Est de la France, dégage une opportunité professionnelle pour un

Directeur d'Usine

Très centré sur la fabrication (organisation, gestion de production, méthodes, personnel).

Rendant compte au siège de la filiale, cet ingénieur de formation A. & M ou similaire pourra faire état d'une expérience positive d'au moins 7 ans, si possible dans le contexte de la carrosserie industrielle (structure, habillage, tôlerie finition, peinture).

L'allemand paraît indispensable pour les relations avec la société mère.

Il s'agit d'un poste évolutif quant aux responsabilités et à la rémunération déjà stimulante dès le départ pour un collaborateur de valeur - Possibilités de logement facilitées.

Nous vous suggérons de faire parvenir votre C.V. *complet précisant niveau de rémunération* actuel et date de disponibilité sous. REF. N° 816 à notre conseil qui traitera confidentiellement votre dossier.

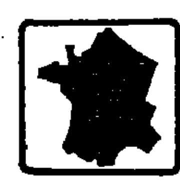
5-7, rue Pierre Perrat
57000 METZ
Tél. : (87) 68.96.44

managing

INGENIEUR AM ou TP confirmé

Pour sa délégation de Bordeaux, une importante Société d'ingénierie recherche un ingénieur Arts et Métiers ou Travaux Publics, ayant une grande expérience de B.E.T et de Chantiers.

Adresser candidature sous référence 1475 M à rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



PETITJEAN & Cie

Société industrielle de biens d'équipement, fabrication candélabres d'éclairage public, mats de lignes, leader dans sa spécialité, 3 usines, plus de 1.200 salariés, 160 kms Sud-Est Paris,

recherche

Direction technique :

agents de méthodes

Mission : définir les gammes de fabrication, le choix des processus, proposer des améliorations dans les meilleures conditions de temps et coûts.
2/3 en atelier - 1/3 en bureau.
Esprit d'ordre, de méthode et de précision.

Titulaires âge 30 ans minimum, 5 ans d'expérience, bac F1 construction mécanique, DUT génie mécanique, BTS bureau d'études / AET ou BTE.

Département Galvanisation :

agent technico-commercial

Mission : organiser *la* prospection et le développement de la clientèle, assurer *la* gestion commerciale de la commande à la livraison et à la facturation.

Titulaire : formation technique de base (*métallurgie*) *complétée* par quelques années d'expérience dans un poste commercial.

Direction commerciale :

agents commerciaux

Mission : préparer et suivre les dossiers administratifs et financiers des commandes clients, répondre aux demandes de prix, rédiger les demandes d'études, assurer les relations avec les services intérieurs : B.E., méthodes, contrôle, etc...

Titulaire âge 25 ans minimum, libérés obligations militaires, formation commerciale de base, 1ère expérience appréciée.

Adresser dossier de candidature, rémunération incluse, photo récente à
Direction du Personnel
PETITJEAN et Cie
510 X - 10080 Troyes Cedex

Centre International de Recherches Dermatologiques

GALÉNISTE

(Recherche fondamentale)

Nous recherchons un jeune chercheur ayant au moins un diplôme de 3e cycle avec une connaissance pratique des méthodes modernes d'évaluation et de la préparation des formulations.

Une expérience dans le domaine des formulations pour application par la voie percutanée sera appréciée.

Les principaux aspects du travail seront :
- l'étude de la libération des principes actifs ;
- la recherche et la préparation des nouvelles formulations.

Le candidat travaillera dans l'équipe de Galénique.

Notre centre, récemment créé dans la région de Nice, se consacre à la recherche fondamentale en dermatologie dans un esprit multi-disciplinaire.

Adresser curriculum vitae à :

C.I.R.D.
SOPHIA-ANTIPOLIS
06560 VALBONNE

Implantée dans une ville agréable du Sud-Ouest, la Société (1200 personnes) occupe une place dominante sur son marché. Elle fabrique des produits techniques (textile, plastique, caoutchouc) utilisés dans de nombreux secteurs de l'industrie. Elle recherche :

un DIRECTEUR COMMERCIAL

Cadre de haut niveau, de formation supérieure (HEC, ESSEC) pour coordonner l'activité commerciale de ses départements et développer ses ventes à l'étranger. Age optimum 40 ans. Trilingue anglais allemand. Grande expérience export. Référence 940 M.

un CONTROLEUR DE GESTION

Pour affiner et contrôler les procédures administratives et comptables existantes et les compléter pour mettre en place un véritable contrôle de gestion. Age optimum 32 ans. Formation économique supérieure (Grande Ecole Commerciale, Sciences Eco. ...). Bonnes connaissances comptables (niveau DECS) et informatique. Référence 941 M.



22 rue St. Augustin 75002 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Préciser la référence du poste.

AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE HAUTE NORMANDIE

recherche

CADRE COMMERCIAL

E.S.C. ou équivalent

- Au sein d'une équipe chargée de favoriser le développement économique de la région, son rôle sera de prospecter et d'assurer le suivi des projets d'implantation industriels et tertiaires.
- Expérience 2 ans souhaitée.

Adresser curriculum vitae à A.R.D., B.P. 548, 76005 ROUEN CEDEX.

Une entreprise industrielle (400 millions de CA, 1.600 personnes) premier fabricant français de machines à laver, filiale THOMSON-BRANDT, recherche à LYON

RESPONSABLE DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE

De préférence de formation ingénieur, il prendra en charge les actions déjà lancées : enrichissement des tâches, aménagement d'horaires. Il développera des actions nouvelles avec l'assistance technique des méthodes. Il est responsable d'une équipe ayant en charge la sécurité des personnes et des biens.

Ce poste convient à un candidat possédant *l'expérience de cette fonction*, ou ayant assumé des responsabilités de ce type en production ou en organisation ou *méthodes, et ayant comporté des relations* avec le personnel ou ses représentants. Il dépend hiérarchiquement du Chef du Personnel.

Ecrire Cabinet GATIER, Service T, 32 rue Barrème 69006 LYON. Réponse assurée et motivée.

Cabinet Gatier



100 Agences ou Filiales en France. Plus de 30 implantations à l'étranger. C.A. 3,8 Milliards dont 40 % hors de France, recherche

INGENIEURS débutants

X - Ponts et Chaussées - Centrale - Mines ETP - AM...

Après une formation concrète et progressive sur le terrain, nous offrons des responsabilités d'ingénieur travaux qui conduiront à moyen terme à la Direction d'Agence ou de Filiale, c'est-à-dire, au métier d'entrepreneur.

La fonction implique donc un goût marqué et des aptitudes pour les contacts humains à tous niveaux, les relations commerciales et la gestion d'affaires.

La formation se fera en France, les affectations ultérieures pourront se situer tant en métropole qu'à l'étranger. Nous demandons donc aux candidats une grande disponibilité au plan géographique.

Si les responsabilités réelles, les réalisations concrètes vous attirent, faites-nous part de vos motivations et adressez CV, photo et prétentions sous référence IT4 à Société Routière Colas - Service du recrutement - 39 rue du Colisée 75008 PARIS.

LE GROUPE DOCKS DE FRANCE
2e Succursaliste Français
recrute un

ASSISTANT EN AFFAIRES SOCIALES

Le candidat retenu aura :
- Une formation supérieure (Licence - Maîtrise - Grande Ecole) ;
- 27 ans minimum ;
- 3 ans d'expérience au moins dans la fonction personnel dans son ensemble ou dans les secteurs Conditions de Travail, Formation, Relations Sociales ;
- Une disponibilité géographique totale pour affectation dans toute grande ville du territoire national.

La fonction est évolutive et pourra déboucher sous 3 à 5 ans sur une fonction de Responsable des Affaires Sociales d'une des sociétés d'exploitation (2.000 salariés en moyenne dans chaque filiale).

Env. C.V. man. et souhaits de rémunér. à n° 8.658, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. Les entretiens de candidature se dérouleront à BORDEAUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT

recherche
pour la région Nord

UN RESPONSABLE D'ANALYSE PROGRAMMATION

rattaché au Directeur informatique,

Il devra posséder une formation supérieure et une expérience de plusieurs années dans l'informatique.

Il devra essentiellement :
- Etudier et mettre en forme les demandes des utilisateurs avec l'aide des responsables de groupe de programmation ;
- Suivre la conception et la réalisation des projets jusqu'à leur mise en exploitation ;
- Contrôler l'adéquation du personnel aux besoins des utilisateurs.

Adr. candidatures manuscr., photo et prétent. à O.P.N. - Service OSD
1, rue des Sept-Agaches, 59042 Lille Cedex, q. tr.

Black & Decker

Nº 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

Crée, dans le cadre de sa Nouvelle ORGANISATION de PRODUCTION
Le Poste de

RESPONSABLE SYSTEMES GESTION DE PRODUCTION

Basé à Dardilly (69)

et placé sous l'autorité du Directeur des Approvisionnements et de la Distribution, il participera à l'optimisation des activités de ce service en concevant et mettant en œuvre des outils et méthodes de gestion élaborés : Tableau de bord, statistiques ... En outre, il assurera les liaisons nécessaires avec le Département Informatique dans le cadre de l'informatisation de la gestion de production et des stocks.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Diplômé, âgé de 27 ans au moins, familiarisé *avec l'informatique et souhaitant* valoriser une première expérience acquise, de préférence, en gestion de production. La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise. L'importance et la forte expansion de la Société. offre de réelles possibilités de carrière.

Ecrire avec CV + prétentions à :
C. NICOLAZZI - Service du Personnel
BLACK & DECKER
BP 417 69210 Lyon cédex 01

Agence Financière de Bassin Seine Normandie
Sous-Direction ressources en eau
3, rue Saint-Charles
75015 PARIS

recherche

pour sa délégation régionale CHAMPAGNE/ARDENNES

UN JEUNE INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

Châlons-sur-Marne — 68.000 F.

Après une période de formation à Paris, il sera amené, à partir d'enquêtes sur le terrain, à participer à l'élaboration de schémas d'aménagement des eaux.

Le candidat retenu, ingénieur hydraulicien diplômé (ENSI GRENOBLE ou TOULOUSE) débutant ou possédant une première expérience, disposera de bonnes qualités de contact, d'expression et de rédaction, et devra faire preuve d'autonomie dans le travail.

Ecrire avec curriculum vitæ et photo en vue d'une convocation directe des candidats pré-sélectionnés.

---

responsable de l'information financière

Un important groupe européen immobilier recherche son Responsable de l'Information Financière.
Le candidat retenu devra avoir 2 ou 3 ans d'expérience dans un service d'analyse financière de banque ou d'agent de change.
Il sera chargé :
- *d'élaborer le rapport annuel du groupe,*
- *de piloter son introduction en Bourse,*
- *de suivre la conjonction boursière, ainsi que les titres des principales sociétés concurrentes côtées,*
- *d'assurer l'information des analystes financiers extérieurs sur la vie du groupe.*

Il participera aux études de restructuration, suivra le tableau de bord des différentes sociétés du Groupe et fera leur analyse financière.
Poste très intéressant et d'avenir pour un candidat dynamique sachant s'intégrer dans une équipe jeune.
Lieu de travail : ville de province à 2H de Paris.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 3465 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.



Fromageries BEL

recrute pour son
Centre de recherche
situé à VENDOME (Loir et Cher)

un spécialiste en génie industriel alimentaire et biochimique

Niveau Ingénieur ou équivalent.
30 ans minimum. Anglais indispensable.

MISSIONS :
- étude de nouveaux appareils de fabrication/
- applications de nouvelles technologies au Centre de recherche et dans les usines du Groupe.

Le candidat sera avant tout un homme de terrain et aura une bonne expérience en industries alimentaires.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à Fromageries BEL, Service du Personnel, 4, rue d'Anjou 75008 PARIS.

INGÉNIEURS ou ATTACHÉS COMMERCIAUX

LILLE - CAEN et ORLÉANS

- Nous vendons des solutions techniques adaptées aux exigences de chacun de nos clients en matière de télécommunications.
- Vous savez mener une analyse approfondie sur les problèmes de l'entreprise.
- Nous sommes une importante société de matériels téléphoniques qui vous apportera tous les supports nécessaires pour assumer efficacement la responsabilité d'un territoire de vente.
- La vente est votre métier, vos résultats le prouvent.
- Notre système de rémunération (fixe élevé + primes) est très motivant.

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la ville choisie au n° 9.025.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL NATIONAL
avec filiales dans
le Nord, le Lyonnais, les Pays de Loire,
recrute :

UN CONTROLEUR DE GESTION

Ce collaborateur secondera étroitement la Direction Administrative et Financière de la Société Holding en élaborant la synthèse de l'information de gestion pour l'ensemble du Groupe (contrôle *budgétaire, gestion économique, etc.*), il apportera une assistance aux filiales pour assurer l'efficacité des systèmes en place et leur évolution.

Ce poste conviendrait à un *homme* ayant une expérience de contrôle de gestion en entreprise — une expérience complémentaire comme Conseil *serait appréciée* — sur *la* base d'*une* formation de type expertise-comptable ou école commerciale option financière.

Age minimum souhaité 30 ans.

Cette fonction implique une résidence à LILLE.

Adresser curriculum-vitae détaillé avec photo et souhait de rémunération, sous référence 81.610, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra *réponse assurée.*



SHRM

Importante Holding de Sociétés spécialisées dans la gestion hôtelière de camps miniers, de chantiers de construction et de barges pétrolières recherche pour son Département RESTAURATION INTERNATIONALE le :

COLLABORATEUR IMMEDIAT D'UN DIRECTEUR GENERAL

RESPONSABLE D'UNE ZONE GEOGRAPHIQUE

- Résidence : MARSEILLE
- Age : 30 ans minimum
- Diplômé : ESSEC ou HEC ou SUP de CO ou INSEAD ou SCIENCES PO.
- Langues étrangères : anglais courant, espagnol souhaité.
- Qualités recherchées : Initiative, sens de l'organisation, du commandement et des contacts humains.
- Déplacements fréquents à l'étranger.

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous réf. 123 à :

S.H.R.M
113 rue de l'Evêché 13002 MARSEILLE

Dans le cadre de la mise en place de sa nouvelle organisation, la VILLE DE NANTES recrute :

UN RESPONSABLE du service du contrôle des tiers

Les « tiers » concernés sont tous les organismes extérieurs dans lesquels la Ville est directement impliquée (S.E.M., Sociétés concessionnaires, organismes divers bénéficiant de garanties d'emprunt, etc.).

Placé sous l'autorité du Directeur des Services Extérieurs, ce responsable aura pour mission d'apporter à l'Administration municipale les éléments d'information qui lui sont nécessaires pour maîtriser en permanence les risques qu'elle prend comme actionnaire ou comme garant.

Un tel poste conviendrait à un candidat possédant de solides connaissances en comptabilité, fiscalité, droit et économie, et justifiant d'une pratique de plusieurs années du contrôle de gestion.

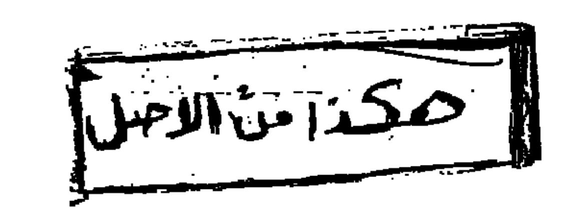
Les candidatures, accompagnées des curriculum vitae détaillés et des prétentions des postulants, sont à adresser à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville 44036 NANTES CEDEX. Elles seront reçues jusqu'au 1er novembre 1979 dernier délai.

CONCEPTEUR-RÉDACTEUR

Une bonne plume à idées servie par un heureux caractère pour s'intégrer dans une agence A.A.C.P. qui a la chance de travailler au vert dans l'une des plus belles régions de France : la Franche-Comté.

Si vous aimez... ou pensez pouvoir aimer, écrire à : Serge Bastien Publicité, boîte postale 1093, 9, rue du Capitaine-Faure - 25002 Besançon Cedex.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

organisera à Paris les 7, 8, 9 Novembre 79 un

concours

pour le recrutement d'

ADMINISTRATEURS FINANCIERS

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française
- être âgés de 27 ans au — et 35 ans au +
- *être titulaires d'un des diplômes exigés des candidats au 1er concours d'entrée à l'ENA*
- avoir assumé pendant une durée minimum de 3 ans des fonctions d'analyse ou de contrôle dans un ou plusieurs établissements de caractère financier.

Les candidatures doivent être adressées à la C.N.C.A. avant le 19 Octobre 1979.

Pour tous renseignements concernant le programme du Concours et les conditions d'inscription, téléphoner au :

Service du Personnel de la C.N.C.A.
83, bd. Pasteur - 75015 PARIS
Tél. : 320.56.40

THOMSON-CSF

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR DE GESTION confirmé

Ayant plusieurs années d'expérience. Connaissant I.B.M. 370 - COBOL - ASSEMBLEUR - DL 1.
Il devra assurer le développement de plusieurs projets en temps réel et aura la responsabilité de l'évolution de chaînes existantes.

La formation CICS sera assurée par l'entreprise.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions au :
SERVICE DU PERSONNEL
68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

TEC
TECHNIQUES EUROPEENNES DE COMMUTATION

Nous sommes un des deux premiers fabricants français de relais, électro-aimants, automatismes, et le premier exportateur dans notre spécialité (40 % de notre production). En France, nous sommes 300, mais nous nous appuyons sur un Groupe comptant 3.500 personnes.

Pour assurer la promotion de nos ventes en **ALLEMAGNE, SUISSE et AUTRICHE**

nous recherchons un

chef de vente export

De niveau B.T.S. ou ingénieur, maîtrisant parfaitement *l'allemand parlé*, il aura une expérience réussie de la vente en milieu industriel. Animateur de nos 16 bureaux en Allemagne, Suisse et Autriche, il déterminera et fera appliquer notre politique commerciale dans ces pays, avec une grande autonomie.
Le poste est basé en région parisienne.

Pour un premier contact, envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :

TEC
31, rue du Général-Leclerc - 60250 MOUY.

---

emplois régionaux

Le Centre de Recherches Pharmaceutiques
SEARLE
Recherche et Développement situé à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes)
recherche pour son Laboratoire d'Histologie

UN (E) SUPERVISEUR D'HISTOLOGIE

Il (elle) sera sous la responsabilité d'un anatomopathologiste, aura un bon niveau de connaissances générales et une bonne maîtrise des techniques *histologiques* et des problèmes d'organisation d'un laboratoire (animation des techniciens dont il (elle) aura la responsabilité, classement et archivage des prélèvements et *données*, *définition* et prévision des approvisionnements dans le respect des contraintes réglementaires).

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. précis et souhaits à
SEARLE
Réf. 24, B.P. 23/06560 Valbonne
Renseignements sur ce poste peuvent être obtenus en appelant (93) 33-91-33, poste 217

Bureau d'Etudes à Besançon recherche

INGÉNIEUR

Il doit être diplômé d'une gde école Centrale, I.N.S.A., E.T.P. Il justifie d'une expérience de 5 ans dans les études relatives aux plans de transport stationnement circulation. *Des connaissances* aux problèmes liés à l'urbanisme conceptuel et opérationnel sont nécessaires. Une expérience des projets réalisés en milieu urbain ainsi que des connaissances en calcul économique sont appréciées.
Adr. C.V. dét. av. prétent. et *photo*, à 8.642, « *le Monde* » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Labo CNRS de Photochimie de Gde Ecole offre bourse thèse. *Envoyer* C.V., photo, téléph., à M. FOUASSIER, ENSCMu, 68093 MULHOUSE CEDEX

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

SLIGOS

UNE DES PREMIERES SOCIETES DE CONSEIL ET SERVICES EN INFORMATIQUE

CREE DANS LE CADRE DE SON IMPORTANT DEVELOPPEMENT

UN POSTE MARKETING FRANCE "GESTION COMMERCIALE"

UNE MISSION DE RESPONSABILITE ET DE HAUT NIVEAU

- **Un rôle de Chef de Produit** : il aura à définir les lignes de développement des produits de gestion commerciale et de gestion de production et programmera leur évolution à court et moyen terme.
- ***Un rôle de Chef de Marché*** : il assurera les relations avec les organisations professionnelles. Il participera pour les produits de gestion commerciale et de gestion de production à la définition de la politique commerciale du groupe et interviendra auprès des différents centres régionaux pour en assurer la diffusion. Il coordonnera la formation des *équipes commerciales de Paris et de province* à ces produits ainsi que la participation de SLIGOS aux manifestations professionnelles.

UNE SOLIDE EXPERIENCE ET UN PROFIL DE GRANDE QUALITE

Ce poste nécessite :

- une formation supérieure (Grande Ecole Commerciale, DECS ou équivalent)
- *une expérience de plusieurs années dans le domaine de la gestion*
- une expérience commerciale de haut niveau dans le domaine des services informatiques
- une grande initiative et une réelle responsabilité.

Adresser lettre de candidature, C.V. et photo sous pli confidentiel à
C. CIRIER - SLIGOS - 91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Etablis en BANLIEUE SUD DE PARIS, nous fabriquons des produits de GRANDE CONSOMMATION que nous vendons à des INDUSTRIELS (C.A. H.T. 110 millions de francs)

Dans un état de concurrence active, nous devons développer nos ventes, rechercher de nouveaux marchés et promouvoir l'évolution des produits. Dans cet esprit, nous souhaitons renforcer notre équipe commerciale existante par un

CADRE COMMERCIAL

ayant vocation à être notre FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

- Cet homme, âgé de 33 ans environ, a nécessairement une formation supérieure, concrétisée dans le domaine commercial (ESCP, ESCAE...).
- Il a le goût des contacts et de réelles aptitudes à la vente.
- C'est à la fois un homme d'action et de réflexion qui appuie l'élaboration de la politique commerciale *aussi bien sur la* gestion que sur la connaissance concrète des besoins du marché.

Adresser C.V. et rémunération actuelle à N. 5266 *PUBLICITES REUNIES*
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Filiale (500 personnes) d'un Groupe Multinational américain recherche pour son siège à PARIS son

ASSISTANT-CONTROLLER

Rattaché au controller, il assumera la supervision des fonctions *liées à sa tâche* : comptabilité générale et analytique, reporting, trésorerie, fiscal, etc.

Le candidat retenu, de formation ESC, ESSEC, HEC, etc aura déjà acquis une expérience soit dans un cabinet d'audit, soit dans un poste similaire en entreprise et connaîtra la comptabilité anglo-saxonne.

La maîtrise de l'ANGLAIS est indispensable.

La réussite à ce poste assurera des possibilités réelles de promotion.

Adresser C.V. et prétentions, sous référence AC/111 à :
COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy
75012 PARIS à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

COGEPLAN

LA SSCI D'UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE RENOM S'INSTALLE A EVRY (91).
Elle dispose d'un réseau de minis et d'un 370/148 VM-CMS mettant en œuvre VSAM et DL 1 *et respecte la philosophie IPT*. Complétant son équipe sur cette nouvelle localisation, elle cherche :

un analyste confirmé (réf. 3648 LM)

Il maintient et développe les applications de facturation avec le souci d'optimiser les traitements et seconde le chef de projet.
C'est un homme de métier. Il pratique l'Assembleur mais il a également la maîtrise d'un langage évolué, COBOL ou PL 1 et par goût du concret souhaite continuer à faire de la technique.

un ingénieur informaticien (réf. 3649 LM)

Il intervient auprès des PME du groupe comme conseil volant et se déplace pour des durées variables. Il a une bonne compétence en gestion et sait mettre en œuvre des minis en COBOL.
C'est un ingénieur ou un universitaire (MIAGE).
Il a acquis une première expérience (1 à 3 ans) et brûle de voler de ses propres ailes.

un ingénieur technico-commercial (réf. 3650 LM)

Il a pour mission d'orienter puis de mettre en application la politique commerciale qui repose sur *l'utilisation de progiciels* et, *en région d'Evry particulièrement*, la vente de TAF sur gros ou minis systèmes. Il doit apporter en 18 mois un C.A. de 1 à 2 MF.
Ce poste s'adresse à un technicien ayant acquis son expérience de l'avant-vente en SSCI ou *avec l'équipe "logiciel" d'un constructeur et qui souhaite prendre une plus grande dimension* commerciale.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (sous référence correspondante) à *"Carrières de l'Informatique"*.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

SPECIALISTE SYSTEME

Nous cherchons pour **le service informatique d'une de nos Sociétés spécialisée dans le financement des entreprises**, un spécialiste système.
Il s'intégrera à une équipe dont le rôle est de :

- mettre au point des outils permettant la gestion du Télétraitement et de la base des données,
- assurer l'assistance technique à l'ensemble du service.

Nous souhaitons :

- une expérience de 3 à 5 ans,
- une bonne connaissance pratique d'IBM-D.O.S., de **C.I.C.S.** et du **V.S.A.M.**

Adresser C.V. sous réf. 134, Service Recrutement - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

COLAS

100 Agences ou Filiales en France. Plus de 30 implantations à l'étranger. C.A. 3,8 Milliards dont 40 % hors de France, recherche

AUDITEURS INTERNES

Ils seront chargés de contrôler dans nos agences et filiales :
- la réalité des actifs,
- le respect des procédures comptables et administratives,
- la bonne application des règles internes et de la législation en matière de gestion du personnel

Diplômés de l'enseignement supérieur, les candidats *auront acquis au moins 5 ans* d'expérience soit comme auditeur, soit comme responsable administratif et comptable.
Les postes sont basés au siège social parisien mais la fonction implique de fréquents *déplacements* (50 % du temps) en province et éventuellement à l'étranger.
A moyen terme, l'expérience acquise permet à ceux qui le souhaitent, d'évoluer vers un poste de responsable opérationnel en France ou à l'étranger.
Adressez lettre, CV, photo et prétentions sous référence AI2 à Société Routière Colas - Service du Recrutement - 39 rue du Colisée 75008 PARIS.

---

conseil fiscal

CABINET INTERNATIONAL
PARIS

VOUS AVEZ :

- sérieusement progressé pendant 5 années en cabinet ou en société,
- un bon jugement professionnel,
- le sens des relations avec les clients.

Vous vous sentez limité dans votre progression et vous souhaitez découvrir de nouveaux horizons.

NOUS VOUS OFFRONS :

la possibilité de développer votre carrière en élargissant vos connaissances dans le conseil auprès d'entreprises françaises et internationales au sein d'une équipe enthousiaste et dynamique, où le souci de la qualité prime.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée sous référence 10.155-M (en mentionnant le nom *des cabinets auxquels ils* ne faut pas communiquer la candidature) à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. *International Classified Advertising*
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Ordis

VOUS avez :

- 30 ans minimum,
- une formation supérieure,
- de bonnes capacités d'animateur et un dynamisme *communicatif*,
- une bonne expression écrite et orale,
- une expérience informatique de 5 ans au minimum,
- des références comme Responsable B.E. ou comme Chef de Projets importants.

VOUS nous intéressez comme :

responsable bureau d'études informatiques

Prouvez-le nous en nous adressant plutôt qu'un C.V. traditionnel, un courrier dans lequel vous nous présentez votre candidature.

NOUS sommes implantés dans l'Est parisien à 5 mn *de la Porte de Pantin*.

NOUS sommes un service informatique de 25 personnes, équipé d'un IBM 370/138.

NOUS avons investi pour implanter une méthodologie d'étude et de réalisation associée à des outils. Nous avons besoin à ce poste d'une personne qui se soit fait en la matière une philosophie compatible avec la nôtre.

Adresser courrier sous référence SE 7 à :

Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber Paris 9è

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS OPHTALMIQUES

recrute :

VENDEUR EXPORT

Pour la commercialisation de lentilles de contact à l'exportation.
Pour réussir à ce poste, il faut être un spécialiste en exportation et si possible connaître le produit.

Stage de formation assuré
Le poste est à pourvoir à PARIS

Envoyer C.V. détaillé et manuscrit avec photo et indication des prétentions à nº 27.010, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex *01*, qui transmettra.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche pour SERVICE BREVETS

INGENIEUR ELECTRONICIEN

1 à 2 ans d'expérience dans la propriété industrielle

- Libéré des obligations militaires.
- Nationalité française exigée.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec *curriculum* vitae (*en précisant* les domaines techniques ou une expérience a été acquise) et prétentions à L.C.T., boîte postale 40, 78 – VELIZY-VILLACOUBLAY.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche dans le cadre de ses développements systèmes de télécommunications

INGÉNIEURS ou INFORMATICIENS

GRANDES ÉCOLES OU ÉQUIVALENT

Pour l'étude du logiciel de test d'unités microprogrammées, calculateur et périphériques.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise. Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : L.C.T.,
18-20, rue Grange-Dame-Rose,
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

GRAND GROUPE CHIMIQUE MONDIAL

INGENIEUR DES VENTES

Un des premiers groupes industriels mondiaux implanté solidement sur le marché national a pris la décision d'accentuer encore sa présence dans le domaine des spécialités chimiques à forte technologie.

Cet ingénieur des Ventes à l'entière responsabilité de son volume d'affaires sur le marché national. Il est également responsable de son profit. Il commercialise deux lignes de produits dont l'une s'adresse à une clientèle industrielle peu nombreuse et homogène, l'autre à une clientèle industrielle plus hétérogène.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur chimiste diplômé. Il justifie d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans la vente en milieu industriel de spécialités chimiques élaborées. Il maîtrise parfaitement la langue anglaise.
Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 420 Y, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

SOCIÉTÉ DE VENTE PAR CORRESPONDANCE DE PRODUITS CULTURELS
(Région Parisienne)
Recherche

ASSISTANT(E) AU RESPONSABLE du RÉPERTOIRE MUSIQUE CLASSIQUE

IL EST OFFERT
- Un travail motivant dans une entreprise en pleine expansion ;
- L'intégration dans une équipe jeune ;
- Des possibilités d'évolution ;
- Une rémunération intéressante.

IL EST DEMANDÉ
- Connaissance approfondie de la musique classique ;
- Sens commercial ;
- Aptitudes à organiser, planifier et gérer ;
- Formation supérieure ;
- Bonne connaissance de l'anglais.

Envoyez C.V. et prét. à l'attention du Chef du Personnel, sous n° 8.641, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transm.

CARAVANES

RESPONSABLE COMMERCIAL

Cette société commerciale, filiale française d'un des premiers constructeurs européens de caravanes, s'est imposée rapidement sur le marché national. Actuellement, elle commercialise plus de 10.000 caravanes avec un réseau de 160 concessionnaires.

Ce développement rend nécessaire la création d'un poste de Responsable Commercial : il prend en charge, anime et contrôle l'ensemble des services commerciaux de l'entreprise. En amont, il supervise le service des ventes et l'équipe commerciale opérationnelle ; en aval, il organise et gère les services logistiques et l'administration des ventes.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 30 ans minimum, de formation supérieure, possédant une expérience commerciale réussie dans une fonction d'animation et de gestion. La connaissance de la distribution par un réseau de concessionnaires est un atout important.

Merci d'adresser sous réf. M 6239 D, C.V. détaillé et rémunération souhaitée à François Sanchez qui étudiera confidentiellement votre candidature.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

ROUCAIRE
INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES
recherche
pour son laboratoire d'application

UN TECHNICIEN CHIMISTE

Ses fonctions comporteront :
- Essais, mises au point et démonstration de méthodes et appareils divers, ceux notamment qui concernent l'électrochimie et la biochimie clinique.
- Une expérience dans ces domaines est souhaitable.
- Des déplacements ne sont pas à exclure

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
ROUCAIRE - BP 65 78140 VELIZY

CGV

Le Groupe SNAPEC RUSSENBERGER
filiale de la COMPAGNIE GENERALE DES VOITURES
pour assurer sa politique de développement et de diversification, recherche 2 INGENIEURS à qui seront confiés les postes de :

Directeur Recherche et Développement du Groupe

Ce responsable, basé à ROUEN, prendra en charge les projets de recherche et de développement des produits nouveaux, de la conception à l'industrialisation.

L'électromécanique et l'électricité courants faibles sont à la base de ces produits de grande série.

Il animera une équipe d'une dizaine d'Ingénieurs et Techniciens, possèdera une expérience confirmée de direction comparable, où il aura démontré :
- ses compétences techniques polyvalentes,
- son sens de l'animation et de la création,
- sa pratique industrielle (standardisation, réduction de coûts, etc...).

Son action s'inscrira largement dans le développement et l'évolution du groupe.

L'anglais est souhaité. (Réf. 459 M)

Directeur Industriel et Commercial

d'une unité de 300 personnes environ en REGION PARISIENNE.

Cette société du groupe fabrique et commercialise des interrupteurs et voyants pour l'industrie française et étrangère, principalement dans les secteurs électroménager, télécommunications, électronique, chauffage...

Rattaché directement à la Direction Générale, il assurera une direction complète sur les plans humain, technique et économique pour, à la fois, optimiser l'outil de production et assurer le développement commercial France et Export.

Il sera plus particulièrement appelé à s'intéresser à la recherche de nouveaux marchés et à l'évolution des produits actuels.

Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur de 35 ans minimum, possédant une très solide expérience de gestion et d'organisation d'unité industrielle acquise de préférence dans des secteurs d'activité similaire.

L'anglais est indispensable. (Réf. 457 M)

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseil

Pour ces 2 postes, merci d'adresser votre dossier complet de candidature en précisant la référence choisie à notre Conseil, ALGOE, 9 bis route de Champagne 69130 ECULLY.

Membre de SYNTEC

CHAINE DE MAGASINS
recherche

NEGOCIATEUR
200.000+

Professionnel de la négociation pour achat/location de magasins dans Paris et sa région et parfois dans quelques villes importantes en Province.

Position de salarié possible ou indépendant sous contrat ou commissions par magasin.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous no 27494 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



KODAK PATHÉ
SEVRAN (93)
recherche

ÉLECTROTECHNICIENS

- Titulaires d'un BTS
- Libérés des obligations militaires

pour assurer la maintenance de matériel professionnel hautement automatisé.

Salaire intéressant

Ecrire ou téléphoner au
Service du Personnel
Rond-Point George Eastman
93270 SEVRAN
Tél. : 383.93.00 Poste 302

SKF Acier, filiale de SKF Steel
commercialise des aciers spéciaux en France
et crée le poste de

Responsable Logistique
100 000 +

Les principales missions de son service : négocier et acheter, gérer le stock et le dépôt, livrer et facturer.

Les préférences de la Société vont à une personnalité d'au moins 30 ans, très expérimentée dans le négoce de l'acier et la gestion des stocks, pratiquant l'Anglais et ayant utilisé l'outil informatique.

Merci d'adresser C.V., photo et salaire actuel à CINOREN 104, rue Lafayette 75010 Paris, sous N° 9101, que nous avons chargé de ce recrutement.

cinoren

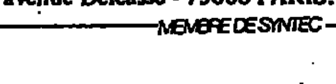
Challenge pour un D.G.

Sur le marché des produits biologiques et des équipements pour centres de diagnostic et de recherche médicale ou pharmaceutique, notre filiale française a conquis, en trois ans, une place de choix. Que nous voulons encore améliorer sensiblement.

C'est le Directeur Général, artisan de ce progrès, que nous recherchons. Un gestionnaire complet et avisé ? Oui, certes, mais aussi un " développeur ". Qui sait établir des objectifs raisonnablement ambitieux et a la passion de les atteindre. La connaissance du milieu biomédical et diagnostic lui sera précieuse, comme de bonnes bases en biologie et chimie. Tant mieux s'il est également ouvert à l'électronique et à l'informatique : c'est l'avenir...

Si vous pensez qu'il vaut mieux diriger une petite affaire qui progresse qu'être neutralisé dans une lourde structure qui étouffe, c'est peut-être votre chance. Ecrivez rapid[illegible]nt aux consultants de SIRCA sous référence 792 280 M. L'angla[illegible]nt la langue de travail dans notre groupe, vous avez compris qu'il vous faut être pratiquement bilingue.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC



Groupe Industriel (C.A. 250.000.000), recherche

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

avec perspective de succession.

La fonction comprend:
- la vie des Sociétés (conseils et assemblées);
- le Service juridique (notamment protection des marques);
- les Services généraux;
- la supervision des Services de Personnel.

Formation souhaitée:
Grande Ecole avec études juridiques et au moins 10 ans d'expérience professionnelle incluant des responsabilités de direction administrative et de direction du personnel.
Rémunération de l'ordre de 160.000 F.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 77.501 M à: Alain SARTON
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.

---

transac groupe CGE

leader de la péri-informatique française pour faire face à sa croissance exceptionnelle en vue de nouveaux développements de terminaux intelligents, de mini-ordinateurs et de guichets bancaires
offre à de

JEUNES INGENIEURS

ayant une première expérience d'organisation et d'informatisation de la production - moyenne et grande série - la possibilité de devenir :

chefs de projet

Après la réalisation complète d'un système interne de gestion de la production en liaison avec les autres traitements informatiques de la Compagnie, les candidats retenus auront des possibilités importantes d'évolution vers d'autres secteurs d'activité.



Prière envoyer candidature manuscrite avec CV, photo et prétentions au Service des Relations du Travail
TRANSAC S.A.
Centre Pierre Herreng
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.



THOMSON-CSF
La Direction Informatique
renforce l'équipe système de son centre de COURBEVOIE
- les moyens matériels en pleine extension sont AS6, 3032, AS5, 3850 et un réseau de 300 terminaux.
- les techniques à mettre en œuvre sont : MVS, TSO, VTAM, CICS, APL.

Elle recherche :

UN RESPONSABLE SYSTEME

formation grande école ou équivalent technicien d'excellent niveau, apte à animer une équipe de 5 à 6 personnes.

UN INGÉNIEUR SYSTEME

directement opérationnel 2 à 4 ans d'expérience sur matériel IBM

UN INGÉNIEUR SYSTEME

débutant grande école ou équivalent formation assurée

Vous disposerez de tous les moyens nécessaires à de grandes réalisations. Un salaire à la mesure de vos compétences.
Envoyer CV détaillé et prétentions à Mme JACOB Conseil en Recrutement Europ Facilities 30, rue du Château 92200 Neuilly.



ELI LILLY (C.A. France : 600 MF)
Filiale d'un groupe international, recherche pour sa DIVISION FINANCIÈRE :

COMPTABLES EXPÉRIMENTÉS

Formation DECS, expérience minimum 2 à 3 ans

1 - COMPTABILITÉ CLIENTS (Réf. JP 257 M)
Il contrôlera l'ensemble des opérations de Comptabilité Commerciale en veillant au bon fonctionnement des systèmes et au respect des procédures.
Il développera une gestion dynamique des comptes clients afin de contribuer à l'amélioration du ratio clients.

2 - COMPTABILITÉ GÉNÉRALE (Réf. JP 258 M)
Il sera chargé de l'étude et de la mise en place de nouvelles procédures comptables et financières ainsi que de l'élaboration des documents fiscaux.
Bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne souhaitée.

Outre leurs solides connaissances comptables, les candidats sauront s'adapter aux méthodes informatiques et posséderont des qualités de contact, ainsi que de bonnes notions d'Anglais.

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un C.V., d'une photo et de vos prétentions à ELI LILLY FRANCE S.A. Département du Personnel - 203, Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD.

HAVAS CONTACT



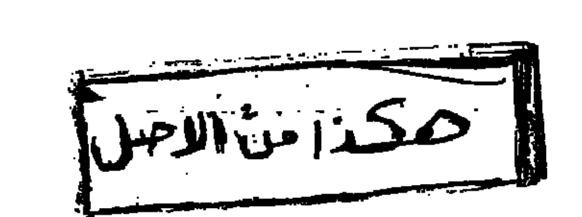
AGRO-EXPORT

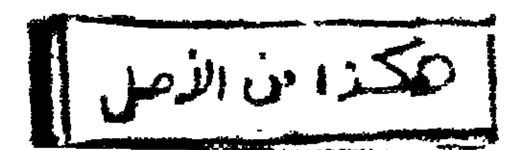
Dans le cadre d'une équipe déjà constituée et performante, LA QUINOLEINE recherche UN RESPONSABLE DE ZONE pour la vente de ses produits phytosanitaires en EUROPE DE L'EST.

- Votre connaissance des techniques agronomiques et des langues : anglais (et allemand apprécié) ainsi que votre âge : 30 ans au moins, font déjà de vous un interlocuteur de poids.
- Votre expérience de la vente (produits de consommation, export, produits phytosanitaires éventuellement) vous a rendu fin négociateur et bon analyste des marchés qui vous seront confiés.

Si vous avez ces atouts, ou d'autres, pour faire vos preuves, vous pourrez aussi développer vos responsabilités internationales dans notre équipe.

Adressez votre lettre manuscrite avec C.V. photo et prétentions à M. F. CASTANIER, Directeur Export, qui s'engage à vous répondre confidentiellement.
Sté LA QUINOLEINE - 43, rue de Liège - 75008 PARIS.
(Sous référence 6000).





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72



ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Important Laboratoire Pharmaceutique recherche pour sa DIRECTION EXPORTATION un

CHEF DE DEPARTEMENT GEOGRAPHIQUE

Ce poste comporte la responsabilité de :
- La gestion commerciale d'un secteur constitué de plusieurs pays Africains.
- La promotion des produits et l'animation des délégués médicaux.

Basé à Paris, ce poste implique des déplacements sur le terrain pendant environ 1/3 du temps.

Une bonne connaissance de l'anglais et l'expérience de 3 ans dans un poste similaire sont indispensables.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions sous la réf. 77492 M. à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

UTA Compagnie Aerienne Française

offre au sein de sa Division Comptable Aéroport du Bourget

● **un poste d'Études d'Organisation**

Le candidat jouera un rôle d'organisateur et d'interlocuteur de l'informatique pour plusieurs systèmes d'information importants.
Il est demandé : **Formation supérieure ENSI ou ECG.** Connaissances sérieuses des techniques d'organisation et de la méthodologie informatique.
Expérience 2 à 3 ans indispensable. Poste évolutif pour candidat de valeur.

● **Plusieurs postes de Techniciens Comptables**

BTS ou DUT Comptable. Expérience professionnelle et connaissances anglais souhaitées.
Mobilité des candidats appréciée pour missions Outre-Mer.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : UTA DASJ Sélection Recrutement B.P. 7. 93350 Aéroport du Bourget.

Emplois et Carrières

Afin de développer sa ligne de produits SPÉCIALISTE FRANÇAIS DE FERMETURES INDUSTRIELLES POUR LE BATIMENT ET LES VÉHICULES UTILITAIRES

recherche un :

JEUNE INGÉNIEUR COMMERCIAL

Répondant au profil suivant :
- formation : SUP. de CO ou équivalent ;
- anglais couramment, connaissance d'allemand souhaitée ;
- expérience de 3 à 4 ans d'un Service de MARKETING.

Le titulaire du poste se verra confier les responsabilités suivantes :
- recherche de produits nouveaux (Europe/USA) ;
- étude de leur rentabilité pour la Société et ses filiales hors France ;
- *mise en place de leur distribution.*

Ecrire sous le n° 27.726 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Poste à créer — Banlieue NORD

Ingénieur Electronicien Ese, Isep...
Responsable de projets

Notre société fait partie d'un des très grands groupes industriels français. Nous concevons et *réalisons des matériels très performants destinés à un* marché porteur.

Notre programme de travail actuel comporte plusieurs projets en cours de *démarrage de sorte que l'ingénieur engagé pourra avoir l'entière responsabilité* d'un des projets. Rattaché au Responsable du Service Etudes Electroniques, il pilotera l'activité d'une petite équipe de techniciens pluridiscipli*naires - 6 personnes - et assurera la mise en place de méthodes de travail* adaptées ; il devra assumer des décisions d'ordre technique : il sera en contact avec nos différents services et nos clients.

Ce poste très actif s'adresse à un ingénieur électronicien, 28 ans minimum, ayant déjà eu des responsabilités dans la conception de projets impliquant électronique, informatique, électricité, électro-mécanique, *mécanique.*

Une formation complémentaire A.M. est appréciée, de même que des connaissances en électronique analogique, microprocesseurs, traitement du *signal, automatisme. Bonnes notions d'anglais nécessaires.*

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, sous réf. 71517/M à R. VERDET - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Membre de Syntec

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.



dans le cadre de l'expansion de son département
LOGICIELS D'APPLICATION
recherche

1 INGENIEUR INDUSTRIE

expérimenté dans les domaines :
- contrôle de production
- techniques mathématiques d'aide à la décision.

Ayant :
- une expérience informatique concrète
- une pratique courante de l'anglais.

Le poste à pourvoir comporte les fonctions suivantes :
- *conseils auprès de nos utilisateurs*
- aide à la formation de notre force de vente
- supervision d'une équipe d'informaticiens

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions Monsieur D. YON - *S.A. BURROUGHS* - 230-242 Avenue Laurent Cely - B.P. 50 92231 GENNEVILLIERS.

CADRES COMMERCIAUX

Votre première approche de la vie active, vos ambitions personnelles, vos qualités de contact vous orientent vers un poste de vente.

Nous sommes la filiale d'un groupe international, commercialisant une gamme de produits allant du minicopieur aux systèmes de duplication les plus élaborés.

Nous voulons vous confier, après formation, bien sûr, la responsabilité d'un portefeuille de clients *importants ou d'administrations,* ce qui suppose des négociations, à niveaux élevés devant déboucher, *comme vous pouvez vous en douter, sur la conclusion* d'accords commerciaux.

Une formation supérieure (maîtrise de gestion, E.S.C., ...) est donc nécessaire, mais il faut aussi une personnalité de premier plan capable de s'imposer dans les contacts et garder le contrôle de son client.

Ce poste offre de réelles possibilités d'évolution pour des candidats de fort potentiel.

Mireille DIAZ vous remercie de lui adresser votre lettre de candidature + C.V. sous Réf. V. 77 à RANK XEROX - Sce Orientation, Recrutement - 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

RANK XEROX

Plain Champs

Yves KERNEVEZ a le plaisir de vous annoncer la création de son Cabinet le 1er OCTOBRE

Yves KERNEVEZ
RECRUTEMENT - FORMATION
15, avenue Victor Hugo 75116 PARIS
Tél : 205 88 78

MEDIA PA

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT
recherche pour la REGION PARISIENNE

JEUNES INGENIEURS TRAVAUX

de formation Grandes Ecoles (Centrale - Ponts et Chaussées - T.P. etc)

Intégrés au sein d'équipes structurées, ils auront l'occasion de se former aux techniques les plus avancées et aux méthodes de *management* les plus modernes.

Ces postes ouvrent de larges perspectives d'évolution de carrière et de responsabilités.

Envoyer C.V. et photo à No 27152, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.



---

jeunes diplômés
ESC - SC. Eco - Droit

Nous sommes l'une des principales sociétés d'assurances privées et notre expansion nous amène à rechercher de futurs

responsables de régions

à qui nous donnerons une formation technique et commerciale, pour leur confier progressivement de larges responsabilités opérationnelles sur notre réseau commercial, au sein de régions.

Les candidats qui auront *notre préférence seront âgés d'environ 25 ans,* et se caractériseront par leur tempérament dynamique et leur motivation pour une profession active et variée.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers *de candidature sous référence* B 4799 à Nicole Ribault 1, rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom — membre de Syntec



Pour application de gestion sur IBM 4331 recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

Niveau DUT ou équivalent
Expérience 3/4 ans - COBOL, GAP II.
Poste à LEVALLOIS (92)
Adresser C.V. et prétentions à M. DUET
Gallia 126/130 rue Jules Guesde
92303 LEVALLOIS PERRET.

SOCIETE MULTINATIONALE souhaite engager

CHEF DE PROJETS

Sous la responsabilité du Chef de Service, il contribuera à la mise en place des applications nouvelles ou *en cours de réalisation.*

Nous apprécierons autant sa valeur potentielle que ses compétences techniques (H.B. 64/50 - TDS - 45 terminaux). Titulaire d'un diplôme supérieur, âgé de 35 ans environ.

Il devra avoir acquis une expérience de la conduite de projets et si possible parler *l'allemand.*

Notre consultant Jean PORRACCHIA vous remercie de lui écrire ss réf. M3928 à



CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Medtronic one of the world's leaders in the field of cardiac pacing (pacemakers) is seeking for its European group of 17 companies an

operational audit manager

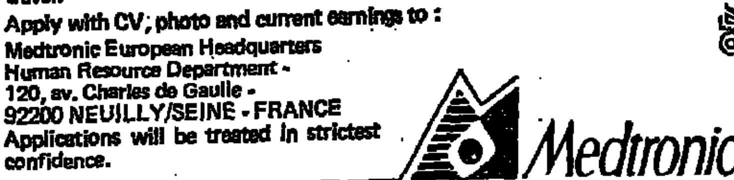
(male or female)
BASED in PARIS

Holding a high position within our organisation, he reports directly to the Director Europe-Afro-Middle East operations.

He will be fully responsible for the development *of annual audit* coverage plans, in accordance with guide-lines provided by the Executive Committee and the Corporate Audit Department. The candidate will perform both financial and operational audits and review the internal control systems and procedures. Candidates should have extensive experience *in both financial and operational audits in an* international environment.

Fluency in English is a must. Other European languages an asset. Career opportunities available for a successful candidate. Extensive travel.

Apply with CV, photo and current earnings to :
Medtronic European Headquarters
Human Resource Department -
120, av. Charles de Gaulle -
92200 NEUILLY/SEINE - FRANCE
Applications will be treated in strictest confidence.



---

ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le *secteur tertiaire d'importants projets* informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing des Ingénieurs système.

Le matériel actuellement installé se compose de :
- TROIS 3033 - 8000 K chacun,
- *UN 370/168 AP - 8000 K,*
- 800 terminaux téléprocessing.

GIE — Envoyer CV, sous réf. 5130 au Service du Personnel, Tour Franklin cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

Importante Société dans le domaine de la connectique Paris et banlieue Sud-Ouest recherche

2 ingénieurs commerciaux II ou III

E.S.C. ou équivalent.
Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience.
Une formation technique spécifique pourra être assurée au sein de l'entreprise.
Suivant leurs aptitudes, les candidats retenus pourront évoluer vers des postes à responsabilités.
Bonne connaissance de la langue anglaise.
Déplacements fréquents de courte durée.

2 agents technico-commerciaux sedentaires

Dégagés obligations militaires.
B.T.S. Electronique et/ou Electricité ou équivalent.
Ils seront chargés de la réception téléphonique de la clientèle, des réponses par courrier, de l'élaboration des devis en liaison avec le Bureau d'Etudes et l'unité de production.

2 ingénieurs prospective - marketing II

ARTS et METIERS ou équivalent.
Connaissances systèmes téléphoniques souhaitées.
En liaison avec les B.E. et les services achats des utilisateurs, ils seront chargés de la définition du cahier des charges et du calcul de rentabilité pour le lancement des produits nouveaux ainsi que de l'évaluation des besoins du marché.
Anglais courant - Allemand si possible.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à No 27.142, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SOCIÉTÉ POUR SPI L'INFORMATIQUE

EQUIPEE DE 2 IBM 370
158 et 3032 MVS
TELETRAITEMENT
IMS - VTAM

Vous souhaitez PARTICIPER au DEVELOPPEMENT et à la DIVERSIFICATION de nos activités. Nous recherchons des

conseils en architecture de systèmes informatiques

Ingénieurs avec solide expérience en matériels de traitements logiciels de base et réseaux, acquise par exemple comme ingénieur technico-commercial en informatique de grande diffusion.
MISSION :
- définir les moyens nécessaires à la réalisation de plans informatiques.
- assister les responsables d'affaires dans l'élaboration des propositions.
- définir l'utilisation des produits nouveaux.

(Réf. : 1)

ingénieurs système confirmés

- 2 ans d'expérience MVS ou IMS. Connaissance VTAM appréciée.

(Réf. : 2)

ingénieurs système débutants

- Grandes Ecoles : option Informatique.

(Réf. : 3)

analystes programmeurs confirmés

- D.U.T. ou B.T.S. informatique possédant au minimum 3 ans d'expérience.

(Réf. : 4)

Adresser un dossier de candidature en précisant la référence du poste.

SPI - Service du Personnel -
98, bd Victor Hugo - 92115 CLICHY.



Pour l'automobile allemande et suédoise

Vous êtes de l'automobile. Technicien d'origine vous connaissez bien les relations des constructeurs et de leurs fournisseurs : discussions techniques, négociations commerciales relatives aux équipements, aux quantités, aux délais, à la qualité, aux prix, aux variations de cadences etc, etc. Depuis une dizaine d'années vous avez vécu tout cela, d'un bord ou de l'autre, chez le constructeur ou le sous-traitant comme acheteur ou comme vendeur.

Vous savez que les processus sont les mêmes en Allemagne et en Scandinavie mais vous êtes bien conscient que "l'étranger" doit faire quelques preuves supplémentaires. Vous aimeriez créer le service export pour un fabricant français dont la position prédominante en France et en Espagne permet maintenant de réussir une intéressante percée en Europe du Nord. Peu importe que vous n'ayez pas encore exporté si vous travaillez effectivement en anglais. La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Vous souhaitez sortir de votre spécialisation, prendre le risque de réussir un challenge au lieu d'attendre la promotion à l'ancienneté ? Alors écrivez donc aux conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 794 281 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Entreprise bâtiment premier plan

Pour préparer l'avenir nous souhaitons intégrer très prochainement

Plusieurs INGENIEURS DEBUTANTS

La mission qui leur sera confiée leur permettra dans un 1er temps d'assimiler les divers aspects de la fonction du conducteur de travaux (G.O., coordination, gestion) et pourra aboutir à des postes de hautes responsabilités dans différentes filières (travaux, commercial, gestion. . .).
Les candidats que nous retiendrons seront des jeunes Ingénieurs Génie Civil (ECP, P et C, ESTP. . .) qui sauront faire preuve des qualités de commandement nécessaires à la conduite des hommes, ainsi que des qualités d'animateur et d'organisateur.
Lieu de travail : région parisienne puis éventuellement province ou étranger.

Les candidats intéressés adresseront C.V. et prétentions sous No 7321 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE IMPORT-EXPORT
souhaite engager

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Dépendant directement du Chef de Service, il assurera les contacts avec les utilisateurs et prendra en charge le développement d'applications fonctionnant sous système IBM/3/15/CCP/TOTAL.

Ce poste implique le goût des responsabilités et le sens de l'initiative. Il conviendrait à un candidat possédant une très bonne expérience de l'analyse, la pratique de GAP 2 et COBOL ainsi que la connaissance de la comptabilité. L'anglais constituerait un atout complémentaire.

Rémunération attractive pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre C.V. sous réf. M 3932 à Jean PORRACCHIA



CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Fabricant allemand de
JEANS et SPORTSWEAR
recherche pour sa filiale française

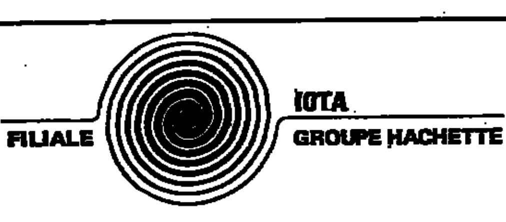
le DIRECTEUR DES VENTES

Le candidat idéal :
- *un professionnel de la branche ;*
- *un excellent vendeur avec bons contacts ;*
- *un gestionnaire commercial ;*
- *âge minimum 30 à 35 ans ;*
- *bonnes connaissances d'allemand.*

Prière d'adresser C.V. + lettre manuscr. + photo s/réf. 1916 à :

Deutsch-französische Unternehmensberatung Klaus W. Herterich.
44, r. La Boétie
75008 Paris.
Tél. 563-49-24.

interconseil



Pour compléter nos équipes de développement en :
- Informatique éditoriale et graphique ;
- Bases de données ;
- Systèmes de télécommunications (Télétel, vidéotexte, etc.).

Nous recherchons :

INGÉNIEURS SYSTÈMES

- formation supérieure ;
- pratique courante de l'assembleur IBM 370 ;
- expérience de 3 à 5 ans en temps réel et/ou systèmes de composition appréciée.

INGÉNIEURS D'APPLICATION

- débutants ou 2 à 3 ans d'expérience dans S.S.C.I. ;
- un sens aigu du contact et du travail en équipe.

Envoyer lettre manuscrite et curr. vitae détaillé à :
IOTA, Direction du Personnel,
34, avenue du Roule, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Le produit ne fait pas le vendeur mais....
"à bons produits - bons vendeurs"

EXPANSION

spécialisé dans la distribution de produits d'épargne de sécurité, d'investissement de grande qualité

recherche
quelques bons vendeurs pour ses organisations commerciales de PARIS ou, jeunes diplômés, désireux de s'orienter vers la vente

offre
- Un stage de formation initiale de 8 semaines *(rémunéré)*
- Une intégration progressive dans la force de vente
- Un mode de rémunération très attrayant avec un minimum garanti lié au résultat

exige
- Une bonne formation générale
- Une réelle volonté de réussite
- Des qualités caractérielles et énergétiques très importantes
- Etre âgé de 23 ans au moins et disponible dès le 22/10/79

Adresser CV + photo récente (retournée) à BANCE publicité 13, rue Marivaux 75002 Paris
(Merci de préciser s/enveloppe réf. 11.073)

Groupe Spécialisé dans la Sécurité

recherche UN

INGENIEUR TELECOM

Chef de projet transmission et centralisation d'alarmes chargé de la conception et de la réalisation du projet, en liaison avec les services commerciaux et techniques de la Société.

Ce poste ne peut convenir qu'à un Ingénieur Télécom, déjà expérimenté, ayant un sens commercial développé.

Maîtrise de l'anglais indispensable.

Lieu de travail Nord de la Région Parisienne.

Adresser C.V. sous la référence 337 en indiquant prétent. de salaire à M. DANNENBERGER CEPIAD, 2, rue Joseph-Sansbœuf - 75008 PARIS.

PHARMACIEN CHEF DE FABRICATION

Les Laboratoires SOPHARTEX, spécialisés dans le façonnage, cherchent pour leur unité de DREUX, un Pharmacien responsable de la fabrication des formes sèches.

Ce poste convient à un Pharmacien ayant une première expérience industrielle, si possible dans le même secteur de fabrication.

Adresser curric. vitae détaillé et prétentions à : Laboratoires SOPHARTEX, Service du Personnel, B.P. 3, 28500 VERNOUILLET.

GROUPE INTERNATIONAL SECTEUR DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES
situé banlieue Sud de Paris
recherche

Contrôleur de gestion

Réf. 7993

SA MISSION :
- sous l'autorité du Directeur chargé du service, il participera à l'élaboration des budjets et du suivi de leur exécution.
- fréquents déplacements à prévoir.
- la connaissance de l'espagnol serait appréciée.

Ce poste conviendrait à un diplomé de l'enseignement supérieur ayant une formation complémentaire telle que D.E.C.S. - I.C.G. - I.A.E. et quelques années d'expérience.

Audit interne

Réf. 7994

- il sera intégré dans une équipe procédant au contrôle permanent des filiales du groupe.
- fréquents déplacements à prévoir.

Ce poste conviendrait à un diplomé d'une école commerciale I.C.G. - D.E.C.S., ayant quelques années d'expérience dans la révision comptable et l'audit.

Responsable du service recouvrement

Réf. 7995

conviendrait à un cadre dynamique fortement motivé, ayant le goût des contacts directs et de la négociation.

FORMATION :
- maîtrise de droit privé avec de larges connaissances fiscales et comptables.

MISSION :
- recouvrement des créances de la Société mère et de ses filiales tant au niveau des rapports avec les débiteurs que de l'élaboration du suivi des procédures.
- fréquents déplacements à prévoir.
- une expérience antérieure serait appréciée.

Nous offrons une situation stable et d'avenir à candidats de valeur qui peuvent adresser leur C.V. + lettre manuscrite en précisant la référence à

EUROLEAD 68, rue de Rennes 75006 Paris
Discrétion absolue

Publicitas Réunies



Boutique de Luxe Paris

Nous fabriquons sous une griffe prestigieuse des produits de luxe (vêtements, accessoires, articles de maroquinerie, cadeaux) qui sont commercialisés dans notre Magasin de Paris, ainsi que par l'intermédiaire d'un réseau international de Magasins.

Notre développement nous amène à étoffer l'encadrement commercial, et nous recherchons, pour Paris :

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DES BOUTIQUES FRANCE — 130 000 F

La mission de ce collaborateur est de participer activement à la gestion du Magasin de Paris et des Succursales en France, et de remplacer le Directeur pendant ses déplacements. Il est notamment chargé de préparer les budgets, contrôler les approvisionnements, promouvoir le développement de l'activité dans de bonnes conditions de rentabilité, animer un personnel important de chefs de rayon et de vendeurs(ses).

Ce poste sera confié à un cadre plutôt jeune, justifiant d'une formation de type HEC ou ESCP, maîtrisant bien l'anglais et justifiant d'une expérience confirmée, de préférence dans un grand magasin, une boutique importante ou dans la profession hôtelière. Réf. 909331 M

UNE DIRECTRICE DE LA BOUTIQUE COUTURE

Sous l'autorité de la Direction du Magasin, elle anime le département Prêt-à-Porter féminin. Elle est responsable d'une équipe de quatre vendeuses, de l'accueil de la clientèle, de la rentabilité de son rayon et de la gestion de ses stocks.

Le poste convient à une femme justifiant d'une expérience confirmée de la vente d'articles d'habillement et de fourrure, et capable de s'adapter à des produits de luxe.

La matrise de l'anglais est indispensable.

Une bonne pratique d'autres langues serait appréciée. Réf. 909330 M

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Dans le cadre de notre Division «Organisation et Systèmes de Gestion», notre nouveau Centre Européen (basé à Paris) de
CONSEILS EN INFORMATIQUE, GRANDS SYSTEMES
recherche :

jeunes ingénieurs grandes écoles

Débutants, ou jusqu'à 2 ans d'expérience professionnelle informatique.
Connaissances appréciées :
- Assembleur I.B.M. 370
- V.S. et I.M.S. ou C.I.C.S.
- mini-ordinateurs

Ils participeront, en équipe, à la promotion, à la conception et à la réalisation de projets informatiques en clientèle, et au développement de nouveaux logiciels.
- Pratique courante de l'anglais parlé indispensable (formation permanente assurée aux Etats-Unis).
- Promotion rapide pour les candidats ayant démontré leur aptitude à prendre des responsabilités.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2422 :
INTER P.A. B.P. 508, 75066 Paris Cédex 02 qui transmettra
Il sera répondu à toutes les candidatures.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR en chimie analytique et électrochimie

pour son laboratoire proche banlieue Ouest de Paris.

Le candidat âgé de 22 ans minimum, dégagé des obligations militaires, titulaire d'un Bac C, D ou technique F et d'un DUT pourra avoir une expérience de toutes méthodes instrumentales. Anglais lu nécessaire.

Après période d'essai et de formation le titulaire sera chargé sous la responsabilité d'un Ingénieur de travaux de laboratoire dans le domaine des revêtements métalliques et de l'analyse, des produits alimentaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1484 à Madame BERIOT



FONCTION FINANCIÈRE ET JURIDIQUE CRÉDITS COMMERCIAUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ LEADER MONDIAL DANS SA BRANCHE
recherche

JEUNES DIPLOMÉS

ESSEC - IEP (ECOFI) ISG - EDHEC
Dauphine-ESCAE - EAP - ISC
ESLSCA - EDC - Maîtrise de Droit.

Pour postes à pourvoir à PARIS ou en Province exigeant :
— des qualités de contacts, de dynamisme et de pragmatisme,
— le goût des responsabilités que comportent l'appréciation des risques de crédits commerciaux et l'étude de la solvabilité des entreprises ou le recouvrement des créances.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, prétent. et photo récente à n° 27.081 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.



Jeune ingenieur
(X - MINES - PONTS - CENTRALE)

Vers une Direction Générale.

Un groupe français spécialisé dans les matériaux de construction cherche à s'attacher la collaboration d'un jeune ingénieur de haut niveau.

Il s'agit en fait pour lui de se préparer dès maintenant à la relève de l'équipe de Direction actuelle en prenant des responsabilités opérationnelles importantes au sein du groupe. Celui-ci est bien placé sur ses marchés et bénéficie d'une situation financière brillante.

Il va sans dire que ce type de poste suppose de l'ambition, des moyens personnels pour l'assumer et l'esprit d'entreprise.

Des conditions matérielles particulièrement attractives sont envisagées.

SEFOP remercie les Ingénieurs intéressés de lui adresser leur dossier sous référence JI 1010 M

SEFOP 11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Chargé(e) d'études

Rompu(e) aux techniques de traitement d'études et d'exploitation de leurs résultats, vous avez acquis votre expérience dans un organisme d'études de marchés ou dans un cabinet d'études et de conseils, et vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans le cadre de responsabilités plus larges.

Société nationale (siège Paris) nous développons actuellement des systèmes informatiques et téléinformatiques à l'usage des services publics. Nos équipes marketing s'agrandissent et nous vous proposons d'apporter votre contribution à la réussite du lancement de ces projets.

Nous remercions les candidats intéressés de bien vouloir écrire avec la référence Mo/114 à Jean Chanard Consultants - 22, rue de la Faisanderie, 75116 Paris.

Il sera répondu à chacun après une étude approfondie des dossiers.



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche pour ses activités dans le domaine bancaire

DEUX CHEFS DE PROJET CONFIRMES

- de formation supérieure (Grande Ecole, Université ...), âgés de plus de 30 ans, ayant une expérience d'au moins cinq ou six ans dans la conception et la réalisation d'applications de gestion sur gros et mini systèmes et ayant eu la responsabilité effective de la gestion complète de projets importants.
- leurs principales qualités sont, le dynamisme, le sens de la négociation et le souci de la gestion.
- il leur sera confié l'entière conduite d'opérations en France et à l'étranger :
  - conception, réalisation et mise en place,
  - animation de l'équipe et responsabilité du budget,
  - négociation avec le client et les fournisseurs.

La pratique courante de l'anglais et/ou de l'allemand est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à SLIGOS - Direction du Personnel - 91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX en précisant la référence A3.

Société en expansion rapide dans les secteurs des matériaux isolants, affiliée à très important Groupe Français, recherche pour participer à l'élaboration de sa politique développement :

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR MARKETING

INDISPENSABLE FORMATION SUPERIEURE.
Souhaité : expérience de 2 ans environ dans formation similaire.
Poste à pourvoir immédiatement : Ouest de Paris.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous la référence 5.588 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Société de Traduction Technique Internationale
recherche
toutes branches, mais principalement en Informatique, Electronique, Télécom. et assimilé

- ÉDITEURS RESPONSABLES DE PROJETS
- TRADUCTEURS

du français vers : anglais, espagnol, allemand, portugais, russe... et de ces mêmes langues vers le français.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae en précisant très exactement vos connaissances techniques et linguistiques par ordre décroissant à :
REGIE-PRESSE sous le n° T 015811 M.
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CENTI

recrute

- *Pour développement de Systèmes clés en main sur miniordinateurs*

INGÉNIEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Pratique confirmée de l'analyse programmation de systèmes transactionnels en COBOL

- *Pour C.A.O. appliquée au Hardware*

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Pratique confirmée de la programmation sur Grands Systèmes, de préférence CII - H.B.

- *Pour travaux de transposition*

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Pratique confirmée du FORTRAN.

Envoyer lettre avec curriculum vitae et prétentions à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 PARIS
tél. : 222-25-31.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 27637 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P. ou équivalent débutants ou avec première expérience

Ils seront intégrés à des équipes en expansion pour y mener des études sur des secteurs de pointe en TELECOMMUNICATIONS :
- Liaisons en vue directe,
- Liaisons troposphériques,
- Liaisons spatiales.

Anglais nécessaire en raison des relations techniques internationales à développer.

Ces fonctions proposées sont susceptibles d'une évolution éventuelle en province.

Adr. curric. vitae détaillé, photo et prétentions à :
THOMSON C.S.F. - Service Recrutement
53, rue Greffulhe. — 92300 LEVALLOIS.

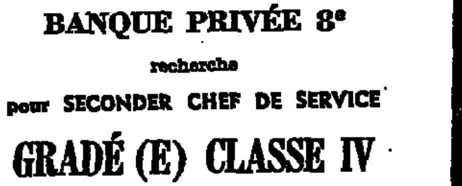
IMPORTANT ORGANISME DE FINANCEMENT LOGEMENT SOCIAL
offre situation intéressante à

CADRE

— 35 ans minimum.
— Responsable d'une équipe de 5 personnes, des dossiers d'opérations du secrétariat administratif.
— Il sera plus spécialement chargé d'assister la direction pour l'animation des Représentants Régionaux.
(Déplacements de courte durée.)

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, indiquant derniers appointements perçus, adressée à :

B.E.O. (référence 7.520) 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.



BANQUE PRIVÉE 8e

recherche

pour SECONDER CHEF DE SERVICE

GRADÉ (E) CLASSE IV

Possédant solides connaissances toutes opérations avec l'étranger y compris crédits documentaires.

Adresser C.V., photo, prétentions, à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS, sous référence 6200 M.

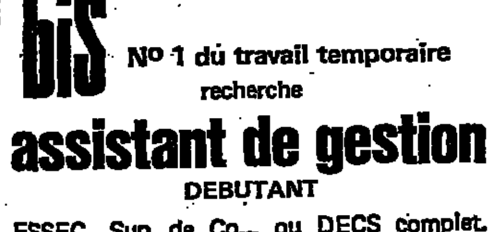
SOCIETE DE NETTOYAGE
recherche son

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

PARIS - BANLIEUE

Efficacité immédiate requise, salaire et commissions en rapport.

Envoyer références, C.V., photo, prétentions à INDUSCOM, 4, rue Serpolet, 75020 PARIS



biS N° 1 du travail temporaire
recherche

assistant de gestion
DEBUTANT

ESSEC, Sup de Co... ou DECS complet.
— Poste évolutif dans un groupe en expansion.
Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 9276 au Service Recrutement 28 rue de Madrid 75008 PARIS

biS 25 ans

Très urgent, Organisme recherche

INGENIEUR EN ALIMENTATION

libre rapidement

Formation : AGRO-ENSBANA - ENSAIA ou équivalent. Expérience professionnelle 3 ou 4 ans nécessaire. Pour assumer responsabilité de façon très autonome en milieu journalistique.
Ce travail comporte une part importante de liaison avec des laboratoires de recherches.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence M 907 à :

SOFAC
36, rue du Colisée, 75008 PARIS,
qui transmettra.

FILIALE D'UNE ENTREPRISE DE BATIMENT DE 1er PLAN

recherche

UN CADRE FONCIER

qui sera chargé du montage et de la gestion d'opérations immobilières.

Ce poste sera confié à un homme de 30 ans min., de formation supérieure (Sciences Po., licence en Droit), possédant au moins 5 ans d'expérience dans la profession.

Le candidat possédera en outre un sens marqué de l'initiative et de la responsabilité.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 76.767 M à : BLEU Publ., 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

AT 2 AT 3 AT P

ELECTRONICIENS confirmés pour maintenance appareils de mesure. Bon salaire si expérimentés. Tél. pour rendez-vous : 845-00-38 et 845-30-36

Groupement de sociétés d'Expertise Comptable
recherche
pr faire face à son développem.

TITULAIRE MAITRISE DE DROIT PRIVÉ

Expér. souhaitée ds le domaine juridique et fiscal, professions libérales en particulier, aisance dans la rédaction, bon contact et dynamisme indispensables. Envoyer C.V., photo, prét., à FIDUNION 69, bd Magenta, PARIS-10e

INSTITUT recherche

PSYCHOLOGUE EXPERIMENTALISTE

3e cycle informatique indispensable. Adresser C.V., à I.R.T., 109, av. Salvador-Allende, à BRON Cedex 69672

Un établissement bancaire parisien souhaite confier la responsabilité de son département «Études de crédits» à un

analyste de crédit confirmé

Une formation supérieure (HEC, MBA ou équivalent) complétée par une expérience de 3 à 4 ans en évaluation de risques selon la méthodologie américaine, ainsi qu'un excellent anglais seront nécessaires pour réussir dans ces fonctions.

Adresser lettre CV détaillée sous réf. 818791 M à REGIE-PRESSE - 85, bis rue Réaumur 75002 PARIS (qui transmettra) - Discrétion d'usage.

Important Groupe Edition PARIS - Rive Gauche
recherche

SOUS-CHEF SERVICE

CORRECTIONS

40 ans minimum - Libre rapidement - Expérience de la préparation de manuscrits - Connaissance parfaite des règles de typographie.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions, sous le numéro T 818.792 M, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

SOVAC
IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

recherche

pour renforcer son équipe Informatique

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Adr. C.V. manuscrit et prétentions à SOVATEL, 18, r. Clément-Bayard, 92300 LEVALLOIS-PERRET, *ou tél. pour rendez-vous* au 739-33-82, poste 200.

T.I.T.N.

Société d'engineering INFORMATIQUE *en pleine expansion sur mini et micro* (MITRA 6800, 8080...) recherche

INGÉNIEURS et ANALYSTES

(Centrale - ESE, Grenoble - Toulouse - DEA - Maîtrises...) Débutants, option informatique ou confirmés.
Pour ses activités logicielles :
— Temps réel
— Gestion transactionnelle (*base de données*).
— Micro informatique
Envoyer C.V., photo, prétent., à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS *sous réf.04/SOFT*

URGENT

Société documentation technique banlieue Ouest recherche

NOMENCLATURISTES QUALIFIÉS

pour catalogues pièces détachées, et

REDACTEURS MÉCANIQUES

pour notices techniques

Ecrire à MEDIA SYSTEM, *sous référence* 5.141, 104, rue de Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Compagnie d'Assurances Vie recherche pour PARIS

ÉLÈVE-INSPECTEUR

Niveau BAC, goût contacts humains, libéré O.M. Domicile région Paris. Position cadre après formation rémunérée. Adresser C.V. et photo, à A.M.P., sous *réf.* 7.492/0, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris 15e, qui transmettra.

Centre National de Transfusion Sanguine 6, rue Alexandre-Cabanel, PARIS-15e recherche pour Ets Orsay (91)

TECHNICIENNE DE LABORATOIRE

possédant B.T.S. et expérience professionnelle. Salaire brut annuel : 53.800 F. Adr. C.V.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Importante Société AGRO-ALIMENTAIRE *recherche pour son usine* SUD ILE-DE-FRANCE

CHEF DE LABORATOIRE

Intéressé par la fabrication. Formation minim. Technicien supérieur, expérience brasserie, malterie 2-3 ans appréciée. Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous le numéro 9.543 à LTP, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS cedex 02.

Pour Importante Société équipée en H.B. 64-20
1 RESPONSABLE ETUDES Cobol TDS
1 PROGRAMMEUR connaissant Cobol
GIF ETT 45, rue de Turbigo, Paris 3e, Mo Réaumur - 274-22-55

ENTREPRISE D'AFFICHAGE recherche

JEUNE CADRE

rigoureux et dynamique. Formation universitaire ou assimilée. Pour inspection et contacts province. Déplacements très nombreux 4.500 F × 12 + voiture et frais. Env. C.V. + photo, no 7.974, à LTP 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02 QUI TRANSMETTRA

Cherche VENDEUSE pour galerie bijoux 13, rue Saint-Sulpice. 329-06-68.

EDITEUR (Presse-édition) recherche UN ou UNE

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Copie, relecture, calibrage, cotation, montage, mise en pages. Env. C.V., photo et prétent. à No 818.860 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e qui transmettra.

Foyer d'Action éducative ch. EDUCATEURS ET EDUCATRICES DIPLOMES 228-37-62, 228-23-02 et 23-03 R.-Vs

---

Collège banlieue Sud recherche
— HOMME professeur d'anglais 1er cycle. Temps plein. Exp. pédagogique confirmée 3 a. + références précises.
— 2 Surveillants d'internat, mi-temps.
— Enseignante E.P.S. + encadrement internat filles.
Tél. : 484-34-36/35-81.

GROUPE DE PRESSE SPECIALISEE
Rech. pour assurer son développement et le lancement des nouveaux produits, un DIRECTEUR COMMERCIAL (H. OU F., 30 ans env.)
Il définira avec les dirigeants la stratégie commerciale de l'entreprise et assurera pour lui-même la vente des produits et leur développement. Il aura la responsabilité des services publicité, promotion et ventes de la société. Rémunération : 100-150.000 F/AN, selon expér. et résultats. Ecr. no 818.836 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, q. tr.

Pr connaître les emplois stables bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et tous, avec ou sans diplômes, lisez la revue FRANCE-CARRIERES (C 18), 3, rue Montyon, 75429 Paris (documentation sur demande).

SOCIETE DE CONSEIL ET D'ETUDES EN MARKETING recherche

RESPONSABLE D'ÉTUDES DE MARCHÉ

28 ans minimum. Diplômé enseignement supérieur, expérimenté en études qualitatives et en traitement quantitatif. Capable d'autonomie dans les différentes phases des études : négociation, conception, réalisation sur le terrain, traitement, rédaction, préconisations. Libre de suite.

Env. C.V., photo et prétent. à no 27.304 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

U.P.A. no 1 *recherche*

ENSEIGNANT ECONOMIE GENERALE
Universitaire possédant doctorat niveau 3e cycle.

ENSEIGNANT HISTOIRE DE L'URBANISME
Architecte ou universitaire niveau 3e cycle.
Envoyer C.V. 11, quai Malaquais 75006 PARIS

Telsinter

recrute pour importante société

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(COBOL - ASSEMBLEUR)
(connaiss. PL 1 - DL 1 - CICS appréciées).
Tél. pr RV : 292-06-77 (P. 3)

offres premier emploi

3e PACTE NATIONAL POUR L'EMPLOI

l'IFERP

Institut de Formation pour les Entreprises de la Région Parisienne propose aux jeunes de 18 à 26 ans des STAGES DE FORMATION GRATUITS ET REMUNERES conduisant aux spécialités suivantes :

ATTACHÉS COMMERCIAUX A L'EXPORTATION
Niveau mini : Licence + langue étrangère.

ASSISTANTS TECHNIQUES DE GESTION
Niveau mini : Licence.

ASSISTANTS DE MARKETING
Niveau mini : Licence.
Réunions d'information et de sélection pour ces stages le 3 octobre, à 9 h. 30 et 14 h. 30.

GESTIONNAIRES DE PRODUCTION
(Approvisionnements - Stocks)
Niveau mini - Bac (Formation Technique ou Scientifique).

COLLABORATEURS DES SERVICES COMMERCIAUX
Niveau mini : Bac.

COLLABORATEURS DES SERVICES EXPORT
Niveau mini : Bac.
Réunions d'information et de sélection pour ces stages le 4 octobre, à 9 h. 30 et 14 h. 30.
Début des stages : mi-octobre.
Durée : 5 mois.

Renseignements et réunions :
IFERP Berkeley Building
19/29, rue du Capitaine-Guynemer,
92081 LA DEFENSE CEDEX 19. T. 776-55-45/55-46.

Formation Jeunes 18 à 26 ans

GRATUITE et REMUNEREE

INITIATION AUX METIERS

- **ASSISTANT(E) ACHETEUR**
  Niveau : Bac + 2 années d'études supérieures
- **VENDEUR REPRESENTANT**
  Niveau : Bac ou Terminale

Début du stage : 5 Novembre
Durée : 540 h + stage en entreprise
Cours pratiques, Entraînement négociations, Contacts entreprises.

Ecrire d'urgence à Nicole DUTEL
CNOF - 57 rue de Babylone 75007 Paris

ADMINISTRATION implantée à Versailles recherche

PERSONNEL DE BUREAU

BAC ou LICENCE

Tél. : 953-03-88

Labor. recherche Biochimie 94 BICETRE cherche

TECHNICIEN (NE) NIVEAU B 3

Tél. : 677-81-77, poste 344.

Mairie de Trappes recrute

DIRECTRICE CRECHE COLLECTIVE (30 berceaux)

Diplôme d'Etat de puéricultrice (5 ans de formation). Ecrire à M. le Maire, B.P. 201 78195 Cedex.

SOCIETE HOLDING recherche pour son service plans et méthodes administratives

JEUNE DIPLOMÉ

école supérieure de commerce ou équivalent. Bonnes connaissances organisation, gestion, informatique.

Envoy. C.V., photo, prétent. à THOR PUBLICITE (Réfèr. 79.10.01 M) 38, rue des Bourdonnais 75001 PARIS

Pour participer à la mise en place de nouveaux matériels et logiciels

LA FRANCAISE DE REASSURANCES recherche

UN INFORMATICIEN

de formation supérieure ayt au moins 2 ans expérience
— base de données,
— temps réel.
Envoyer C.V. et prétent. à la S.A.F.R. 34, bd de Courcelles, Paris-17e

---

Information et Culture recherche

JEUNES GENS (hommes ou femmes)

pour collaboration au niveau de la diffusion. Ecr. avec C.V., 6, rue Joubert, Paris-9e M. Ardisson.
lre) (..ELAIISDROTU CMFHYR

URGENT STE ETUDES DE MARCHE recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES EXPERIMENTE

pour enquêtes secteur Bâtiment et Etudes industrielles. *Le candidat retenu sera à la fois un homme de terrain et d'analyse doué d'un bon contact humain.* Perspectives d'évolution.

Envoyer C.V. dét., photo et prétentions à CICEM, 229, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

DESSINATEURS PROJETEURS 2

Catalogues, ayant références bureau d'études, pour PARIS, BANLIEUE OUEST MARIGNANE, BREST.

Ecrire à MEDIA SYSTEM, sous référence 5.138, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

Pour organisme de formation

ATTACHÉ PÉDAGOGIQUE

langues. Adr. C.V. + photo ASPROFORC, 153, bd Haussmann 75008 PARIS

Organisme de langues recherche

PROFESSEUR D'ANGLAIS

langue maternelle, plein temps, pour banl. Est (Bobigny). Env. C.V. + photo : 32, av. Karl-Marx, 93000 Bobigny

---

STUDIO D'EDITION 14e recherche

J.F. TECHNICO-CCIAL

dynamique, ayant sens des responsabilités et du contact, 3 a. d'expérience minimum. Libre de suite. Rémunération élevée, position cadre, adr. C.V. av. photo oblig. no T 015802 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Organisme recherche

JOURNALISTE

ayant expérience professionn. dans les secteurs consommation économique et technique, qualifications : Chef de rubrique. Env. C.V., lettre manuscrite, no 818.999 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Internat : secondaire et technic privé, 1 h. de Paris recherche

PROFESSEUR EN SCIENCES ECONOMIQUES

Tél. au 023-67-68

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche pour son LABORATOIRE DE CHIMIE

TECHNICIEN CHIMISTE HOMME

diplômé B.T.S. ou équivalent. Possédant permis conduire pour prélèvements d'atmosphère dans usines et analyses chimiques en labo. Salaire annuel brut de début 45.412 francs. Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à Mme le CHEF du PERSONNEL 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19.

Filiale Groupe Etranger recrute pour Sarcelles 95200 J.F. comptable unique confirm., B.T.S., comptabilité générale, déclarations, trésorerie, bilan. Allemand appr. Adr. C.V.+photo au no 8.656, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

capitaux ou proposit. com.

Rech. Financiers ou associés pour affaires internationales de gros rapports. Tél. : 843-87-54.

Jeune Sté en pleine expansion rech. fonds pr développ. activités à l'étranger. Discrétion ass Faire offre Ruot,4 5, r. Louis-XI, LA RICHE, 37000 TOURS.

GROUPE FINANCIER rech. rachat ou prise de participation sté de nettoyage. C.A. souhaité 5 à 10 millions. Faire offre à AMP, référence 7486/0, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

INDUSTRIE BETON, affaire cinquantenaire, sans successeur, fabrication tous produits 65.000 t. CHERCHE PARTENAIRE pour étude participation et cession éventuelle sous toutes formes à envisager. Ecrire à : MEDIATIONS 30, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

ECONOMISTE, 33 a., dispose burx, cap. 10.000, étud. toutes propositions. Tél. : 246-97-75.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE DE DIRECTION rech. tous travaux dactylo, manuscrits de livres, spécial. dans formules et notices techn., mémoires et thèses 914-86-03.

Vos thèses, manuscrits, mémoires CORRIGES et RETAPES TEL. : 500-42-10.

Frappe vite et bien THESES, MANUSCRITS, sur IBM à boule - Tél. : 535-28-85.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

secrétaires secrétaires

CITROËN RECHERCHE SECRETAIRES ASSISTANTES

pour DIRECTION ADMINISTRATIVE PARIS XV ème.
Formation B.T.S. ou équivalent. Bac. C et D. appréciés
(4 à 5 ans d'expérience minimum)

- Sens de l'organisation et des responsabilités,
- Esprit d'initiative,
- Habituées aux calculs, mise à jour de tableaux de bord, graphiques...

Envoyez C.V. *manuscrit détaillé*, photo retournée et prétentions au Service du Personnel - Bureau 44 SA, 133, quai A. Citroën - 75747 PARIS Cedex 15.

CITROËN

rsa carrières

C&A

Chaîne de Grands Magasins de Prêt-à-Porter pour Femmes, Hommes et Enfants recherche pour son siège social à LA DEFENSE

SECRETAIRE

La candidate, âgée d'au moins 25 ans, doit avoir une bonne culture générale (au minimum niveau Bac), de solides connaissances de l'anglais parlé, une bonne pratique de la dactylo et le sens de l'organisation pour assumer un petit secrétariat.
Ce sont surtout ses qualités de contact, son sens de la mode, sa disponibilité horaire, son excellente présentation qui détermineront notre choix.
Avantages sociaux.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à C & A France, Département du Personnel, CEDEX 12 - 92081 PARIS LA DEFENSE.

Plein Champs

POUR USA

secrétaire

FRANÇAISE HAUT NIVEAU

— Expérience
— Références
— Parfaite bilingue anglais
— Sténo française
— Active
— Travail d'équipe

Adresser CV sous référence ZQ26 n° 55.280 à :
PUBLIALE - BP 153-02, 75062 Paris Cédex 02, qui transmettra.

MAISON D'EDITIONS cherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

français - allemand
Bonne dactylo
Capable prendre initiatives

Ecr. av. C.V., référ. et prétent., no 8.664 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SOGEP filiale de LA REDOUTE

BOISSY R.E.R.

recherche SECRETAIRE DE DIRECTION BTS ou licence Très organisée

C.V., photo et prétentions, à : M. RENONCE 3, avenue Charles-de-Gaulle 94470 BOISSY-SAINT-LEGER

SOCIETE CONSEIL EN PUBLICITE EXTERIEURE recherche

ASSISTANTE

dynamique pour travail minutieux Salaire 4.000 F brut Env. C.V. + photo, no 7.976 à LTP 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02, QUI TRANSMETTRA.

représent. offre

Vends portefeuille agent commercial alimentation tenue 40 ans préfecture Centre-Ouest. Gros rapport : 650.000 F. Ecrire : no 1350 HAVAS, 37047 TOURS CEDEX

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

demandes d'emploi

CHEF DE PROJET

Marketing - Stratégie

Vous souhaitez rencontrer un cadre de direction jeune (31 ans), bilingue français-anglais, diplômé d'enseignement supérieur.
J'aimerais vous présenter certains résultats obtenus au cours des 5 dernières années :

- Positionnement et lancement de produits nouveaux ;
- Identification et évaluation d'opportunités de diversification ;
- Rentabilisation de lignes de produits ;
- Structuration de canaux de distribution ;
- Négociation d'accords de coopération industrielle.

Vous pouvez me joindre en téléphon. au 556-11-31 ou en écrivant au no 27.260 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er).

NÉGOCIATEUR CONFIRMÉ
39 ans, I.S.S.E.C. MARKETING

excellentes connaissances des circuits de distribution alimentaire,
spécialiste produits grande consommation, pratique couramment négociations au niveau :
— libre service, supermarchés, hypermarchés, grossistes, groupement de grossistes, centrales d'achats.
Références : Sociétés LEVER, GENERALE ALIMENTAIRE, SECODIP, NICOLAS, PIEN et GLASSON, intéressé par toute proposition relevant d'une activité dynamique mais sérieuse.
Salaire demandé : 120.000 F/an.

Ecrire sous le no 91.122 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

EXPERT-COMPTABLE
CAMEROUNAIS

10 ans d'expér. professionnelle. Diplômé gestion comptable. Bonne connaissance de la comptabilité informatisée. Bonne expérience P.M.E. Etudierait toutes propositions concernant l'Afrique Centrale et particulièrement le CAMEROUN.

Ecrire sous no 1.458, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. 75427 PARIS CEDEX 09.

CADRE Haut niveau, 35 ans, immédiatement disponible, diplômé SUP. de CO. Anglais et espagnol lus et écrits.

— expérience 10 ans direction filiale, gestion, commercial, transports routiers internationaux en Afrique.
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS préférence expatrié.

Ecrire : SUJET, 33, place du Vieux-Marché, 76000 ROUEN

FRANCE JAPON
CADRE SUPÉRIEUR (30 ans)

— anglais, espagnol, japonais ;
— spécialiste de la communication interne, externe dans l'entreprise ;
— connaissances marketing ;
— expérience professionnelle internationale.

Recherche situation intéressante en rapport.
Relations publiques, prospection de marchés, contacts internationaux.
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS.

Ecrire no T 90.960 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ATTACHE D'EXPORTATION. — 33 ans. 10 ans expér., parlant couramm. allemand, néerlandais, bonnes notions anglais. RECHERCHE : situation en conséquence (Section D).

CADRE CHEF COMPTABLE. — Contrôle de gestion, 33 ans ESC + Sciences Eco + informatique, anglais courant. 7 ans d'expérience polyvalente en PME à vocation internationale, connaissances sérieuses en comptabilité anglo-saxonne.
RECHERCHE . situation France - Etranger (grande disponibilité) (Section BCO/JCB).
INGENIEUR GEOTECHNICIEN. — 36 ans. Réfugié politique roumain (possédant carte de séjour et de travail). Anglais. 9 ans d'expér (B Etudes chantier à l'étranger).
RECHERCHE : situation similaire dans industrie pétrolière, bâtiment. Très grande disponibilité à l'étranger pour mission de 3 à 6 mois (Section BCO/JCB).
CADRE COMMERCIAL ET TECHNIQUE. — 38 ans. Ingénieur A. et M diplômé de l'école de chauffage de l'I.F.C.E. I.A.E., allemand, espagnol courants, anglais (bonnes notions). 13 ans d'expérience professionnelle filiale sociétés étrangères dans la thermique, équipem industriels et divers.
RECHERCHE : situation similaire ou autre dans Stés franç. ou étrangères cherchant à se développer (Section BCO-JCB).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

INTERNATIONAL ECONOMIST SEEKS CHALLENGE

— PRESENTLY vice-president consulting firm.
— HIGH LEVEL (Minister) contacts on 5 continents.
— HIGH LEVEL Government, corporate, teaching experience.
— PHD, MBA, Law Degree.
— Sectors : Economic, Finance, Analysis, Communications.
— YOUNG : 34 will move fast.

Ecrire no 1.443 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

RESERVE A LA REGION RHONE - ALPES

Ingénieur + CPA
34 ans
Expérience direction commerciale de produits industriels

Je souhaite revenir sur la région Rhône - Alpes pour prendre en charge une direction commerciale ou rejoindre une équipe de Direction Générale.

Ecrire sous le numéro 8.648, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

Voir la suite des demandes d'emploi et l'immobilier en page 41

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi demandes d'emploi

INFORMATISER SANS SURÉQUIPER

mais en sachant voir loin, un DIRECTEUR ADMINISTRATIF E.S.C.P.-I.C.G., large expérience utilisateur informatique, organisation, gestion, paie, comptabilité, statistiques, peut sans doute vous aider.
Ecr. à 1.420, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre E.S.C.P., responsable
Sce AUDIO-VISUEL INDUSTRIEL
Expér. 8 ans grand groupe français, films, vidéo, diapos, cassettes, pr. doc. technique, formation, relations publiques, training, etc.
Ecr. à 1.419, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ds tourisme ou immobilier
J.F., 36 a., rech. poste respons. d'un département ou lancement de programme pr assurer gestion et développement, habituée contacts organisation, direction personnel, travail en équipe, déplacements possibles.
Ecr. à 8.634, « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris (9e).

MARKETING, PUBLICITE ET INFORMATION
J'ai 33 a., I.E.P. Paris, lic. angl. Je serai votre responsable
COMMUNICATION-DÉVELOPPEMENT
pour promouvoir votre efficacité votre image de marque et votre chiffre d'affaires.
Ecr. no 1.405 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. H., 25 a., rech. emploi responsable service recouvrement client. Parl. anglais. Bnes réf. 8 ans expérience. Tél. 003-02-43.

ESCP - 30 ans
EXPERT COMPTABLE
- Formation audit, conseil, direction financière.
- Expér. enseign. haut niveau. Recherche poste enseign. école de commerce, temps complet ou partiel, ou vacation en entrepr.

Ecr. no 1.441 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. Cadre de formation jurid. et commerc. ayt acquis expér. marketing Vente et Publicité à Paris, trilingue anglais, arabe, grande disponibilité, rech. poste à l'EXPORT ou en rapp. av. le
PROCHE ou MOYEN-ORIENT
Ecrire à REGIE-PRESSE, no 818.408 M, 85 bis, r. Réaumur 75008 PARIS, qui transmettra.

SECRÉTAIRE DIRECTION
confirmée, 45 ans, excellente présentation, référ de 1er ordre recherche pr Paris poste stable de responsabilité et d'initiatives. Tél. : 878-02-51.

HEC - 45 ans
MARKETING
et
DIRECTION GÉNÉRALE
Actuellement responsable du développement et du profit dans entrepr. performante (et impte). Cherche direction générale ou secrétariat général dans entreprise motivée par problèmes expansion et rentabilité.
Ecr. no 8.612 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PACTE NATIONAL
POUR L'EMPLOI
AIDES-COMPTABLES
recherchent
stage pratique en entreprise
S.3.A. 575-31-90. + 579-76-17

INGÉNIEUR
Grande capacité d'autonomie
35 a., exp. DIRECTION CCIALE, TR. BONNES BASES TECHNIQ. ANIMATION VENTES/S.A.V., BIENS EQUIP./NEGOCE, ch. poste DIRECTION régionale Paris - Centre-Est/Sud-Est.
Ec. no T 015.822 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. fme, 35 ans, excell. présent.
TRILINGUE
(ALLEM. - ANGLAIS - FRANÇ.) langue matern. allem. rech. empl. RELATIONS PUBLIQUES ou ASSISTANAT HT NIVEAU.
Tél. : 969-29-54
SABINE TACET, 4, allée des Dimanches, 78430 Louveciennes.

JURISTE
30 a., maîtr. dr. privé (ds aff.), 4 a. exp. cab. conseil d'entrep., rédact. d'actes, P.V. de conseils et d'assemblées consultation et études, droit des stés, social et fiscal., rech. COLLABORATION CABINET CONSEIL JURID. ou SERVICE JURID. D'ENTREPR.
Ecr. no 015.800 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Contraint de ne plus voyager
DIRECTEUR COMMERCIAL
52 ans, contacts tous niveaux, cherche POSTE COMMERCIAL, Paris, région.
Dispose voiture personnelle, tél. Clientèle habituelle : grossistes
a) fournitures industrielles
b) droguerie
c) centrale d'achats
MI-TEMPS conviendrait.
Ecr. no T 15.793 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

COMMERCE ALLEMAGNE
Ing. allemand, DES en gestion, trilingue anglais, gde expérience négociat. internationales, propose
COLLABORATION PONCTUELLE
Tél. : 422-10-78

AUDITEUR CONFIRMÉ
34 ans, 10 ANS EXP. CABINET INTERNATIONAL, 4 ANS CREATION ET DIRECTION AUDIT INTERNE, ds impte sté de distribution + de 2 milliards C.A. et + de 60 entités à travers l'Europe, membre de l'I.F.A.C.I., étudiera toute proposition
a) de mise en place cellule audit interne
b) ou de poste opérationnel
Ecr. no 15.790 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Martiniquaise, 29 a., DECS, plusieurs années exp., ch. emploi entrep., expert-compt., commiss. aux comptes. Libre immédiatem.
Ecr. à 1.462, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Cadre, 33 ans, licencié Sc. Eco. + cours C.E.S.B., 8 ans expér. CREDIT, entreprises et particuliers, rech. situation dans établissement bancaire ou financier (Paris ou province, région indifférente), pouvant offrir perspectives d'avenir. Ecr. à 27.167, CONTESSE PUB., 20 av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

J. H., 22 ans, dipl. Sc. Po., bil. franç. anglais, lic. d'anglais., allem. courant, ch. emploi juridique, économique ou langues pour durée 12 mois avant service militaire. Ecr. M. Truong, 79, boulevard Montparnasse, 75006 PARIS - TEL. 544-79-18.

J.F., 30 a., excell. présentation, active, bonne culture générale, intéressée par relations publiq., contact clientèle, rech. poste vivant à responsabilité. Etudie ttes propos. rég. Rabat, Maroc. Ec. à T 015.779 M Régie-Presse, 85 bis, r. Reaumur, 75002 Paris.

EDITION - JOURNALISME - TRADUCTIONS
Français, allemand, anglais, Ecole sup. de journalisme + D.E.A. sociologie de la culture. Exp. : journalisme et rewriting en France, édition internationale aux Etats-Unis. Etud. ttes prop. Ec. à T 015.807 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 34 a., secr. assist. ht niv., STENOTYPISTE BILINGUE anglais, excellente présentation, expérience milieu musical et cinéma 6 ans, finances dont Banque américaine 10 ans. ch. situation attachée Direction, poste cadre ou évolutif. Ecr. à T 015.803 M REGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEF COMPTABLE, spécialiste en comptabilité analytique, bon juriste, ch. emploi à mi-temps. Ecr. à 1.461, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Jeune homme, 26 ans, formation historique et littéraire, sachant dactylographier, cherche travaux rédaction, recherche rewriting, secrétariat.
Ecr. no 6103 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Jeune femme rech. situation dans service financier pour la gestion de contrats à l'exportation. Crédit acheteurs-fournisseurs documentaires, assurances. C. OFACE.
Ecrire no 54.445 P.A. S.V.P., 37, r. Général-Foy, 75008 Paris

J.H., 20 ans, Bac D, 1 an Sc. Eco., bonne présent., prêt à voyager si nécessaire, étudie ttes proposit. de recherche littéraire ou cinématographie.
Ecr. PARIS Gilles, 8, r. Eugène-Manuel, 75016 Paris

Infirmière D.E.
diplôme cadre C.R.F. Paris, 25 années de carrière. Expérience professionnelle + expérience gestion de personnel et enseignement ; références. Demande poste outre-mer.
Tél. 745-58-38 hres bureau ou 644-21-94 après 20 heures.

26 ans, marié sans enfant, entrepreneur en étanchéité, lassé vie urbaine, cherche place stable, conduc. travaux Sénégal ou équivalent. LAURENT, 9, bd Delfino, 06300 NICE

Lady, 29 ans, allemande ; anglais, français courant ; expér. en organisation en congrès et manifestations, tourisme, relations publiques, secteur hôtelier, secrétariat assuré. Ecr. no 818.834 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002, qui transmettra

J.F., 27 ans, excel. présentation, dynamique, publicitaire depuis 5 ans dont 3 en agence. Anglais écrit et parlé. Cherche poste chef de publicité, agence ou annonc. Dispon. rapid. Ecr. no 6101 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ceci intéresse une entreprise française ou franco-italienne, opérant en Egypte et/ou Proche-Orient, et/ou s'install. au Caire une secrétaire de direction trilingue (français, arabe, italien, et usage de l'anglais) nationalité française, 30 ans d'expérience en Compagnie de transport et tourisme, attachée à organisme international jusqu'à Noël 1979, accepterait de s'expatrier pour 2 ans au CAIRE, en vue d'assister directeur général ou participer à création de filiale.

Ecrire ou téléphoner : 647-94-86 à Mme BOULAY, 139, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

INGENIEUR ELECTRONICIEN parlant anglais, arabe, diplômé ESME 79, libanais, cherche poste France ou étranger. Ecr. no 1456 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ingénieur électronicien parlant arabe, anglais, diplômé ESME 79, libanais cherche poste France ou étrang. Ecr no 1457 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 27 ans, licence es lettres, Anglais, exp. commerciale et gestion, étud. toute proposition sérieuse. Tél. 789-35-62

3 ans expér. sélect. personnel ds cabinet conseil en sélect. respons. et autonome égalem. expér. secrét. de direct. trilingue ch. poste ds direction de relations humaines pour communic. et recrut. ou attaché direction. Tél. 924-05-50

Fme, 38 ans, ch. empl. mi-temps (14 h. - 18 h.) Doc. Anglais. Récept. Tél. Salaire demandé 2.000 F. Tél. 222-86-65

PROFESSION : MOI-MEME
Etre humain de peu d'années, détenteur de diplômes (sans doute plus qu'il n'en faut), ayant vécu de nombreuses expériences différentes, bourré de talent mais sans illusions. A décidé qu'il était absurde de vouloir chercher autre chose que lui-même. A néanmoins quelques besoins (une famille peu nom.) attend un employeur qui assume. Ecr. no 1454 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 17 ans, B.E.P. agent administratif, 1er degré compt., libre de suite, rech. 1er emploi. Margerie, 29, r. J.-J.-Rousseau, 95210 Saint-Gratien. - 989-26-86

J.F., 22 ans, ch. emploi stable pour petit secrétariat, dactylo. Paris ou banlieue Sud préfér. Ecr. no 6102 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., psychologue, recherche poste Paris ou proche banlieue. Ecrire à Brigitte Geoffroy, 25 bis, rue Clavel, 75019 Paris ou tél. 249-21-11

J.H., 28 ans, libéré O.M., maîtrise en sciences juridiques parlant angl. Connaissant allem. ch. empl. secrét. particulier milieux divers. - Tél. 271-99-41

CADRE DIRIGEANT
Age retraite, t. b. prés. souhaite garder activités suivies ou périodiques sous forme collaboration libre, missions négociations, apport d'affaires, inspections. Possède expérience des affaires industr. métall., commerc. ou financ., conditions à débattre. Ecrire no 1.442 « le Monde », 5, r. Italiens, 75427 PARIS-9e.

Chef Publicité support F, expérimentée. - Mme Letellier, 25, rue Duvivier, 75007 PARIS.

CADRE COMPTABLE et FINANCIER
40 ans, expér. 10 ans en Afrique et 5 ans serv. compt. et budget dans import. société à Paris rech. situation Afrique francoph. Ecr. no 1.463 « le Monde » Publ 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J. F., 30 ans, bilingue anglais B.T.S. Publicité, expér. V.P.C. traduction et adaptation, textes publicitaires, édition ch. poste collaboratrice, agence de publicité ou service documentation. trav. freelance envisagé.
Ecr. no T 15.759 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

HOMME D'ACTION
Négociateur de haut niveau
- Français.
- Ingénieur - chimiste diplômé.
- Avec 25 a. expérience indust. (technique et commerce int.)
- Parle : français, anglais, hongrois (not. : allemand).
- CHERCHE EMPLOI :
  - marketing/vente : France
  - marketin/export : (pays de l'Est : Hongrie, Roumanie, etc.).
  - achats/approvisionnements.
  - recherche, développement, fabrication, etc.
- DANS L'INDUSTRIE : chimie, caoutchouc, plastique, mécanique, électrique, équipements d'auto, etc.

Ecr. no 1.444 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

Math.-Physique par jeune ingénieur des mines. M. BALARD 27, boulevard Raspail, Paris-7e.

Licenciée ès lettres, secrétariat bilingue cherche emploi inter. Paris dans édition, presse .. Ecr. no 6.100 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09 qui transmettra.

J. H., 29 ans, Maîtrise d. des affaires, 2 a. d'expér. principal. ds des sociétés (secrétarial juridique, constitution, modificat., dissolution) étudierait ttes propositions. Tél. : 274-58-15. Ecr. no 1.427 « le Monde » Publ. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09

Jeune rédacteur bilingue angl.-francais, 4 ans d'expér. journaux d'entreprise, plaquettes, etc. ch. poste à Paris. Ecr. no 1.426 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CADRE COMMERÇANT retraité ch. emploi bureau ou accueil préf. ouest Paris banlieue. Ecr. no 1.435 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Etudiant 2e année de licence de droit cherche emploi auprès avocat. conseil juridique pour se perfectionner pratiquement. Emploi rémunéré en cons. du trav. OLIVIER LEVEQUE. - 281-34-57.

DIRECTEUR COMMERCIAL SECTEUR INFORMATIQUE
(Services et Matériel)
- Expérience réussie marché français et sociétés multin.
- 43 ans.
- Anglais-Espagnol.
- Libre rapidement.

cherche
Direct. générale/Direct. comm. Société informatique ou de serv. Ecr. no 1.437 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J. F., 4 langues : polonais, russe, français, anglais ; licence russe, option relations internat., formation technique, lettres et sciences éco complémentaires, ch. emploi sociétés commerciales, banques, tourisme. Déplac. envisagés, tél. : 524-56-69, 9-12 h. Ecr. no 1.438 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

J. H., 23 a., lib. O.M., ch. emploi comptable, rég. parisienne. C.A.P. aide-compt., bac G2, niv. DUT GEA. Ecr. Laurent Martin, 200, avenue Marx-Dormoy, 92120 MONTROUGE.

Arabophone diplômé expérience prof. cherche un poste enseignement d'arabe. S'adresser M. Missri, 28, av. des Gobelins, 75013 Paris

HOMME, 45 ANS, PILOTE
Professionnel avion, hélicoptère, parlant arabe-anglais ch. situation. Libre pour voyager. Ecr. s/réf. 8.573 à P. LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

traductions

Demande

Traducteur, dipl. Sc. Po, traduit ts textes all., angl., esp., franç. en all. ou français. Mach. à écrire. Tél. : 823-39-26, matin.

formation profession.

STAGES AGREES
micro-processeurs
Création d'entreprise,
comptabilité D.E.C.S.,
REMUNERATION PAR L'ETAT ou ASSEDIC - Tél. : E.P.S., 523-35-30-31-32.

LA DEFENSE - RUEIL - LES MUREAUX
CENTRE OUEST PARISIEN ASSOCIE AU
C.N.A.M.
Cours du soir et du jour gratuits
Niveau B.T.S.
DUT Ingénieur
ÉCONOMIE
ÉLECTRONIQUE
INFORMATIQUE
MÉTALLURGIE
ORGANISATION
14, rue Mars-et-Roty, 92800 PUTEAUX
772-77-48 - 506-06-41

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à
L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL - PARIS-14e
Tél. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 8 OCTOBRE
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS pr LYCEENS et ENFTS

pensions

URGENT rech. famille sérieuse qui prendrait en pension jeune danseur de 16 ans, bonne moralité, dans 9e, 8e, 2e. Tél. : (56) 87-23-42 ou 47-22-27.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

Pres du **FORUM**
Grand living + chambre, bains, confort, impeccable.
Mardi 14 à 18 h ou s/rendez-vs : 51, rue Greneta
« Exclusivité »
PERDRIX - 264-17-02

3e arrdt.

20, Rue de SAINTONGE
Dans imm. XVIIe S., appt de 190 m2 en duplex, rez-chauss. + 1er. Cft. Caractère. Garage. SEGECO au 522-43-20

5e arrdt.

LUXEMBOURG - Bel imm. P. d. t. 4 pces 90 m2, livg + 2 chbres + serv. - 535-06-37

CENSIER 354-95-10 CALME
MAISON 6 PIECES 150 M2
TRIPLEX COUR ROMANTIQUE

6e arrdt.

CLUNY - JOLIE TERRASSE Imm. ancien, duplex original, Réception + 2 chambres. Ascenseur. Prix élevé. 633-29-17 - 577-38-38

PROX. ODEON CARACTERE DUPLEX 135 M2 5 P. 354-42-70

TERRASSE
NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
A MODERNISER **135 M²**
6 P. - 766-50-45

APPT de TRES GDE CLASSE
5 P. Ascens., 2 portes palières. Possib. prof. libérale. 742-32-34, le matin.

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS (Près)
GRANDE RECEPTION EXCEPTIONNELLE
+ 3 chbres Bon plan, 276 m2.
633-29-17 - 577-38-38

IMM. LUXE DUPLEX GRANDES TERRASSES
Belle récept. + 2/3 chambres.
INSTALLATION RAFFINEE
633-29-17 - 577-38-38

Mo DUROC
Petit studio, bon placement.
Jean FEUILLADE - 566-00-75

LA TOUR-MAUBOURG
TRIPLE RECEPT., 3 chbres
180 M² tout au soleil 742-32-34

8e arrdt.

COURS ALBERT-Ier
Elégant appt 300 m2, 2e étage, magnifique réception + 3 ch. Décoration raffinée
EXCLUSIV. SNEC au 266-25-02

MERVEILLEUX 3 PIECES, tt cft, cheminée. - 325-32-77.

11e arrdt.

PARIS-XIe
LA COUR D'AUNAY
une résidence avec jardins.
Prix à partir de
6.800 le m2
Du studio au 4 pièces. Studios et 2 P. livrés avec cuisine équipée. Location-vente possible. Sur place ts les jours , samedi et dimanche compris, saut mercredi et jeudi matin, 54, rue de la Folie-Regnault. Tél. : 373-79-18 et 246-70-50.

12e arrdt.

DUPLEX 85 M²
à créer, travaux à prévoir.
250.000 F près MARAIS 322-83-24

13e arrdt.

ARAGO, près - Récent 4 pièces 100 m2, bns + douche, ét. élevé, balc., parking. - 500-47-03

14e arrdt.

ALESIA sur pelouse charmant studio 25 m2 possib. parkg, bon placement. Téléph. : 500-47-03.

15e arrdt.

DUROC RUE DE SEVRES Imm. récent, balc.
3 P. TT CONFORT - 685.000 F. Cotimo, Mme Toppo, 783-62-74

15e près Métro - Récent 7e étage, living + 3 chbres, cuis., bains, etc. + terrasse, calme, 680.000 F. - 577-74-38.

VILLAGE SUISSE
BEAU 5 PCES 133 M2
BEAU 4 PCES 116 M2
Jean FEUILLADE 566-00-75

16e arrdt.

PLACE D'IÉNA
Luxueux 6 pces 230 m2, box, 2 chbres serv. Parfait état. MICHEL ET REYL 265-90-05.

16e NORD Balcon Terrasse
RECEPT. + 3-4 CHBR., 270 m2 environ. - Matin : 567-47-47.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
petite résidence STUDIO 27 m2 + bac., 227.000 F, parkg compr. Vis. ce jour, 75, av. S.-Bolivar ou GEFIC. Téléph. : 723-78-78.

7, rue CURIAL 4 p. sur jardin, int. 87 m2 + balc., 480.000 F. parkg compr., 4e ét., imm. neuf GEFIC, 14 à 19 h. sauf mardi, mercredi. Téléphone : 205-46-41.

PORTE DES LILAS
LE CLAIREOLE
Du studio au 4 pièces.
Prix du m2 à partir de
5.540 le m2
Location-vente possible.
Prêts conventionnés pour certains appartements.
Sur place tous les jrs, sam., dim. cpris, si mercredi tte la journée et jeudi matin.
55-59, boulevard Sérurier, 205-27-92 et 246-70-50.

20e arrdt.

Récent 3 p. (liv. + 2 chbres), 85 m2, boxe, 5e étage, tout cft. TEL. : 723-87-44.

135.000 - Avec 30.000
PERE LACHAISE. Mo Bagnolet. Beau 2 pces. Cuis. équipée. Salle bns moderne. WC. Chff. 3e ét. sur rue. Plein soleil.
Voir pptaire lundi, mardi 16 h. à 20 h. 56, RUE BAGNOLET.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
RUE DE PARIS
Luxueux séjour + chambre, joli jardin privatif.
Jean FEUILLADE. T. 566-00-75.

FONTENAY-AUX-ROSES
4 p., balcon, tt cft, cave, parkg. Px : 330.000 F. T. : 666-00-27.

78 - Yvelines

VERSAILLES MAIRIE appt de 110 m2, salon s. a m., 4 chbres. Px : 450.000 F. Tél. : 918-23-88.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
RÉSIDENTIEL
FACE BOIS
LES LODGES
2 petits immeubles
2 - 3 et 4 PIÈCES
Salles de bains aménagées par décorateur
Prix fermes et définitifs à la réservation - Crédit 80 %
Sur place lundi, mercredi et dimanche
35, AVENUE DAUMESNIL
Tél. : 365-05-79 et 246-70-50

Province

HTE-SAVOIE - PRAZ-DE-LYS. ETE-HIVER, 11 km des Gets. Imm. terminé, 2 p. 34 m2 + balcon, 228.000 F, avec 45.600 F comptant. Location assurée. ERIGE VENTE, 2, place de la Libération, 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS. Téléphone : (50) 49-03-00.

appartem. achat

Rech. URGENT appts 2 à 4 p. PARIS, paiem. cpt chez notaire. Tél. 261-39-78, Mme LEULIER, et 754-39-98, le soir.

Recherchons tous immeubles. Commerciaux et Locatifs. Solutions rapides. T. 563-83-33.

Rech. appts 1 a 3 p. PARIS prof. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet. 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

immeubles

TOLBIAC-CHOISY
en total 2 bât. R. 3 (20 locataires) loi 1948. Tél. : 766-50-45.

COPROR 21, rue de la Source,
PARIS 16e, rech. IMM. vides, occupés ou partiels
REPONSE SOUS 48 HEURES
Paiement CPT - 524-56-01.

hôtels-partic.

Métro TOLBIAC, MAISON PARTICULIERE A RENOVER. Terrasses cour intérieure 230 m2 habitables. T. 766-55-45.

locations non meublées Offre

Paris

EXCEPTION. QU. HENRI-IV, face Ile St-Louis - Balc., 4 fen. facade, vue splend. sur Seine, 5e ét., asc., 110 m2, ent. rénové, salon, s. à mang., 2 chbres, 2 entrées, pender., cuis. et salle de bns équip., chff. indiv., tél., moquet. ttes pces, tentur. murs, 5.000 F charges incluses. Tél. après 15 h. au 236-22-45.

SUR JARDIN DU LUXEMBOURG
IMM. STAND. 5 P. 2 bains. Cuis. équipée. Park. Profess. libérale poss. 7.500 + charges. Visible mardi de 11 h. à 15 h., 10, r. GUYNEMER 75006 PARIS SERGE KAYSER 329-60-60.

Région parisienne

ASNIERES
Quai du Dr-Dervaux - Grand studio, confort, 35 m2. Téléph. Parkg. 950 + ch. Téléph. matin, SEGECO, 522-69-92

NEUILLY Dans petit immeuble sur jardin
— 3 p., 90 m2, 3.500 F + charg.
— 2 p., 60 m2, 2.500 F + charg.
+ parking. Renseignements : H. LE CLAIR - 256-13-72

locations non meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADES pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - Tél. : 285-11-08

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 5.000 F max. 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. Appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 - 705-52-89

locaux commerciaux

ODÉON - 500 m2
Local indépendant sur jardin totalement aménagé, toute propriété, 2.000.000 F. Location possible. Voir 14, rue de Savoie lundi, mardi, 14 h à 17 h.

Part. achète direct sur avenue
DES CHAMPS-ÉLYSÉES
fonds de commerce ou murs et fonds. Intérieur galerie s'abst. Ecr. no 015774 M, Régie-Presse, 85 bis, r Réaumur, 75002 Paris

Boutiques

92. PART. à PART., boutique CADEAUX, style rustique, belle affaire à saisir. Bel emplacement - Tél. : 645-00-69.

bureaux

Domicil., artis. et commerç., siège S.A.R.L., rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F par mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

22 bis, rue de la GLACIERE En tte ppté, r.-de-ch. sur rue, 80 m² + sous-sol. Locaux à usage administratif ou profess. SEGECO - 522-43-20.

SAINT-AUGUSTIN
Bureaux 200 ou 400 m², 500 F le m2 an. Ecr. à 73.719 I.P.F., 12, rue de l'Isly (8e).

locaux indust.

En bordure nationale sortie ORLEANS
PART. vend terrain industriel 1 ha. + maison type F-6 et dépendances, pouvant convenir bureaux.
Prix : 1.200.000 F.
Tél. (38) 66-18-73, après 18 h. 30.

pavillons

VILLEPARISIS
Part. vend dans quart. calme pavillon 3 p., s. de bains, chauf. central, gar. dépend., s/310 m2. Px 270.000 F. 427-35-52, apr. 19 h.

villas

Très rare Centre de **SAINT-GERMAIN**
190 m2 habitables. Séj. 55 m2. 4 chambres. Jardin. 1.200.000 F. RHODES, Le Vésinet - 071-33-84.

terrains

MERY-SUR-OISE (Val-d'Oise)
Dans propriété boisée près gare 8 LOTS DE TERRAINS A BATIR VIABILISES
445 M² A 604 M²
A partir de 211.375 F
CECOGI - 359-52-95, matin.

TARN 12 km d'ALBI, direction TOULOUSE, TERRAIN constructible 4.127 m2. Prix 150.000 F. BOUSQUET : tél. (63) 59-01-58, heures bureau.

GARD prox. d'UZES, 2 terr. à vdre 6.000 m2 env. bord. riv., gds arbres, eau, électr. proche. Tél. : (66) 22-90-40 heures repas.

viagers

CHEVREUSE. Libre dans 3 a., maison 115 m2, gardien 4 p. sol 12.340 m2, 285.000 F + 3.700 F rente. Lodel, 700-00-99.

Vendez rapidement. Conseil, expertise, indexation, gratuit. Discrétion. - ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 355-61-58.

propriétés

NORMANDIE-HOULGATE (13) Villa style normand, salon s. à m. bur., 8 ch., s. de bns, dche, ss-sol carrelé, jdin paysagé clos (1.700 m2). Mais. sec. 3 p., tt cft, 2 gar., dépend., prox. gare, commerç., plage. Px 1.200.000 F. Tél. : 575-70-03 (de 19 à 21 h.). Visite sur place sur rendez-vous.

chasse-pêche

ACTIONS DE CHASSE
DISPONIBLES LE JEUDI
Gros gibier - 30 km de Paris
FORET DE SENART
6.500 F - Tél. 457-03-03

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE sur publications judiciaires au palais de justice Evry (91), rue des Mazières, le 9 octobre, 14 heures
APPARTEMENT à MORANGIS-91
32, avenue Marcel-Tellotte et 56, avenue Edmond-Rostand, bâtiment A, 2e ETAGE
Entrée, cuisine, salle de séjour, 2 chambres, w.-c., salle de bains, penderie
MISE A PRIX : 80 000 FRANCS
Consignation pour enchérir. S'adresser pour renseignements :
Me BECAM, avocat à Evry (91). Tél. : 077-15-57

Vte s. sais. imm. Pal. Just. Pontoise, pl. N.-Flamel, jeudi 18 oct. 79, 14 h.
PROPRIÉTÉ avec JARDIN et DEPENDANCES - Cadastrée section A.D. no 308 pour 22 ARES 13 CENTIARES
ENGHIEN-LES-BAINS (95), 5, avenue QUESTROY occupée par les parties saisies
MISE à PRIX : 390.000 F. Consignation pour enchérir : 25 000 francs par chèque certifié
S'adr. Me PORTE, avocat poursuivant la vente, 33, rue P.-Butin à Pontoise, tél. 032-00-43 ; Me MALHERBE, avocat des parties saisies, 32, rue de la Coutellerie à Pontoise, tél. 032-18-11 ; pour visiter Me ROGEZ, huissier à Montmorency. tél. 989-88-39.

PROPRIÉTÉ à MONTMORENCY (95) - 1.929 m2
40, rue de Pontoise
Mise à Prix : 400.000 F. Vente à la requête des Domaines
Jeudi 25 octobre 1979, à 14 h., au Palais de Justice à Pontoise (95)
S'adr. Me MALHERBE, av., tél. 032-18-11
D. Nat. Interventions Domaniales
Tél. 288-91-40 ; vis. sur place tous les mercredis de 14 h. à 17 h.

Etude de Me LAFFORGUE, notaire à Plaisance-du-Gers, tél. 69-30-34
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, LE 27 OCTOBRE 1979
BELLE MAISON D'HABITATION à PLAISANCE (Gers)
lieudit impasse de l'ARROS, rue de la Mairie (section de cadastre AC no 75 du plan - CONTENANCE 4 A 14 CA) - 2 ETAGES et vaste grenier - Terrasse jardinet en bordure d l'ARROS.
MISE à PRIX : 300.000 F. Visites : S'informer auprès de l'étude du Notaire.

Vente aux enchères publiques à l'audience du Tribunal de Grande Instance de VALENCE (Drôme), le MARDI 16 OCTOBRE 1979, à 14 heures - De
DIVERS IMMEUBLES ET DROITS IMMOBILIERS
dépendant de l'ENSEMBLE
MAINE - MONTPARNASSE à PARIS (15e)
UN LOCAL à us. de bureau ou de commerce, septième étage, bâtiment C **M. à P. : 200.000 F.**
UN EMPLACEMENT DE PARKING - MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
UN LOCAL à usage de RÉSERVE - MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
AVEC FACULTE DE BAISSE - S'adr. pour plus amples renseignements à Me PICHON, avocat à Valence, 12, place des Ormeaux, tél. (75) 43-41-11 ; Me MADONNA, syndics à Valence, 7, rue du Général-Farre, tél. (75) 43-34-27.

Etude de Me AIRAULT, notaire à 77140 NEMOURS
TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ, BATIMENT IMPORTANT, COMMUNS Chauffage central
8 HA PARC ET BOIS, 500 mètres - Bordure rivière
Pour renseignements : S.F.G.I. (BERNHEIM) - Tél. 265-41-21, 23, rue de l'Arcade à Paris (8e).

VENTE s/saisie immob. au Trib. Gde Inst. de Sens, le 4 oct. 1979, à 14 h.,
UNE MAISON D'HABITATION
sise à LA GRANDE JUSTICE
Cne de VALLERY (Yonne)
(25 km env. de la sortie de Nemours de l'Autor. A-6), compr. rez-de-ch. : s. de séj., bur., s. de b., av. w.-c., cuis., chauff., ch. et 1 étage de 5 ch., s. bns, granges att. Eau, électr., chauff. cent. TERRAIN attenant de 24 a 36 ca.
MISE A PRIX : 50.000 F.
et DIVERSES PARCELLES DE TERRE
Communes de VALLERY et CHEROY
S'ad. pour rens. à Me TIPHINE, avoc. à Sens, 2, crs Chambonas. T. 65-11-77.

VENTE au Trib. de Commerce Paris, mercredi 10 oct. 1979, 13 h. 45, Fonds
EXPLOIT. OUTILLAGE, Pièces détachées, produits divers, à PARIS (15e),
13, q. GRENELLE, Compr. droit aux baux de 2 boutiques, cuisines, caves. - M. à P. (p. ét. b.) : 30.000 F. Consig. 10.000 F. S'ad. Mes Durand et Jouvion, not. ass., 10, r. D.-Casanova, Paris (261-56-60) ; Me Herissay, syndic, 130, rue Rivoli.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à Evry (Essonne), le Mardi 9 octobre 1979, à 14 heures,
D'UN IMMEUBLE
situé à
MORANGIS (Essonne)
8 et 10, rue de l'Avenir.
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
Consignation indisp. pour enchérir. Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, 51, rue de Champlouis (Tél. : 496-14-18 et 496-30-28).

ADJUDIC. au TRIB. COMM. PARIS, le 10 OCT. 1979, à 13 h. 45. FONDS
ALIMENTATION Type supermarché, Epicerie, Viande, Charcut., Légumes, Articles de ménage, **ÉPINAY-SUR-SEINE**
sis 28, rue Félix-Merlin
BAIL LOCX - Surf. SOL env. 317 m2. M. à P. (p. ét. b.) : 150.000 F. Consig. 100.000 F. S'ad. Mes DURAND et JOUVION, not. ass., 10, r. D.-Casanova ; Me HERISSAY, synd., 130, r. Rivoli.

VENTE s/saisie immobil. Pal. Just. à Bobigny (93), mardi 2 oct., 13 h. 30,
PROPRIÉTÉ BATIE à TREMBLAY-lès-GONESSE-93, 227, bd Ch.-Vaillant, avec Jardin, contenance 497 m2.
MISE A PRIX : 30.000 F.
S'ad. Me Buisson, avoc. à Pontoise (95) T. 032-31-62.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

REGAIN D'OPTIMISME POUR LA GRANDE LIAISON FLUVIALE

Rhin-Rhône via le Palais-Bourbon

L'Association Mer du Nord-Méditerranée, dont les membres militent depuis longtemps, avec une persévérance remarquable, pour que le Rhin soit relié au Rhône par un canal à grand gabarit, a réuni son assemblée générale, le 27 septembre, à Paris. Au cours de cette réunion, les chiffres produits et les propos tenus ont fait passer un vent de relatif optimisme sur l'assistance, quant à la bonne fin d'une opération à laquelle avaient déjà pensé, avant même Charlemagne, les empereurs romains Claude et Néron.

Cet optimisme qu'ont partagé MM. Pierre Sudreau, président de l'association, député du Loir-et-Cher (appar. U.D.F.), Philippe Lamour, président du comité économique de Languedoc-Roussillon, et Louis Joxe, ancien ministre, mérite d'être relevé, car il fait suite à des années de faux espoirs et de découragements. Or, l'année 1979 et le budget de 1980, sans qu'il y ait lieu de crier victoire, portent à constater que *« quelque chose bouge ».*

Trois *« faits irréversibles »* se sont produits, a noté Philippe Lamour. Le projet de loi confiant à la Compagnie nationale du Rhône la concession et l'exploitation de la future voie d'eau a été déposé à l'Assemblée nationale et devrait être discuté en novembre ; la déclaration d'utilité publique pour la liaison entre le Rhône et les darses de Fos (qui coûtera 230 millions de francs) a été faite le 7 août dernier, et enfin le budget de 1980 contient, pour la première fois, des crédits autres que symboliques (35 millions) spécialement affectés au franchissement du seuil de Bourgogne pour l'achat de quelques terrains ou les premières études et enquêtes parcellaires (1). Comme les travaux d'aménagement du Rhône, de Lyon à l'embouchure, devraient être achevés au printemps 1980 avec la mise en eau de l'ouvrage de Vaugris, M. Sudreau a pu dire : *« C'en est fini du piétinement. Dans quelques mois, 1 300 des 1 500 kilomètres de l'axe mer du Nord-Méditerranée seront accessibles aux grands convois poussés. »*

Deux autres séries de facteurs sont à mettre au crédit du projet Rhin-Rhône. C'est d'abord l'unanimité de l'ensemble des professionnels de la voie d'eau pour reconnaître que les travaux de l'axe Nord-Sud doivent recevoir la priorité. M. Jacques Trorial, président des armateurs fluviaux et président du Port autonome de Paris, l'a dit sans ambages, car il vaut mieux faire bien une grande opération (qui de plus a le grand avantage par rapport aux autres, comme Seine-Nord et Seine-Est, de produire de l'hydro-électricité) que de se disperser sur plusieurs projets (2). *« Et puis,* a-t-il ajouté, *les transporteurs fluviaux du Rhône qui ont acheté un matériel très moderne et performant vont ainsi bientôt pouvoir l'utiliser de manière efficace. »*

Quant à la contestation écologique, elle semble avoir enterré, pour un temps au moins, la hache de guerre, soit qu'elle fut à bout d'arguments, soit qu'elle ait été rassurée par les nombreuses prescriptions concernant l'impact de l'ouvrage sur son environnement et que devra respecter la C.N.R. (écoulement des eaux, maintien des nappes phréatiques, rétablissement des voies de communications, respect des intérêts agricoles, du patrimoine culturel, de la faune, de la flore, de la qualité des rivières).

Les souvenirs de Dijon

Mais les rigueurs actuelles et futures de la conjoncture, la farouche opposition de nombreux hauts fonctionnaires à un projet dix fois moins rentable, *stricto sensu*, que le T.G.V. (*le Monde* daté 11-12 février 1979), la « mode politique » qui n'est plus aux grands travaux d'infrastructure, mais plutôt à l'exploitation la meilleure des équipements qui existent déjà, doivent tempérer l'enthousiasme des infatigables parrains de Rhin-Rhône.

D'ailleurs le gouvernement et l'Elysée, sont-ils si déterminés, au-delà des audiences, des plans budgétaires et des procédures administratives et législatives, à mener à bonne fin l'opération ? La discussion du projet de loi à l'Assemblée nationale, à condition qu'elle soit l'occasion de définir les priorités géographiques de la politique d'équipement et d'aménagement du territoire, permettra de se faire une idée de la volonté réelle du gouvernement. Ce sera juste quatre ans après le discours de Dijon au cours duquel le président de la République avait dit : *« Il est d'intérêt européen que cette liaison soit établie. Il est d'intérêt national qu'elle soit établie sur notre territoire... Les travaux seront entrepris en commençant par l'Alsace, au cours du VIIe Plan. »* Ce plan s'achève dans un an mais aucun coup de pioche n'a été donné, et pour cause, puisque le Parlement n'a pas encore autorisé la C.N.R. à prendre la concession du canal. Et quand on lit le projet de loi et son exposé de motifs, rigoureusement « techniques », on cherche en vain une quelconque allusion — encore moins une référence — au discours de Dijon, dans lequel M. Giscard d'Estaing, stigmatisant déjà le renchérissement mondial de l'énergie et sachant les efforts faits par l'Allemagne et le Benelux pour leurs canaux annonçait : *« Le creusement de ce canal à grand gabarit s'impose comme une nécessité tracée par la géographie et par l'économie. »*

Si Rhin-Rhône soudainement sourit, en revanche, l'ensemble des voies navigables continue de pleurer sur un budget de misère. Un budget en complète contradiction d'ailleurs avec les engagements du président de la République, encore à Dijon : *« Dès à présent il apparaît que l'effort général entrepris par le pays pour s'équiper en voies navigables devra, de toute manière, être significativement augmenté... »*

Hélas, non seulement l'effort n'a pas augmenté mais il a diminué, puisque chaque année depuis 1974 le budget global des voies navigables tourne autour de 350-340 millions de francs. Autant dire qu'en francs constants l'effort de la collectivité nationale a regressé de quelque 50 %.

Alors de l'optimisme peut-être, mais plus que jamais le réalisme est nécessaire.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) A l'origine, le VIIe Plan prévoyait 1 550 millions de francs de crédit pour l'ensemble de l'opération mer du Nord - Méditerranée, mais l'an dernier, le programme d'action prioritaire (PAP) n° 6 fut révisé en baisse considérable (780 millions). Le devis du canal Rhin-Rhône, pour le seul franchissement du seuil est de 6,5 milliards de francs 1978. Les travaux ne commenceront qu'en 1983.

(2) E.D.F. achète le courant produit par la C.N.R. 4,2 centimes le kWh actuellement, tandis qu'elle verse aux producteurs privés 11 à 15 centimes par kWh. En Allemagne, la société Rhin-Main-Danube reçoit 14 centimes. Les partisans de Rhin-Rhône demandent depuis des lustres que E.D.F. majore de 1 ou 2 centimes le prix auquel elle achète le courant à la C.N.R., ce qui dégagerait des ressources considérables, capables de financer 30 à 50 % des travaux de Rhin-Rhône.

La grève des autobus d'Angers

UNE LETTRE DE LA FÉDÉRATION C.G.T. DES TRANSPORTS

Après l'article publié dans le Monde *du 28 septembre sur la grève qui paralyse le réseau d'autobus d'Angers depuis plus de deux semaines, M. Jean Trincard, secrétaire général de la Fédération nationale des moyens de transports C.G.T. nous a adressé la lettre suivante :*

La grève, reconduite après consultation à bulletins secrets par 236 voix sur 260 votants (320 employés), témoigne à la fois du refus des travailleurs des propositions du syndicat mixte et du fait que le problème ne saurait être limité au cadre anecdotique des turpitudes d'une ténébreuse gestion antérieure ou à des arrière-plans politiques.

La poursuite du conflit privant la population du service public des transports purbains réside essentiellement dans l'intransigeance du syndicat mixte et de son président, se refusant à ouvrir de véritables négociations.

Pour la C.G.T., ce n'est pas l'accord d'entreprise qui est suicidaire à l'égard des intérêts de la population — d'autres réseaux fonctionnent normalement avec des avantages supérieurs, — mais la logique du plan dit de redressement. La suppression de quarante-sept emplois n'étant obtenue qu'au prix de la fermeture d'une ligne, de l'allongement des espacements des bus, etc... Ce n'est rien d'autre que le délabrement de l'exploitation du réseau. En réalité, les mesures prises à Angers s'inscrivent parfaitement dans la politique du pouvoir dans les transports urbains, telle que préconisée par le rapport Guillaumat.

Cela permet de comprendre pourquoi, d'une part, le pouvoir de tutelle préfectoral, paraissant subitement s'émouvoir de la gestion, a annulé le prêt de 6 millions consenti en 1978 et que le ministre gèle une subvention de trois millions et demi, afin de faire pression sur la restructuration, et que, d'autre part, ni l'un ni l'autre n'ait pris la moindre initiative pour que s'ouvrent les négociations.

A l'inverse pour la Fédération C.G.T., l'intérêt de la population et des travailleurs des transports urbains réside dans la discussion immédiate des propositions avancées par le syndicat C.G.T. de l'entreprise pour une meilleure adaptation du potentiel d'exploitation du réseau.

La redéfinition des lignes, la modification de certains parcours et des fréquences prenant en compte les besoins réels de la population aboutiraient à l'augmentation de l'utilisation des transports collectifs, à un redressement financier de l'exploitation, au maintien de tous les emplois et au respect de l'accord d'entreprise, plus sûrement que l'actuel plan de démantèlement. L'intérêt général commande non pas de s'obstiner contre les propositions des syndicalistes, mais de les examiner démocratiquement.

● *La « Pravda » : une fin peu glorieuse pour Concorde.* — Un *« coup mortel »* a été porté à Concorde par les monopoles de l'industrie aéronautique américaine, a estimé, le samedi 29 septembre, la *Pravda* dans un commentaire sur la décision des autorités françaises et britanniques d'arrêter le financement de la construction de l'avion supersonique. Cette décision *« sacifie les intérêts de l'industrie aéronautique européenne au profit des Etats-Unis »* et conclut de façon *« peu glorieuse »* l'histoire de Concorde, ajoute l'organe central du P.C. soviétique. — *(A.F.P.)*

PÊCHE

En grève depuis quinze jours

LES PÊCHEURS DU FINISTÈRE MANIFESTENT DANS LES RUES DE PARIS

Le bureau du comité central des pêches maritimes, qui est un organisme para-public composé paritairement de représentants des patrons et des équipages de chalutiers (ainsi que d'autres professionnels exerçant des métiers liés à la pêche) devait se réunir lundi 1er octobre pour examiner de quelle manière des aides financières pourraient être accordées aux pêcheurs de langoustines du pays bigouden, qui ont décidé, depuis quinze jours, de ne pas reprendre la mer afin de protester contre les arraisonnements de bateaux par les garde-côtes britanniques. Jamais jusqu'à ce jour le comité central des pêches, dont le budget est alimenté par des taxes versées par des professionnels, n'a eu à intervenir, dans des conflits analogues, pour indemniser le manque à gagner des pêcheurs ou pour leur verser des avances destinées à rembourser les frais de justice ou la perte de matériel confisqué.

Une vingtaine d'autocars ayant à leur bord des pêcheurs du Finistère ont manifesté ce lundi, place de Fontenoy, devant la direction générale de la marine marchande et dans le quartier re l'hôtel Matignon, où ils souhaitaient être reçus par le premier ministre. Mais il était exclu, indiquait-on dans l'entourage de M. Barre, qu'une audience leur soit accordée.

CIRCULATION

Les polémiques sur la sécurité routière

● CENT TRENTE-DEUX MÉDECINS LANCENT UN APPEL EN FAVEUR DE LA CEINTURE.

● AUTO-DÉFENSE DÉNONCE LES « ATTEINTES AUX LIBERTÉS ».



(Dessin de KONK.)

Le comité de la sécurité routière indique dans un communiqué que *« la décision gouvernementale étendant aux agglomérations, à partir du lundi 1er octobre, le port de la ceinture de sécurité a été prise après de longues études qui ont prouvé l'efficacité de ce dispositif de protection, et ce dans tous les types d'accidents ».*

Selon les spécialistes de l'hôpital de Garches, qui ont analysé plus de trois mille accidents, les risques d'accidents mortels sont divisés par 1,7 pour les personnes qui portent la ceinture de sécurité, en cas de choc latéral, par 5 en cas de retournement et par 10 en cas d'accident provoquant l'éjection. Cent trente-deux médecins responsables des SAMU et de services d'urgence viennent de lancer un appel en faveur du port de la ceinture de sécurité en toute circonstance.

Mais l'accroissement des contraintes et des contrôles qui en résultent pour les automobilistes n'est pas du goût de tout le monde, notamment des responsables du mouvement Auto-défense, qui vient de tenir ses assises nationales à Vichy. Au centre de leurs débats, la question : *« Pour assurer sa sécurité, faut-il aliéner sa liberté ? »*

A l'unanimité, les membres du mouvement ont refusé l'augmentation du taux des amendes et la transformation de l'agent verbalisateur en juge et percepteur, le projet de loi rendant responsable le propriétaire du véhicule pénalisé et le décret sur l'extension de l'obligation du port de la ceinture de sécurité, ainsi que les critères de détection de l'alcoolémie.

M. Rongier, animateur du mouvement, a demandé que les forces de police et de gendarmerie soient relevées de leurs missions de répression et de brimades en matière de circulation routière et qu'elles retournent à leurs tâches essentielles. Pour lui, la politique routière fondée sur l'obligation, l'interdiction et la répression a fait faillite. M. Rongier s'est également opposé à l'application de la vignette fiscale aux motards.

● *Un nouveau pont entre la France et l'Allemagne.* — La France et la République fédérale d'Allemagne sont reliées depuis le 29 septembre par un nouveau pont, dit du « Palmrain », qui enjambe le Rhin entre les communes de Weil-am-Rhein en Allemagne et de Huningue-Village Neuf dans le Haut-Rhin), tout près de la ville suisse de Bâle.

URBANISME

CENT CINQUANTE PROFESSIONNELS RÉUNIS A SAINT-MAXIMIN

Les architectes ont peur de construire des maisons

De notre envoyée spéciale

Saint-Maximin. — « Je suis installé à Gordes, dans le Vaucluse, depuis huit ans. Au début, j'étais le seul architecte à 15 kilomètres à la ronde. Puis, sept ou huit confrères se sont installés ; il y a toujours autant de travailleurs au noir ; et, en plus, une bonne quinzaine de constructeurs de maisons clés en main. Quand par hasard quelqu'un a vu ma plaque (je n'ai pas le droit de faire de la publicité) et que le qu'en-dira-t-on ne l'a pas envoyé ailleurs, il entre chez moi. « A combien vous me faites la maison ?... Vos honoraires sont dedans, je pense ? » Si je dis non, il quitte la pièce. Et il va chez des gens qui étaient épiciers ou charcutiers la veille et qui disent : « Monsieur, la maison c'est 400 000 francs et je me charge de tout. »

Voici posée en termes clairs et concrets, par un architecte provençal, la question de la conquête du marché de la maison individuelle. Réunis en séminaire au couvent royal de Saint-Maximin, les 28 et 29 septembre, environ cent cinquante architectes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont réfléchi aux moyens de développer leur activité dans les secteurs où ils interviennent peu, comme la réhabilitation, l'exportation, l'urbanisme et... la maison individuelle.

Comme l'a rappelé à Saint-Maximin M. Claude Neuschwander, dont le cabinet de consultants a réalisé une étude des « trente marchés de l'architecture » commandée par l'Union nationale des syndicats français d'architectes (U.N.S.F.A.) : *« Les architectes sont très présents dans les marchés en déclin (construction collective) et très peu dans les marchés en expansion. »*

En Provence comme dans le reste de la France, les architectes ne construisent que 10 % environ des maisons individuelles, isolées alors qu'ils interviennent pour 94 % de l'habitat collectif public, et 72 % du privé. Il y a donc tout à gagner pour eux dans ce marché « nouveau » et en expansion puisque depuis 1976 on construit en France plus de maisons individuelles que d'appartements. Mais la concurrence y est très vive : les constructeurs de maisons clés en main, les entrepreneurs et les artisans qui proposent ou non des modèles sur catalogue ont une agressivité commerciale qui est à cent lieues du comportement réservé et élitiste d'une profession libérale qui a *« renoncé depuis des siècles à construire des maisons ».*

Manipulateurs d'espaces

« Ce qui nous freine, c'est la déontologie », explique M. Gérard Poux, architecte à Gordes. *« Ou bien elle s'adapte, ou bien elle craque. Plutôt que de discussions formelles nous avons besoin de séminaires de gestion ou d'agressivité commerciale. Dans les dix ans qui viennent, il faudra être là où les événements se passent. »*

« Dès que quelqu'un a demandé un certificat d'urbanisme à l'administration pour construire », raconte un autre architecte, *« il reçoit dans les quarante-huit heures la visite de démarcheurs qui lui proposent une maison, des plans gratuits. Pas d'honoraires. Au départ, on est sciés... »*

Ces discours virulents et les récits d'expériences concrètes semblent « glisser » sur la dignité hautaine de leurs confrères qui se sentent investis d'une mission artistique et un peu dégoûtés par tout ce qui ressemble de près ou de loin à du commerce.

« Nous sommes des manipulateurs d'espace, a dit l'un d'eux, *et pas des marchands de maisons. Ce qui coûte cher, c'est le temps considérable passé avec le client pour connaître son mode de vie, savoir comment il prend sa douche, ses repas, etc. »*

« J'aimerais, a dit un autre, *devenir l'architecte conseil du client qui pénètre dans mon bureau et me paierait immédiatement une consultation... » « Justement,* a répondu l'architecte de Gordes, *il y a un danger schyzophrénique à se retrancher dans la conception, à se couper du chantier, à devenir un faiseur de dessins qui ne construit pas, comme le sont les travailleurs au noir. » « C'est vrai,* a avoué un autre, *on vient aussi nous trouver pour retaper des dossiers de permis de construire refusés, pour avoir un papier. »*

Pris en tenaille entre le désir d'attendre *« le client qui vient à eux »* ou *« d'aller dans les foires montrer l'architecture »*, tentés par une publicité collective qui *« ferait comprendre aux Français qu'ils sont les meilleurs »* (sic) ou par une *« enquête style Anne Gaillard pour essayer de démolir les constructeurs de maisons individuelles »*, les architectes ne semblent pas encore prêts à sauter le pas et à entrer franchement dans la compétition en utilisant les moyens de l'adversaire tout en apportant en plus le service de leurs compétences. Car *« les constructeurs de maisons clés en main ont associé deux choses,* explique M. Gérard Poux, *une formule juridique, la loi du 16 juillet 1971 qui garantit à l'acheteur un produit bien défini et un prix, et la banalisation par la répétition ».* Ces deux éléments peuvent être, affirme-t-il, dissociés.

Parallèlement à son cabinet (cinq personnes, 600 000 F d'honoraires par an), cet architecte a constitué une S.A.R.L. qui vend des maisons et des piscines, clés en main, sans y prendre personnellement des parts, puisque cela lui est interdit. Comme architecte, il construit pour cette S.A.R.L. environ vingt maisons par an, notamment pour des étrangers (Belges, Allemands et Suisses) qui s'installent dans le Luberon. Dès le départ, un contrat est signé, les prestations et les prix (honoraires compris) sont définis, et les architectes s'arrangent pour tenir dans le devis en passant les marchés avec les artisans. Une assistance financière (crédits bancaires) et administratives (dossiers de permis de construire) est assurée. Le service complet est rendu, comme le font les marchands de maisons individuelles. En plus, les clients ont affaire à un véritable architecte qui a réalisé, affirme-t-il, *« cent cinquante maisons, toutes différentes ».*

Mauvaises surprises

D'autres clients préfèrent le mode classique d'intervention, à la carte, avec discussion et évaluation du projet en cours de route, surprise sur les prix, et honoraires calculés en fin de chantier. *« Je ne suis pas le seul à faire cela,* estime encore Gérard Poux. *Mais le seul à le dire. »*

La franchise combative de cet architecte ne semblait pas avoir fissuré la benoite satisfaction que les architectes ont d'eux-mêmes. Certains en étaient encore à imaginer des compléments à la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, qui impose le recours à leur profession... sauf pour les maisons de moins de 250 mètres carrés. Ils réclamaient qui l'abaissement hypothétique de ce seuil, qui l'obligation de recourir à eux pour les maisons aidés par l'Etat, pour les lotissements (faits par les géomètres) ou les plans d'urbanisme (accaparés par les services de l'équipement).

Dans une ambiance aussi timorée, il fallait un certain courage à M. Joseph Brémond, président de l'U.N.S.F.A., pour affirmer : *« Il ne faut pas attendre de la loi qu'elle nous protège, attendre que le client vienne parce qu'il y serait obligé. Il faut arriver à conquérir ce que la loi ne nous donne pas. D'autres l'ont fait, sans loi. »*

MICHÈLE CHAMPENOIS.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LA CONVERSION DU NORD-PAS-DE-CALAIS

● Mille emplois de la S.N.C.F. à Lille.

● Crédits spéciaux pour Boulogne-sur-Mer.

(De notre correspondant.)

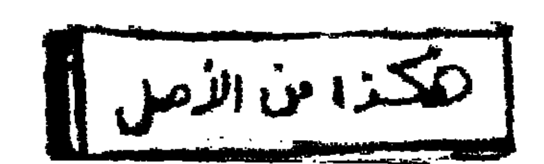
Lille. — Au cour d'un voyage dans le Nord - Pas-de-Calais, le 28 septembre, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, a annoncé plusieurs mesures en faveur de Boulogne-sur-Mer (entrepôt frigorifique, routes) et laissé entendre que le calendrier des travaux sur l'autoroute A 26 (Arras-Calais) pourrait être avancé d'une année.

Sur la zone industrielle de Somain-Aniche sera implantée l'unité de sellerie prévue par la régie Renault (400 emplois). A Trith-Saint-Léger, près de Valenciennes, Peugeot construira une unité qui emploierait 2 500 personnes en 1985. La direction de la Régie Renault vient, par ailleurs, d'annoncer que sur les 1 000 créations d'emplois supplémentaires, prévues à Douai, 250 ont déjà été créées et 200 autres le seront très prochainement. M. Chadeau a précisé qu'il n'était pas question de faire intervenir le Fonds spécial d'adaptation industriel (F.S.A.I.) pour la création d'emplois dans les zones où est concentrée l'industrie textile.

Enfin, il a confirmé que 1 000 emplois de la S.N.C.F. seraient créés à Lille. — G. S.

● RECTIFICATIF. — L'assemblée des parcs naturels européens, qui s'est réunie à La Turballe, ne l'a pas fait dans un village de vacances d'E.D.F. (comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 28 septembre), mais dans un village de V.V.F.





Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

AU CENTRE D'ÉDUCATION ET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE GRIGNY DANS L'ESSONNE

La réussite assurée au permis de conduire pour 3550 francs

Il existe actuellement en France vingt-sept centres d'éducation et de sécurité routières (C.E.S.R.). Doivent-ils être considérés comme des « hypermarchés de la conduite » ? Sont-ils, au contraire, des auto-écoles nouvelle manière, mettant à la disposition de leur clientèle des méthodes et des techniques mieux adaptées aux exigences actuelles de la circulation et à l'examen du permis de conduire ? Au C.E.S.R. de Grigny (Essonne), qui fut le premier du genre, on ne se pose même plus la question. Car les chiffres témoignent ici d'une incontestable réussite qui a permis d'investir 13 millions de francs pour réaliser de nouvelles installations particulièrement innovatrices, qui seront inaugurées le 1er octobre.

A l'origine, ils étaient neuf artisans, gérants d'auto-écoles, installés dans l'Essonne, tous consternés par les méthodes désuètes et les moyens souvent dérisoires de leur profession. Puisque l'union fait traditionnellement la force, ils se sont regroupés en 1976 au sein d'une société civile, qui doit bientôt devenir société anonyme. Leur intention : réunir leurs maigres trésoreries, leur expérience et leurs idées, et obtenir ainsi une plus grande disponibilité. Leur ambition : mettre à jour une nouvelle pédagogie mieux adaptée à leur mission, susceptible aussi de faire évoluer de l'extérieur un examen sur lequel l'arbitraire pèse encore fâcheusement. Tel fut l'acte de baptême du C.E.S.R. de Grigny, qui, depuis sa création, constitue un exemple suivi même à l'étranger. « *Notre objectif, indépendamment de l'examen du permis proprement dit, c'est de bâtir des conducteurs. Cela signifie s'attaquer à certaines idées reçues dans le public* », explique M. Alain Duneufjardin, un des fondateurs du C.E.S.R.

Une idée-force fut immédiatement mise en application à Grigny : ne plus se contenter d'un saucissonnage de leçons plus ou moins efficaces et complémentaires, mais assurer une formation complète durant un stage de onze jours à plein temps. Depuis 1977, les six mille élèves pris en charge annuellement par le C.E.S.R. de Grigny, et qui, pour un quart d'entre eux, ont préféré abandonner leurs auto-écoles traditionnelles, plébiscitent apparemment cette formule, déjà appliquée, il est vrai, pour la formation motos et poids lourds. De plus, en échange d'un prix forfaitaire de 3 550 francs, on leur garantit la réussite à l'examen qu'ils passent en fin de stage, quitte à leur accorder des leçons supplémentaires nécessaires en cas d'échec.

Les nouveaux équipements du C.E.S.R. de Grigny ont donc été conçus à partir du programme des stages. On y trouve un immeuble — avec sept salles de cours audiovisuels, trois salles magnétoscopes, une salle avec « simulateur de conduite », un petit centre d'hébergement, etc., — installé à la limite d'une piste de 5 hectares sur laquelle figurent les principales caractéristiques et difficultés du réseau routier. Grâce à eux, l'apprenti conducteur, après avoir consacré trois jours au code, passe de la théorie à la simulation, puis à la conduite réelle, avec ou sans moniteur. En effet, ceux-ci sont reliés et maîtrisent les évolutions de chaque voiture-école par l'intermédiaire d'un système radio-électrique, en étant installés dans une tourelle qui surplombe la piste.

Rompant délibérément avec l'artisanat traditionnel d'une profession, mais visant une clientèle particulière — une motivation et une disponibilité certaines sont nécessaires à ceux qui suivent de tels stages, — le C.E.S.R. de Grigny a vu ses effectifs passer de cinquante-six personnes en 1976 à cent dix, dont soixante-quinze moniteurs actuellement. Il dispose, en outre, d'un parc de quatre-vingt-deux voitures. Mais l'ambition secrète de ses animateurs est, semble-t-il, de convaincre l'administration de profiter de l'apparition de telles structures pour réformer utilement le permis de conduire lui-même.

STEPHANE BUGAT.

INCOHÉRENCE

Port-Royal réhabilité ...et saccagé

Remue-ménage autour de Port-Royal. Le site de l'abbaye, qui *fut rasée sur ordre de* Louis XIV en 1710, est dans un inquiétant état d'abandon (*le Monde* du 14 avril 1979). Les bois qui entourent les ruines sont sales et encombrés de ferraille et de détritus. La grange est fermée aux visiteurs. Seuls le musée installé dans les « Petites Ecoles », où Pascal rédigea ses *Pensées*, et *le chemin Racine, qui rejoint* la vallée, « *méritent le détour* ».

On devrait donc se réjouir que la région *Ile-de-France* s'intéresse, à l'occasion de l'Année du patrimoine (1980), à ce haut lieu historique et culturel. En installant, le 17 septembre dernier, le comité régional du patrimoine, composé de quarante personnalités et présidé par M. Michel Péricard, maire R.P.R. de Saint-Germain-en-Laye, M. Lucien Lanier, préfet d'Ile-de-France, a en effet cité *trois projets* : la mise en valeur *du* château de Vincennes, l'ouverture au public du domaine *royal de Meudon et la réhabilitation* de l'abbaye de Port-Royal.

Mais une mauvaise fée risque, au même moment, de contrarier ce généreux projet. Depuis le 25 septembre, et jusqu'au 6 octobre, *une enquête publique est*, en effet, ouverte à la mairie de Magny-les-Hameaux (Yvelines) pour l'ouverture d'une carrière de sablon et de matériaux de concassage au lieu-dit Le-Four-à-chaux. Une concession de 7 hectares pour dix ans, plus cinq ans pour remblayer, est envisagée pour cette carrière *à flanc de coteau dont la pro*duction annuelle serait de 150 000 mètres cubes.

Le site de la carrière est à environ un kilomètre à vol d'oiseau de l'abbaye. Mais il y a pire : les camions — quarante-huit rotations par jour en moyenne — déboucheraient sur la départementale 91 au même endroit que le chemin de grande randonnée Jean-Racine qui suit *la vallée du Redon et rejoint*, sur le plateau qui domine l'abbaye, *l'école de « ces Messieurs de Port-Royal », où est installé* le musée.

La haute vallée de Chevreuse *est destinée à devenir un parc* naturel régional et le site est déjà inscrit à l'inventaire. Qu'en pense M. Lanier ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

LA LONGUE HISTOIRE DES PONTS DE PARIS

Supplique pour la passerelle des Arts

Le Pont-Neuf est, comme chacun sait, le plus vieux pont de Paris. Premier pont nu, construit sans maisons ni boutiques, en 1604, le Pont-Neuf a été restauré en 1848, mais jamais entièrement reconstruit. Moins connu, le deuxième des ponts authentiques de la capitale est le pont Marie, qui amarre l'île Saint-Louis à la rive droite. Sa sobre architecture de pierre est due à Christofle Marie, lotisseur de l'île avec Le *Regrattier*.

Sur les trente-cinq ponts qui enjambent la Seine dans sa traversée de Paris, dix-sept ont été reconstruits une ou plusieurs fois. Une brochure, éditée par le Port autonome de Paris (1), nous rappelle utilement dans quelles circonstances. Comme il existe peu d'ouvrages sur les ponts de Paris, ce travail, illustré d'images de *différentes époques, sera apprécié* par ceux qu'intéresse la vie de la Ville, et même par les touristes des bateaux-mouches. Mais on note, malheureusement, dans ce texte rédigé par Monique Marty, attachée de presse du Port de Paris, et préfacé par les responsables de cette institution, de curieux partis pris au fil de commentaires apparemment anodins.

Pour construire les *ponts, on* a utilisé successivement le bois, la pierre, la fonte, le fer, l'acier et le béton. Si les ingénieurs du Port de Paris respectent scrupuleusement la pierre, font largement confiance à l'acier... et utilisent le béton, ils nourrissent, à l'égard de la fonte, un profond ressentiment. Plusieurs exemples de cette injuste condamnation émaillent la brochure.

En acier, donc glorifié, on remarque le pont Alexandre-III, qu'une amusante carte postale montre habillé pour l'Exposition des arts décoratifs d'un décor qui jure avec les ornements *typiquement 1900 qui font son originalité*. On nous fait admirer aussi le célèbre pont Mirabeau et la passerelle du métropolitain à Austerlitz, audacieuse lancée (en acier) de 140 mètres de large.

Le pont de Bir-Hakeim, superposition inquiétante d'architectures différentes, est jugé d'une « *grande lourdeur* », alors que son mystère attire les cinéastes et les écrivains. Seules ont cours aujourd'hui les valeurs de « *pureté de la ligne* » et de « *simplicité* ». Malheureusement, aucun des nouveaux ponts, de Garigliano, de Grenelle et de l'Alma, « refondus » depuis moins de quinze ans, ne *mérite* quatre *étoiles* au guide Michelin. Et encore moins la passerelle Saint-Louis, reconstruite en 1970, huitième avatar du nécessaire lien entre les deux îles.

Ce panorama général de l'histoire des ponts ravive une inquiétude légitime à propos de la passerelle des Arts.

La fonte a mauvaise presse. A propos du pont Sully, construit en *fonte en 1876*, on nous annonce abruptement que « *ses jours sont comptés* ». Le pont au Double, lui aussi en fonte, depuis 1882, semble absous par des entretoises en acier. Et l'histoire du pont de Solferino, inauguré en 1859 pour faciliter l'accès des promeneurs au jardin des Tuileries, et démoli, cent ans plus tard, parce que, nous assure-t-on, « *la fonte est périssable* », achève de nous alarmer. « *Plus rien ne reste de ce gracieux ouvrage remplacé par une passerelle provisoire pour les piétons.* » Requiem !

Le dossier du pont des Arts mérite pourtant d'être rouvert.

Fonte ou acier ?

Cette « *modeste* » passerelle, qui relie, avec autant d'élégance que de *discrétion*, le *Louvre à l'Insti*tut, lieu sensible s'il en est, est fermée aux piétons depuis quatre ans après qu'une péniche eut, en 1970, endommagé une pile du pont.

Il a été décidé, en juin 1978, de reconstruire la passerelle des Arts en acier, avec une arche en moins. Cette décision a pu sembler raisonnable sur le moment, car elle écartait définitivement les projets *de passerelles en béton d'une seule* volée qui avaient la faveur des ingénieurs du Port de Paris, soucieux surtout de faciliter la navigation sur la Seine.

On a eu tort. Confisqué aux promeneurs par un vilain échafaudage qui dépare ce lieu prestigieux de la capitale, le pont des Arts est injustement condamné. Pourquoi ne pas le conserver et *le réparer ? La fonte est fragile* et se casse, mais il est facile de remplacer les pièces détériorées pour un coût minime. Proposer un ersatz, dont les proportions seront faussées et le détail de la construction fort différent à cause du nouveau matériau employé, paraît aujourd'hui peu acceptable. La passerelle des Arts a été le premier pont métallique construit en France, après ceux de Coalbrookdale et de Sunderland, en Angleterre (*le Monde* du 18 avril 1978). Cette passerelle mérite d'être conservée, réparée, et entretenue comme telle. C'est ce qu'avait d'ailleurs souhaité un *moment le maire de Paris*.

Peut-être faut-il lui rendre son tablier de bois, plus léger, et largement suffisant pour les promeneurs. Ou bien il faudra démolir aussi le Pont-Neuf, qui n'est pas beaucoup plus large.

M. Ch.

(1) *Mini-saga des ponts de Paris*, brochure de 98 pages édité par le Port autonome de Paris, 2, quai de Grenelle, 75732 Paris Cedex 15, 30 F.

Opinions et réactions

Le bois de Boulogne sans téléphone

M. Gaston Wiessier de Boulogne-Billancourt nous écrit :

Jusqu'à ce jour, je ne m'étais pas rendu compte combien le bois de Boulogne est un désert, un désert de télécommunications. Vous pouvez vous faire agresser ou être accidenté par une voiture, il n'y a nulle part une possibilité d'alerter les autorités responsables, et pour illustrer mon propos je vous cite deux faits qui me concernent personnellement.

Un dimanche, ma sœur a été agressée sur la chaussée du lac inférieur, vers 14 h. 30. Des individus en voiture ont essayé de lui arracher son sac, et, comme elle le tenait bien, elle a été traînée par son agresseur et s'est trouvée au sol avec des blessures. La surprise a été telle que son époux n'a pu intervenir. Cette route étant en sens unique, les malfaiteurs ont pu disparaître facilement.

Mon beau-frère a emmené ma sœur à Ambroise-Paré, en effectuant un grand détour, puisque la voie directe pour se rendre du bois à l'hôpital est fermée le samedi et le dimanche, jours *pourtant* où il y a le plus de personnes qui fréquentent le bois.

Avant-hier, je rentrais à la maison, venant du Racing-Club de France, et me dirigeant par l'allée du lac inférieur vers le carrefour des Cascades. Arrivé au carrefour, j'ai vu une cyclomotoriste qui venait d'être heurtée par une voiture lui ayant refusé la priorité. La jeune fille paraissait blessée, son vélomoteur en piteux état. J'ai fait demi-tour et je suis allé au secrétariat du *R.C.F. pour alerter* Police-Secours. J'ai averti la jeune fille que le car allait arriver et qu'elle fasse faire un constat par la police. Si je n'avais pas été membre du R.C.F., ou connaissant son existence, où aurais-je pu téléphoner pour alerter Police-Secours, ou les pompiers ou bien le SAMU ?

Les ascenseurs du Forum

Directeur général de la Société d'aménagement, de rénovation et de restauration du secteur des Halles, M. Dominique Saglio nous écrit :

Dans le numéro daté du 25 septembre, *le Monde* publie, en encadré, la lettre d'une « femme architecte » qui se plaint *de n'avoir pu, avec une voiture* d'enfant, parcourir commodément l'ensemble de la zone souterraine Forum des Halles ; elle croit devoir ajouter que rien n'a été fait pour les handicapés.

Cette dernière assertion est fausse et témoigne, pour le moins, d'un défaut de curiosité. Il y a, en effet, quatre ascenseurs qui, *partant* de la *surface*, desservent les trois niveaux du Forum, tandis que deux ascenseurs desservent le niveau 4 à partir du niveau 3.

Par surcroît, l'exigence de votre correspondante me paraît un peu excessive ; en effet, il est bien difficile d'exiger d'un maître d'œuvre que tous les espaces soient accessibles aux voitures d'enfant (métro, musées, etc.) Enfin, puisqu'il s'agit d'un architecte, et qu'elle évoque l'hypo*thèse d'une rampe pour* ces voitures, votre correspondante a-t-elle envisagé le développement convenable pour une rampe descendant à plus de 20 mètres de pronfondeur ?

Les jours de malheur du 62

Des usagers de l'autobus 62 nous ont adressé la lettre suivante :

Le 62 relie chaque *jour le cours* de Vincennes à la porte de Saint-Cloud à travers les embouteillages *ordinaires* bien connus des Parisiens. Mais le malheur veut que, le mardi et le jeudi, il doive traverser le marché qui se tient chaque semaine entre la place Charles-Vallin et la place de la Convention. Ces jours-là, camions et camionnettes du marché stationnent des deux côtés de la rue de la Convention

Pour donner quelques exemples : avant les vacances, une voiture SAMU et un car de police-secours, qui se rendaient à l'hôpital Boucicaut, ont été totalement immobilisés et n'ont pu être dégagés que grâce à l'intervention de policiers descendus du car le temps de faire le passage. Depuis le début du mois de septembre, la situation s'est tellement aggravée que les conducteurs du 62 (saluons au passage *leur calme et leur habileté* exemplaires) en sont réduits à conseiller aux voyageurs qui n'ont pas un trop long trajet de descendre (entre deux stations) et de faire le chemin à pied.

A-t-on réellement besoin d'un marché trois *fois* par semaine rue de la Convention (car il se tient aussi le dimanche) ? Ne peut-on l'organiser « unilatéralement » comme certains stationnements ? Ne peut-on obtenir qu'un agent veille à ce que les camions ne se garent pas n'importe où ? Les couloirs d'autobus ont-ils été abandonnés ?

Le Monde

économie

SOCIAL

La C.G.T. affirme qu'elle n'interprète pas l'accord du 17 septembre

Depuis que, au lendemain des législatives, il prit l'initiative de demander audience au président de la République, M. Edmond Maire n'a guère cessé d'être la cible de ceux qui voient dans le rééquilibrage de la C.F.D.T. un virage vers le réformisme et la social-démocratie. Depuis le congrès confédéral de Brest, M. Maire est venu à bout d'une partie des *incompréhensions* qu'il rencontrait parmi ses propres troupes. Le choix de ses interventions, le ton de ses propos, le fait de reconnaître certains aspects positifs dans ses entrevues avec M. Barre, comme ce fut encore le cas la semaine dernière, risquent parfois de faire le jeu de ses détracteurs ou de ceux qui voudraient l'attirer dans les filets de la récupération.

Après de nombreux coups de boutoirs de cette nature, « l'Humanité » du 29 septembre revenait encore une fois à la charge, qualifiant M. Edmond Maire de « nouveau maître à penser » de M. Giscard d'Estaing. La C.G.T., de son côté, reprend les mêmes griefs pour rendre responsable M. Maire des difficultés qu'il a fallu surmonter pour parvenir à revigorer l'accord unitaire entre les deux centrales.

Une partie de bras de fer

Qu'en est-il des dissonances entre les militants de base de la C.F.D.T. et de la C.G.T., entre ces derniers et la direction de leur centrale ? (*le Monde* du 29 septembre). M. René Lomet, secrétaire confédéral C.G.T., écarte la question : rien de tout cela ne lui est parvenu. Mais il a eu connaissance des commentaires de la C.F.D.T. selon lesquels les cégétistes ne souhaitaient pas sincèrement parvenir à un accord. Et il attaque : *« Il n'y a rien de plus important que l'action* (1). *Pourtant, jusqu'au bout, la C.F.D.T a essayé d'écarter cette phrase du texte de l'accord, au point que Albert Mercier, alors que la discussion était close, revint à la charge pour demander qu'elle disparaisse. Or, cette affirmation était importante en fonction de ce qui avait été dit au mois d'août. La C.G.T. affirmait sa volonté de relancer l'action sans attendre, la C.F.D.T., au contraire, mettait en doute la capacité des travailleurs à le faire. Elle voulait appliquer son recentrage. Un accord unitaire contrariait sa tactique. Les initiatives de la C.G.T. l'ont bousculé. D'ailleurs, le gouvernement ne croyait pas que nous parvenions à nous entendre. »*

Pour la C.G.T., il s'agit d'appeler à l'action et de soutenir toutes les luttes, poursuit le syndicaliste. Les trois objectifs qui sont retenus dans l'accord doivent être bien situés dans l'ensemble de ces revendications. Il faut lire le texte. Il est faux de prétendre que les organisations C.G.T. interprètent l'accord à leur guise. La confédération ne comprend pas le ton alarmiste de la C.F.D.T. sur ce qui est en train de se conclure. M. Séguy l'a dit le 17 septembre : toutes les difficultés n'ont pas été surmontées, rien n'aurait été possible sans concessions réciproques. Aujourd'hui, il y a une cascade d'accords, leur bilan va être établi. Selon M. Lomet, « *déjà, de nombreuses initiatives unitaires sont arrêtées pour la première ou la seconde quinzaine d'octobre, par exemple dans la fonction publique, la S.N.C.F., les finances, la santé, les P.T.T., à l'E.D.F., dans la métallurgie, etc. Toutefois, la C.F.D.T. ne figure pas dans la « journée » du 8 octobre, à Air France, qui rassemblera tous les autres syndicats* ».

« Nous nous interrogeons sur l'attitude des dirigeants C.F.D.T., et nous le leur avons dit. Cela nous confirme qu'ils ne voulaient pas d'accord. Après la réussite de notre semaine d'action du début de septembre, ils ont changé d'avis. Au cours de la discussion, et notamment lors de la dernière rencontre, nous l'avons bien senti. La C.G.T. a demandé une suspension de séance pour reconstruire le texte présenté, à l'ouverture, par la C.F.D.T. Plus tard, celle-ci, à son tour, a demandé une interruption et réuni sa commission exécutive pour fixer sa position finale. » (2)

M. Lomé, qui était l'un des représentants de la C.G.T., aux côtés de MM. Séguy, Krasucki, Gaumé, Laroze, Warcholak, Buhl, Destrem et de Mme Lambert, souligne que les cégétistes s'étaient trouvés « *très loin par rapport aux propositions de départ de la C.F.D.T.* ».

Limiter l'objectif sur les rémunérations au SMIC et aux bas salaires, c'était écarter de l'action des catégories de travailleurs tandis que l'amélioration du pouvoir d'achat d'une façon générale touchait tout le monde. « *A partir de là, nos revendications pouvant être reprises, nous n'allions pas faire capoter l'accord sur sa formulation. De même, la revendication visant les « trente-cinq heures », avancée par la C.F.D.T., est loin, à elle seule, de résoudre le drame de l'emploi. Quant à la troisième revendication sur les libertés ouvrières, Edmond Maire n'en voulait pas. Pourtant, les militants de la C.F.D.T. comme ceux de la C.G.T. ont assez souffert des mesures de rétorsion patronales.* »

Fixer les différentes phases de l'action a été un autre point difficile à régler. « *Le dirigisme de la C.G.T. ? Cela nous fait rire ! Il faut laisser jouer la démocratie syndicale, avoir un calendrier suffisamment mobilisateur, mais pas un carcan qui bloque les initiatives. Les travailleurs doivent décider, c'est conforme à l'orientation du congrès de Grenoble.* »

La C.G.T. n'interprète pas tendancieusement l'accord, et les choses ne vont pas si mal, affirme M. Lomet. Quand la centrale a réuni tous les secrétaires généraux des fédérations et ceux des unions départementales, il n'y a pas eu de notes discordantes.

Des propos diamétralement opposés

Des propos diamétralement opposés avaient été tenus à la C.F.D.T., à peine sèche l'encre de la déclaration commune. Déjà, la semaine précédente, le bureau cédétiste avait « *constaté l'attitude anti-unitaire de la C.G.T., et le peu d'écho rencontré par* [sa] *semaine d'action lancée unilatéralement* ». Jusqu'au milieu de la seconde séance des délibérations C.G.T. - C.F.D.T., M. Maire et ses amis assurent qu'il leur a été impossible de percevoir si la C.G.T. avait réellement l'intention de signer. Le petit groupe de travail C.G.T.-C.F.D.T. qui avait tenté, durant le week-end, d'établir une rédaction commune, avait échoué. Lundi 17 septembre, à la reprise du débat, le texte proposé par M. Séguy avait été écarté et M. Maire avait avancé le sien. De plus, la C.G.T. ayant, dans l'intervalle, jugé nécessaire de réunir sa commission exécutive, les cédétistes avaient beau jeu d'en conclure que c'était leurs propositions qui constituaient la base de l'accord.

Plusieurs membres de la délégation C.F.D.T. affirmaient avoir constaté un manque d'homogénéité dans l'attitude de leurs interlocuteurs, alors que ceux-ci faisaient la même observation à leur égard.

Il apparaît que chacune des deux délégations s'était trop engagée pour vouloir prendre la responsabilité d'un échec. Pour autant, ni l'une ni l'autre n'entendait abandonner ses propres objectifs. Si bien que la discussion tourna quelque peu au jeu du chat et de la souris, ou à la « *partie de bras de fer* », selon le mot de M. Chérèque.

Le compromis, qualifié en chœur de bon accord, ne satisfaisait pleinement ni M. Maire ni M. Séguy, et ils l'ont dit publiquement. Il n'est donc pas surprenant que chacune des parties, par la suite, ne se sente pas liée totalement, et s'efforce de tirer la couverture à elle.

Quant aux divergences, réticences ou mouvements d'humeur qui ont pu s'extérioriser dans les entreprises, les fédérations ou les unions départementales, il eût été miraculeux qu'ils s'évanouissent subitement, alors que les rapports s'étaient tellement envenimés depuis l'échec électoral de la gauche.

Enfin, les dirigeants cégétistes se montrent très irrités des commentaires d'une presse qui est généralement mieux disposée à l'égard de la C.F.D.T. Ils ne supportent pas que leur attitude soit associée à celle du parti communiste. « *Il faut absolument se garder de croire que la C.G.T. est inféodée au P.C.F. et que la vie syndicale est calquée sur la vie politique* », nous a ainsi déclaré M. Lomet.

Indépendance ou coordination ?

Certes, à trois jours d'intervalle, on a pu constater que, rompant un parallélisme si souvent observé, la C.G.T. a opté pour la relance unitaire avec la C.F.D.T., tandis que la rencontre entre le P.C.F. et le P.S., loin de donner à prévoir un retour à l'union de la gauche, se terminait sur une déclaration floue, tendant à favoriser les éventuelles convergences « *sur le terrain des luttes* » et à tenir de problématiques réunions entre conseils municipaux d'union de la gauche.

Mais, indépendamment de leurs conceptions sur le meilleur moyen de défendre les travailleurs, il est plus difficile à un syndicat qu'à un parti de rester isolé, comme le veut M. Georges Marchais. L'accord du 17 septembre a été un ballon d'oxygène offert à ceux des membres du P.C.F. qui sont aussi militants ou responsables à la C.G.T. Mais est-ce de l'indépendance ou de la coordination, demande-t-on à la C.F.D.T. ? Ces « subtilités » ne facilitent pas les relations dans la gauche. Il arrive à la centrale de la rue Cadet d'être doublement prise en tenailles, tant avec le P.C.F. qu'avec le P.S. Un grand nombre de cédétistes adhèrent au parti socialiste, mais leurs sympathies vont aux différents courants en conflit plus ou moins ouvert avec M. Mitterrand. Et la C.F.D.T. est souvent la cible directe du P.C.F., qui se conduit maintes fois « *en sixième centrale syndicale* », selon l'expression de M. Maire.

Un autre exemple de l' « autonomie » de la C.G.T. a été donné par son congrès de Grenoble. Une amorce de démocratisation et d'autocritique a été acceptée, alors qu'il n'en était pas question au P.C.F. On a bien vu alors — et par la suite — que la masse des militants traditionnels faisait obstacle à l'évolution voulue par M. Séguy et ses fidèles.

En ce qui concerne le dernier rapprochement avec la C.F.D.T. — pour autant qu'on puisse le savoir — l'ouverture voulue par M. Séguy n'a finalement pas rencontré d'obstacle interne. D'autant qu'elle pouvait servir le leadership voulu par la C.G.T. Néanmoins, certains éléments souffrent du maintien des analyses sociales et économiques de caractère sclérosé qui continuent de prévaloir. Sans qu'on puisse parler de courants délimités, il est sûr que des membres de la C.G.T. — et non des moindres — travaillent obscurément à assouplir les rigidités de l'héritage historique et à construire une stratégie réellement démocratique.

Et puis, il y a ceux pour qui ce qui est bon pour le P.C.F. ne l'est pas obligatoirement pour la C.G.T., bien au contraire. Et la chute des effectifs est plus ressentie par les sections syndicales que par les cellules politiques.

JOANINE ROY.

(1) C'est par ces mots que s'ouvre le texte de la déclaration commune.

(2) On déclare, à la C.F.D.T., qu'il n'y a pas eu de réunion de la commission exécutive. Sept de ses membres (sur dix) composaient la délégation : MM. Maire, Begot, Chérèque, Lesire Ogrel, Mercier, Rolant et Mme Laot). Pendant la suspension de séance, deux autres membres, MM. Hureau et Mandray, présents dans les couloirs, se sont joints à la délégation de leurs camarades. M. Bono était absent.

RÉPONDANT A « L'HUMANITÉ »

M. Maire : le P.C. est pris en flagrant délit d'antisyndicalisme

Répondant aux accusations de *l'Humanité* le qualifiant de « *nouveau maître à penser* » de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre), M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., affirme tout d'abord, dans une interview au *Matin* publiée ce lundi 1er octobre :

« *La C.F.D.T. ne détermine pas sa politique d'action à partir de l'attitude du P.C., pas plus qu'à partir des déclarations de la majorité et encore moins de ses clins d'œil. Elle se détermine à partir des faits, par exemple des promesses de la majorité, cent fois répétées mais jamais tenues, sur la réduction des inégalités. La C.F.D.T. a choisi d'accorder la priorité absolue à l'action de masse sur le terrain pour des résultats immédiats et non à l'agitation verbale pour les élections d'après-demain.* »

Le quotidien communiste avait assuré qu'en demandant au gouvernement de réfléchir aux propositions de M. Maire émises lors de la semaine Informatique et société, le président de la République venait de « *s'offrir, avec le concours d'Edmond Maire, une opération politique destinée à préparer la voie à l'organisation du « consensus social* ». Le dirigeant cédétiste rétorque :

« *L'argumentation du P.C. est indigente, sa mauvaise foi exemplaire. Le seul reproche qu'il nous fait est que l'une de nos propositions ait été mise à l'étude par Valéry Giscard d'Estaing. Comme si ce n'était pas notre rôle de proposer des solutions et de les faire avancer. Ainsi une fois de plus, le P.C. est pris en flagrant délit d'antisyndicalisme, et ce de trois façons :*

» 1) Le mouvement syndical ne doit plus, dit-il, faire de propositions, car, si par malheur elles étaient acceptées, nous tomberions dans le piège du consensus social et de la collaboration de classes (...) ;

» 2) Le P.C. met des entraves et même un véritable préalable politique à l'action syndicale. Selon la couleur du gouvernement, on peut ou on ne peut pas avancer telle ou telle revendication. Aujourd'hui, par exemple, le P.C., voulant montrer que rien n'est possible avec ce pouvoir politique et ce patronat, s'oppose à ce que soient avancées des revendications qui aient des chances d'aboutir. Il faut jouer la politique du tout ou rien, formuler des exigences telles que le refus soit automatique et que tout progrès soit renvoyé au jour où le P.C. sera assez fort pour prendre des attitudes responsables ;

» 3) Le P.C. entend apparaître comme le seul défenseur des salariés, le seul capable de choisir les thèmes revendicatifs, le seul qui ne soit pas menacé de tomber dans la compromission. Il est évident, en effet, que si un dirigeant communiste ou un dirigeant syndicaliste agréé par le P.C. avait fait progresser les mêmes propositions que celles avancées par la C.F.D.T. sur le droit d'expression des travailleurs et le pouvoir des comités d'entreprise, le parti tout entier aurait parlé de recul du pouvoir et non de collaboration de classes. Il aurait parlé de politique d'action efficace et non de consensus pour l'austérité. »

M. Maire ajoute : « *Finalement, on peut se demander si la politique du P.C. ne favorise pas le gouvernement et le patronnat. Et cela dans la mesure où elle tend à enfermer le mouvement ouvrier dans l'inefficacité, où elle sclérose la capacité de propositions et d'initiatives des militants syndicalistes qui font passer la politique de leur parti avant celle de leur syndicat.* »

Evoquant enfin l'unité d'action C.F.D.T.-C.G.T., le dirigeant cédétiste se déclare « *un peu inquiet de voir le P.C. sortir le grand feu pour nous mettre en accusation* », mais assure : « *Non seulement nous ne mettons pas en cause la loyauté de la C.G.T., mais nous sommes de plus convaincus que le respect de notre accord mutuel est de l'intérêt de la C.G.T. comme de la C.F.D.T.* »

RÉUNIE A GRENOBLE

L'Association des paralysés de France réclame le « droit de choisir son mode de vie »

De notre correspondant

La vingt-septième assemblée générale de l'Association des paralysés de France (A.P.F.) s'est tenue les 28, 29 et 30 septembre, à Grenoble. Le choix du mode de vie des handicapés avait été retenu comme principal thème de discussion par les représentants des quatre-vingt-quinze mille membres de l'A.P.F.

Grenoble. — Votée le 30 juin 1975, la loi d'orientation sur les handicapés traitait de presque tous les problèmes les concernant, à l'exception, toutefois, de celui du maintien à domicile des grands handicapés. Une récente enquête a révélé que 85 % d'entre eux souhaitaient demeurer auprès de leurs familles et repoussaient la solution, rendue le plus souvent obligatoire, de l'installation dans un foyer ou dans un établissement spécialisé, en raison de l'insuffisance de leurs propres moyens d'existence.

Au cours de son assemblée, l'Association des paralysés de France (A.P.F.), a réclamé « *le droit à l'expérience, à l'instar de nos collègues valides, qui peuvent choisir leur mode de vie* ». Les paralysés rejettent toute solution « *surprotectrice* » et, en particulier, la formule des grands ensembles spécialisés, ségrégatifs et éloignés de leur domicile. Ils ont rappelé que le handicapé, qui choisit de se prendre en charge, coûte moins cher à la collectivité que celui qui est hébergé dans un établissement. « *Malheureusement, la législation, avec ses incitations financières, pousse à l'orientation vers les établissements* », note, dans sa résolution finale, l'assemblée générale.

Les représentants de l'A.P.F. estiment que peu de choses ont été faites pour permettre le maintien à domicile des handicapés, notamment en ce qui concerne l'accessibilité des logements et l'assistance dont les très grands handicapés ont besoin, parfois en permanence. Une centaine d' « auxiliaires de vie » seulement assistent en France les handicapés, ce qui est jugé dérisoire, mais ce qui explique la non-reconnaissance de cette « profession » par les pouvoirs publics.

S'adressant au secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Hoeffel, qui participait à la première journée des travaux, son président, M. Poulinier, a souligné que « *la loi d'orientation sur les handicapés n'a pas résisté à la poigne du ministre des finances et à une certaine inhumanité propre à toute administration* ». Le ministre lui a répondu que l'effort de solidarité qui accompagnait la mise en œuvre de la loi de 1975 s'élevait pour 1979 à 18 milliards de francs. Mais il a aussitôt précisé que le rythme d'augmentation enregistré au cours des dernières années ne pourrait pas être poursuivi.

M. Hoeffel a annoncé que des mesures prochaines seraient prises pour compléter les dispositions sur l'accessibilité des logements et le stationnement des automobiles, et que le gouvernement veillerait à ce que les handicapés moteurs ne fassent pas les frais des difficultés de l'emploi. Il a souligné les conditions défectueuses dans lesquelles s'effectuent l'attribution et le renouvellement de l'appareillage des handicapés. « *Des mesures seront prises prochainement pour réduire les délais d'obtention des appareils* », a-t-il assuré. M. Hoeffel a reconnu que sur le plan technique, le secteur industriel, qui a la charge de leur fabrication, était trop morcelé, et qu'il ne disposait pas de la capacité de recherche et d'innovation souhaitée. Le gouvernement tentera, dans les mois à venir, d'y remédier.

Avant d'achever ses débats, l'assemblée de l'A.P.F. a rappelé que les ressources allouées à la majorité des personnes handicapées étaient insuffisantes pour leur permettre de mener une vie normale. Aussi a-t-elle demandé que l'allocation aux adultes handicapés soit portée à 100 % du SMIC, et indexée sur celui-ci.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Les fédérations du commerce C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C.* appellent à « *une journée nationale d'action, de débrayages et de manifestations* », le 18 octobre, pour protester contre les projets d'ouverture des magasins le dimanche.

● *Rencontre entre MM. Mitterrand et Séguy le 10 octobre.* — Le premier secrétaire du parti socialiste et le secrétaire général de la C.G.T. se rencontreront, à la tête d'une délégation de leur organisation, le mercredi 10 octobre à 15 h 30, a-t-on indiqué samedi au siège du P.S.

ÉNERGIE

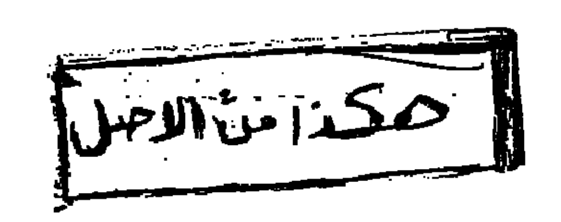
Le président de l'OPEP : « LE PÉTROLE CONTINUERA A ÊTRE PAYÉ EN DOLLARS »

Les Emirats arabes unis s'opposeront aux demandes de nouvelles augmentations du prix du pétrole qui pourraient être formulées lors de la réunion de l'OPEP, en décembre, à Caracas (Venezuela), a indiqué, le 30 septembre, à l'occasion d'une visite à Rome, M. Al Oteiba, ministre du pétrole des E.A.U., et président en exercice de l'OPEP.

L'OPEP n'a pas l'intention, « *pour le moment, de remplacer le dollar comme devise de référence pour le prix du pétrole brut*, a ajouté M. Al Oteiba. *La dévaluation du dollar n'est pas encore telle que nous envisagions une autre référence. Jusqu'à présent, le dollar s'est déprécié de 2 %, et nous pouvons le supporter* ». Toutefois, « *si la dévaluation devait s'accentuer beaucoup plus, nous devrions examiner d'autres solutions* ».

Le président en exercice de l'OPEP « *ne pense pas qu'un pays puisse dépasser le seuil des 23,50 dollars le baril sans en référer au conseil des ministres de l'Organisation* ». A cet égard, l'émirat de Dubaï a démenti, le 30 septembre, les informations faisant état d'une augmentation prochaine des prix de son « brut » (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre). « *Les livraisons de pétrole de l'émirat ont dû être suspendues*, précise-t-on, *en raison d'une révision technique des champs pétrolifères.* » (A.F.P., A.P.)

● *Le groupe pétrolier américain Gulf Oil* vient de céder à Exxon la participation de 18,35 % qu'il détenait dans Esso Saf, en échange de 1,58 million d'actions Exxon. Ce dernier groupe contrôle désormais 81,65 % du capital de sa filiale française, le solde étant réparti dans le public.



MONNAIES

L'assemblée du F.M.I. à Belgrade

Les pays du tiers-monde lancent une vigoureuse offensive

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Prélude à l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, qui a transporté ses habitudes et ses rites dans l'ultra-moderne Sava Center de la capitale yougoslave, le comité intérimaire *(instance politique internationale pour les affaires monétaires) se réunit toute la journée de lundi,* sous la présidence de M. Pandolfi, ministre du Trésor italien.

Deux sujets sont inscrits à l'ordre du jour : l'examen, pendant la matinée, de la situation économique mondiale dont le mal profond, selon *le directeur du F.M.I., M. Jacques* de La Rosière, est l'inflation et non *pas le renchérissement du pétrole* (quelle que soit l'importance de ce *dernier facteur) ; pendant* l'après-midi doit être discuté et adopté le projet de création d'un compte de substitution destiné, on le sait, à recevoir une fraction (égale à moins d'un dixième) des dollars détenus à titre de réserve et à céder à leur place aux pays détenteurs un nouvel avoir libellé en D.T.S. (droits de tirage spéciaux), sorte de rente perpétuelle (car en principe remboursable *seulement le jour de la dissolution,* pour laquelle aucune date n'est prévue, du *compte de substitution).*

Dimanche s'est réuni le comité de développement commun au Fonds monétaire et à la Banque mondiale, comité dont le rôle semblait, pour la première fois peut-être, s'affirmer alors que depuis sa création en 1974 il mène une existence terne, ne parvenant pas à se situer parmi les différents organismes qui s'occupent d'aide.

Comme en réponse aux positions agressives prises la veille par le *groupe des « 77 », qui représente* à l'ONU le tiers-monde et qui, pour la *première fois, s'était réuni* samedi en marge de l'assemblée générale du Fonds monétaire, le comité de développement, sur proposition du conseil d'administration du F.M.I., a adopté deux résolutions qui seront très certainement adoptées par l'assemblée générale :

1) Les prêts accordés au titre de la « facilité élargie » seront remboursables non plus en huit mais en dix ans. Les fonds de la « facilité élargie » sont, on le sait, destinés à des pays qui ont des problèmes d' « ajustement structurel » (*exemple : le Sri-Lanka a bénéficié* d'un tel prêt pour accompagner sa *politique de retour à une certaine* liberté des prix) ;

2) La *charge d'intérêts des crédits* accordés au titre de ce qu'il est *convenu d'appeler la* « facilité Witteveen » (du nom du prédécesseur de M. Jacques de la Rosière) sera allégée *« de plusieurs points ».* Ladite facilité est entrée en vigueur en février pour accorder des prêts à des pays connaissant des difficultés classiques de balance des paiements. Mais le taux d'intérêt est élevé, car les ressources correspondantes proviennent d'emprunts contractés par le F.M.I. (au taux du marché) auprès d'un certain nombre d'Etats pétroliers (essentiellement l'Arabie Saoudite) et auprès de quelques pays *excédentaires.*

Les demandes du tiers-monde

En revanche, le comité de développement, faute d'une entente entre les pays riches et les pays pauvres, n'a pas accepté une autre suggestion faite la veille par le comité des « 24 », émanation du groupe des « 77 », à savoir la création d'un nouveau mécanisme de financement à moyen terme des déficits. C'est *un véritable document de confrontation* qu'avait publié samedi le groupe des « 77 » sur la base d'une étude préparée par le comité des *« 24 ». Tous les thèmes mis en* avant depuis un certain nombre *d'années, dont certains étaient* retombés dans l'oubli, sont repris dans *un texte d'allure très offensive* et qui marque la solidarité réaffirmée entre les pays de l'OPEP et les autres pays du tiers-monde.

Parmi les revendications figurent notamment :

● Une allocation annuelle de droits de tirage spéciaux dont l'émission doit être liée à l'aide On *retrouve* ainsi le principe d'un lien, qui s'était heurté dans le passé à l'opposition résolue des Etats-*Unis, de l'Allemagne fédérale* et de quelques autres pays ;

● Un *doublement* des *ressources* du Fonds monétaire dont les « 77 » réclament une refonte des modalités de fonctionnement, l'une des revendications portant sur l'élargissement à 50 % du quota de chaque pays membre (au lieu de 25 % actuellement) de la première tranche de crédit, celle qui est accordée *sans condition aux pays emprunteurs ;*

● Une *augmentation* de 40 millions de dollars du capital de la Banque mondiale.

Bien que traditionnellement le tiers-monde présente, à travers le comité des « 24 », des *revendications* à l'occasion de chaque assemblée annuelle, cette fois-ci l'intention de politiser les débats a été beaucoup plus nette. A quoi attribuer cette attitude ? *« La présente session ayant lieu à Belgrade, il fallait bien que, d'une façon ou d'une autre, l'esprit du camp des non-alignés se fasse sentir dans l'enceinte du Fonds monétaire »,* commentait le délégué d'un pays européen.

Signalons encore parmi les nombreuses réunions, qui ont eu lieu *depuis vendredi, une session du* groupe des « 10 » (composé des *grands* pays industrialisés) qui a notamment décidé de renouveler, comme elle le fait régulièrement, les « accords généraux d'emprunt » par lesquels les pays en question mettent sous condition 6 milliards de dollars à la disposition du Fonds monétaire.

Dans les couloirs de la conférence, on commentait en général assez sévèrement les termes du communiqué germano-américain de samedi à Hambourg. Dans aucune des réunions qui a eu lieu, la hausse de l'or n'a *été commentée. Un des experts du* Fonds, apôtre de la démonétisation *de l'or depuis de longues années,* M. Polak, a répondu au cours d'une *conférence de presse à une* question qui lui était posée à ce sujet : *« Nous nous en lavons les mains. »*

M. Polak a toutefois précisé qu'aucune décision ne serait prise au cours de l'assemblée générale sur une éventuelle prolongation, au-delà de juin 1980, des ventes d'or aux enchères du Fonds monétaire.

PAUL FABRA.

● *L'endettement des pays du Comecon à l'égard de l'Occident* ne cessera d'augmenter au cours des années prochaines et atteindra environ 200 à 210 milliards de dollars en 1990 en monnaie courante, estime l'Institut viennois d'étude comparative du commerce international, dans une analyse présentée à une conférence tenue à Vienne sur la coopération Est-Ouest. Selon cette analyse, le rétablissement de l'équilibre de la balance commerciale Est-Ouest est peu probable avant 1990. La dette des pays membres du Comecon dépassera alors 200 milliards de dollars, ce qui correspond, sur la base des valeurs de 1978, à une somme de 120 à 130 milliards de dollars. Le service de la dette se maintiendra au niveau actuel. Pour les experts, la dette des pays du Comecon était de l'ordre de 52 milliards de dollars au début de cette année. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Une erreur typographique s'est glissée dans notre première édition du 29 septembre dans le premier *paragraphe de l'article* de Paul Fabra : *« L'inflation des eurodevises »* (p. 1). La progression de la masse des eurodevises entre mars 1978 et mars 1979 a été non pas de 45 %, comme il a été imprimé, mais de 25 % (pourcentage qui figure dans notre dernière édition).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,1150	4,1200	− 55	− 30	− 90	− 60	− 235	− 165
$ can.	3,5120	3,5475	− 25	− 5	− 15	+ 15	− 55	− 10
Yen (100)	1,8250	1,8290	+ 50	+ 80	+ 110	+ 140	+ 360	+ 485
DM	2,3435	2,3525	+ 80	+ 100	+ 150	+ 180	+ 480	+ 550
Florin	2,1190	2,1238	+ 30	+ 50	+ 60	+ 90	+ 240	+ 300
F B (100)	14,5250	14,5635	− 300	− 185	− 430	− 265	− 800	− 490
F.S. (100)	2,6310	2,6370	+ 240	+ 263	+ 443	+ 475	+ 1270	+ 1370
L. (1 000)	5,1005	5,1100	− 130	− 80	− 290	− 220	− 930	− 770
£	8,0870	9,0025	− 240	− 190	− 410	− 350	− 1015	− 710

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 1/8	6 5/8	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 7/16	7 5/16	7 11/16
$ E.-U.	11 11/16	12 1/16	12 1/2	12 7/8	12 1/2	12 7/8	12 3/4	13 1/8
Florin	8 7/8	9 3/8	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 9/16	9 1/8	9 1/2
F B (100)	11	12	13	14	13	14	12 5/8	13 5/8
F.S.	1/8	3/8	7/8	1 1/4	1	1 1/4	1 7/8	2 1/8
L. (1 000)	12	13	12 7/8	13 7/8	13 1/4	14 1/8	14 1/8	15 3/8
£	13 1/8	14 1/8	13 7/8	14 3/8	13 7/8	14 3/8	14	14 1/2
Fr. franç.	14	15	13	13 3/8	13	13 1/2	13 1/4	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX EN AOUT (en %)

Le tableau ci-dessous montre qu'en un an (août 1979 comparé à août 1978) la hausse des prix atteint 10,8 %. Cette façon de calculer rend mal — parfois très mal — compte de l'évolution réelle des prix, de leur tendance.

Si l'indice des prix de référence (en l'occurrence celui d'août 1978) avait été, pour des causes accidentelles, anormalement élevé, la comparaison avec le niveau d'août 1979 en subirait le contre-coup, le pourcentage de hausse apparaissant alors artificiellement faible. Il en sera ainsi en août 1980, puisque l'indice d'août 1979 a été exceptionnellement gonflé par des relèvements importants de tarifs publics et de prix contrôlés par l'Etat (E.D.F., tabac, essence).

Il est préférable, pour avoir une idée de la tendance réelle de la hausse des prix, de prolonger sur un an l'augmentation enregistrée au cours des trois derniers mois connus. Le tableau ci-dessus montre qu'en trois mois (août comparé à mai) la hausse des prix a été, dans l'ensemble, de 3,2 %. Pour savoir à quel rythme annuel correspond cette hausse, il suffit d'élever à la puissance 4 (quatre trimestres en un an) ce résultat, soit 103,2 × 103,2 = 106,50 puis 106,50 × 106,50 = 113,42. Le rythme annuel de hausse des prix calculé sur les trois derniers mois connus est donc de 13,4 %.

	EN 1 MOIS (août 1979 par rapport à juil. 1979)	EN 3 MOIS (août 1979 par rapport à mai 1979)	EN 6 MOIS (août 1979 par rapport à fév. 1979)	EN 1 AN (août 1979 par rapport à août 1978)
ENSEMBLE	+ 1,0	+ 3,2	+ 6,3	+ 10,8
ALIMENTATION	+ 0,7	+ 2,0	+ 4,5	+ 8,5
Produits à base de céréales	+ 0,9	+ 1,8	+ 6,1	+ 14,1
Viandes de boucherie	+ 0,4	+ 2,2	+ 4,1	+ 6,5
Porc et charcuterie	+ 1,3	+ 4,2	+ 5,8	+ 8,2
Volailles, lapins, produits à base de viande	+ 0,2	− 0,7	+ 1,2	+ 5,6
Produits de la pêche	+ 0,6	+ 1,9	+ 4,3	+ 10,4
Laits, fromages	+ 0,7	+ 2,2	+ 5,0	+ 9,4
Œufs	+ 1,7	+ 0,6	− 5,4	− 2,0
Corps gras et beurres	+ 0,5	+ 0,8	+ 2,1	+ 4,6
Légumes et fruits	+ 0,5	+ 1,1	+ 4,6	+ 7,5
Autres produits alimentaires	+ 0,8	+ 2,6	+ 5,1	+ 9,2
Boissons alcoolisées	+ 0,5	+ 1,6	+ 5,2	+ 11,9
Boissons non alcoolisées	+ 2,3	+ 4,4	+ 5,0	+ 4,9
PRODUITS MANUFACTURES	+ 1,6	+ 4,1	+ 7,3	+ 11,9
1) HABILLEMENT ET TEXTILES	+ 0,4	+ 1,6	+ 5,0	+ 11,1
2) AUTRES PRODUITS MANUFACTURES	+ 1,9	+ 4,8	+ 7,9	+ 12,2
Meubles et tapis	+ 0,5	+ 2,5	+ 5,6	+ 10,8
Appareils ménagers électriques et à gaz	=	+ 1,1	+ 3,3	+ 7,2
Autres articles d'équipement du ménage	+ 0,8	+ 3,2	+ 6,9	+ 13,5
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 0,9	+ 3,1	+ 6,4	+ 12,5
Articles de toilette et de soins	+ 0,6	+ 2,7	+ 5,0	+ 10,1
Véhicule	+ 0,3	+ 4,7	+ 6,6	+ 10,8
Papeterie, librairie, journaux	+ 0,8	+ 3,7	+ 6,3	+ 11,2
Photo, optique, élect.-acoustique	+ 0,1	+ 0,4	+ 1,7	+ 3,8
Autres articles de loisir	+ 0,4	+ 1,6	+ 3,7	+ 7,7
Combustibles, énergie	+ 4,2	+ 8,8	+ 13,5	+ 17,0
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 3,8	+ 6,5	+ 10,0	+ 13,3
SERVICES	+ 0,5	+ 3,1	+ 6,3	+ 11,4
Services relatifs au logement	+ 0,1	+ 2,6	+ 5,6	+ 12,0
dont : loyers	(=)	(+ 2,5)	(+ 4,9)	(+ 11,0)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 0,5	+ 3,9	+ 6,2	+ 9,5
Services de santé	=	+ 3,4	+ 5,7	+ 8,1
Transports publics	+ 0,7	+ 7,3	+ 8,9	+ 14,8
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 1,7	+ 3,2	+ 7,3	+ 11,9
Hôtels, cafés, restaur., cantines	+ 0,6	+ 2,2	+ 6,6	+ 12,1
Autres services (3)	+ 0,9	+ 3,8	+ 5,4	+ 10,1

(1) Le poste « soins personnels, soins de l'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

AFFAIRES

M. HENRY FORD CÈDE LA DIRECTION DU GROUPE A M. CALDWELL

Comme il l'avait annoncé le *10 mai, M. Henry Ford II* a abandonné la direction effective de la société le 1er octobre. Il est remplacé par M. Philip Caldwell, cinquante-neuf ans, son principal adjoint, qui prend le titre de président exécutif. M. Henry *Ford II,* à soixante-deux ans, reste président du conseil d'administration, jusqu'à son départ à la retraite, dans trois ans.

Avec M. Caldwell, c'est la première *fois* qu'un étranger à la dynastie Ford accède à la tête de cet empire automobile *(43 milliards* de dollars de chiffre d'affaires, 500 000 employés dans le monde). Sa nomination était attendue depuis juin 1978, quand M. Henry Ford II l'avait élevé au rang de vice-président exécutif, alors que, dans le même temps, il renvoyait M. Lee Iacoca, directeur général de Ford, entré dans la société en 1946 et qui est devenu depuis président de *Chrysler.* M. Henry Ford II avait cependant pris soin de nommer à cette époque son plus jeune frère, William Clay Ford (cinquante-trois ans) à la présidence du *comité exécutif* de la firme, afin, avait-on dit à l'époque, que le pouvoir n'échappe pas à la dynastie des Ford.

Par ailleurs, pour la première fois depuis la récession de 1974, le deuxième constructeur *automobile américain* a *emprunté* ces dernières semaines quelque 500 millions de dollars à diverses banques des Etats-Unis pour assurer la trésorerie de l'entreprise, insuffisante du fait du ralentissement des ventes.

● *La deuxième conférence nationale pour le développement de la culture technique* se déroulera, à Annonay, du 3 au 5 octobre 1979. Deux cents chercheurs français et étrangers venant de l'Université et de l'industrie participeront à six séminaires de travail.

Les collectivités locales, qui ont développé des projets de centres de culture technique et *industrielle, exposeront leurs réalisations.* La délégation à l'innovation et à la technologie du ministère de l'industrie sera représentée durant toute la *durée de la conférence* par M. Thierry Gaudin

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



union industrielle blanzy-ouest

Société anonyme au capital de F 17 467 800
Siège social : 73, boulevard Haussmann
75008 Paris
R.C.S. : Paris B 552 123 770. A.P.E. 5903

AUGMENTATION DE CAPITAL de F 17.467.800 à F 23.290.350

Emission de 77 634 actions nouvelles de F 75.
(UNE action nouvelle pour TROIS actions anciennes)

- **Prix d'émission : F175** (nominal F75 et prime F100)
- **Jouissance : 1er octobre 1979**
- ***Droit de souscription : Coupon N° 90***

Souscriptions
du 1er au 31 octobre 1979 inclus
aux guichets des établissements suivants :

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE
ÉLECTRO-BANQUE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BANQUE NATIONALE DE PARIS
CRÉDIT DU NORD
CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST

- **Régime fiscal : Exonération dans les conditions et limites prévues par la loi du 13 juillet 1978**

Une note d'information qui a reçu le visa de la C.O.B. nº 79-105 en date du 31-7-1979 peut être obtenue sans frais au Siège de la Société ainsi que dans les établissements précités.
BALO du 24-9-79

legrand

+ 28 %

Les résultats consolidés de Legrand, pour le premier semestre 1979, sont les suivants :

En millions de francs	1er semestre 1979	1er semestre 1978	%
Chiffre d'affaires hors taxes	752	609,3	+ 23,4
Bénéfice d'exploitation (1)	113,5	87,9	+ 28
Bénéfice après impôt	47.4	37	+ 28,1
— dont part du groupe	45,4	34,1	+ 33,1
Amortissements (1)	34,2	28,5	+ 20
Provisions à caractère de réserve (variation)	21,4	10,2	
Marge brute d'autofinancement	103	75,7	+ 36,1

A structure comparable, le chiffre d'affaires aurait progressé de 19 %, le bénéfice d'exploitation de 26 % et le bénéfice après impôt, hors intérêts minoritaires, de 25 %.

Quant aux résultats de Legrand S.A., ils sont les suivants :

En millions de francs	1er semestre 1979	1er semestre 1978	%
Chiffre d'affaires hors taxes	562,6	466,5	+ 20,6
Bénéfice d'exploitation (1)	74,9	60,1	+ 24,6
Bénéfice après impôt	29,5	24,5	+ 20,4
Marge brute d'autofinancement	72,5	52,2	+ 38,9

Il est rappelé que la répartition d'une action gratuite pour cinq, jouissance 1er janvier 1979, s'effectuera à partir du 8 octobre 1979 et que les ventes de Legrand S.A. ont progressé de 19,5 % au cours des huit premiers mois de l'exercice.

(1) Hors incidence de la réévaluation des amortissements.

Moulinex

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE DE 1979 et comparaison avec ceux du premier semestre de 1977 et 1978

Les comptes du premier semestre 1979 — non consolidés — se présentent comme suit, comparativement à ceux de la même période pour 1977 et 1978 :

	1er semestre 1977	1er semestre 1978	1er semestre 1979
a) RAPPEL DES VENTES HORS TAXES	750 460	746 548	888 161
b) BENEFICE BRUT AVANT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS non compris les dividendes à recevoir des filiales étrangères	146 346	108 704	154 010
— en plus :			
• 50 % des dividendes à recevoir des filiales étrangères, au titre de l'exercice précédent	+ 3 380	+ 776	+ 1 703
• Profits hors exploitation	—	+ 107	+ 1 525
— en moins :			
• Amortissements	— 41 444	— 42 922	— 55 296
• Provisions pour créances douteuses	— 3 857	— 959	— 359
• Provisions pour investissements à l'étranger (U.S.A.)	—	— 1 496	—
• Provisions pour pertes et charges	— 28	—	— 12 328
c) BENEFICE AVANT IMPOT, PROVISION POUR INVESTISSEMENTS ET PARTICIPATION	104 397	64 210	89 255
— Reprise de la provision pour investissements 1973 — base participation 1972 — échue après 5 ans	+ 7 453	+ 14 240	+ 17 609
— Déduction (pour 6 mois) : —			
• De la participation légale	— 6 849	— 5 144	— 6 740
• De l'impôt sur les sociétés	— 30 456	— 20 500	— 36 771
• De la provision pour investissements, base participation exercice précédent	— 18 420	— 18 067	— 12 728
d) Résultat net final	56 125	34 739	50 625

Compte tenu des grèves ayant eu lieu durant le mois de juin 1978, les résultats du premier semestre 1978 ne sont pas comparables ; nous avons donc repris comme base de référence les résultats à la fin du premier semestre 1977.

Dans le poste « provisions pour pertes et charges » figure une provision de 10.000.000 destinée à couvrir les risques de dépréciation concernant la filiale américaine en raison des pertes constatées.

IMETAL

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1979

GROUPE IMETAL

Le chiffre d'affaires consolidé des Sociétés industrielles s'élève pour le premier semestre 1979 à 3 425 millions de francs, en accroissement de 34 % sur celui du premier semestre de l'année précédente.

Le résultat consolidé de l'ensemble des sociétés du groupe s'établit pour le premier semestre 1979 à 85 millions de francs contre une perte de 129 millions de francs pour les six premiers mois de l'année 1978.

SOCIÉTÉ IMETAL

Le bénéfice du premier semestre est de 18,8 millions de francs contre 17,8 millions de francs pour le premier semestre de l'année passée. Les revenus du portefeuille, qui correspondent à la moitié des dividendes à recevoir en 1979, représentent 23,3 millions de francs contre 22,4 millions de francs pour le premier semestre 1978.

SOCIÉTÉ PENARROYA

Après des dotations nettes de 127,3 millions de francs aux amortissements et provisions, dont 86,6 millions de francs à la provision pour fluctuation des cours des métaux, le bénéfice s'établit à 39,1 millions de francs contre une perte de 40,6 millions de francs pour le premier semestre 1978.

COMPAGNIE DE MOKTA

Le résultat du premier semestre 1979 est de 12,5 millions de francs, après dotation de 2,5 millions de francs aux provisions pour dépréciation ; il était de 12,2 millions de francs pour le premier semestre de l'année précédente.

COPPERWELD CORPORATION

Le résultat est de 12,9 millions de dollars contre 1.3 millions de dollars au 30 juin 1978, après, pour ce dernier montant, une provision exceptionnelle de 7,9 millions de dollars, liée à une opération de restructuration industrielle.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE LE NICKEL-SLN (IMETAL-S.N.E.A.)

Le résultat du premier semestre est une perte de 126,7 millions de francs, contre une perte de 228,9 millions de francs au premier semestre 1978, après dotation aux comptes d'amortissement de 100,2 millions de francs, au compte de provision pour impôts de 21,8 millions de francs et après reprise sur la provision pour dépréciation des stocks d'une somme de 65,8 millions de francs.

En dépit de la faiblesse du dollar, les résultats du deuxième semestre devraient marquer une nouvelle amélioration se traduisant par un retour à l'équilibre sur cette période.

LEAD INDUSTRIES GROUP

Le résultat au 30 juin 1979 ressort à 4,2 millions de livres sterling ; pour le premier semestre 1978, il était de 3,9 millions de livres sterling à structure comparable.

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS EN NIGÉRIA

La Banque nationale de Paris vient d'ouvrir à Lagos un bureau de représentation, qui lui permettra de développer encore les services qu'elle offre à sa clientèle française et internationale dans ses relations avec le Nigéria.

La Banque nationale de Paris a déjà acquis une large expérience des affaires avec le Nigéria où elle est présente depuis trente ans. Après avoir exercé sous forme de succursale, elle constituait en 1961 la United Bank for Africa Ltd., qui est devenue l'une des banques les plus importantes du pays en participant très largement aux opérations commerciales et bancaires locales, tout en respectant la banque associée du groupe B.N.P. en Nigéria.

Le Bureau de représentation B. N. P. a une autre vocation consistant à aider les exportateurs français et internationaux dans leurs recherches de débouchés en Nigéria, dans leurs contacts avec les autorités locales et dans l'instruction de leurs dossiers.

Dirigé par M. Robert Devos, le Bureau de représentation de la Banque nationale de Paris est installé à l'adresse suivante :
53 Broad Street, NIDP House, P.O. Box 51670 Falomo Ikoyi, Lagos.

SOGÉPARGNE
SICAV

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 28 septembre 1979, sous la présidence de M. Jean-Paul Fournel, pour approuver les comptes de l'exercice 1978/1979 clos le 29 juin 1979.

La valeur liquidative a augmenté en un an de 4,5 % passant de 279,79 F à 292,53 F ; si l'on tient compte du réinvestissement du dividende global mis en paiement en octobre 1978, la progression ressort à 13,5 %.

L'actif net est passé en un an de 2.706 MF à 3.434 MF, soit une nouvelle progression de 26,9 % qui résulte des apports provenant des souscriptions nettes (595 MF) et de l'évolution positive de la valeur liquidative.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice distribuable de 263,39 MF, il permet la mise en paiement d'un dividende net de 22,40 F, assorti d'un crédit d'impôt de 2,40 F, soit un revenu global en nouvelle progression de 24,80 F contre 23,56 F au titre de l'exercice précédent. Sur cette base, le revenu distribué par Sogépargne représente 9,18 % de la valeur liquidative ex-coupon au 30 juin 1979.

Le dividende sera mis en paiement le 1er octobre 1979 contre remise des coupons 23 et 24 aux guichets des banques fondatrices :
— Société Générale ;
— Banque de Paris et des Pays-Bas ;
— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet ;
— Société Générale Alsacienne de banque.

Les actionnaires de Sogépargne pourront, jusqu'au 28 décembre 1979, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

VOLVO FRANCE S.A.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1979 est de 604,5 millions de francs, soit un bénéfice de 6 millions de francs avec une progression des ventes de 30,5 %, a souligné M. R. Dethorey, P.D.G. de la société, par rapport à l'année dernière.

Volvo France emploie directement sept cent quarante personnes dans l'Hexagone et quatre mille cinq cents autres à travers ses réseaux.

Volvo France est une filiale du groupe suédois Volvo, qui achète pour plus de 500 millions de francs de composants chaque année à l'industrie française.

NORTON S.A.

Le conseil d'administration de Norton S.A., qui s'est tenu le 19 septembre 1979, a pris acte de la démission de son président, M. Guy de Richemont, ainsi que de deux administrateurs, MM. Wilfred Place et Jean Cassou. MM. Emile François, Paul Gaillour et Vero Biondi ont été cooptés administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires. M. Emile François a été élu président-directeur général. Pour l'assister dans sa tâche, M. Emile François a nommé directeur général M. Paul Gaillour.

COMPAGNIE OPTORG

La situation provisoire du bilan arrêtée au 30 juin 1979 fait ressortir pour le premier semestre de l'exercice 1979 un bénéfice net de 16 millions 657 291 F contre 15 714 304 F pour le premier semestre 1978. Ce résultat s'entend après impôt sur les sociétés tel qu'il peut être déterminé au 30 juin. Il inclut l'encaissement de la majeure partie des dividendes mis en distribution par les filiales de la compagnie au titre de leur exercice clos en 1978. Comme chaque année, celui du deuxième semestre sera moins important. Le bénéfice de l'exercice 1979 devrait enregistrer, par rapport à celui de 1978, le maintien de la progression constatée au 30 juin.



Compagnie du Crédit Universel

Banque de crédit à long et moyen terme
S.A. au capital de F 81.988.200
Siège social : 152, boulevard Haussmann
75008 PARIS
RCS PARIS B 632 012 712 - Code APE 8902

AUGMENTATION DE CAPITAL DE F 81.988.200 A F 109.317.600

EMISSION CONTRE ESPECES DE 273.294 ACTIONS NOUVELLES DE F 100 NOMINAL

Prix d'émission
F 300 par action

Jouissance
1er janvier 1979

Droit de souscription
(coupon nº 30) réservé par préférence aux anciens actionnaires :
— à titre irréductible : à raison d'UNE action nouvelle pour TROIS anciennes
— à titre réductible : souscriptions admises

Délai de souscription
du 1er octobre au 31 octobre 1979 inclus

Lieux de souscription
Crédit Universel, Société Séquanaise de Banque, Banque Nationale de Paris, Crédit Commercial de France, Crédit Lyonnais, Banque de l'Indochine et de Suez, Société Générale, Société Lyonnaise de Dépôts et de Crédit Industriel, Caisse Centrale des Banques Populaires.

Une note d'information (visa COB nº 79 117 du 15 septembre 1979) peut être obtenue sans frais dans les établissements chargés de recevoir les souscriptions et au siège administratif de la Société, Service de la Documentation, 81, boulevard des Dames 13242 MARSEILLE CEDEX 1.

BALO du 24 septembre 1979.

SOCIÉTÉ DOLLFUS-MIEG ET Cie

Au 30 juin 1979, les comptes de la société font apparaître, après amortissements et certaines provisions, une perte nette de 3,6 millions de francs contre une perte de 0.4 million de francs au 30 juin 1978. Ce résultat n'est toutefois pas significatif du résultat net de l'exercice du fait de l'irrégularité de l'encaissement des dividendes et des provisions complémentaires qu'il y aura sans doute lieu de constituer en fin d'exercice.

GROUPE DOLLFUS-MIEG

En revanche, arrêtés au samedi 30 juin 1979, les comptes consolidés confirment les tendances favorables annoncées par le président Jacques Biosse Duplan lors de l'assemblée générale des actionnaires de la société.

Calculée avant toutes provisions réglementées, mais après provisions pour impôts de 24,3 millions de francs et plus-values immobilières de 8,5 millions de francs, la marge brute d'autofinancement ressort à 105 millions de francs, contre 50.3 millions de francs au 30 juin 1978. Ces mêmes éléments conduisent à un bénéfice net de 37,4 millions de francs contre une perte de 8.3 millions de francs au 30 juin 1978.

Depuis le 30 juin 1979, l'activité se maintient à un niveau élevé, ce qui laisse penser que les résultats de l'exercice seront nettement positifs.

Poclain

Depuis le 10 septembre 1979, M. Pierre Bataille a nommé M. Guy Treister au poste de directeur des ressources humaines du Groupe Poclain.

M. Treister est un spécialiste des relations humaines et sociales auxquelles il a consacré toute sa carrière. Après avoir fait ses études à la faculté de droit de Lille, il a exercé ses responsabilités dans divers départements du Groupe B.S.N., et enfin à la Banque internationale pour l'Afrique occidentale.

M. Treister, qui fait maintenant parti du comité de direction du Groupe Poclain, exercera un rôle fonctionnel et inspirera la politique humaine des différentes divisions.

Agé de quarante-six ans, M. Treister est marié et père d'une fille de douze ans.



(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction de l'Infrastructure et de l'Equipement Universitaire
Office des Publications Universitaires

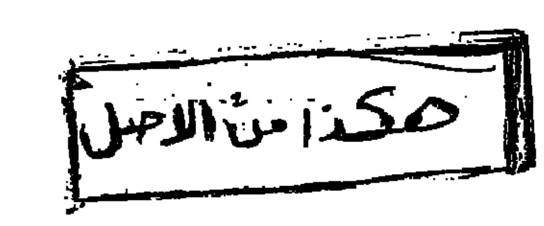
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

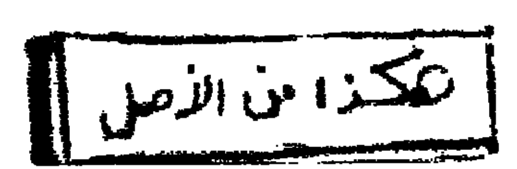
Un Appel d'Offres International est lancé en vue de la fourniture de :
— Plaques Offset présensibilisées positives (P 4).
— Produits chimiques correspondants.
— Blanchets et caoutchouc pour l'impression Offset.
— Sous - blanchets.
— Papier manille qualité supérieure, largeur 120 cm.
— Papier manille qualité supérieure, largeur 100 cm.
— Tuyaux de molleton pour rouleaux mouilleurs.
— Tuyaux pour rouleaux barloteurs.

Les soumissionnaires intéressés pourront retirer le cahier des charges dès la parution du présent avis auprès de :
— L'OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES,
29, rue Abou-Nouas,
HYDRA - ALGER.

Les offres, accompagnées des pièces administratives et fiscales requises par la législation en vigueur, devront parvenir sous double enveloppe cachetée à l'adresse suivante :
— OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES,
29, rue Abou-Nouas,
HYDRA - ALGER.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante : « APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL D'ATELIER - A NE PAS OUVRIR AVANT LE 3 NOVEMBRE 1979. »
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de la clôture de remise des offres.





LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 1er octobre, publie notamment les insertions suivantes:

Crédit universel. — Emprunt de 200 millions de francs, en 100 000 obligations de 2 000 francs portant intérêt à 12 %. Ces obligations seront amorties en douze tranches annuelles sensiblement égales.

Autoroutes du Sud de la France. — Emprunt de 300 millions de francs en 150 000 obligations de 2 000 francs portant intérêt à 12 %. Ces obligations seront amorties en douze années au maximum à partir du 12 septembre 1982.

PROMODES. — Prochaines introduction à la cote officielle de la Banque de Paris des 1 000 000 d'actions composant le capital social.

La Concorde (risques de toute nature). — Augmentation du capital de 67 760 000 F à 84 700 000 F, par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des actions de 100 à 125 F : puis de 84 700 000 F à 88 935 000 F par l'émission, à 200 F l'une, de 33 880 actions nouvelles de 125 F (une pour vingt), enfin, de 88 935 000 F à 97 828 500 F par incorporation de réserves et attributions d'actions gratuites (une pour dix).

Compagnie bancaire. — Augmentation du capital de 382 873 700 F à 590 498 200 F par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, jouissance 1er janvier 1979 (une pour trois).

Legrand. — Augmentation du capital de 62 682 300 F à 75 218 700 F par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites (une pour cinq).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 9	1 10
1 dollar (en yens)....	223 45	225 75

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	27 sept.	28 sept.
Valeurs françaises ..	129,2	130
Valeurs étrangères ..	132,9	135,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,3	110,1

LONDRES

Irrégulier

Les mines d'or fléchissent quelque peu en raison du repli initial du métal, rattrapé par la suite et même plus que compensé. Irrégularité des industrielles.

Or (ouverture) (dollars) 399 69 contre 397 25

VALEURS	CLOTURE 28 9	COURS 1 10
Beecham	147 ...	148 .
British Petroleum (1)..	12 98	12 55 64
Courtaulds	87 ..	87 .
De Beers	8 27	8 26
Imperial Chemical ..	362 ...	363 ...
Rio Tinto Zinc Cor. ..	318 ...	318 ...
Shell	362 ...	362 ...
Vickers	152 ...	152 ...
War Loan 3 1/2 %....	33 1/4	33 1/4
*West Driefontein	51 5/8	59 1/2
*Western Holdings ..	47 3/4	47 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ROSIERES. — Le bénéfice non consolidé avant impôts s'est élevé à 7,49 millions de francs pour le premier semestre de 1979 contre 2,69 millions au 30 juin 1978. Rappelons que la firme attribuera gratuitement cinq actions nouvelles pour treize anciennes à partir du 15 octobre.

SACER. — Le résultat du premier semestre 1979 est déficitaire de 9,7 millions de francs contre une perte de 6,6 millions au 30 juin 1978.

MOULINEX. — Bénéfice net non consolidé au 30 juin 1979 : 50,62 millions de francs contre 34,73 millions au 30 juin 1978 et 56,12 millions au 30 juin 1977 (compte tenu des grèves de juin 1978, le chiffre de juin 1978 n'est pas comparable).

A. ROUDIERE ET Cie. — Bénéfice net du premier semestre de 1979 : 3,96 millions de francs. Résultat consolidé, hors plus-values minoritaires : 3,81 millions de francs. Pour l'exercice entier, le bénéfice consolidé devrait s'établir entre 11 millions et 12 millions de francs.

BAIL-EQUIPEMENT. — Les résultats financiers du groupe au 30 juin 1979 ont atteint 31 millions de francs (+ 23 % par rapport au premier semestre de 1978).

COMPAGNIE OPTORG. — Bénéfice net du premier semestre 1979 : 16,65 millions de francs contre 15,71 millions au 30 juin 1978.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	21 sept.	28 sept.
Indice général	136,2	136,9
Assurances	223,3	223
Banq. et sociétés financ ..	105,5	105,1
Sociétés foncières .	137,6	133,7
Sociétés investiss portef.	141,8	142,6
Agriculture	139,4	137,7
Aliment. brasseries. distill	132,8	139,2
Autom. cycle et l equip	97,9	103,6
Bâtim., matér constr., T.P	162,1	160,5
Caoutchouc (ind et comm	70,7	73,3
Carrières salines charbon	121,9	126,1
Constr mécan et navales	132,4	130,7
Hôtels. casinos. therma.	163,1	172,8
Imprimeries. pap., cartons	82,9	84,7
Magas., compt d'exportat	109,4	108,5
Matériel électrique ..	157,5	156,7
Métall., com des pr. métal	53	52,7
Mines métalliques ...	110,4	113,6
Pétroles et carburants ...	181,5	187,7
Prod chimiq et bl.-mét.	167,6	175,0
Services publics et transp	109,4	108,1
Textiles	127,9	128,3
Divers	153,7	155,6
Valeurs étrangères	132	137,3
Valeurs à rev fixe ou ind	164,2	165,7
Rentes perpétuelles ..	46,1	46,3
Rentes amort., fonds gar	312,4	319,7
Sect indust publ à r. fixe	94,8	94,9
Sect ind publ. à rev ind.	494,3	493,7
Secteur libre	105	104,7

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind	287,7	292,6
Val franç à rev variable	943,9	948,7
Valeurs étrangères	975,6	1 014,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	109,9	110,1
Produits de base	94,9	97,2
Construction	147,8	146
Biens d'équipement	118,5	115,9
Biens de consom durables	101,4	103,4
Biens de cons non durabl	89	90,6
Biens de consom aliment	116	113,5
Services	157,1	154,8
Sociétés financières	115,5	116,2
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr..	210,5	207
Valeurs industrielles	102,2	102,7

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	133,8	134,2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 28 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 90	2 984
5 %	... ..	3 288
5 % 1920-1980	151 ...	3 288
3 % amort. 45-54	71 ..	0 475
4 1/4 % 1963..	93 10	4 724
Emp. N. Eq.5% 65	108	5 259
Emp. N. Eq.6% 66	106 10	5 967
Emp. N. Eq.6% 67	98	1 967
Emp. 7 % 1973.	6830	..
Emp. 8,80 % 77	111 35	3 102
Emp. 9,80 % 78	94 35	2 116
E.D.F. 6 1/2 %..	122	2 344
E.D.F. 5 % 1960.	... ..	3 082

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %.	198 ..	194 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	740 ..	700 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1856 o	1856 d
Concorde	375 .	386
Epargne France.	280	277 ..
Financ. Victoire .	388	398 .
France I.A.R.D...	230 ..	228 ..
GAN (Sté) Centr.	682	683

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	250 ..	250 ..
U.A.P.	567 ..	569 ..
Alsacien. Banque	346 ..	347 ..
Banque Hervet..	200 00	201 80
Bque Hypot. Eur.	280 ..	278 ..
Bque Nat. Paris	264 ..	264 ..
(Li) B. Scalb Dup.	111 ..	109 50
Banque Worms..	210 .	210 ..
C.G.I.B.	51 70	51 50
C. Crédit Univ...	380 ..	386 ..
C.A.M.E.	84 ..	83 ..
Créditel	147 ..	147 ..
Créd. Gén. Ind..	286 ..	285 ..
Crédit Lyonnais .	300 ..	299 ..
Electro-Banque .	172 ..	172 ..
Eurobail	165 ..	155 ..
Financière Sofal.	372 ..	372 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	104 ..	104 50
France-Bail	317 ..	317 ..
Hydro-Energie ..	.. ..	.. ..
Immobail B.I.P. .	250 ..	248 ..
Immobanque ...	345 10	350 ..
Immofice	308 ..	300 ..
Interbail	249 80	257 50
— (obl. conv.).	257 ..	255 ..
Laffitte-Bail ...	200 ..	200 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail	218 ..	224 90
Locabail Immob.	365	360
Loca-Expansion .	160 .	149
Locafinancière .	198	197
(Ly) Lyon Dép. Ct	138 .	140 .
Marseille Créd. .	242 .	245
Paris-Réescompte	425	438
Séquanaise Banq.	300	297 .
Sicotel	145 ..	145
SLIMINCO	365 ..	356
Sté Cent. Banq. .	72 .	72 .
Sté Générale ...	231	231
SOFICOMI	287 50	290
Sovabail	385 .	383 80
UCIP-Bail	164	160
— (Obl. conv.)	193 30	193 30
Unibail	322	320 60
Un. Ind. Crédit..	295 30	299
Cie Foncière ...	165 10	..
C.G.V.	278	278 .
Fonc. Ch.-d'Eau.	758	
(M.) S.O.F.I.P. ..	98	98
Fonc. Lyonnaise.	1108	1100
Immob. Marseille	1531	1535
Louvre	357	366
SINVIM	177	175 50
Cogifi	200 20	200 60
Foncina	165	165
Gr. Fin. Constr. .	187 50	195
Immindo	188	186

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	141 20	141 20
Cie Lyon. Imm. .	133 .	129 10
UFIMEG	113	113
U.G.I.M.O.	169	176 .
Union Habit. ...	253 ..	255
Un. Imm. France	212	220 .
Acier Investiss..	110	111 .
Sofragi	272 ..	268
Abeille (Cie Ind.).	336	338 .
Applic. Hydraul..	235	245
Artois	220	228 .
Centen. Blanzy...	432	450 .
(NT) Centrest....	122	122
(NY) Champex....	123	118 10
Char. Réun. (p.)..	3990	3950
Comindus.......	570	575
(Li) Dév. R. Nord.	144	144
Electro-Financ...	379	379
(M) Et. Particip..	92 50	96
Fin. Bretagne....	93 60	97 40
Fin. Ind. Gaz Eaux	608	597
Fin. et Mar. Part.	89	89
France (La)......	776	775
La Mure........	57 10	56 90
Leben et Cie....	246	245 .
(NY) Lordex.....	120	120
Cie Marocaine...	33 80	33 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Origny-Desvroise.	155	155 ..
Porcher........	270 50	260
Rougier........	135 .	136
Sablières Seine..	141	135 40
S.A.C.E.R.	52 70	..
Sainrapt et Brice.	237	237 .
Savoisienne.....	91	..
SMAC Acieroid...	103	105 ..
Spie Batignolles..	77	76 ..
Dunlop........	30	28 80
Hutchinson-Mapa.	65 80	63 50
Safic-Alcan......	215	210
Comiphos.......	129	126 50
Gaumont.......	595	594
Pathé-Cinéma....	76 50	77 50
Pathé-Marconi...	52 10	..
Tour Eiffel......	188	190
Air-Industrie....	44	42 20
Applic. Mécan...	29	27 80
Arbel.........	185	185 .
Bernard-Moteurs.	62 40	61 90
B.S.L.	172	173
C.M.P.	270	279 50
De Dietrich.....	563	560
Duc-Lamothe....	435	
E.L.M.-Leblanc..	500 .	490 ..
Ernault-Somua...	59 50	. .
Forges Strasbourg	111	116
(Li) F. B.M. ch. fer	90 50	93 .
Frankel	605	609
Huard-U.C.F.	111 50	116 ..
Jaeger........	280	274
Jaz..........	270 ..	279 90
Luchaire.......	325 50	320 .
Manurhin.......	830	840
Métal Déployé...	292	289

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Hydroc.-St-Denis.	[illegible]	[illegible]
Lille-Bonnières-C.	[illegible]	[illegible]
Carbone-Lorraine.	[illegible]	[illegible]
Delalande S.A....	[illegible]	[illegible]
Finalens........	[illegible]	[illegible]
FIPP..........	[illegible]	[illegible]
(Ly) Gerland.....	[illegible]	[illegible]
Gévelot........	[illegible]	[illegible]
Grande-Paroisse.	[illegible]	[illegible]
Pareor........	[illegible]	[illegible]
Ripolin-Georget..	[illegible]	[illegible]
Rousselot S.A....	[illegible]	[illegible]
Soufre Réunies..	[illegible]	[illegible]
Synthelabo.....	[illegible]	[illegible]
Thann et Mulh..	[illegible]	[illegible]
Ufiner S.M.D.....	[illegible]	[illegible]
Agache-Willot....	[illegible]	[illegible]
Filés-Fourmies..	[illegible]	[illegible]
Lainière-Roubaix.	[illegible]	[illegible]
Roudière.......	[illegible]	[illegible]
Saint-Frères....	[illegible]	[illegible]
M. Chambon....	[illegible]	[illegible]
Gén. Maritime...	[illegible]	[illegible]
Delmas-Vieljeux.	[illegible]	[illegible]
Nat. Navigation..	[illegible]	[illegible]
Navale Worms...	[illegible]	[illegible]
S.C.A.C.	143 80	147
Stemi.........	300	293 ..
Tr. C.I.T.R.A.M...	145	150
Trans. et indust..	125	125 50
(Li) Baignol-Far]..	27	d27
Blanzy-Ouest....	245 10	250 ..
La Bresse......	161	158 50
Degremont.....	189	185
Duquesnes-Purina	408	401 ..
Ferrailles C.F.F..	247 .	256
Havas.........	438	437
Locatel........	.	325
Lyon-Alemand...	130	130 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser.........	261	261 .
Banq. Fin. Eur...		.. .
Cellulose Pin....		.. ..
Coparex.......	478 ..	... ..
Ecco.........	1180	-
Iéna Industrie...	d 13 50	d 14 ..
Métall. Minière..		... ..
Océanic.......		.
Promuptia......	320	
Sab. Mor. Corv...	121	121
Total C.F.N.....	124	134 .
Ufinex........	230	230 .
Voyer S.A.		
Oce v. Grinten...	331	...
Rorento NY.....		... .

SICAV	Émission frais inclus	Rachat net
Oblisem.......	137 11	130 89
Optimavalor....	226 71	216 43
Sicav 5 000....	144 98	138 41
S. I. Est.......	521 57	497 80
Silvafrance.....	249 38	238 07
Silvam........	156 18	149 10
Silvarente.....	173 59	165 72
Silvinter......	156 08	149
Soginco.......	140 15	133 79
Sogiuter......	462 58	441 60

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	Tél. Ericsson	432	438	430	430
	Thomson-Br..	265 10	260 .	269	270 .
	— (obl.).	317 50	313 50	313 50	307 50
	U.I.S.	416	415	415	415
	U.C.B.	270 50	271 50	271 50	266 10
	Un. F. Bques.	221	220	220	216

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250	Gen. Motors.	261	261	260 50	256 10
22 .	Goldfields...	23	23 50	23 40	23 05
40 ..	Harmony....	44 30	45	45 60	46
6 .	Hitachi.....	6 15	6 20	6 10	5 15
365 .	Hoechst Akti.	310	308	310	310 50
32 .	Imp. Chem..	34 10	33 50	34 60	33
86 ..	Inco Limited.	95	96 65	96 70	95 90

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
34	De Beers (S.)	34 ..	34 50	34 75	33 46
665	Deuts. Bank.	649	648	648 .	651
190	Dome Mines.	198	197 20	197 ..	196
181	Du Pont Nem.	176 70	180	180 .	176 40
225 .	East Kodak..	216 50	218	217	216
46 .	East Rand...	47 60	47 65	47 20	47
115	Ericsson....	117 50	119	119	116 80
249	Exxon Corp..	243 50	246 80	248 .	244 90
177	Ford Motor..	178 50	179	179	176
139	Free State..	146 20	156	156	153
210	Gen. Electric	209	208 80	208 50	208

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
640	Siemens A G.	636	635	636	629
36 .	Sony.......	34 75	34 60	34 55	34 05
270	Unilever....	272	273	273	269
34	Union Corp..	35 70	35 60	35 90	35 20
102	U. Min. 1/10.	107	113 ..	112	107
172	Unit. Techn..	172 50	170 50	170 50	171 .
215	West Drief...	240	255	256	250
80	West Deep..	97	99 70	98 10	101 70
160	West Hold...	183	192 70	198 50	191
270	Xerox Corp..	270	273 30	273 30	273
0 99	Zambie Corp.	1 22	1 30	1 28	1 30

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28 9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)......	4 088	4 100	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)...	234 460	255 240	228 ...	241
Belgique (100 F)......	14 519	14 552	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)....	211 410	212 210	205	216
Danemark (100 krd)...	80 350	88 530	77 500	82 500
Norvège (100 k)......	83 140	84 220	80	85
Grande-Bretagne (£ 1).	8 976	9 020	8 700	9 250
Italie (1.000 lires)....	5 092	5 112	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)......	263	263 900	254	257
Suède (100 krs)......	99 110	98 500	96	101 500
Autriche (100 sch.)....	32 580	32 675	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)....	6 192	6 223	5 650	6 300
Portugal (100 esc.)...	8 325	8 385	7 400	9 000
Canada ($ can. 1).....	3 508	3 540	3 380	3 620
Japon (100 yens).....	1 840	1 839	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28 9
Or fin (kilo en barre) ...	52000	53200
Or fin (en lingot)	51845	53500
Pièce française (20 fr.) .	426	440
Pièce française (10 fr.) ..	316	316
Pièce suisse (20 fr.) ...	402	410
Union latine (20 fr.)	375	380
Souverain	462	478
Pièce de 20 dollars	1992	2040
Pièce de 10 dollars	1070	1040
Pièce de 5 dollars	685 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	2012	2050
Pièce de 10 florins	380 10	384

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EUROPA

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 30 septembre - 1er octobre 1979 a été tiré à 554 765 exemplaires.

A B C D E F G

OUVERTURE DU SOMMET FRANCO-ALLEMAND A BONN

M. Giscard d'Estaing participera à un débat à la TV allemande

De notre correspondant

Bonn (A.F.P.). — Le trente-quatrième sommet franco-allemand s'ouvre ce lundi 1er octobre, en début d'après-midi, et se poursuivra jusqu'à mardi après-midi.

Deux rencontres en tête à tête sont prévues entre le président de la République française, M. Giscard d'Estaing, et le chancelier Helmut Schmidt. Le premier ministre, M. Raymond Barre, et le ministre français des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, participent à ces conversations.

A l'occasion du sommet franco-allemand le président Giscard d'Estaing se soumettra devant les caméras de la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande (Z.D.F.) aux questions d'un groupe de citoyens de Bonn. Il suit ainsi l'exemple donné par le chancelier Schmidt à Paris au s'insère dans une série de programmes devenus d'autant plus populaires que, dans un cas au moins, ils ont provoqué un scandale.

Huit interlocuteurs principaux ont déjà été choisis pour M. Giscard d'Estaing. Il s'agit d'un écolier du gymnase Friedrich-Ebert de Bonn (où il est possible de passer le baccalauréat français), d'un étudiant et d'une étudiante faisant des études de « romanistique », d'un ouvrier métallurgiste, d'un entrepreneur désigné par la chambre d'industrie et de commerce, d'une danseuse étoile du théâtre municipal de Bonn, d'une femme pasteur et d'un jeune homme se consacrant à l'aide aux pays sous-développés. Au surplus, les lecteurs du *General Anzeiger*, le grand organe de la capitale, se voient invités par leur journal à envoyer des questions écrites, dont trois au moins seront posées au président français lors de ce débat, dont la durée prévue est de soixante-quinze minutes.

Les thèmes de la discussion sont d'ores et déjà déterminés. Tout d'abord, il s'agira, bien entendu, des rapports franco-allemands. Puis de la politique européenne et mondiale. Enfin, M. Giscard d'Estaing aurait lui-même exprimé le désir qu'il soit question aussi de l'« avenir », c'est-à-dire des espérances et des craintes que les perspectives de l'an 2000 peuvent susciter dans l'esprit des voisins de la France.

JEAN WETZ.

EN ARGENTINE

La rébellion du général Menendez a échoué

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — La rébellion du général Benjamin Menendez, commencée aux premières heures du samedi 29 septembre à Cordoba, s'est achevée le dimanche 30, après une entrevue, à Buenos-Aires entre l'ancien commandant de troisième corps d'armée, qui venait d'être relevé de ses fonctions, et le général Roberto Viola, commandant en chef de l'armée de terre et membre de la junte militaire de gouvernement, qui venait d'être défié par son subordonné.

Le général Menendez a été autorisé à rentrer à Cordoba, après avoir fait sa soumission. Mais c'est le général Antonio Vaquero, naguère commandant du 5e corps d'armée, basé dans le sud de l'Argentine, qui le remplace dans ses fonctions à Cordoba, à la tête du 3e corps d'armée.

L'officier rebelle n'avait pratiquement entraîné aucune troupe dans son soulèvement. Les observateurs estiment, pourtant, que certaines de ses vues sont largement partagées dans les forces armées et que le général Viola sort, lui aussi, affaibli de cet épisode. Il semble, en particulier, que l'ambition du commandant en chef de l'armée de succéder au général Videla à la tête de l'Etat, au début de 1981, soit désormais compromise.

Le général Menendez avait, à deux reprises ces dernières semaines, exprimé des vues très divergentes de celles du général Viola. Il s'était, tout d'abord, vigoureusement élevé contre la venue à Buenos-Aires, à l'invitation de la junte, de la commission interaméricaine des droits de l'homme. Partisan de la violence sans limite dans la lutte contre la guérilla, le commandant du 3e corps d'armée argentin estimait qu'il n'y avait aucun compte à rendre à la communauté internationale sur ce qu'avait été « *la sale guerre contre la subversion* ».

D'autre part, le général Menendez s'était opposé à la récente libération, suivie d'un départ en exil en Israël, du journaliste Jacobo Timerman, ancien directeur de *la Opinion*, considéré par les militaires ultras comme un des idéologues de la guérilla.

La rencontre des présidents Carter et Lopez Portillo

La position mexicaine et la position américaine se sont rapprochées

Washington (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — La troisième rencontre, depuis 1977, entre les présidents Carter et Lopez Portillo s'est achevée, le samedi 29 septembre, à Washington, après quarante-huit heures d'entretien. Des progrès non négligeables ont été enregistrés par rapport à la précédente entrevue entre les deux chefs d'Etat en février dernier à Mexico, qui avait été marquée par une certaine âpreté de ton et n'avait abouti à aucun résultat tangible.

La visite de M. Lopez Portillo survenait juste après l'annonce d'un accord à long terme à propos de livraisons de gaz naturel mexicain aux Etats-Unis.

Le président Carter a donné un appui sans réserve au vaste plan de rationalisation de la production et de la consommation pétrolières à l'échelle mondiale, que M. Lopez Portillo avait exposé devant les Nations unies la veille de son arrivée à Washington, et que certains pays producteurs, comme la Libye, ont déjà rejeté. M. Carter a annoncé à son interlocuteur que les Etats-Unis se joindront au groupe de travail international auquel M. Lopez Portillo veut confier l'étude de son initiative.

Le chef de l'Etat mexicain s'est, de son côté, déclaré prêt à ouvrir des négociations à propos d'un éventuel paiement aux Etats-Unis de compensations monétaires, pour les dommages subis par les côtes texanes à la suite de l'accident du puits pétrolier mexicain Ixtoc Un. Un groupe de travail bilatéral va être créé sur ce sujet. L'énergique refus opposé auparavant par le Mexique à cette réclamation avait créé un sérieux problème entre les deux pays.

Dans la déclaration commune publiée à l'issue de leurs entretiens, les deux chefs d'Etat se promettent de poursuivre leur coopération en vue de régler les problèmes bilatéraux, notamment celui des travailleurs mexicains illégalement présents aux Etats-Unis. Le président Carter a renouvelé son engagement d'accorder sa protection personnelle à ces citoyens mexicains. Les deux parties se sont entendues pour combattre les « passeurs » qui, moyennant de lourdes rétributions, font franchir la frontière à ces Mexicains que l'on a surnommés les « dos mouillés ».

Les deux présidents ont également eu un large échange de vues sur la situation en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Le porte-parole américain a refusé de révéler ce qui avait été dit à propos de La Havane, capitale avec laquelle Mexico entretient de bonnes relations.

Les deux présidents sont convenus que « *les progrès accomplis au Nicaragua en vue de l'établissement d'un régime démocratique avaient amélioré les perspectives de paix dans la région, ainsi que le respect des droits de l'homme dans le pays* ».

L'OR DÉPASSE LES 400 DOLLARS L'ONCE

Le dollar continue de s'affaiblir

Après s'être raffermi passagèrement dans la matinée du lundi 1er octobre, le dollar a continué à s'affaiblir sur les marchés des changes : à Francfort, il est tombé à 1,73 3/4 DM, à quelques fractions de son plus bas niveau historique, touché le 3 octobre 1978 ; à Zurich, il est passé de 1,5550 FS à moins de 1,55 FS et, à Paris, après être remonté de 4,09 F à 4,13 F, il a glissé à 4,08 F.

Quant à l'or, le cours de l'once de 31,1 gr a battu à nouveau tous ses records sur le marché libre de Londres ; il a atteint 399,50 dollars contre 397,25 dollars à la veille du week-end, et s'est même élevé, par la suite, à plus de 400 dollars. Ainsi les déclarations optimistes effectuées à la suite des entretiens germano-américains à Hambourg (lire page —) n'ont eu aucun effet dans l'immédiat. Pour l'instant, le soutien des banques centrales est insuffisant pour ralentir la fuite devant le dollar au profit de l'or et des monnaies fortes.

PUBLICATION AU « JOURNAL OFFICIEL » DES NORMES D'ENCADREMENT DU CRÉDIT

La progression des crédits distribués par les banques est fixée, pour le premier semestre 1980, par un avis publié au *Journal officiel* daté du 30 septembre.

Ce texte mentionne, comme le veut la politique d'encadrement du crédit, la progression mois par mois des crédits distribués pendant le premier semestre 1980 (1). Pour les établissements de première catégorie (qui regroupent les plus grandes banques), l'évolution sera la suivante sur la base 100 en décembre 1979 : 97 en janvier-février, 98 en mars-avril, 99 en mai, 99,5 en juin (au lieu de 100 en juin 1979). Pour les autres banques (dites de deuxième catégorie), la progression sera de 98, 99, 100, 101, 102 et 102,5 en juin 1980 (au lieu de 103 en juin 1979).

D'autre part, et cela dénote un certain durcissement de la politique monétaire, le pourcentage des crédits désencadrés réintégrés dans la masse des crédits encadrés passera de 20 % fin octobre à 30 % pendant les deux derniers mois de l'année et à 40 % pendant le premier semestre 1980. Ces pourcentages sont calculés sur l'accroissement des crédits désencadrés.

Rappelons que l'objectif officiel des pouvoirs publics est de contenir la progression de la masse monétaire à 11 % entre décembre 1979 et décembre 1980. Mais ce chiffre n'est pas publié au *Journal officiel*.

(1) *Le Monde* du 30 septembre.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

HERAULT : canton de Saint-Gervais-sur-Mare (1er tour).

Inscr., 4 975 ; vot., 3 739 ; suffr. expr., 3 671. MM. Marcel Roques, U.D.F.-C.D.S., maire de Bédarieux, 1 913 voix, *ELU* ; Jean Calvet, P.S., 1 101 ; Georges Sauvage, P.C., 657.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Paul Coste-Floret (U.D.F.-C.D.S.), ancien ministre, membre du Conseil constitutionnel, maire de Lamalou-les-Bains, décédé le 27 août dernier. Paul Coste-Floret avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1979, avec 1 839 voix contre 833 à Mme Jeanine Farenc (P.S.), et 817 à M. Goudable l'avait emporté, au 3 489 suffrages exprimés, 3 633 votants et 5 031 inscrits.

Bien qu'il gagne 74 suffrages par rapport au score réalisé par son prédécesseur en mars 1979, M. Roques obtient un pourcentage un peu moins élevé : 52,11 % contre 52,71 % à Paul Coste-Floret. Le candidat du P.C. perd 160 voix et plus de cinq points et demi de pourcentage (17,89 % contre 23,41 % en mars). En revanche, le représentant socialiste améliore les résultats de son parti : 268 suffrages supplémentaires. Il recueille 29,99 % des suffrages exprimés contre 23,41 % à la candidate de mars dernier.]

LOT-ET-GARONNE : canton de Prayssas (2e tour).

Inscr., 2 820 ; vot., 2 225 ; suffr. expr., 3 153. M. Pierre Goudable, maj., 1 150 voix, *ELU* ; Guy Cassany, P.S., 1 003.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'invalidation du scrutin de mars 1979 décidée par le tribunal administratif d'Agen, sur la requête de M. Cassany (P.S.). M. Goudable l'avait emporté au second tour des élections cantonales de mars 1979, de 5 voix, sur M. Cassany, sur un total de 2 225 suffrages exprimés. Au premier tour, M. Cassany était arrivé en tête avec 856 voix contre 679 à M. Goudable, 351 à M. Costes (P.C.), et 283 à M. Jonquière (M.R.G.). Le conseiller général sortant, M. Rebel (M.R.G.), avait décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.

Pour cette élection partielle, le premier tour avait donné les résultats suivants : MM. Goudable, 949 voix ; Cassany, 765 ; Jean-Raymond Costes (P.C.), 241 sur 1 955 suffrages exprimés. Par rapport à mars dernier, le P.C. enregistrait une perte de près de quatre points de pourcentage : 12,31 % contre 16,18 %. La perte du P.S. était moins sensible : 39,13 % contre 39,46 %. En revanche, le candidat de la majorité progressait de plus de dix-sept points : 48,54 % contre 31,30 %. Pour ce second tour, M. Cassany ne recueille que 46,58 % des suffrages exprimés, alors qu'au premier tour le total des voix de gauche en représentait 51,45 %.]

ACCORD MONÉTAIRE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

A l'occasion d'une escale en R.F.A., M. Miller, secrétaire américain au Trésor, qui se rendait à Belgrade, a rencontré, samedi 29 septembre, le chancelier Helmut Schmidt.

La réunion, qui s'est tenue à Hambourg, a pris un relief particulier, après la brutale plongée du dollar, la semaine dernière, sur les marchés des changes. Une conférence de presse, qui devait clôturer la rencontre, a été annulée au dernier moment, pour des raisons non précisées ; seule une déclaration conjointe a été remise aux journalistes.

Dans cette déclaration, MM. Schmidt et Miller notent que les banques centrales « *disposent des liquidités nécessaires pour intervenir en temps opportun* ». La déclaration précise que les deux parties « *prendront des mesures pour agir de concert sur tous les marchés des changes où cela sera nécessaire* ».

D'autre part, les Etats-Unis et la R.F.A. se déclarent favorables « *au renforcement du rôle des droits de tirage spéciaux et à la poursuite des discussions sur la création, au sein du Fonds monétaire international, d'un compte de substitution* ».

